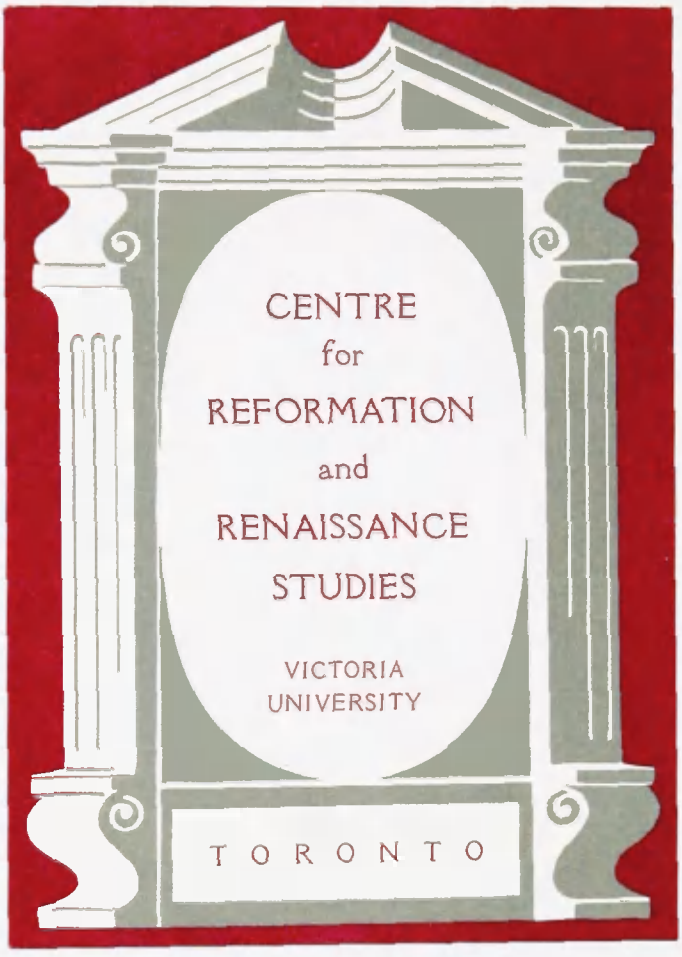
CENTRE
for
REFORMATION
and
RENAISSANCE
STUDIES
VICTORIA
UNIVERSITY
TORONTO

BIBLIOTHÈQUE DU XV^e SIÈCLE

TOME XI

LA LIBRAIRIE
DE
CHARLES D'ORLÉANS

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

PIERRE CHAMPION

ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE

LA LIBRAIRIE

DE

CHARLES D'ORLÉANS

AVEC UN ALBUM DE FAC-SIMILÉS

PARIS

HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

LIBRAIRIE SPÉCIALE POUR L'HISTOIRE DE FRANCE

5, QUAI MALAQUAIS (VI^e^)

1910

Z
725
C47
C43
REF. & REN.

9728

PRÉFACE

Ce n'est pas sans une excuse valable que l'on peut reprendre l'une des questions traitées par M. Léopold Delisle. Je la dois donc au lecteur, comme je lui dois l'aveu que, malgré d'assez longues recherches, j'ai ajouté peu de chose à la description de la librairie des ducs d'Orléans insérée dans le *Cabinet des Manuscrits* (t. I, p. 98-121) [1].

Mon objet est tout autre. En 1907, j'ai publié une courte notice faisant connaître que le ms. 25458 du fonds français de la Bibliothèque Nationale formait l'exemplaire original des poésies de Charles d'Orléans, revisé par lui et contenant d'assez nombreuses transcriptions de sa main (*Le Manuscrit autographe des poésies de Charles d'Orléans*, Paris, 1907, in-8 de 92 pp.).

Il m'était impossible de joindre à cette étude l'histoire et la collation des autres manuscrits justifiant mes conclusions; d'autre part je n'avais pu donner que quelques exemples de l'écriture de Charles d'Orléans. Ce dernier dossier qui, dans son ensemble, aurait dû être mis sous vos yeux, je vous le présente aujourd'hui, incrédule ou candide lecteur.

L'écriture de Charles d'Orléans n'est pas rare. Si nous ne connaissons plus que par d'anciennes descriptions les livres de piété qu'il transcrivit pendant sa captivité en Angleterre, nous possédons encore de grandes lettres autographes, des notes sur des actes transcrits par les clercs de sa chancellerie, les ex-libris qu'il traçait sur les volumes de sa librairie.

Cette dernière recherche m'a entraîné à étudier les volumes qui passèrent entre les mains du poète.

Un album de phototypies est donc tout à la fois le prétexte et l'excuse de ce présent travail : je le livre avec confiance aux méditations de mes confrères en paléographie.

1. Voir Pièces justificatives.

LA LIBRAIRIE DE CHARLES D'ORLÉANS

Il nous faut, puisque nous devons décrire une bibliothèque ancienne (une *librairie* comme l'on disait), oublier toutes notions représentatives du livre imprimé. Le livre manuscrit était encore un objet rare et précieux. Médité, corrigé, annoté dans ses marges, on l'empruntait pour en faire de nouvelles copies, on le léguait par testament, comme une fortune. Un petit nombre suffisait à la curiosité d'une longue vie. Si le livre avait un sens littéral on ne manquait guère de lui forger une explication allégorique ; la glose l'encadrait naturellement, épuisant, après la phrase, le mot. Il valait par la rareté de son texte comme par son art. La finesse de la matière employée, la qualité de sa calligraphie, l'élégance de son ornementation faisaient alors du livre un objet coûteux. Jusqu'au jour où il venait aux mains de l'amateur que d'artisans y avaient collaboré depuis le vendeur de peaux de vélin, le régleur à la pointe sèche, les scribes patients, l'artiste qui esquissait l'image (l'*histoire*), l'enlumineur qui l'animait de vives couleurs, le rubricateur qui « tournait » de vermillon ou d'azur ses lettres capitales, le doreur qui appliquait le bel or à reflet métallique. Venaient ensuite les brodeuses qui l'habillaient d'étoffe et les relieurs de cuir ; enfin les orfèvres fondaient coins et fermoirs où parfois les émailleurs appliquaient les devises ou les armes du propriétaire. Aussi les étudiants pauvres copiaient-ils, sur quelques feuillets de papier, en les abrégeant fort, ces livres commentés aux examens, qu'ils empruntaient au libraire ; les bourgeois et les bourgeoises possédaient des Heures pour suivre les offices du moûtier ; seuls les rois, les princes, les riches ecclésiastiques et les communautés possédaient une « librairie ». Elle se composait généralement d'un petit nombre de livres, presque toujours les mêmes.

C'est seulement dans la seconde partie du XIVe siècle que l'on vit se répandre, sans toutefois se vulgariser, l'amour des livres et la coutume de posséder une librairie. Une opinion, répandue chez les clercs, voulait que science et chevalerie fussent comme les deux piliers établis par la volonté de Dieu pour soutenir l'ordre des lois divines et humaines : on comparait ces deux ordres à l'un de ces arcs géminés dont le fléchissement pouvait entraîner la ruine de l'édifice entier. Et l'on répétait : là où science sera détruite la loi sera annulée ; le royaume où cessera défense de chevalerie deviendra vite la proie convoitée de ses ennemis [1].

On trouvait encore d'autres raisons démontrant l'étroitesse d'une telle alliance : c'est par la science que nous connaissons l'histoire des bons trépassés dont les noms vivent en notre mémoire et, grâce aux témoignages des livres, leur renommée est portée jusqu'à la fin des temps. On se rappelait le « dit » de Caton : « Lis les livres » ; quelle que soit sa situation un homme ne s'élève véritablement que par la connaissance des lettres et des livres [2].

A vrai dire, après tant de ruines et de malheurs, il semblait qu'il fut le disciple de Sagesse et de Prudence ce roi Charles V qui, du fond de la librairie comme de son conseil, présidait aux destinées d'une France plus heureuse, lentement, avec discrétion et fermeté [3].

Il se plaisait en la grave compagnie des notables livres rassemblés dans trois chambres de la tour du Louvre, toutes garnies de huches neuves et de sièges, lambrissées de bois de cyprès et d'Irlande, et dont les fenêtres étaient treillagées de fil d'archal contre les oiseaux indiscrets [4].

Là les meilleurs écrivains avaient calligraphié pour lui les compilations de la Sainte Écriture, de la philosophie et de

1. *Livre des faits de Jean Boucicaut*, t. III de Froissart, éd. Buchon, p. 567.
2. *Ibid.*, p. 568.
3. Jean Juvénal des Ursins, t. III de Froissart, éd. Buchon, p. 322. — *Livre des faits de Jean Boucicaut*, p. 281 et suiv. — Christine de Pisan, t. III de Froissart, éd. Buchon, p. 224. — Cf. R. Delachenal, *Histoire de Charles V*, 1909, t. I, p. 14 et suiv.
4. L. Delisle, *Recherches sur la librairie de Charles V* (Paris, 1907, 2 vol. in-8), t. I, p. 7 et 23.

toutes sciences connues [1]. Le roi Charles prenait plaisir à fréquenter ces maîtres solennels, les translateurs infatigables, Denis Foullechat, Jacques Bauchant, Jean Corbechon, Jean Daudin, Jean Golein, Nicole Oresme, Raoul de Presles et Simon de Hesdin [2] : car, possédant la science et entendant lui-même le latin, il voulait toutefois que tous profitassent des bonnes doctrines de saint Augustin, d'Aristote, de Tite Live, de Valère et de ce livre par excellence, la Bible, dont le texte, la glose et l'allégorie étaient, grâce à lui, distingués [3]. C'était sa vraie cour royale que cette assemblée de clercs et de religieux, qui, au jour attendu, un genou en terre, leur livre fraîchement enluminé ouvert à la bonne page, venaient lui offrir un travail richement rétribué ; dans ces miniatures de présentation, assis dans son fauteuil en X, parfois même le capuchon ou le bonnet en tête, ce roi nous apparaît comme l'un d'eux [4].

Christine de Pisan le comparait à Ptolémée, roi d'Égypte, qui réunit cinquante mille volumes et mesura la circonférence de la terre [5] ; pour Pierre Bohier il semblait un autre Jules César, prompt à saisir en même temps le sens d'écrits très divers, un Charlemagne qui, le jour même où il devait livrer bataille, ne faisait pas moins de trois lectures [6].

Il y a là, on en conviendra, quelque exagération. Gilles Malet, son valet de chambre, ce lecteur agréable qui ponctuait si bien [7], dressa en 1373 le catalogue de sa librairie [8] : elle

1. Christine de Pisan, p. 281.
2. L. Delisle, *Recherches...*, p. 82-119.
3. Christine de Pisan, p. 281-282.
4. L. Delisle, *Fac-similé de livres copiés et enluminés pour le roi Charles V* [Souvenir de la journée du 8 mars 1903 offert à ses amis]. — C. Couderc, *Album de portraits d'après les collections de manuscrits*, Paris, 1908, pl. XIX-XXX.
5. Christine de Pisan, p. 282.
6. Épître liminaire à une édition de la Vie des Papes publiée dans le *Liber Pontificalis*, éd. de Mgr Duchesne, t. II, p. XXVII [citée par L. Delisle, *Recherches...*, t. I, p. 385-386].
7. Christine de Pisan, p. 287.
8. L'exemplaire original est aujourd'hui perdu ; mais nous le connaissons par la copie annotée qu'en fit M. Jean Blanchet en 1380, lors d'un récolement de la librairie du Louvre (L. Delisle, *Recherches...*, t. I, p. 23-24).

comptait un peu plus d'un millier de volumes, ce qui est fort considérable [1].

« Vous avez, lui disait Raoul de Presles, toujours honoré la science, aimé les bons clercs, étudié continuellement en divers livres et sciences, si n'avez eu autre occupation [2]. »

Cette curiosité était en effet universelle et parfois elle aurait pu passer pour singulière : témoin le désir qu'eut le roi Charles de connaître la recette artificielle du bel azur [3] ; la correspondance entretenue avec un clerc spéculatif d'Avignon qui, menant vie de philosophe, ouvrait en l'art alchimique et se disait disciple d'Arnaud de Villeneuve [4] ; le crédit qu'il accorda à une dame de La Rochelle que l'on pouvait voir dans sa contemplation soulevée en l'air à plus de deux pieds de haut [5].

Si le roi venait à se déplacer il retrouvait encore des livres à Melun, au Bois de Vincennes, à Saint-Germain-en-Laye, à Bauté-sur-Marne [6]. N'étaient-ils pas des compagnons dont il soignait aussi la livrée ? Il les faisait relier de riches étoffes de soie, envelopper dans des chemises ; leurs fermoirs étaient souvent d'or et de vermeil, leurs sinets fixés à des perles, à des pierres fines [7]. Enfin, d'une écriture exercée, il traçait parfois sa signature sur leurs feuillets [8], notait la date de leur entrée dans sa librairie, le nombre des volumes qui composaient l'ouvrage, s'il avait été fait, corrigé, historié sur son ordre ; et même il savait apprécier leur contenu [9].

1. En 1424, après son pillage par les oncles de Charles VI, après les dons et les prêts non réintégrés, la librairie du Louvre comptait encore 843 volumes prisés 2.323 l. ; M. Delisle estime qu'elle avait pu compter 1.200 volumes (L. Delisle, *Recherches...*, t. I, p. 138, 141).

2. Prologue de la translation de la « Cité de Dieu » (L. Delisle, *Recherches...*, t. I, p. 3).

3. Christine de Pisan, p. 291.

4. *Ibid.*, p. 287-288.

5. *Ibid.*, p. 288-289.

6. L. Delisle, *Recherches...*, t. I, p. 32.

7. *Ibid.*, p. 47-48.

8. L. Delisle, *Fac-simile de livres copiés et enluminés pour le roi Charles V*, pl. I, V, XII ; *Recherches...*, l'album.

9. L. Delisle, *Recherches...*, t. I, p. 4-5. — Sur un recueil formé à la suite du livre de l'« Enseignement des princes » (Bibliothèque de Besançon ms. 434) il écrivait : *En*

Louis d'Orléans, fils du roi Charles V, sans posséder toutes les rares qualités de la sagesse paternelle, hérita du moins du grand amour qu'il portait aux livres [1].

Si les contemporains, d'ailleurs, notèrent curieusement de tels goûts nous devons croire que cette science, tant louée parmi les clercs, se rencontrait assez rarement chez les princes qui n'en faisaient pas métier. C'est ce que nous apprend Honoré Bonet, prieur de Salon, dans un traité qu'il dédia précisément à Louis, fils de Charles : « Il y a bien grand temps que les princes ne s'adonnent à l'étude de savoir. Et, depuis que mourut le bon roi Robert, qui fut de votre sang et bien grand clerc, nous avons eu peu de princes qui aimassent bien la science, excepté votre père (à qui Dieu fasse merci !) : lui certes l'aima ainsi que les bons clercs. Le roi de Navarre derrenier trépassé s'entendit en sciences et aima les hommes adonnés à l'étude ; monseigneur Barnabo de Milan les aima fort toute sa vie... mais, bien qu'il leur fit écrire plusieurs beaux livres, il avait son étude plus en or qu'en science [2]. » Louis mérita bien cette réputation d'aimer les beaux livres. Certes il les aima, comme il aimait toute chose, passionnément. Il les aima pour ce qu'ils représentaient de luxe; pour eux-mêmes, en fils du sage roi Charles.

Depuis le jour où la bonne madame Roussel lui avait appris à réciter son *Ave Maria* [3], il s'était montré pieux envers les églises et dévot aux Célestins [4]. Nous savons le nom d'un de ses maîtres, Raoul Pasqué, dit de Justines, auquel il témoigna toujours une reconnaissance affectueuse [5] ; et depuis on

ce livre moral sont conteneus pluseurs notables et bons livres et est a nous Charles le V^e^ de notre nom roy de France et le fimes escrire et parfere l'an mil CCCLXII. CHARLES. (L. Delisle, *Recherches...*, t. I, p. 259).

1. L. Delisle, *Le cabinet des Manuscrits*, t. I, p. 98-104.

2. Bibl. Nat., ms. fr. 810, fol. 1v°. — On trouvera dans le catalogue qui suit le texte non rajeuni d'Honoré Bonet.

3. Christine de Pisan assure que « c'estoit doulcete chose luy oir dire enfenciablement, a genoulz, ses petites mains joinctes devant l'image Nostre Dame », p. 252, col. 2.

4. Maulde, *Histoire de Louis XII*, t. I, p. 20, note 6. Il portait sur lui des reliques dans deux petites bourses de satin noir (De Laborde, *Les Ducs de Bourgogne*, preuves, t. III, 5558^a^).

5. E. Jarry, *La vie politique de Louis de France, duc d'Orléans*, 1372-1407, Paris, 1889, in-8, p. 3. (Cf. P. orig., 1602, Justinez, n° 3).

l'avait vu, grand parleur, haranguer les compagnies de sages docteurs en sciences et les clercs solennels, prompt à la réplique, au conseil ou ailleurs, plein de ressources et riche de mémoire [1].

Ami des vastes entreprises [2] et des acquisitions territoriales [3], beau cavalier [4], grand joueur à la paume [5], grand chasseur [6] s'excerçant aux joutes [7], il est permis de s'étonner que de tels goûts fussent compatibles avec l'amour des livres. Certes, il menait train de roi à l'hôtel de Bohême [8] à Paris, ne sachant pas compter ; à l'issue d'un grand repas les convives emportaient les joyaux et les pièces d'argenterie du service, hanaps, aiguières et jusqu'à des diamants montés en anneaux [9].

Madame Christine, qui était sage et prudente, abonde en éloges à son sujet : elle nous le dit avenant, beau, tenant noble cour, gracieux en ses plaisirs, riche dans ses habillements, aimant à rire et s'amuser avec les dames [10]. Christine, de peu de ressources mais de grand esprit, allait de cour en cour offrant aux princes amateurs des traités où une finesse d'observation toute féminine se dégage péniblement d'une érudition confuse et de la raideur scolastique, des poésies parfois touchantes et d'une forme parfaite [11]. C'est

1. Christine de Pisan, p. 253.

2. Circourt, *Le duc Louis d'Orléans, frère de Charles VI, ses entreprises en dehors du Royaume* dans la *Revue des questions historiques*, 1899 ; E. Jarry, *op. cit.*

3. Maulde, *Hist. de Louis XII*, t. I. p. 11-12, 14-15.

4. Christine de Pisan, p. 253.

5. L. Delisle, *Les collections de Bastard d'Estang à la Bibliothèque Nationale*. Nogent-le-Rotrou, 1885, p. xv ; De Laborde, III, nos 5547a, 5599, 5821, 5930. — Il jouait également aux échecs, aux cartes, au trinquet.

6. Arch. Nat., KK. 267, fol. 84 et suiv. — De Laborde, III, nos 5570, 5711, 5713, 5716.

7. De Laborde, nos 5445, 5493, 5819, 5824, 5825, 5943.

8. Rue de Nesle, donné par Charles VI en 1388 (De Laborde, III, nos 5415, 5491, 5671, 5677, 5817).

9. L. Delisle, p. xvi.

10. Christine de Pisan, p. 253. — Charles d'Orléans fait dire au Dieu d'Amour dans le prologue de ses poésies (éd. Guichard, p. 6) :

« Ou temps passé j'ay son pere congneu
Plusieurs autres aussi de son lignaige
Ont maintes foiz esté en mon servaige ».

11. *Œuvres poétiques* publiées par M. Roy, 1876 [Soc. des anc. textes]. — R. Thomassy, *Essai sur les écrits politiques de Christine de Pisan*. Paris, 1838, in-8.

ainsi qu'elle adressa à Louis d'Orléans l'exemplaire d'une *Épitre d'Othea à Hector* [1] où un miniaturiste la représenta, l'air doux et avenant, le front couvert du couvrechef des veuves et des religieuses, offrant au prince ce livre si finement enluminé [2] ; pour Valentine de Milan, sa femme, elle écrivit aussi une *Description de la Prudhomie de l'Ome* (livre de Prudence) contenant une foule d'excellentes maximes [3].

Un cercle de lettrés s'était formé autour de Louis d'Orléans [4] et les ménestrels trouvaient en lui un protecteur [5]. En 1393 Jean Froissart lui avait présenté son *Dit Royal* [6]. A Loribaut il achetait 2. s. 6 d. la chanson « de la Royne d'Angleterre [7] ». Sur la réputation qu'il avait d'aimer les livres Honoré Bonet lui dédicaça son *Apparition de Jean de Meun* [8] ; ce fut sous ses auspices que Jacques Legrand entreprit la traduction en français de cette encyclopédie des connaissances humaines qu'est l'*Archiloge Sophie* [9].

Louis d'Orléans aimait la poésie et savait au besoin la pratiquer. Dans les *Cent Ballades* [10], en compagnie des sires de Coucy, de Garencières et de Boucicaut, ses amis, il avait, jeune époux, pris la défense de Loyauté contre cette jolie et menteuse dame, La Guignarde. Eustache Deschamps, le rude et bon poète, avait été son compagnon de beuveries intimes au château de Boissy [11] et plus tard, comme ancien serviteur,

1. Bibl. Nat., ms. fr. 606.
2. C. Couderc, *Album de portraits*, pl. LIII.
3. De Laborde, III, n° 6129.
4. Champollion-Figeac, *Louis et Charles ducs d'Orléans, leur influence sur les arts, la littérature et l'esprit de leur siècle*. Paris, 1844, p. 122 et suiv.
5. De Laborde, III, nos 5496, 5536, 5546, 5569, 5596, 5625, 5649, 5726-5732, 5745, 5832-33, 5860, 5862, 6019-6021.
6. Le Roux de Lincy, *La bibliothèque de Charles d'Orléans à son château de Blois en 1427*. Paris, 1843, p. 32.
7. De Laborde, III, n° 5757.
8. Bibl. Nat., ms. fr. 810 ; Champollion-Figeac, *op. cit.*, p. 136-137.
9. E. Langlois, *Arts de seconde Rhétorique*, p. XVIII. — Dans l'épitre liminaire à Louis d'Orléans on lit « considerant l'affection et le tres grant plaisir que tousjours avez eu en sapience et en vraie science ». Bibl. Nat., fr. 1508.
10. *Les Cent Ballades, poème du XIVe siècle*, publié par G. Raynaud. Paris, 1905, in-8 [Soc. des anc. textes].
11. *Œuvres*, éd. Queux de Saint-Hilaire et G. Raynaud, t. VII, p. 120.

il sollicitait gentiment un chaperon pour l'hiver : et Louis de répondre, qu'été comme hiver, Eustache aurait le droit de le servir « chaperon en teste [1] » ; dans un rondeau Eustache demandait encore un secours de cent francs [2]... Louis enfin était conservateur de la *Cour amoureuse* [3]. Partout il se montrait généreux et magnifique : en ce temps on n'aurait pu séparer Poésie et Festivité [4].

De bonne heure Louis d'Orléans acheta des livres et en fit copier pour sa librairie [5].

En 1391 il acquit un *Bréviaire à l'Usage de Paris* du libraire Olivier de l'Empire pour 40 écus d'or [6]. En 1393 il paya à Jean Froissart la somme de 20 francs pour son *Dit Royal* [7] ; Gilles Malet lui céda un Tite Live en deux volumes pour la somme de 300 francs d'or [8] ; de Bussy, écuyer de Monseigneur de Coucy, il acquit un petit livre [9] ; il fit payer un livre de chant, acquis de Raoul le Gay, en 1390 [10]. En 1394 il régla à Olivier de L'Empire un traité sur les échecs, une Bible en latin et un Boèce [11] ; il acheta pour Jean Golein, au libraire Henri de Trévou, le *Rational* de Guillaume Durant [12] ; à Étienne Langevin, libraire, l'*Histoire Scholastique* pour la somme de 92 francs [13] ; de Jean de Marson les *Épîtres* de Saint Paul pour 20 francs d'or [14] ; de Gilet le Prévost, pour 18 livres tournois, une *Somme le Roi* et la *Vie de Saint Denis* [15]. En 1395

1. *Œuvres*, t. VII, p. 227.
2. *Ibid.*, t. XI (Vie de Deschamps, par M. G. Raynaud) ; en 1393, à l'occasion du mariage de sa fille, Louis d'Orléans lui fait don de 500 fr. d'or (De Laborde, III, n° 5598 ; Le Roux de Lincy, p. 32) ; en 1394, Eustache Deschamps prend le titre de bailli de Senlis et de « M^e d'ostel de M. d. s. le duc » (De Laborde, III, n° 5632).
3. A. Piaget, *La cour amoureuse de Charles VI* dans la *Romania*, XX, p. 417 ; XXXI, p. 598.
4. Taine, *Histoire de la littérature anglaise*, 12^e éd., t. I, p. 154 et suiv.
5. L. Delisle, *Le Cabinet des Manuscrits*, t. I, p. 98.
6. De Laborde, III, n° 5626.
7. Le Roux de Lincy, p. 32 ; De Laborde, III, n° 5557.
8. L. Delisle, *Recherches...*, t. I, p. 362-364.
9. De Laborde, III, n° 5558.
10. *Ibid.*, III, n° 5567 ; Le Roux de Lincy, p. 32.
11. Le Roux de Lincy, p. 33 ; De Laborde, III, n° 5626-5628.
12. De Laborde, III, n° 5641, 5650 ; Le Roux de Lincy, p. 33.
13. De Laborde, III, n° 5642, 5651 ; Le Roux de Lincy, p. 34.
14. De Laborde, III, n° 5629.
15. *Ibid.*, III, n° 5643.

il paya 235 francs d'or à Guillaume Deschamps une *Chronique de France* [1]; à Jean Colin, écrivain, 20 l. t. pour la transcription des *Homélies* de S. Grégoire [2]; sur la prisée d'Olivier de l'Empire il acheta à Saint-Quentin les livres provenant de la succession de Jacques Bauchant, le translateur de Charles V [3]. En 1396 il fit copier par Thévenin Langevin un Aristote, un Saint-Augustin, un livre du Ciel et du Monde [4]; de Jacques Johan il acquit un *Secret des Secrets*, attribué à Aristote, le *Trésor* de Brunet Latin, l'*Estrille Fauveau*, les *Échecs Moralisés*, un César, un *Roman de la Rose* [5]; Guillaume de Tignonville lui vendit, pour 90 l. tournois, le *Propriétaire des Choses* de Barthélemy L'Anglais et les *Fables* d'Ésope [6]. En 1397 il acheta à Damase de Lucques une Bible en français pour 400 francs [7]; de Robert l'Escuier, libraire, une compilation d'Isidore, de Suétone et de Lucain, *le Fait des Romains*, pour 160 écus [8]; un Valère Maxime fut payé 100 écus d'or à Gilles Malet [9]; un Josèphe, avec un Lancelot, 180 écus à Jean de Bohême [10]; à Jean Cachelart, bachelier en décret, il acheta pour 40 écus d'or deux *Légendes Dorées* [11]. En 1398 les écoliers du collège de Presles lui louèrent 10 francs une *Cité de Dieu* qu'il désirait étudier et sans doute faire copier [12]; de Me Andry Dessouslorme il acquit un *Bréviaire* [13]; de Jean de Marson, pour 100 l. tournois, une *Concordance de la Bible* [14]; Eustache Deschamps, le poète, lui vendit 24 écus d'or un *Roman des trois Pèlerinages* de Guillaume de Deguille-

1. De Laborde, III, n° 56-72; Le Roux de Lincy, p. 34.
2. De Laborde, III, n° 5666; Le Roux de Lincy, p. 34.
3. Le Roux de Lincy, p. 34-35; L. Delisle, *Recherches...*, t. I, p. 91.
4. De Laborde, III, n° 5703.
5. Le Roux de Lincy, p. 36.
6. *Ibid.*, p. 35-36.
7. De Laborde, III, n° 5796.
8. *Ibid.*, n° 5785; Le Roux de Lincy, p. 39.
9. Le Roux de Lincy, p. 38-39.
10. *Ibid.*, p. 37.
11. *Ibid.*, p. 37-38.
12. De Laborde, III, n° 5859; nous savons par son testament que Louis d'Orléans pratiqua Saint-Augustin (L. Beurrier, *Histoire du monastère et couvent des Pères Célestins de Paris*, 1634, p. 293).
13. Le Roux de Lincy, p. 41.
14. *Ibid.*, p. 43.

ville [1]; à Pierre de Varone, étudiant à Paris, il acheta un Tite Live, avec un Boèce, pour 307 l. 10 s. [2]; de Guillaume Daniel, prêtre, la *Postille* de Nicolas de Lire [3]; à son chapelain, messire Étienne, il paya 6 écus le *Catholicon* abrégé [4]. En 1399 Jean Doche, M^e ès arts, étudiant à Paris, lui céda la traduction des *Problèmes* d'Aristote d'Evrard de Conty pour 70 écus d'or [5]; de Simonnet Milon, libraire, il acquit pour 4 écus d'or un *Bref* et les *Vigiles* des *Morts* [6]; Emelot de Rubert, brodeuse, couvrit de damas vert son *Bréviaire* et ses *Heures* [7]. En 1403 il acquit un missel portatif pour 9 l. t. [8]. En 1404 il acheta aux exécuteurs testamentaires du maréchal de France Louis de Sancerre les livres venant de sa succession [9]; il fit payer 93 livres à Jean de Tournes, libraire à Brie-Comte-Robert, un livre d'Heures à fermoirs d'or [10].

En 1391 le roi Charles VI, son frère, lui donna une *Information des Princes* selon Gilles L'Augustin [11]; en 1401 il reçut pour ses étrennes, d'Amaury d'Orgemont, seigneur de Chantilly, un grand livre en latin relié de soie, à deux fermoirs d'or et à ses armes [12]; en 1403 le duc de Bourgogne lui offrit la *Fleur des Histoires* de Hayton. On savait bien que de tels dons lui étaient précieux [13].

En 1388 il offrit à Guillaume de Conff des *Heures* achetées à H. Maristoch [14]; en 1398 il donna au duc de Berry un livre d'Astrologie nommé l'*Empereur Celestial* et un Sénèque [15];

1. De Laborde, III, n° 5864. — G. Raynaud, t. XI, les *Œuvres* de Deschamps, p. 85.
2. De Laborde, III, n° 5800; Le Roux de Lincy, p. 38, 40-41.
3. Le Roux de Lincy, p. 42.
4. De Laborde, n° 5657.
5. De Laborde, III, n° 5873; Le Roux de Lincy, p. 44.
6. De Laborde, III, n° 5877.
7. De Laborde, III, n° 5870, 6123; Le Roux de Lincy, p. 43.
8. L. Delisle, *Les collections de Bastard d'Estang*, p. 189.
9. Collection de Bastard, n° 457.
10. De Laborde, III, n° 6025.
11. L. Delisle, *Recherches...*, t. II, p. 88.
12. De Laborde, III, n° 5946.
13. Peignot, *Catalogue des livres composant l'ancienne bibliothèque des ducs de Bourgogne*, Dijon, 1841, p. 31-32; G. d'Outrepont, *Inventaire de la librairie de Philippe le Bon*, p. 68.
14. De Laborde, III, n° 5441; Le Roux de Lincy, p. 31.
15. De Laborde, III, n^os 5823, 5826.

il fit régler les frais de la copie d'un *Coutumier de Normandie* destiné à sa Chambre des Comptes [1]. En 1399 un *missel*, fait par Yvon Lhomme, libraire à Paris, fut par lui offert à la chapelle qu'il venait de fonder en l'église Saint-Paul, un autre à la chapelle qu'il avait fait construire à Saint Eustache [2]. Il donna deux précieuses *Bibles* au couvent des Célestins à Paris [3].

Comme son père, Louis d'Orléans paraît bien avoir eu sous sa direction une véritable entreprise de scribes. Mais Étienne Langevin était son libraire principal, le duc ne traitant pas directement avec les scribes. Ce libraire dirigeait cette entreprise, achetait le parchemin, surveillait le travail des scribes et des enlumineurs, en réglait tous les frais [4]. C'est de cette manière que furent exécutés en 1396 un Aristote et un Saint Augustin, le *Livre du Ciel et du Monde* [5]; en 1398 une *Chronique de Burgos* et les *Lamentations* de saint Bernard [6]. Il faut particulièrement signaler comme sorti de cet atelier le très beau *Miroir Historial* de Vincent de Beauvais en quatre volumes [7]. La continuation de la *Grande Bible en français* [8], commencée par le roi Jean, à laquelle on travailla de 1380 à 1410, sans jamais la terminer, rappelle les grandes entreprises des translateurs de Charles V. Guillaume Deschamps, libraire, fournissait l'encre, les plumes et les pierres ponces [9].

Dès 1392 Louis d'Orléans attacha à sa maison [10] cet homme

1. De Laborde, III, n° 5806.
2. *Ibid.*, III, n^{os} 5902, 5903.
3. L. Beurrier, *op. cit.*, p. 337; Henry Martin, *Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal*, t. I, p. 431-432, 440-442.
4. L. Delisle, *Le Cabinet des Manuscrits*, t. I, p. 99-101. — On lit dans un compte de 1394 « a Estienne Lengevin, libraire, X francs, lesquelz M. d. S. a ordonné lui estre baillez pour delivrer a iiij escripvains qui escrivent livres pour mondit seigneur ». (De Laborde, III, n° 5633.)
5. De Laborde, III, n^{os} 5703, 5762, 5820; Le Roux de Lincy, p. 35.
6. Le Roux de Lincy, p. 44-45.
7. De Laborde, III, n^{os} 5678, 5682, 5709, 5725; Le Roux de Lincy, p. 35, 36, 37.
8. De Laborde, III, n^{os} 5372, 5783, 5786, 5791, 5797, 5828, 5836, 6175, 6176.
9. *Ibid.*, n° 6029.
10. L. Delisle, *Recherches...*, t. I, p. 14. — Cette année-là Louis lui attribuait une gratification de 200 francs pour les services qu'il lui rendait ainsi qu'à la duchesse en qualité de « maistre d'ostel ».

honnête, instruit et d'un caractère si ferme [1], Gilles Malet, garde de la librairie du feu roi dont il avait fait l'inventaire en 1373. L'année suivante Gilles Malet cédait à Louis d'Orléans, pour 300 francs d'or, un Tite Live en deux volumes [2]; en 1397 un Valère Maxime au prix de 100 écus d'or [3]. Verdier de la forêt de Carnelle et concierge de son hôtel d'Asnières, Gilles Malet jouissait de la faveur du duc et de sa femme. Valentine de Milan, le jour de l'an 1399, lui donna pour étrenne un hanap de vermeil et un anneau d'or pour sa belle-fille [4]. Ce fut lui, sans doute, qui installa la « librairie neuve » de Monseigneur en son hôtel de la rue de la Poterne, proche l'hôtel Saint-Pol, en face de la rue des Fauconniers, et où travaillaient compagnons peintres, verriers, charpentiers et maçons vers 1397 [5]. Colart de Laon, peintre et valet de chambre de Louis, la décora de fresques [6]. Sans doute la salle était petite car le peintre, avec ses compagnons maçons, toucha seulement 100 s. parisis. C'était la coutume : un petit nombre de huches et de coffres renfermait une grande librairie [7]. Nous savons d'autre part que cette année-là on dut procéder à une mise en état de la bibliothèque: Guillaume de Villars, relieur de livres, reçut 11 francs pour avoir recouvert 62 volumes [8].

Si nous ne possédons aucun inventaire de la librairie de Louis d'Orléans nous avons toutefois le moyen de nous rendre compte de sa composition : il nous suffira de retrancher de la liste [9] dressée en 1417 les livres, peu nombreux, entrés dans la librairie après la mort de Louis (1407).

La Théologie était représentée par plusieurs Bibles en

1. Christine de Pisan, p. 287.
2. L. Delisle, *Recherches...*, t. I, p. 362-364.
3. Le Roux de Lincy, p. 38-39.
4. L. Delisle, *Recherches...*, t. I, p. 14.
5. Le Roux de Lincy, p. 41-42 ; De Laborde, III, n° 5805, 5910.
6. De Laborde, III, 5805. — Sur ce personnage, voir les *Nouvelles archives de l'art français*, 1878, p. 168-175.
7. Le Roux de Lincy, p. 40.
8. *Ibid.*, p. 40 ; De Laborde, III, n° 5779, 5794.
9. Publiée et découverte par M. L. Delisle, *Le Cabinet des Manuscrits*, t. I, p. 105-108. — Voici l'indication de 3 inventaires, qui n'ont pas été retrouvés :

« Ung inventoire assez ancien contenant six fueillets de papier, non daté ne signé, et dit dessus : Prisée faicte des biens de Monseigneur le duc, et dit dessus : *Les livres de Monseigneur tant en latin comme en francoys...*

français, un Psautier latin et français, les Évangiles, les Épitres de Saint Paul et la glose, l'Apocalipse figurée, les Concordances de la Bible, un Saint-Jérôme, l'Histoire Scholastique en français, la Postille de Nicolas de Lire.

Parmi les livres de dévotion signalons plusieurs livres d'Heures en français et en flamand, les Heures et la Vie de Notre-Dame, un Missel, le Service de la Chapelle du Roi, un Manuel de confession.

La littérature latine était représentée par le Caton et le Catonet, le Catholicon, le Grécisme, le Donat, le Doctrinal d'Alexandre de Villedieu, Ovide en français, Horace en français, Térence en latin, Ésope, Cicéron, Juvénal, Virgile, Stace, Macrobe, Valère Maxime, Sidoine, Boèce et Boccace.

La littérature française comprenait le roman d'Arthur et du Saint Graal, le Roman de la Rose, Mélibée, Grisélidis, l'Apparition d'Honoré Bonet, un Renclus de Moiliens, les Trois Pèlerinages de Guillaume de Deguilleville, le Livre du Pèlerin, le Dit Royal de Froissart et son Méliador, divers écrits de Christine de Pisan.

Parmi les livres d'histoire comptons le Roman de la destruction de Troie, l'Histoire de Thèbes et de Troie, l'Histoire d'Alexandre, Josèphe, le Livre de ceux qui régnèrent après le déluge, une Chronique de diverses nations, les Chroniques Martiniennes, les Épîtres de Pierre des Vignes et celles de Pierre de Poitiers, le Miroir Historial de Vincent de Beauvais.

La philosophie et la morale étaient représentées par les Problèmes d'Aristote, la Logique, le Livre des Secrets, Végèce, le Trésor de Brunet Latin, le Propriétaire de Barthélemy l'Anglais, l'Information des princes et les Échecs moraux.

Les Décrétales en français et les Institutes exposaient les connaissances juridiques.

Un des faits les plus frappants de cette réunion de volumes

Ung inventoire et prisié des livres en latin de Monseigneur le duc contenant quatre fueilletz.

Ung inventoire et prisée des livres en françoys de Monseigneur le duc contenant quatre fueilletz, non dabtés ne signés. »

Ces documents sont indiqués dans la déclaration des papiers que Pierre Sauvage avait en garde au mois d'Octobre 1444 (Arch. Nat., K. 535, n° 27, fol. 25 v°).

est la prédominance des livres en français : sur les 91 volumes que nous donne la liste de 1417 on compte seulement 16 ouvrages en latin. Il faut également attirer l'attention sur le prix et la qualité de ces volumes. Beaucoup sont enluminés, la plupart richement reliés et enrichis de fermoirs [1]. Les reliures les plus nombreuses étaient de cuir vermeil (du levant) [2] parfois découpé et marqueté : le cuir blanc ou vert se rencontre plus rarement. Parmi les reliures d'étoffe le velours noir est le plus en usage ; mais on trouve aussi des draps de soie [3] ouvrés et à figures, du damas bleu et vert [4], du velours vermeil, du satin vert [5]. Les fermoirs les moins coûteux étaient ceux de laiton ; mais le plus souvent on les faisait en argent [6], parfois émaillés aux armes [7].

Enfin Louis d'Orléans n'hésitait pas à mettre de gros prix dans l'acquisition de ses livres. Un Bréviaire en deux volumes lui avait coûté 200 francs [8] ; une Chronique de France historiée 235 francs d'or [9] ; un Tite Live, suivi d'un Boèce, 310 francs d'or [10] ; la Postille de Nicolas de Lire 300 francs [11]. Il paya jusqu'à 400 francs une Bible Française [12].

Ces traits conviennent bien au grand amateur qu'il fut.

Madame Valentine, fille du duc de Milan, aimait également les livres [13] : on sait que Honoré Bonet lui dédia son *Appari-*

1. 10 juillet 1397. Quittance de l'orfèvre Josset d'Esture de 83 fr. 15 s. pour 20 paires de fermoirs d'argent doré emaillés aux armes de Monseigneur (De Laborde, III, n° 5779) ; le 8 décembre Guillaume de Villiers, relieur, reçut 11 fr. 75 pour avoir recouvert 62 volumes (*Ibid.*, 5794).

2. 32 volumes sont ainsi reliés.

3. Achat à Guillaume de Tronchay, en 1398, de 4 tissus et « une tiroire de soye vermeille » pour relier des livres (De Laborde, III, n° 5827).

4. De Laborde, III, n° 5870.

5. En 1397 on recouvrit 62 volumes ; la reliure de chaque volume coûta 2 s. 4 d. (Le Roux de Lincy, p. 40).

6. 20 paires de fermoirs en argent coûtaient 83 fr. 15 s. (Le Roux de Lincy, p. 45).

7. Le Roux de Lincy, p. 33.

8. *Ibid.*, p. 41.

9. *Ibid.*, p. 34.

10. *Ibid.*, p. 41.

11. *Ibid.*, p. 44.

12. De Laborde, III, n° 5796 ; L. Delisle, *Le Cabinet des Manuscrits*, t. I, p. 101-103. Un bon cheval valait en moyenne 30 francs.

13. L. Delisle, *Le Cabinet des Manuscrits*, t. I, p. 104-105. — Camus dans la *Rev. des Bibliothèques*, 1894, IV, p. 12 et suiv.

tion de Jean de Meun [1] et Christine de Pisan sa *Description de la Prudomie de l'Ome* [2]. Nous possédons l'inventaire, rédigé en Italie, des livres que Valentine apporta en France [3]. On y remarque six très beaux livres d'Heures de Notre-Dame (dont l'un est estimé 150 florins), des livres en allemand, un Office de saint Ambroise de Milan, un Psautier, un Saint Cyprien, les Voyages de Mandeville. Cet inventaires mentionne encore d'insignes reliques, des croix d'or contenant des parcelles de la Sainte Croix, diverses figures d'ivoire et une vierge d'ambre. A vrai dire certains de ses livres nous semblent de véritables orfèvreries : ornés de perles, reliés de plaques d'or champlevées, enrichis d'émaux et de fermoirs, ils étincelaient comme des joyaux. Ces richesses figurèrent d'ailleurs au contrat de la fille de Galéas [4]. En 1398 Jean d'Arras, libraire à Paris, lui faisait relier un *Gyron le Courtois* [5] ; cette même année Angelot de la Presse, peintre de Blois, enluminait 20 histoires pour ses Heures en français et lui reliait un *Traité de l'Ame et du Cœur* [6]. En 1401 Jacques Richier reliait encore pour elle un grand livre en français traitant du roi Artur [7]. L'inventaire des livres, fait après le décès de Valentine, ne comprend pas moins de 26 articles (plus quatre Heures d'or) dont Marguerite du Solier avait la garde [8].

Comment Charles d'Orléans, à l'exemple de son grand-père, comme son père et sa mère, n'aurait-il pas aimé les livres ? Nous ignorons à ce sujet les premières impressions de son enfance et s'il fut introduit dans la librairie neuve de l'hôtel de la rue de la Poterne ; du moins savons-nous que l'enseignement était donné en commun au petit Charles, qui portait

1. Bibl. Nat., ms. fr. 811.
2. De Laborde, III, n° 6631.
3. Arch. Nat., KK. 268[8] (Pièces justificatives).
4. De Laborde, III, n° 6076, 6121, 6122, 6123 ; M. Faucon, *Le Mariage de Louis d'Orléans et de Valentine Visconti* daus *Arch. des Missions*, III[e] série, t. VIII (1882) ; J. Camus, *La venue en France de Valentine de Visconti* (*Miscellanea di Storia Italiana*, V, 1900) ; E. Jarry, *Actes additionnels* (*Bibl. de l'École des Chartes*, LXII).
5. De Laborde, III, n° 5871 ; Le Roux de Lincy, p. 43-44.
6. De Laborde, III, n° 5879.
7. *Ibid.*, n° 5940 ; Le Roux de Lincy, p. 25.
8. Arch. Nat., KK. 268[a], fol. 40 v°, 43 v°, 44 r° (Pièces justificatives).

alors le titre de comte d'Angoulême, et à Philippe, son frère, qui devint comte de Vertus [1]. En 1402 Hugues Foubert, libraire parisien et enlumineur de livres, percevait en effet de Me Poquet, receveur des finances de Madame la duchesse d'Orléans, la somme de 60 sous pour avoir enluminé d'or, d'azur et de vermillon, puis relié de cordouan vermeil, deux petits livres pour l'instruction de ses deux enfants [2]. En 1403 Nicolas le Besc vendit un Psautier à leur usage [3]. Charles [4] avait alors neuf ans et monseigneur Philippe [5] sept ans. Nous pouvons croire que Valentine, leur mère, surveilla leur éducation : c'est son trésorier qui régla en effet cette dépense ; depuis 1396, perdue dans l'esprit d'Isabeau de Bavière qui la croyait sorcière, elle avait dû quitter Paris, et même vivre éloignée de son mari [6]. Maître Nicole Garbet donnait aux enfants d'Orléans cette instruction commune et, sans doute, il avait succédé dans ce service à la dame de Maucouvent. Dès 1404 maître Nicole Garbet [7], bachelier en théologie et secrétaire de Monseigneur le duc Louis, prit le titre de « me d'escolle de Charles, monseigneur, comte d'Angoulême, fils aîné de Monseigneur et de messeigneurs les autres enfants ». Pour cet office il recevait 100 l. t. de pension annuelle.

Que leur enseigna-t-il ? La dame de Maucouvent avait pu leur apprendre des prières [8] ; Garbet leur expliqua sans doute

1. La même gouvernante les avait élevés (E. Jarry, p. 231).

2. De Laborde, III, n° 5941.

3. Mandement cité par M. L. Delisle, *Le Cabinet des Manuscrits*, t. I, p. 103 (Bibl. Nat., P. Orig., 322).

4. Charles naquit le 24 novembre 1394 à 10 heures du soir. Cette date, donnée par son familier et son secrétaire Antonio Astesano (*De origine et vario regimine civitatis Mediolani*, ms. lat. 6166, fol. 62), a été signalée par E. Jarry, p. 129-130. L'année 1394 est également donnée par Juvénal des Ursins, p. 387, le Religieux de Saint-Denys, t. II, p. 246, et le *Rozier historial*.

5. Né à la fin du mois de juillet 1396 (E. Jarry, p. 169).

6. E. Jarry, *La vie politique de Louis d'Orléans*, p. 168-169.

7. On lit dans le compte de la trésorerie de Louis pour les années 1404-1405 (Arch. Nat., KK. 267, fol. 65r°) : « a maistre Nicolas Gerbet, maistre es ars, bachellier en theologie, secretaire de Monseigneur le duc et maistre d'escolle de messeigneurs Charles et Philippe, enfans de mondit seigneur, a Cl. t de pension chascun an » (Bibl. Nat., P. Orig., 1277, quittance du 25 mai.)

8. Comme Madame Roussel les avait enseignées à Louis d'Orléans (Christine de Pisan, p. 252).

les ouvrages élémentaires sur la grammaire latine, le Donat, le Doctrinal d'Alexandre de Villedieu, le Catholicon, le Caton et le Catonet [1] si remplis de bonne doctrine. Garbet était d'ailleurs bon latiniste ; nous possédons la transcription d'un Térence (ms. lat. 7917) que vraisemblablement il expliqua à ses élèves [2]. Nous sommes du moins certains, quand nous voyons Charles imiter si précisément certaines des lettres de son maître, que Garbet lui donna des leçons d'écriture [3].

L'enfance de Charles d'Orléans fut heureuse et de ce temps il conservera un souvenir attendri. Dans le prologue de ses poésies il dira plus tard [4] :

Ou temps passé, quant Nature me fist
En ce monde venir, elle me mist
Premierement tout en la gouvernance
D'une dame, qu'on appelait Enfance,
En lui faisant estroit commandement
De me nourrir et garder tendrement
Sans point souffrir Soing ou Merencolie
Aucunement me tenir compaignie.
Dont elle fist loyaument son devoir :
Remercier l'en doy, pour dire voir !

Mais la fleur épanouie de son enfance comme elle devait se faner promptement, mûrir en son printemps un fruit d'hiver, sans tendresse ni saveur [5] !

En 1407, au lendemain de la mort cruelle de Louis assassiné devant l'hôtel Barbette, voici Charles d'Orléans chef de parti. Valentine sa mère meurt à Blois le 8 décembre 1408, incon-

1. Cathon fut preux chevalier et saige homme
Maint bon conseil en la cité de Rome
Donna jadis pour la chouse publicque :
Ung livre fist, vaillant et autentique,
Par grand amour luy mist son propre nom.
(Ms. fr. 2239, fol. 17 v°).

2. Il se rencontre déjà dans l'inventaire de la librairie en 1417. — Garbet transcrivit aussi le Catilina (ms. lat., 9684) et le Salluste (ms. lat. 5747).

3. Si l'on compare la quittance autographe de Nicole Garbet du 2 février 1406 (Bibl. Nat., P. Orig., 1277, n° 3) avec les autographes de Charles d'Orléans on ne peut manquer d'être frappé de la ressemblance des lettres capitales S et T, et du g. Toutefois l'écriture de Charles est plus carrée.

4. Éd. J.-M. Guichard, 1842, p. 1.

5. *Ibid.*, p. 145.

solable et méditant toujours sa vengeance; le 10 Charles est émancipé à l'âge de quatorze ans [1].

Bientôt il devait éprouver ce qu'il coûte d'être chef de guerre [2], de dresser contre le Chardon les panonceaux à la devise de l'Ortie [3]. Pour combattre Jean sans Peur il s'alliait non seulement avec les ducs de Berry, de Bretagne, de Bourbon, avec les comtes d'Armagnac et d'Alençon, mais encore il appelait dans sa querelle, bien imprudemment, les Anglais qui, au mois d'août 1412, débarquèrent sur les côtes de Normandie, conduits par le fils même de leur roi Henri V, Thomas de Lancastre, duc de Clarence. Ils arrivèrent après la bataille et les princes avaient fait leur paix dès le mois d'août. Toutefois, pour rentrer chez eux, les routiers anglais demandèrent 150.000 écus de gages, garantis par de merveilleux joyaux [4]. Charles dut engager les trésors de l'héritage Orléanais et jusqu'aux bijoux de sa mère. On mena vendre à Paris les grandes croix d'or, les pierreries, les émaux, les miroirs et les chapeaux d'or [5]. Les changeurs de Paris, les Taranne, les Guillaume Pisdoe d'Orléans et ces redoutables Lombards établis à Bruges, les Vittori, en connurent bientôt le poids et le prix. Mais n'était-ce pas encore plus triste au cœur de Charles de voir partir comme otage dans le camp anglais son jeune frère d'Angoulême, âgé de treize ans [6], monté sur une haquenée noire à longue queue, sans honneur [7]. Il devait séjourner trente-trois ans en Angleterre, garant de la dette contractée envers les routiers de Clarence [8].

1. Ces lettres ont été publiées par Champollion-Figeac, *Louis et Charles d'Orléans*, p. 274; on y lit que *Charles a 16 ans et même qu'il marche vers sa dix-septième* année. C'est une erreur et Charles paraît bien vieilli à dessein.

2. Voir les innombrables quittances des années 1409-1412 qui remplissent les Pièces Originales de la Bibliothèque Nationale, la collection de Bastard, le fonds Joursanvault à Blois et les Add. Charters du British Museum.

3. De Laborde, III, n° 6220, 6229, 6232.

4. Dupont-Ferrier, *La captivité de Jean d'Orléans, comte d'Angoulême* (1412-1445) dans la *Revue Historique*, 1896, t. LXII.

5. De Laborde, III, p. 251, 252, 254, 255, 258, 269.

6. Il était né entre le 1er mai et le 7 août 1399 suivant M. G. Dupont-Ferrier (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1895, t. LVI, p. 318-327); Cf. E. Jarry, *La vie politique de Louis d'Orléans*, p. 231.

7. De Laborde, III, n° 6222.

8. Dupont-Ferrier, *La captivité de Jean d'Orléans, op. cit.*

Ce sont là des circonstances bien défavorables au développement de la pensée comme à l'accroissement d'une librairie. Charles conserva du moins à son service, après la mort de Louis, Me Nicole Garbet, devenu maître ès-arts [1], qui demeura son confesseur [2]; nous avons lieu de croire que ce religieux resta à Blois, attaché à la chapelle Sainte-Constance : du moins, en 1418, surveillait-il des travaux exécutés aux jardins du château de Blois, proches de cette chapelle [3].

Le pauvre Charles d'Orléans allait en ce temps de la faillite à la défaite [4] : il faut donc noter, dans des circonstances aussi critiques, le soin qu'il prit de la librairie paternelle.

Dès l'année 1409, la librairie avait été déménagée de la rue de la Poterne et conduite au château de Blois [5].

A la mort de sa mère il ne manqua pas de faire prendre les volumes qu'elle possédait, la Bible en français en deux volumes, un Perceval le Galois, les Histoires de Troie, le grand Ovide, Gyron le Courtois, deux Missels, un Bréviaire, les Evangiles, un Ordinaire et les Épîtres [6]. Ces volumes étaient estimés 440 livres, somme qui dépassait la prisée de tapis, cependant magnifiques, et celle du linge, qui était abondant [7].

Le grand travail de la traduction de la Bible, malgré la pénurie du trésor, fut continué [8]. En 1411, Charles acheva même de payer à Guillaume de Senlis un exemplaire de voyages de Mandeville qu'il avait acquis de son père, Jean de

1. Il prend ce titre dans la quittance du 2 février 1406 (Bibl. Nat., P. Orig., 1277, n° 3).

2. Ordonnance du 18 juin 1408 (Bibl. Nat., P. Orig., 1277, n° 5) et quittance du 28 octobre (*Ibid.*, n° 6); Valentine de Milan lui marqua sa confiance et lui continuait la pension de 100 livres « Nous confians à plain des sens et loyaulté suffisant, discrecion et bonne diligence dudit maistre Nicolas qui, depuis le trespassement de feu nostre dit seigneur, a servi nostre dit ainsné filz et encores sert continuellement oudit office. » P. Orig., 1277, n° 4.

3. Bibl. Nat., P. Orig., 1277, nos 7-8.

4. En 1411 on le voit emprunter « en sa grant nécessité » 6 tasses d'argent à son médecin (De Laborde, III, n° 6222).

5. Collection de Bastard, n° 548.

6. Arch. Nat., KK. 264.

7. Pièces justificatives. — La vaisselle d'or était estimée 1825 l. ; les tapis 236 l. ; le linge 177 l. (Arch. Nat., KK. 264).

8. De Laborde, III, nos 7175-7176 (payement du 6 janvier 1410).

Soisy, pannetier de la maison d'Orléans, pour la somme de 40 écus d'or [1]. Le 14 avril 1410, comme le duc de Bretagne séjournait à Blois, Charles sortit du trésor, pour lui en faire présent, de belles Heures d'or et d'azur, enrichies de perles et de saphirs, reliées de velours noir à rinceaux dorés [2]; à Mauléon il donnait de petites Heures écrites en lettres minuscules [3]; le 11 janvier il présentait à sa belle-mère, Bonne d'Armagnac, les belles Heures à l'usage de Rome, enluminées d'or, reliées de plaques d'or aux images de Saint Louis de Marseille et de Saint Louis de France, joyau qui lui venait de Valentine [4]. Le 14 juin 1415 on lui reliait un missel [5].

Mais bientôt la captivité d'Angleterre allait donner à Charles d'Orléans des loisirs inquiets. Pris dans les champs d'Azincourt, au mois d'octobre 1415, il devait séjourner pendant vingt-cinq ans dans l'ennuyeuse Albion. Il y arriva en pleine adolescence; il la quitta à trente-six ans, alourdi et vieilli prématurément [6]. De la captivité d'Angleterre on peut dater le grand changement qui se fit dans son esprit : car elle lui semblait plus odieuse, plus cruelle même que la mort de son père, dont, jeune enfant, il ne ressentit point de douleur [7]. Il médita, il lut, il écrivit et, comme le vieux Boèce, fut visité par la Poésie [8].

C'est d'Angleterre qu'en 1417 il demanda le premier inven-

1. Le Roux de Lincy, p. 46 ; De Laborde, III, n° 6207.
2. De Laborde, III, n° 6177.
3. *Ibid.*, n° 6180.
4. *Ibid.*, n° 6190.
5. Bibl. Nat., P. Orig., 322, le Besq, 2.
6. Peu après 1437, il dit :

Oncques mais je ne me trouvay
Si rude, car je suis pour vray
Tout enroillé de Nonchaloir.

Cf. p. 145, 146, 147 (pièce datée de 1439) (éd. Guichard, p. 97).

7. « Car quant a la mort de feu monseigneur mon pere, (que Dieu pardoint) j'estoye lors jeune enffant et n'en scavoye avoir la douleur, ainsi que je y estoye tenu de ma prison ». Discours de Vendôme en faveur du duc d'Alençon (Champollion-Figeac, p. 370).

8. De balader j'ai beau loisir
Autres deduiz me font cassez.
(éd. Guichard, p. 50).

taire que nous possédions de sa librairie [1]. Il était alors fort gêné et toujours entre les mains des Lombards de Bruges qui l'avaient suivi à Londres [2]; cette même année, pour former la rançon de son frère Jean d'Angoulême et indemniser les marchands parisiens qui avaient pris hypothèque sur ses biens, il donna l'ordre de les vendre jusqu'à concurrence de 41.000 livres [3]. Toutefois il est peu vraisemblable qu'il cherchât à engager ses livres, comme il venait de le faire pour ses joyaux, car on continua toujours à lui en faire passer. Cet inventaire de 1417 fut dressé, avec l'état des joyaux et tapisseries et autres biens meubles restés au château de Blois, le 5 mai, par Pierre Renoul, secrétaire du duc, en présence de son procureur Oudart du Fouilloy, assisté de Michel Blondel, orfèvre [4].

Nous voyons même qu'en 1426 Charles d'Orléans fit racheter un livre portant la signature du duc de Berry, qui, pris sur les Bourguignons par le seigneur de Guitry, avait été vendu à Orléans [5]; il fit également recouvrer cette belle Bible neuve, translatée en français, à grandes lettres et nombres d'or, que le dauphin Charles emprunta à Me Pierre Sauvage, feignant d'y vouloir lire et passer temps, et qu'il ne voulait plus restituer [6].

Il est toutefois certain qu'en 1427 Charles d'Orléans donna l'ordre de vendre ou d'engager, au mieux de ses intérêts, les livres restés à Blois [7] : cet ordre fut donné de Cantorbéry le 17 Mars à Hue de Saint-Mars, seigneur de Mortemart. Les chambres de drap d'or et de soie, les pannes de menu vair, les couvertures de lit et toutes sortes de tapisseries devaient suivre le même sort. Les livres faisaient alors partie de la tapisserie, qui dépendait elle-même de la garde-

1. L. Delisle, *Le cabinet des Manuscrits*, t. I, p. 105-108 (Arch. Nat., K. 500, n° 5).
2. Arch. Nat., K. 64, n° 37 [8].
3. De Laborde, III, n° 6262.
4. *Ibid.*, n° 6231.
5. Le Roux de Lincy, p. 47; De Laborde, III, n° 6318.
6. De Laborde, III, n° 6400.
7. *Ibid.*, n° 6320.

robe ; leur estimation fut faite dès le mois de mai 1427 [1].

Mais bientôt il fallait pourvoir à la sécurité de la bibliothèque, autrement menacée, et dont les livres étaient en la garde du sire de Rochechouart dès le 1er juin 1427 [2]. Les Anglais marchaient dans la direction d'Orléans. On devait donc éloigner au plus tôt livres et tapisseries. Le tout fut soigneusement emballé [3] et arriva à Saumur le 2 octobre 1428 [4]; du 21 au 26, le seigneur de Mortemart, Hugues Perrier, Jaquet Colin, garde de la tapisserie, Simon la Croix, réparateur, rejoignirent les caisses à Saumur, puis conduisirent à la Rochelle les trésors du château de Blois ; ils furent déposés en la maison du seigneur de Mortemart, sous sa garde. L'inventaire se poursuivit à la Rochelle jusqu'au 12 novembre : il ne comprenait pas les chartes dont on fit deux paquets remis à Jean de Tuilières. Après quoi Pierre Sauvage chevaucha en pèlerinage jusqu'à Notre-Dame du Puy à la fin de l'année 1429 [5].

Autant dire que la vente ordonnée par Charles d'Orléans se réduisit à rien. Un Propriétaire des Choses de Barthélemy l'Anglais, une Vie de Notre-Dame, une Légende Dorée, le Livre des trois Pèlerinages de Guillaume de Deguilleville furent vendus à Beloisel; un Catonet fut acquis par Louis de Villars [6].

Par contre ses serviteurs continuèrent à lui porter des livres en Angleterre et l'on tenait un registre de prêts [7]. Ainsi

1. Mention de l'inventaire de Jean Bernard fait le 13 mai 1427 (Bibl. Nat., P. Orig., 2512, Rochechouart, n° 18). [Signalé par M. J. de Croy.] Le 30 mai, après avoir visité livres et tapisseries, le Sr de Mortemart en demanda délivrance à Jean de Tuillières, conseiller du duc et son lieutenant à Blois ; cet inventaire remplissait 3 feuilles de papier (Arch. Nat., K. 535, n° 27, fol. 23) Cf. Le Roux de Lincy, p. 5.
2. Arch. Nat., KK. 269 ; De Laborde, III, 6322.
3. Bibl. Nat., P. Orig., 2512, dossier 56313, n° 18.
4. *Ibid.*
5. Le Roux de Lincy, p. 6-7.
6. Arch. Nat., KK. 269, et De Laborde, III, nos 6326, 6329, 6335, 6336, 8337. — Frère d'Archambaud de Villars, prieur de S.-Eutrope de Saintes, puis abbé de Saint-Jean d'Angély (B. N., P. O., 3002 ; British Museum, add. ch., 337).
7. On trouve mentionné dans l'inventaire des papiers que Me Pierre Sauvage avait en garde en 1444 : Ung petit livret contenant quatre feuillets qui est la *Copie de l'inventoire des livres prestez par l'ordonnance de Monseigneur le duc par feu Beaugency, etc.* (Arch. Nat., K. 535, fol. 26 r°). Jean de Milhac, dit Beaugency, valet de chambre de Charles d'Orléans.

frère Raoul Nantel, augustin, lui portait en 1415 les Heures Notre-Dame [1]. Ainsi le chancelier Cousinot [2] lui fit passer un Boccace ; Jean de Saveuses, son chambellan et son ami, lui donna la Politique d'Aristote [3] ; Jean de Refuge, maître des requêtes de son hôtel et son conseiller, le Livre de la Conquête de Jérusalem et une Physique [4] ; Jean le Fuzelier [5], son général des finances, un livre de médecine ; de même Pierre Sauvage. En Angleterre Charles d'Orléans, selon ses moyens, ne perdit jamais l'occasion d'enrichir sa bibliothèque. A la mort du duc de Bedford (14 septembre 1435) il put, ainsi que son frère [6], racheter certains volumes de la belle librairie formée par son grand-père et que le duc anglais avait acquise en 1425. Car cet Anglais passionné était grand bibliophile ainsi que son beau-frère Glocester [7]. Charles acquit à cette vente la traduction des Éthiques par Nicole Oresme (ms. fr. 542), un *Tacuinum Sanitatis* (ms. lat. 6977) et, sans doute, la Vie de saint Martin, une Vie des Pères et la Voie de Dieu.

Nous possédons d'ailleurs la liste des livres qu'il rapporta d'Angleterre [8] ; elle fut dressée le 5 novembre 1440 à Saint-Omer par Hugues Perrier et Étienne le Gout, secrétaire du duc, qui délivrèrent ces livres à Rogier de Halpon ? leur garde [9] :

1. Premierement ung livre en latin, couvert d'ais, nommé Canonnes des tables d'astrologie commençant : *Quoniam quisque.*

1. Signalé par M. L. Delisle (B. N., P. O., 2089, pièces justificatives).

2. Il était en Angleterre en 1424 (A. N., KK. 897, fol. 85).

3. Il passa en Angleterre en 1436 (J. de Croy, *Cartulaire de Blois*, p. 356) ; à Calais en 1439.

4. Il était en Angleterre en 1433, à Calais en 1439 (*Ibid.*, p. 311 ; Arch. Nat., K. 64, n° 37[18]).

5. En Angleterre en 1436 (Arch. Nat., K. 64, n° 37[18]).

6. G. Dupont-Ferrier, *Jean d'Orléans, comte d'Angoulême, d'après la bibliothèque* dans la *Bibliothèque de la Faculté des lettres de Paris*, t. III (1897), p. 41.

7. L. Delisle, *Recherches...*, t. I, p. 138-141, 399-402.

8. Cet acte est ainsi décrit dans l'Inventaire de Pierre Sauvage en 1444 : Une feuille de papier contenant l'inventaire des livres de Mons[r] apportez d'Angleterre, fait à Saint Omer le v[e] jour de decembre mil CCCCXL, signée : H. Perrier et Estienne.

9. On n'en connaît qu'une mauvaise copie insérée par Boivin dans son histoire de la Bibliothèque du roi (Ms. fr. 22571, fol. 173-179) ; je l'ai corrigée en m'aidant d'une copie de M. Léopold Delisle. — Je n'ai pu identifier la personnalité de Halpon ou Halpan. S'agit-il d'un Anglais Herlph qui prêta de l'argent à Charles d'Orléans ? (Arch. Nat., K. 64, n° 37[18]). Est-ce une mauvaise lecture du nom de Denisot Rogier, serviteur de Charles d'Orléans ?

2. Ung autre grant livre contenant les Croniques de la Bible qui se commence : *Quant Dieu ot fait le ciel.*
3. Ung autre des Proprietés des Choses commansant : *A tres hault et tres puissant prince.*
4. Ung autre du Gouvernement des roys et princes en francoys commencant : *A son especial seigneur.*
5. Ung autre appelé Estiques commencant : *En la confiance de l'aide de Nostre Seigneur.*
6. Ung autre en latin que fist Saint Augustin [*de Spiritu et anima*] commensant : *Cur querandum.*
7. Ung autre contenant les Croniques Martiniennes commencant : *Ou commencement du monde.*
8, 9. Ung Messel en deux volumes non communes.
10. Ung livre de medecine commancant : *Maladie est une mauvaise* [*disposition*].
11. Ung autre contenant l'Office de Saint[e] Clotildis.
12. Ung autre livre en pourtraicture de l'eschequier.
13. Ung autre livre de Geometrie commencant : *Omnia quidem.*
14. Ung autre livre de la Genealogie des Rois de France.
15. Ung autre des neuf juges commancant : *Celestis circuli.*
16. Ung autre en françois sur la Bible commançant : *Au commencement fist Dieu le Ciel.*
17. Ung autre livre des Vices et des Vertus dessus escript.
18. Ung autre contenant les Inquisitions de Saint B[r]andant commencant : *Deus omnipotens.*
19. Ung autre livre appellé la Somme Remon qui commence : *Quoniam ut ait generibus.*
20. Ung autre livre d'Oroisons qui commence : *Domine Jhesu Criste.*
21. Ung autre a fermeaillés d'argent doré, aux [armes] de monseigneur contenant l'Orloge de Sapience.
22. Ung autre petit livre contenant Consolation a ung seigneur estant en tribulacion, a deux fermaulx d'argent doré aux [armes] de Monseigneur.
23. Ung autre contenant la Somme des Vices commençant : *Fractus.*

24. Ung autre livre a fermaulx d'argent doré contenant plusieurs oroisons commencant : *Sancta Trinitas.*
25. Ung autre contenant la Creacion des Eages commençant : *Au commencement crea Dieu toutes choses.*
26. Ung autre a fermaulx d'argent doré contenant la Bible et saint Jerome commansant : [*Frater*] *Ambrosius.*
27. Ung autre livre contenant huit parties d'oroisons devottes commancant : *Euvangelica clamat.*
28. Ung autre contenant les Epistres de maistre Pierre de Blois commancant : *Rogatus a vobis.*
29. Ung autre a fermaulx d'argent doré aux [armes] de Monseigneur commencant : *Quicumque Christo fixus sum concisus.*
30. Ung journal a l'usage de Paris, a deux fermaulx d'argent doré, aux armes de France. (Signé : Perrier. Le Goust).
31. Ung autre de medecine commançant : [*Tacuinum*] *sanitatis.*
32. Ung autre livre, a ung fermail d'argent, [nommé] Boece de Consolation.
33. Ung autre petit livre commansant : *La signifiance de ce sacre.*
34. Ung autre, en papier, de Balades commençant : *Une fois chevauchant pensoie.*
35. Ung autre contenant l'Histoire de Saint Firmin.
36. Ung autre en pappier contenant les Commandements de Dieu commancant : *Le* [*prime*] *qui a donet.*
37. Ung autre livre contenant certaine Epistre et autre chose commencant : *Secundus dicitur.*
38. Ung autre livre contenant les Distinctions sur le Psaultier commencant : *Facies michi geniorum.*
39. Deux quayers de plusieurs Balades.
40. Deux quayers d'oroisons sans relyer.
41. Ung autre livre ou riens n'est escript.
42. Ung autre livre en parchemin contenant Deploration par cité ou region commmencant : *Vocate clamamus.*

43. Ung petit livret en pappier contenant les Questions d'Amours.

44. Item quatre feuillets ou [sont] plusieurs Chansons notées.

45. Item plusieurs quaiers et papiers contenant les receptes de Pierre Regnier, Jacques Boucher et autres.

46. Ung autre livre appellé *Canticordium* commencant : *Deus canticum novum.*

47. Ung autre petit livre contenant plusieurs oroisons commencant : *Pictura hec.*

48. Ung autre livret en papier contenant plusieurs Enseignemens qui commence : *Carol[o] illustrissimo principi.*

49. Ung autre quayer en parchemin du commencement du livre de la Passion de Saint Alban.

50. Ung autre petit livre contenant la Description de la V[o]ie de Nostre Seigneur qui commence : *Quo affectu.*

51. Ung tablier de eschiés.

52. Item une layette de bois ou sont plusieurs Lettres closes.

53. Ung roolle escript de la main de Monseigneur contenant Hymnes et devocions.

54. Item une petite layette ou sont petites paternostres, las et houppes de soye.

55. Ung petit sac ou sont grosses paternostres de gest noir (Signé : Perrier. Le Goust).

56. La Cronique Martinienne en latin et en parchemin couvert de velours noir, a cinq cloux de cuivre à chaque cotez.

57. Ung autre petit livre couvert d'ais et de cuir commencant : *Liber iste qui Stimulus amoris.*

58. Ung autre petit livre couvert d'ais, escript de lettres englesches qui commence : [*Ave verbum*].

59. Ung autre petit livre couvert d'ais a une chemise de cuir vermeil et ung fermail d'argent doré ouquel

est la figure de Saint François, commençant : *Inter alia virtus.*

60. Ung Ordinaire de la Chapelle du Roy commençant : *Sabbato in adventu Domini*, couvert d'ais.

61. Item ung petit Psaultier.

62. Ung autre petit livre en papier, escript tant en vers comme en prose, faisant mention de plusieurs matieres.

63. Ung petit livret en parchemin contenant les Oroisons du Psaultier et l'Exposition des Songes.

64. Ung livret en papier, escript de la main de monseigneur contenant plusieurs Oroisons.

65. Plusieurs Kaieres de parchemin, nouvellement escripts et enluminez, apportez d'Angleterre, qui ne sont point reliéz.

66. Ung petit pappier couvert de cuir noir contenant Inventoire des besoignes de Monseigneur et autres menues choses.

67. Ung Breviaire a [l'usage] de Paris, a deux fermouers d'or semez de fleurs de lis, dont l'un est aux armes de France et l'autre aux armes de Monseigneur.

68. Deux chemises a livres, l'une noire et l'autre de drap d'or vermeil [1].

Mieux que tout autre document cette liste de livres nous révèle les idées et les occupations de Charles d'Orléans pendant sa captivité.

On remarquera d'abord le grand nombre d'ouvrages pieux, de saintes histoires, de dévotes oraisons qu'il se prit à lire et où, sans doute, il trouvait réconfort et patience, ces Bibles, les Psautiers, les Missels, les Bréviaires, les Vies de Saints, les traités de saint Augustin, les Sommes diverses. C'est un fait que sa captivité lui fit aimer les livres pieux et le rendit volontiers dévot. Il s'intéressait aux Manuels de confession,

1. Revu à Blois le 30 avril 1440 par Pierre Sauvage, garde des sceaux, et Jehan Hardouin, secrétaire.

aux traités sur les vices et les vertus, et, solitaire, aux écrits des théologiens qui définissent les désirs de la chair.

Frère Nicolas Bocher, dominicain, son confesseur, prieur du couvent des Frères Prêcheurs à Blois, lui envoya un *Confessionale* ainsi qu'une Épître sur la patience (ms. lat. 2049). En 1434, frère Thomas, de l'ordre des Mineurs, professeur de Théologie à Londres, lui adressa un traité latin, l'*Instructorium Providi Peregrini*. Charles d'Orléans avait communiqué à ce religieux le Testament du Pèlerin de Gerson, ouvrage très en honneur dans la famille d'Orléans, et l'Anglais, son indigne orateur, en fit toute une paraphrase [1]. Au couvent des Cordeliers de Londres, il emprunta encore un livre d'Oraisons, qu'il oublia de rendre. Elle est l'œuvre, sans doute, d'un religieux de France, ruiné par la guerre, cette *Deploratio super civitatem et regionem* qui, à la façon d'un psaume, narre les désastres du temps [2]. Enfin parmi les objets de piété dont il forma comme une collection nous remarquerons des chapelets de toutes sortes, des *patenôtres* comme l'on disait. En 1417, il en achetait de Hans Belyne et des Vittori, orfèvres [3] ; dans la liste de 1440 nous trouvons deux layettes de ces patenôtres qui étaient de jais noir [4].

Nous possédons encore deux des livres de prières qu'il rapporta de sa captivité : l'un (ms. lat. 1201) est surtout formé d'une suite de traités ou d'extraits de saint Bernard, de saint Augustin, de Hugues de Saint-Victor et de Jean de Hoveden. L'autre recueil (ms. lat. 1196), avec une foule de prières pour les saints suivant les circonstances de la vie, renferme certaines oraisons plus personnelles et plus touchantes : nous y rencontrons le sermon de saint Bernard sur nos devoirs envers nos ascendants, la messe que l'on disait en temps de guerre, la prière de Salomon pour ceux qui gouvernent, les prières pour les prisonniers et les navigateurs. Avec quelle ferveur Charles devait les réciter ! Enfin nous y trouvons des

1. Ms. lat. 2049, fol. 223-232.
2. Ms. lat. 2049, fol. 232 v°.
3. De Laborde, III, 6258.
4. *Ibid.*, III, 6570-6571.

prières à des saints qui se récitaient surtout en Angleterre, comme la prière à sainte Frideswide, aux saintes Ethelride et Edithe, à saint Osmont, à saint Thomas de Cantorbéry et l'oraison pour ses pèlerins. Et, sans doute, des saints anglais eux-mêmes Charles espérait sa délivrance, comme de Dieu le père :

Briefment voye le temps venir
(J'en prie à Dieu du Paradis)
Que chascun puist vers son Desir
Aler sans avoir sauf conduis [1]...

Il se prit, pour passer le temps, à transcrire des cantiques et des oraisons : nous ne possédons plus ces deux livres [2]. C'était là coutume de prisonniers [3] et Jean d'Angoulême, son frère, rapporta d'Angleterre les transcriptions qu'il fit des Distiques de Caton, des Méditations de saint Anselme, de la Consolation de Boèce [4].

Charles lut aussi ce dernier ouvrage. Le sort de Boèce prisonnier, consolé par les Muses et la philosophie, n'était pas sans présenter une certaine analogie avec sa situation. On lui a même longtemps attribué une traduction française du poète latin : c'est là une erreur [5]. Et que de différences entre la victime du Goth Théodoric et le prisonnier du roi Henri VI d'Angleterre. Charles d'Orléans lisait la Consolation, comme tout le monde la lut de son temps; et bien malgré lui il était le nourrisson de la philosophie et il ne parait guère avoir éprouvé la félicité qui résulte de la contemplation de l'être immuable. Mais Boèce était alors considéré comme un saint [6] : les miniatures avaient popularisé l'image où, vêtu de la longue robe des clercs et le bonnet des docteurs en tête, le romain enchaîné sur son grabat fut visité par les

1. Éd. Guichard, p. 36.
2. Boivin, nos 53 et 64; De Laborde, n° 6547 et 6569.
3. *Le Prisonnier desconforté de Loches*, poème inédit du XVe siècle, introduction de P. Champion, Paris, 1909.
4. G. Dupont-Ferrier, *Jean d'Orléans, comte d'Angoulême, d'après la bibliothèque, op. cit.*, et notre appendice II.
5. L. Delisle, *Anciennes traductions françaises de la Consolation de Boèce*, et P. Meyer, dans *Romania*, t. II, p. 271.
6. Ch. Jourdain, *De l'origine des traditions sur le christianisme de Boèce*, Paris, 1861.

dames consolatrices dont les nobles sentences se déroulaient sur des banderoles.

Il est du moins certain que c'est dans la prison d'Angleterre qu'il eut l'idée surtout, pour se désennuyer, de composer des poésies :

> De balader j'ai beau loisir
> Autres deduiz me sont cassez [1]...

L'inventaire des livres rapportés d'Angleterre est bien instructif à cet égard.

Les plus anciennes collections de ses poésies portent cette mention de la Prison [2] et on paraît les avoir connues en France dès son retour [3]. Ces poésies se composaient de ballades, de chansons et de quelques complaintes [4] ; il est donc curieux de rencontrer sur cet inventaire le cahier de ses ballades et un recueil de chansons [5]. Il faut encore noter la présence des *Cent Ballades* dont Charles s'inspira parfois [6].

Les nouvelles de France qu'il connaissait étaient rares ou fausses [7] et il lui fallait attendre la venue, toujours trop longue à ses désirs, de quelques-uns de ses serviteurs de Blois. Toutefois il conservait par devers lui la comptabilité du duché et, dans une layette, les lettres closes qui lui étaient adressées [8]. Comme il était le plus souvent mis au secret, il transcrivait de sa main des instructions secrètes qu'il dissimulait, et dont nous avons conservé un très curieux exemple [9]. Que savait-il des choses de France ? Peu de nouvelles. Il connaissait certes les malheurs du

1. Éd. Guichard, p. 50.
2. Arsenal, n° 2070, et Bibl. nat., ms. fr. 19139.
3. G. Paris, *Un poème inédit de Martin le Franc*, dans la *Romania*, t. XVI, p. 416.
4. *Éd. Guichard, p. 97.*
5. Boivin, n° 44 : quatre feuillets où sont plusieurs chansons notées. — Le livre des ballades de monseigneur a ung fermouer a ses armes (De Laborde, III, n° 6545). (Cette division subsiste dans le ms. fr. 25458). — On remarquera encore la mention de « plusieurs kaiers de parchemin nouvellement escripts et enluminéz, apportéz d'Angleterre, qui ne sont point reliés » (Boivin, n° 65) et cette description, qui suit immédiatement la mention de ses oraisons autographes : « Ung autre petit livre en papier escript tant en vers comme en prose faisans mentions de plusieurs matieres » (Boivin, n° 62).
6. Boivin, n° 34 ; De Laborde, III, 6553.
7. Stevenson, *Letters and papers*, vol. II, part. I, p. 219.
8. Boivin, n°s 45, 52, 66.
9. Bibl. Nat., n. acq. fr. 20810 ; L. Delisle, *Les collections Bastard à la Bibliothèque Nationale*, p. 135-140. — (Album, pl. III).

« très Chrestien franc royaume de France » et il en gémissait; il vénérait l'écu fleurdelisé, l'oriflamme, l'onction de Saint-Denis apportée par la colombe et il a nommé les vaillants champions, Charlemagne, Roland, Olivier, et Saint Louis « qui fit la rudesse des Sarrasins » [1]. C'est en Angleterre qu'il lut un livre sur le Sacre [2], une Histoire des rois de France [3] et cette Déclamation latine sur les malheurs du royaume [4]. Mais la paix, toute paix qui amènerait sa délivrance, lui paraissait une bonne paix [5]; il adjurait la Vierge, les saints et saintes de l'obtenir par l'intercession de leurs prières. Car, tout comme un Anglais, il pensait que pour ses péchés la France avait subi l'épreuve de la défaite [6]. De Douvres sur la Mer il regardait les côtes de France et souhaitait son soleil qui donne la joie [7]. Il n'aura guère de peine à se dire « tout Bourguignon » [8], s'ennuyant entre ces Lombards qui lui laissaient peu de moyens, au milieu d'Anglais dont la conversation était limitée [9]. Les échecs même ne l'auraient su consoler comme ses livres [10].

De Saint-Omer ses livres, compagnons de captivité, le suivirent à Blois. Charles d'Orléans y retrouva ceux qui, transportés à la Rochelle dans la maison du sire de Rochechouart en 1428, avaient été restitués par Guy de Rochechouart, évêque de Saintes, au nom des héritiers de son frère, le 25 janvier 1436. Inventaire en fut dressé le 13 juin 1437 par Hugues Perrier et remis au garde des sceaux [11].

1. Éd. Guichard, p. 181.
2. Boivin, n° 33.
3. *Ibid.*, n° 14.
4. *Ibid.*, n° 42.
5. Éd. Guichard, p. 139, 149.
6. *Ibid.*, p. 182; Le Fèvre de Saint-Rémy, ch. 62; Juvénal des Ursins, p. 520-521.
7. Éd. Guichard, p. 139 et 145.
8. *Ibid.*, p. 154.
9. Il savait suffisamment l'anglais pour avoir transcrit 2 chansons dans cette langue. Elles sont dans le ms. fr. 25458, fol. 346. — Jean d'Angoulême avait, lui aussi, lu les contes de Cantorbéry de Chaucer; son ms., annoté de sa main, est conservé à la B. N., ms. anglais, n° 39.
10. Arch. nat., KK. 269, fol. 32 r°; inventaire publié dans De Laborde, III, n°s 6323-6434.
11. Cet inventaire est ainsi décrit dans la déclaration des papiers de Pierre Sauvage en 1444 : Ung inventoire contenant XIII fueilletz et dit dessus : Inventaire laissié

Charles paraissait retrouver en France la vigueur de sa jeunesse [1]. Il était rentré depuis moins de deux mois [2] que Pierre Sauvage, son secrétaire, et Jean Hardouin firent au château un récollement de ses livres [3] (30 avril 1441). On peut croire que Jean de Tuilières en reprit la charge [4]. Vers 1442 un nouvel inventaire fut dressé de la librairie de Blois [5] et nous pouvons sans doute l'identifier avec une *copie de la librairie de Monseigneur le duc d'Orléans* non datée ni signée.

Cet inventaire est l'état le plus complet qui nous fasse connaître la librairie de Charles d'Orléans [6]. Il est divisé en trois parties comprenant : 1° la liste des livres recouvrés à Blois [7] (57 articles) ; 2° une suite de livres rapportés d'Angleterre [8] (103 articles) ; 3° une série de livres sortis de la Bibliothèque sous la rubrique « à recouvrer [9] » (28 articles).

par maistre Hugues Perrier a moy Pierre Sauvage des biens de Mons^r le duc ramenez a la Rochelle par Hue de S^t Mars et lui et a eulx delivrez par feu Mons^r de Mortemar audit lieu de la Rochelle de peu devant que ledit m^e Hugues Perrier partist de Blois pour aller en Avignon et a Venise, qui fu le xiij^e jour de juing mil cccc xxxvii (Arch. nat., K. 535, n° 27, fol. 26 r°) ; en 1436 le seigneur de Mortemart est dit gouverneur de la Rochelle (Arch. Nat., K. 64, n° 8).

1. Éd. Guichard, p. 156.

2. Le 11 février Charles était de retour à Blois (B. N., P. O., 279, Bellier, 3).

3. Cet inventaire n'a pas été retrouvé ; il est ainsi décrit dans la déclaration des papiers de Pierre Sauvage en 1444 : La copie de l'inventoire desdits livres faicte par la reveue de maistre Pierre Sauvage et Jehan Hardoin ou chastel de Blois le derrenier jour d'avril mil CCCCXLI, signé : SAUVAGE (Arch. Nat., K. 535, n° 27, fol. 25 r°).

4. Car Jean de Tuilieres continua toujours d'exercer la fonction de garde des chartres en 1444 (P. Orig., 2895, Tuilieres, n° 32). — En 1437, on avait vu arriver à Saint-Sauveur de Blois des joyaux et des chartres venant de Paris (Arch. Nat. K. 535, n° 27, fol. 26 v°) et ceux rapportés d'Avignon (Champollion-Figeac, p. 330).

5. Il est ainsi décrit dans la déclaration des papiers de Pierre Sauvage en 1444 : Ung inventoire de joyaulx, vaisselle d'or et d'argent, tapisserie et aournements de chappelle, livres, et autres menues choses appartenans a Monseigneur le duc et a Madame la duchesse fait ou chastel de Blois en la presence de M^e Pierre Sauvage l'an mil CCCCXLII. Non daté ni signé (Arch. Nat., K. 535, n° 27, fol. 25r°).

6. Arch. Nat., K. 500, n° 7 ; De Laborde, III, n° 6447-6634.

7. C'est le recolement des livres transportés à La Rochelle et restitués par les héritiers du sire de Mortemart.

8. L'inventaire fait à Saint-Omer le 5 décembre 1440 comprenait seulement 68 articles *très sommairement décrits ; toutefois de ces 103 articles il convient de* retrancher quelques accessoires comme ce « petit sac ou sont grosses patenostres de gest noir » (De Laborde, III, n° 6570), la layette « ou sont plusieurs patenostres, las et houppes de soye » (*Ibid.*, n° 5571), celle qui contenait les lettres closes (*Ibid.*, n° 6568), deux chemises à livres, l'une noire, l'autre de drap de vermeil (*Ibid.*, n° 6566), les comptes du duché d'Orléans (*Ibid.*, n° 6558) et du parchemin vierge.

9. Livres sortis de la bibliothèque à un titre quelconque.

Les enrichissements de la librairie après la rédaction de cet inventaire sont nombreux et nous montrent plus particulièrement les goûts du bibliophile et du lettré que fut Charles d'Orléans. En 1444, il acquit un Donat de Dévotion (ms lat. 3593); après 1448 les Hommes illustres de Pétrarque (ms lat. 8570); en 1455 un livre d'Astronomie [1], un Pétrarque en français [2], un Solin et l'Archiloge Sophie de Jacques Legrant [3]; en 1464 un livre d'Astrologie traitant de la disposition du temps [4]. Enfin, à une date que nous ne pouvons déterminer exactement, une Exposition de saint Ambroise (ms. lat. 1735), les Méditations de saint Anselme (ms. lat. 3352), un Aristote complet (ms. lat. 6307), un saint Athanase (ms. lat. 1685), un Propriétaire des Choses de Barthélemy l'Anglais (ms. lat. 347^{c}), les Cas des femmes illustres de Boccace (ms. lat. 6069^{a}), un Saint-Jean Chrysostome (ms. lat. 1780), les Offices, les Tusculanes et les Paradoxes de Cicéron (ms. lat. 6349^{a}), un abrégé de l'histoire romaine intitulé *Compendium Romanorum* (ms. fr. 730), un recueil sur les Conciles de Bâle et de Constance (ms. lat. 1449), le Commentaire sur le cantique des cantiques de Gerson (ms. lat. 479), une Somme de Guillaume de Brosse (ms. lat. 3238^{c}), un recueil des traités de Hugues de Saint-Victor (ms. lat. 2532 et 2922), des traités de Hugues du Fouilloy (ms. lat. 2496), la correspondance d'Ives de Chartres (ms. lat. 2484), les Méditations sur les Psaumes de Pierre d'Ailly (ms. lat. 458), un *Orationarium* (ms. lat. 930), un Traité des poisons de Pietro di Habano (ms. lat. 11230), un Psautier (ms. lat. 436), un Psautier avec la glose (ms. lat. 457), une Somme des Cas de Conscience de Raymond de Peñafort (ms. lat. 3520).

Certes, nous ne retrouvons pas chez Charles d'Orléans les vastes entreprises de son père Louis. Aucun atelier ne le fournissait régulièrement et les manuscrits qu'il acquit ne sau-

1. De Laborde, III, n° 6765.
2. *Ibid.*, III, n° 6780-6781.
3. *Ibid.*, III, 6782.
4. *Ibid.*, III, n° 7044.

raient, en général, être comparés en beauté à ceux qu'il tint de son père. C'étaient des livres, comme nous dirions, de lecture et leur aspect paraît le plus souvent modeste. Mais s'il leur rendait moins de soins extérieurs ce bibliophile lisait ses livres.

Il se fournissait de parchemin chez Michel Boudet, changeur à Blois, en 1455 [1]. Parmi les scribes qui travaillèrent le plus souvent pour lui nous rencontrons Bertrand Richart qui, en 1455, écrivit un livre d'Astronomie [2], ajouta quelques feuillets au manuscrit des poésies du duc [3] et avait transcrit en 1461 un livre de ballades que Monseigneur offrait à la demoiselle de Roigny [4]. Mourard, du diocèse de Reims, exécuta pour lui un Boccace, le Cas des femmes illustres (ms. lat. 6069^{v}), et, en 1448, les Hommes Illustres de Pétrarque (ms. lat. 6069^{K}). A Yvonnet de la Mote, écrivain en lettre de forme demeurant en la ville de Blois, on doit un livre d'Heures de Marguerite d'Orléans, sa sœur [5]. Pierre d'Amboise écrivit pour Marie de Clèves, en 1454, un Troylus [6] (ms. fr. 25528). Jean Fouquère, de Blois, écrivit et relia l'*Archiloge Sophie* de Legrant [7] et en 1455 un Pétrarque [8]. Éliot Chevreuil, autre écrivain blésois, lui transcrivit en 1464 un Office de saint Gabriel [9]. Il convient de signaler d'une façon particulière les travaux de l'Italien Nicolo Astesano [10] qui écrivit pour lui, en 1448, le livre qui établissait ses droits sur le duché

1. De Laborde, III, n° 6765, et J.-J. Guiffrey dans les *Nouvelles archives de l'art français*, 1878, p. 220. Michel Boudet fournissait d'ailleurs toutes sortes de denrées à Charles d'Orléans, étoffes, éponges, savons, soies, etc. (J. de Croy, *Cartulaire de Blois*, p. 386), toile pour les chemises, cordons de soie pour patenôtres, cordes de harpes pour Mgr, etc. (B. N., P. O., 440).
2. De Laborde, III, n° 6769.
3. *Ibid*, III, n° 6765.
4. B. N., P. O., 2475, pièces justificatives.
5. De Laborde, III, n° 6313. — Voir pièces justificatives.
6. *Ibid.*, n° 6784.
7. *Ibid.*, n°^{s} 6772-6774. — B. N., P. O., 1216, Fouquère, 3.
8. *Ibid.*, n° 6781.
9. *Ibid.*, n° 7035.
10. Giacomo Gorrini, *Nicolo Astesano, studio storico critico*. Asti, 1886, in-8, et A. Tallone dans l'*Archivio Muratoriano*, n° 4, Castello, 1907, in-4. — Maulde, *Hist. de Louis XII*, p. 161.

de Milan (ms. lat. 6166), le traité des poisons de Pietro di Habano (ms. lat. 11230), en 1453 certaines parties d'un Saint-Jérome [1] (ms. lat. 1865) et d'un Valère Maxime (Col. Hamilton), le manuscrit des poésies du duc conservé à Grenoble traduites par son frère Antonio [2] (n° 873).

Jean Haincelin, enlumineur, paraît bien avoir été attaché à la maison du duc et travaillait pour lui, comme nous dirions, à l'année ; au mois de janvier 1445 il figure en effet parmi les domestiques qui reçurent des robes comme étrennes, entre l'organiste, le portier, le barbier et le fou [3] : plus tard on le retrouvera à Paris [4].

En 1455 Jean Moreau [5], enlumineur blésois, décora l'*Archiloge Sophie* et un Pétrarque [6]. Les miniatures du Missel, offert en 1464 à Notre-Dame de Chambourdin, étaient dues à Angelot de la Presse [7]. Parmi les relieurs nous voyons travailler pour lui Geoffroy le Sainturier qui fit en 1455 des fermoirs de laiton à l'*Archiloge Sophie* [8]. Jean Lessayeur, orfèvre, cette même année, exécuta les fermoirs d'un Traité des Poisons que le duc présenta au roi [9] et mit deux grands clous d'argent à deux livres en français [10]. Jean Fouquère relia l'*Archiloge Sophie* [11] et sa veuve, Guillemette, continua à travailler pour la maison d'Orléans. Elle relia en 1463 le manu-

1. Au fol. 35 v° la date de 1453, 17 avril, à Blois.

2. Sur ces deux personnages cf. G. Gorrini, *Il commune Astigiano e la sua storiografia*, Firenze, 1884, p. 203-224.

3. J. de Croy, *Un portrait de Charles d'Orléans* dans les *Mém. de la Soc. des sciences et lettres du Loir-et-Cher*, t. XIX. — Je trouve en 1402 un Jaquet Hainselin, valet de chambre du duc d'Orléans (B. N., P. O., 1464).

4. De Laborde, III, n° 6673.

5. Un Jean Moreau écrivait en 1417 pour l'auditoire de la prévôté d'Orléans une *Ystoire du Crucifix* et un *Évangile avec plusieurs suffraiges* (Arch. du Loiret, A 1089).

6. De Laborde, III, n° 6772-6773. — A. Vidier, *Jean Moreau enlumineur de Charles d'Orléans*, dans le *Moyen-Age*, nov.-décembre 1907, et J.-J. Guiffrey dans les *Nouv. archives de l'art français*, 1878, p. 210.

7. De Laborde, III, n° 7014 ; Le Roux de Lincy, p. 48.

8. De Laborde, III, n° 6773.

9. Quittance de Jean Lessayeur, original acquis par la Bibl. Nat. au mois de décembre 1896 (Communication de M. L. Delisle).

10. Arch. Nat., KK. 271, fol. 9 v° (Pièces justificatives).

11. De Laborde, III, n° 6774. — J.-J. Guiffrey dans les *Nouv. archives de l'art français*, 1878, p. 219.

scrit des poésies du duc conservé à Grenoble [1], puis en 1465 les Heures de Marie de Clèves [2].

Toutefois les enrichissements les plus nombreux de la librairie de Charles provenaient des dons de ses amis : on savait ainsi flatter sa passion et satisfaire sa curiosité.

En 1440 l'évêque de Bayeux lui avait donné un Valère Maxime (Coll. Hamilton) [3] ; en 1444 un Donat de Dévotion lui fut offert par Denis, évêque de Paris (ms. lat. 3593) ; en 1445, il recevait un Gilles de Rome d'un abbé d'Épernay (ms. lat. 6695) ; en 1457 Jacques, monseigneur de Savoie, lui envoya un livre de ballades [4] et vers 1476, le marquis de Saluces lui fit présent d'un autre livre de ballades [5]. Jean de Drosay, notaire et secrétaire du roi anglais à Rouen [6], lui offrit un Saint-Anselme (ms. lat. 3352) ; un exemplaire de la Politique d'Aristote en latin et en français lui venait de Jean de Saveuses [7].

Un Saint-Augustin lui fut donné par maître « Donato », de l'ordre des frères Prêcheurs (ms. lat. 1907). De son familier et de son médecin Jean Caillau il tint le *Lilium Medicine* de Bernard de Gordon (ms. lat. 6964), un Hippocrate [8], un Gallien (ms. lat. 6868), les Épîtres [9] et les Déclamations de Sénèque (ms. lat. 7796). De Gillet, clerc de sa chapelle, il reçut un livre de Cantiques ; un Saint-Chrysostome lui fut donné par « Robertus de Porta », de l'ordre de Saint-Augustin (ms. lat. 1780). Les Paradoxes de Cicéron (ms. lat. 6349) et les Épîtres de Pétrarque (ms. lat. 8570) lui venaient de Pierre de la Hezardière. Jean de Refuge lui présenta une Conquête de Jérusalem [10] ; un autre exemplaire de cet ouvrage lui venait de Madame d'Étampes, sa sœur [11]. Il reçut de l'évêque d'An-

1. De Laborde, III, n° 7026.
2. *Ibid.*, n° 7049-7050.
3. Aujourd'hui à la Bibliothèque Royale de Berlin.
4. L. Delisle, *Le cabinet des manuscrits*, t. I, p. 112, note 4. — Bibl. Nat., Pièces Orig. 2159, n° 660.
5. Le Roux de Lincy, p. 49.
6. Bibl. Nat., P. Orig. 1030.
7. De Laborde, III, n° 6575.
8. *Ibid.*, n° 6584.
9. *Ibid.*, n° 6597.
10. *Ibid.*, n° 6676.
11. *Ibid.*, n° 6600.

goulême un Saint-Grégoire [1], une Légende dorée [2] et la Postille de Nicolas de Lire [3]. Les traités de Hugues de Fouilloy (ms. lat. 2496) et la correspondance d'Ives de Chartres (ms. lat. 2484) avaient appartenu à G. de Carchaines, notaire pontifical à Rouen. Jean des Vignes, un simple bourgeois blésois, lui donna les Épîtres de Pierre de Blois (ms. lat. 2607). L'abbé de Saint-Jean d'Angély, Louis de Villars, lui avait offert un psautier [4] ; un autre lui fut présenté à Paris par l'évêque de Beauvais [5]. Me Jean le Fuzelier, son général des finances, lui donna un livre de Médecine [6] ; un autre lui venait de Pierre Sauvage, son secrétaire [7]. Audrion de Bresne, secrétaire du roi à Asti, lui fit cadeau des Sentences de Pierre Lombard (ms. lat. 6403).

Parfois Charles d'Orléans empruntait des livres pour faire exécuter des copies des ouvrages qu'il ne possédait pas ou pour les lire. A son ami Caillau en Angleterre il emprunta une vieille Bible [8] ; au couvent des Cordeliers de Londres plusieurs oraisons qu'il négligea de restituer [9] ; à Paris les Tusculanes de Cicéron qu'il conserva également (ms. lat. 6592) ; le 18 mars 1445 il emprunta à la Bibliothèque de l'Université d'Orléans, contre un reçu, signé de sa main, et pour l'espace d'une année, les traités de Boccace *de Casibus virorom illustrium* et le *de Mulieribus claris* [10].

Et par contre, il prêtait ses livres, les échangeait ; mais plus rarement il en fit présent.

Toutefois, en 1414, on voit Charles d'Orléans acquérir « l'Apostille de Lira sur la Bible contenant troys volumes » pour en faire cadeau à Nicole le Dur, son conseiller [11]. Au

1. *Ibid.*, n° 6538 ; *Gallia Christiana*, t. II, p. 1016, col. 2.
2. De Laborde, III, n° 6539.
3. *Ibid.*, n° 6540.
4. *Ibid.*, n° 6542.
5. *Ibid.*, n° 6605.
6. *Ibid.*, n° 6991.
7. *Ibid.*, n° 6541.
8. *Ibid.*, n° 6566.
9. *Ibid.*, III, n° 6550.
10. *Album des archives départementales*, n° 130.
11. *Cartulaire de Blois*, p. 315, notice de J. de Croy (d'après n. acq. fr. 5847, n° 242).

roi Charles VII, en 1455, il donna un traité contre les poisons [1] ; à la reine Marie d'Anjou la *Consolation a un grant seigneur en tribulation* [2]. A monseigneur d'Étampes, son beau-frère, il prêta le livre de *Pars* et de « Caton [3] » et un Donat [4]. Une Information des Princes de Gilles de Rome fut tour à tour entre les mains de son frère le comte de Vertus, de Mons. de Soisy, son pannetier, et de Jacques Boucher, trésorier de la ville d'Orléans [5]. Le Livre du Pèlerin [6] fut également prêté à Monseigneur de Vertus, à Soisy, à Mesdemoiselles d'Orléans (sa sœur et sa fille), à Bonne d'Armagnac sa femme. A Bonne d'Armagnac, sa belle-mère, il offrit, à l'occasion de son mariage, les Heures de sa mère Valentine [7]. A sa sœur Marguerite il donna également un livre d'Heures [8]. En 1457, Jamet Hubelin son valet de chambre, Philippot Prégent et Monseigneur Beaujeu reçurent diverses Heures [9]. Mesdemoiselles d'Orléans et son frère Dunois eurent en prêt un Josèphe [10] ; Mesdemoiselles reçurent encore *le Mélibée* et un livre de théologie [11]. Frère Symon, religieux du couvent de Namur, fut autorisé, en 1446, à copier parmi les précieux livres de dévotion que Charles avait recueillis pendant sa captivité la Dévote méditation sur les bienfaits de Dieu [12]. A Jean, qui devint duc de Bourbon, il donna sa propre règle d'échecs [13] (ms. lat. 10286). A Jean Caillau les Épîtres glosées de saint Paul [14] ; à Pierre de la Hezardière, l'humaniste, il offrit, sans doute en échange, un Saint-Hilaire (ms.

1. Quittance originale au nom de Jean Lessayeur orfèvre, acquise par la Bibliothèque nationale en 1896 (Communication de M. L. Delisle).
2. De Laborde, III, n° 6523.
3. *Ibid.*, III, n° 6488.
4. *Ibid.*, III, n° 6498.
5. *Ibid.*, III, n° 6507.
6. L. Delisle, *Le cabinet des Manuscrits*, t. I, p. 108.
7. De Laborde, III, n° 6190.
8. *Ibid.*, III, n° 6313.
9. Bibl. Nat., Pièces Originales 2159, n°s 660 et 662 ; en 1451 il aidait Georges de Brilhac, son écuyer tranchant, à acquérir des Heures à Paris (Bibl. Nat., Pièces Orig., 518, n° 11) (Pièces justificatives).
10. De Laborde, III, n° 6497.
11. L. Delisle, *Le cabinet des Manuscrits*, t. I, p. 107-108.
12. Arsenal, n° 413, fol. 106 v°.
13. Pierre Champion, *Charles d'Orléans joueur d'échecs*, Paris, 1908.
14. De Laborde, III, n° 6471.

lat. 1691). Aux Célestins d'Ambert il donna le Nicolas de Lire qui lui venait de l'évêque d'Angoulême[1]; en 1464 il offrit un missel à l'Église Notre-Dame de Chambourdin[2].

Un des faits qui montre le mieux le soin qu'il prenait de sa librairie se rencontre dans la série des ex-libris que Charles d'Orléans, comme le faisait déjà Charles V, traçait sur les feuilles de ses manuscrits[3]. L'écriture en est nette, posée, très calme; les capitales sont élégantes, comme d'un scribe exercé[4].

Ces ex-libris sont en français, ou en latin, suivant qu'il écrivait sur un livre français ou latin[5].

Ces ex-libris se composent parfois de la simple signature et de l'attestation de la propriété : Aristote (ms. lat. 6307, fol. 268) KAROLUS; Joachim de Flore (ms. lat. 3319, fol. 95 v°) *Karolus dux Aurelianensis, etc.*; Salluste (ms. lat. 5747, fol. 46) KAROLUS; Aristote (ms. fr. 542, fol. 339) *Ce livre est a Charles duc d'Orlians*; Barthélemy l'Anglais (B. Sainte-Geneviève, n° 1028, fol. 419) *Ce livre est a Charles duc d'Orlians*; Honoré Bonet (ms. fr. 811, fol. 33v°) *Ce livre est a Charles duc d'Orlians*; Information des Princes (ms. fr. 1213, fol. 73 r°) *Ce livre est a Charles duc d'Orlians, etc.* CHARLES; Oraison de saint Brendan (ms. fr. 1802, fol. 242) *Ce livre est au duc d'Orlians* CHARLES[6]; Ives de Chartres (ms. lat. 2484, fol. 71) *Iste liber est michi duci Aurelianensi, etc.* KAROLUS; Jeu de tables et d'échecs (ms. lat. 10286, fol. 184 r°) *Iste liber constat Karolo duci Aurelianensi, etc.* KAROLUS.

Charles d'Orléans prend également soin de faire connaître l'origine de son exemplaire, s'il provient d'une acquisition : Saint-Athanase (ms. lat. 1685, fol. 119) *Hunc librum emi ego*

1. De Laborde, III, n° 6574.
2. Le Roux de Lincy, p. 48.
3. L. Delisle, *Recherches...*, t. I, p. 3-5.
4. Boivin, le vieil historien de la Bibliothèque, s'est exprimé à ce sujet avec beaucoup de sens : « Une preuve qu'il avoit appris le latin et qu'il aimoit les livres, c'est que dans la plus grande partie de ceux qui luy ont appartenu on voit qu'il a pris peine non seulement d'écrire son nom en latin, mais d'y marquer luy mesme les noms des personnes qui les luy ont donnez... Les signatures sont toutes d'une main plus exercée et plus scavante que ne le sont celles des princes... » (Ms. fr. 22571). — Cf. Maulde, *Histoire de Louis XII*, t. I, p. 96.
5. C'est le cas le plus général.
6. Album, n° 13.

dux Aurelianen. etc. KAROLUS, Saint-Augustin (ms. lat. 1907, fol. 107 v°), d'un échange : Bernard de Gordon (ms. lat. 6964, fol. 142) *Hunc librum dedit magister Johannes Cailleau michi duci Aurelianensi, etc. pro cambio alterius.* KAROLUS [1] ; Gallien (ms. lat. 6868) *Iste liber postea lucratus fuit ad ludum scacorum a dicto magistro Johanne Cailleau per me ducem Aurelianen. etc.* KAROLUS [2], ou d'un don : Saint-Anselme (ms. lat. 3352) *Hunc librum dedit magister Johannes de Drosay michi duci Aurelianensi, etc.* KAROLUS [3] ; Saint-Chrysostome (ms. lat. 1780, fol. 138) *Hunc librum dedit magister Robertus de Porta ordinis fratrum sancti Augustini michi duci Aurelianensi, etc.* KAROLUS [4] ; Donat de Dévotion (ms. lat. 3593, fol. 265) *Quem librum dictus reverendissimus in Christo pater dedit michi duci Aurelianensi* KAROLUS [5]. Charles d'Orléans notait parfois dans ces ex-libris la date à laquelle le volume était entré dans sa bibliothèque : Gilles de Rome (ms. lat. 6695) *Hunc librum dedit abbas Sparnaci michi duci Aurelianensi anno domini M°CCCC°XLIIIIJ° mense februarij die quarta.* KAROLUS [6] ; Valère Maxime (Coll. Hamilton) *Hunc librum dedit episcopus Baiocensis michi duci Aurelianensi* 1440 KAROLUS.

Il faut signaler dans certains de ces ex-libris une particularité assez singulière : la présence du nombre 40 répétée deux fois (en caractères romain et arabe) et du signe ↄ.

Nous rencontrons cette formule sur un Aristote [7] (ms. fr. 542). *Ce livre est a Charles duc d'Orlians, etc.* XL. CHARLES. 40 ; sur un Saint-Ambroise (ms. lat. 1735, fol. 172) XL. ↄ. 40 KAROLUS *dux Aurelianensis. etc.* ; sur un Saint-Augustin (ms. lat. 1907, fol. 107) *Hunc librum a magistro Donato de ordine fratrum minorum emi ego dux Aurelianensis, Mediolani, etc.* XL. ↄ. KAROLUS, 40 [8] ; sur un Barthélemy L'Anglais (ms. lat. 347[c], fol. 162) *Iste liber constat Karolo duci Aurelianen.* XL.

1. Album, n° 10.
2. *Ibid.*, n° 19.
3. *Ibid.*, n° 20.
4. *Ibid.*, n° 12.
5. *Ibid.*, n° 21.
6. *Ibid.*, n° 22.
7. *Ibid.*, n° 14.
8. *Ibid.*, n° 18.

KAROLUS. 40 ; sur un Boccace (ms. lat. 6069ᶜ, fol. 1 v°) KAROLUS. XL. ↄC. 40 ; sur un Cicéron (ms. lat. 6349, fol. 86 v°) XL. ↄC. 40 KAROLUS ; sur la Somme des Vertus de Guillaume de Brosse (ms. lat. 3238ᶜ, fol. 151) *Iste liber constat Karolo duci Aurelianensi etc.* XL. KAROLUS. 40[1] ; sur l'Histoire de France du Ménestrel de Reims (ms. fr. 4961, fol. 116) *Ce livre est a Charles duc d'Orlians, etc.* XL. CHARLES. 40[2] ; sur un Saint-Jérôme (ms. lat. 1865, fol. 35 v°) XL. KAROLUS. 40, et sous cette formule le signe ↄC ; sur les Hommes illustres de Pétrarque (ms. lat. 6069 K, fol. 176 v°) KAROLUS. XL. ↄC. 40 ; sur les Sentences de Pierre Lombard (ms. lat. 3403, fol. 1) *Ce livre est a moy duc d'Orlians* CHARLES *etc.* et fol. 78 v°, 40. ↄC. XL ; sur un Psautier (ms. lat. 436, fol. 155 v°) XL. ↄC. KAROLUS ; sur un autre Psautier glosé (ms. lat. 457, fol. 82 r°) KAROLUS. XL. ↄC. 40 *dux Aurelianen. etc.* ; sur une Somme de Raymond de Peñafort (ms. lat. 3520, fol. 136 r°) *Ce livre est a Charles duc d'Orlians etc.* XL. CHARLES. 40[3] ; sur un *Tacuinum sanitatis* (ms. lat. 6977, fol. 16 r°) *Istel iber constat Karolo duci Aurelianensi. etc.* XL. KAROLUS. 40 ; sur une Tour de Grant Richesse (ms. fr. 222, fol. 45 v°) *Iste liber constat Karolo duci Aurelianensi. etc.* XL. KAROLUS. 40.

C'était, comme nous dirions, sa devise : dans un compte de l'année 1445 on lit : « A lui [Jehan Lessayeur, orfèvre] pour avoir fait un signet d'or à la devise de Monseigneur, ouquel est assis une agathe et escript à l'entour XL et *ma voulenté*, IIJ l. t, et pour la façon, XIII s. IX d. t. »[4].

Nombre heureux ! 40 (1440) ne marquait-il pas l'année de sa délivrance de la prison anglaise comme celle de son mariage avec Marie de Clèves ? Mais de ces deux anniversaires le premier sans doute lui était plus cher encore[5].

1. Album, n° 17.
2. *Ibid.*, n° 15.
3. *Ibid.*, n° 16.
4. De Laborde, III, n° 6729. La devise de Marie de Clèves des 3 chanteplures et des 3 lettres M C L (De Laborde, III, 6949, 6955) se voit sur le ms. de Carpentras 375 et le Philostrate (ms. fr. 25528).
5. Le signe ↄ-C doit sans doute être interprété M[*arie*] et CH[*arles*].

Il reste à étudier la composition de la librairie de Charles d'Orléans dans son état le plus complet, à dire d'après elle ses propres connaissances et ses goûts.

Cette librairie, dans son ensemble, était assez variée et représentait ce que l'on savait alors dans les lettres comme dans les sciences. Elle se composait assez heureusement de livres de tous genres, comprenant les mauvais et les bons.

On aime à croire que Charles d'Orléans les tenait tous pour bons, car il lisait surtout pour se désennuyer. Telle n'était pas alors l'opinion d'un religieux célèbre et instruit, sévère aux ouvrages d'imagination, indulgent toutefois à ceux qui parlaient de la Croisade.

Philippe de Mézières recommande en effet de ne pas trop se délecter à lire ou entendre lire ces livres qui sont appelés apocryphes, spécialement les livres et les romans remplis de bourdes qui poussent souvent le lecteur à la chimère (« à impossibilité », comme il dit), et l'induisent à la folie et au péché. Il cite parmi eux le roman de Lancelot; le Vœu du Paon naguère composé par un léger compagnon auteur de chansons et de virelais; les *Enseignements d'Aristote* composés en rimes par des bourdeurs; la vaillance mondaine d'Arthur, remplie de bourdes; une partie des œuvres d'Eustache Deschamps; parmi les livres de science, les traités de nécromancie, le Livre Sacré, le Livre du Jugement d'Astronomie et la Seconde Partie d'Astrologie. Il s'élève contre les ménestrels et auteurs de *ditiés* (poésies) qu'il estime compagnons légers et faiseurs de bourdes. Par contre, il recommande la Bible où se montrent souveraine prouesse et vaillance véritable; le livre des Éthiques et celui de Politique, traduits par Nicole Oresme; Tite Live, les histoires des Romains qui sont authentiques, Valère Maxime, Sénèque et Boèce de Consolation; les *Enseignements d'Aristote* dans le texte original, mais non les traductions en vers qui sont bien différentes; l'Histoire scholastique; Josèphe, l'histoire des Juifs; la belle et véridique histoire de la vaillance du très vaillant duc Godefroy de Bouillon; la Cité de Dieu du benoît Augustin;

le *Policraticus* de Jean de Salisbury ; les ditiés vertueux d'Eustache Deschamps [1].

Ces livres se rencontrent dans la bibliothèque de Charles d'Orléans, les bons comme les mauvais. Elle se composait ainsi qu'il suit :

Les ouvrages théologiques étaient naturellement les plus nombreux. L'Écriture Sainte comprenait quatre exemplaires de la Bible en français [2] et trois en latin. Notons encore les Concordances de la Bible en latin ; le recueil d'historiettes édifiantes nommé Composition de la Sainte Écriture ; une Chronique de la Bible ; l'Histoire Scholastique de Pierre le Mangeur, que l'on nommait encore Bible Historiale ou les Histoires Écolâtres dans la version de Guiart des Moulins [3] ; la Création des âges en français ; les Commandements de Dieu en français ; divers Psautiers glosés ; la Glose sur le Psautier et les Distinctions [4] ; les Méditations de Pierre d'Ailly sur les Psaumes de la pénitence ; le Livre des Rois [5] ; deux exemplaires des Épîtres de saint Paul ; l'Apocalypse figurée, qui n'était guère qu'un livre d'images ; la Postille de Nicolas de Lire.

Parmi les écrits des Pères, nous rencontrons ceux de saint Jérôme, de saint Augustin (suivis de divers traités de Césaire, d'Eusèbe, d'Origène, de Hugues de Saint-Victor, de saint Chrysostome, de Hilton, du dominicain Nicolas Bocher et de frère Thomas, mineur de Londres) ; trois exemplaires de la Cité de Dieu, deux en français et un en latin ; l'Exposition sur le psaume 118 par saint Ambroise de Milan ; deux exemplaires de saint Grégoire ; les œuvres de saint Athanase, de saint Chrysostome et de saint Hilaire de Poitiers.

Parmi les théologiens plus récents, nommons saint Anselme, Hugues de Saint-Victor, Ives de Chartres et saint Bonaventure, Pierre Lombard, Hugues du Fouilloy. De Guillaume Durand, le Rational ; la Somme le Roi ; la Somme Ray-

1. Cité par Champollion-Figeac, p. 254-255 ; j'ai rajeuni le texte.
2. Cf. S. Berger, *La Bible en français au Moyen-Age, étude sur les plus anciennes versions de la Bible écrites en prose de langue d'oil*. Paris, 1884, in-8.
3. S. Berger, p. 157 et suiv.
4. *Ibid.*, p. 64 et suiv.
5. *Ibid.*, p. 51 et suiv.

mond; la Somme des vices et des vertus; la Somme dse cas de conscience de Raymond de Peñafort; la Somme des vices de Guillaume de Brosse; le Commentaire sur le Cantique des cantiques par Gerson.

Parmi les ouvrages mystiques, nous rencontrons : l'Horloge de Sapience, les Prophéties de Joachim de Flore et la Voie de Notre-Seigneur, les Méditations sur les bienfaits de Dieu. Parmi les vies de saints : les Vies des Pères, trois exemplaires de la Légende Dorée, les vies de saint Brendan, de saint Alban, de saint Firmin, de saint Second, de saint Martin, de Notre-Dame et la légende des trois Maries de Jean de Venette. Parmi les ouvrages de piété : divers Bréviaires, des Cantiques, des Heures, des Missels et des Ordinaires; les Offices de sainte Clotilde, de saint Gabriel, du Saint-Sacrement et de la Sainte-Chapelle; le Livre de confession, le Donat de dévotion et divers recueils d'Oraisons, quelques-uns autographes.

Le droit était représenté par les deux ouvrages commentés dans les écoles, les Decrétales (en français) et les Institutes. Parmi les livres de philosophie on compte cinq exemplaires d'Aristote (deux exemplaires des Éthiques et des Politiques de la traduction d'Oresme; les Problèmes de la translation d'Evrard de Conty; le Livre des Secrets; la Logique). Parmi les encyclopédies, le Trésor de Brunet Latin en français; trois exemplaires du Propriétaire des choses par Barthélemy de Glanville dit l'Anglais (deux exemplaires en français de la traduction de Corbechon, un exemplaire en latin)[1]; trois exemplaires de l'Information des princes de Gilles de Rome; l'Archiloge Sophie et le Livre de bonnes mœurs par Jacques Legrant.

Les sciences étaient représentées par une Physique, une Géométrie, le Livre d'Astronomie, un Canon d'Astrologie, le Livre du Ciel et du Monde, une Disposition du temps.

Parmi les livres de médecine un Gallien, le *Tacuinum Sanitatis*, le Régime de Médecine, un autre livre de Médecine, une Tour de Grant Richesse, un Bernard de Gordon[2], le

1. Sur cet ouvrage, cf. la notice de M. L. Delisle dans l'*Hist. littéraire*, 1888, t. XXX.

2. Sur ce personnage, cf. la notice de Littré dans l'*Hist. littéraire*, t. XXV, 1869.

poème de Simon de Couvin [1] sur la peste de 1348, le traité de Pietro di Habano sur les poisons.

La littérature latine était assez abondante. On rencontrait d'abord dans la librairie les ouvrages élémentaires sur la grammaire : le traité d'Ælius Donatus, *de octo partibus orationis* (le *Donat*) avec un petit traité de syntaxe *de regimine* ; le doctrinal d'Alexandre de Villedieu [2] ; le Catholicon, sorte de dictionnaire latin-français; le grand Caton en latin et deux exemplaires du petit Caton (le *Catonet*) [3].

Cicéron est représenté par les Tusculanes, le *de Senectute*, le *de Officiis* et les Paradoxes; Sénèque par les Déclamations, les Épîtres et les Remèdes. On comptait parmi les poètes trois exemplaires de Virgile, Horace, Juvénal, les Fables d'Ésope. On remarquait trois exemplaires de Térence. Le texte d'Ovide par contre n'est représenté que par la traduction française en rimes [4].

Parmi les historiens, la librairie possédait le Tite Live en français de la translation de Pierre de Bersuire ; de Salluste, Catilina et Jugurtha en latin; une compilation française, le Fait des Romains, mise sous les noms d'Isidore, de Suétone et de Lucain [5] ; les épîtres latines de Sidoine. Nommons encore Valère Maxime, en latin et sa traduction en français de Simon de Hesdin ; deux exemplaires de Végèce, la « chevalerie » translatée par Jean de Meun ; Macrobe en latin et le traité de Solin sur les Merveilles, en latin.

Parmi les livres en français nous rencontrons d'abord quelques romans antiques : l'Histoire d'Alexandre [6], celle de César, la Bataille et la destruction de Troie [7]. Parmi les romans

1. Littré dans la *Bibl. de l'École des Chartes*, 1842, II, p. 201-243.

2. Cf. Thurot, *De Alexandri de Villa Dei Doctrinali ejusque fortuna*. Paris, 1850. (Not. et Extr. des Mss., 1868. XXII, 28-36, 510-7.)

3. Ce sont les *Disticha de moribus ad filium*. On les attribuait à Caton le Censeur, à Caton d'Utique et parfois à un maître du nom de Tullius. Dès le XII[e] s. il en exista des versions en vers français.

4. Cf. G. Paris, *Les anciennes versions françaises de l'art d'aimer*, dans les *Comptes rendus de l'Ac. des Inscriptions*, 1884-1885.

5. Cf. P. Meyer, dans la *Romania*, 1885, t. XIV, 1-81.

6. C'est sans doute une version de l'*Historia de præliis*. Cf. P. Meyer, *Alexandre le Grand*.

7. Cf. Bayot, *La légende de Troie*.

d'aventure le Méliador de Jean Froissart, Cléomades et l'Histoire de Prudence et Mélibée.

Une suite de romans de la Table ronde : Arthur et le Saint Graal, Giron le Courtois, Lancelot du Lac et Perceval.

Parmi les compositions satiriques, allégoriques et morales il faut d'abord nommer le Roman de la Rose, cette bible de toute poésie ; La Consolation de Boèce (dont la librairie comptait quatre exemplaires en latin, deux expositions et un exemplaire en français) ; les Métamorphoses d'Ovide en français ; les Échecs Moralisés de Jean de Vignay ; l'Apparition de Jean de Meun par Honoré Bonnet (deux exemplaires) ; de Christine de Pisan, le livre de Prudence, de Police, le Chemin de longue étude, les Épîtres sur le Roman de la Rose, l'Épître d'Othéa à Hector ; le livre des Questions d'amours ; l'Estrille Fauveau ; le Miroir aux dames de Durand de Champagne ; Carité et Miserere du Reclus de Moiliens ; les trois Pèlerinages de Guillaume de Deguilleville ; le livre du Pèlerin, qui désigne quelque ouvrage de Philippe de Mézières[1].

La poésie était représentée par les Ballades d'Eustache Deschamps ; le Dit Royal de Froissart ; les Cent Ballades ; le livre des Quatre Dames d'Alain Chartier et par plusieurs autres livres de ballades[2].

La réunion des livres de Charles d'Orléans nous permet-elle d'esquisser le tableau de ses goûts et de ses connaissances ? Pouvons-nous retrouver en lui, l'empreinte que la fréquentation des livres nous laisse dans l'esprit ? Ce raisonnement, sans trop de hasard, nous pourrions le formuler en général ; il a sa valeur dans le cas de Charles d'Orléans. Ne possédons-nous pas les comptes de sa maison, si complets certaines années qu'ils nous permettent de restituer ses occupations journalières ? N'avons-nous pas le livre, confident de sa pensée, son recueil de poésies, où l'allégorie voile seulement ses propres sentiments et l'histoire de sa vie intérieure :

1. Sans doute le « Songe du povre pelerin » (Jorga, *Philippe de Mézières et la croisade au XIV^e siècle*, 1896, p. 467).

2. L'un fut offert en 1457, par Jacques de Savoie (Bibl. Nat., Pièces Orig., 2159, n° 660) ; un autre payé à un Lombard en 1462 (Maulde, *Histoire de Louis XII*, p. 91) ; un troisième offert par le marquis de Saluces (Le Roux de Lincy, p. 49).

Dedens mon livre de pensée
J'ay trouvé escripvant mon cueur
La vraye histoire de doleur
De lermes toute enluminée... [1]

Le fond de sa bibliothèque se composait d'ouvrages pieux et toutes les bibliothèques du temps offrent ce trait commun. Ils étaient l'objet des méditations et des commentaires [2]. On aurait tort cependant d'après leur nombre de déterminer leur importance dans le cercle des laïcs et des gens du monde du moins. L'influence d'un livre se mesure au nombre de ses lecteurs. Les livres d'aventures, les romans de chevalerie, les poésies étaient déjà beaucoup plus lus. Dans les anciens catalogues, ce sont eux qui manquent le plus souvent, toujours prêtés ou, comme nous dirions, en mains. Ils circulaient dans les cercles de personnes curieuses et lettrées et les dames se les faisaient lire. Nous retiendrons cependant le grand nombre d'ouvrages pieux que Charles a rapportés de sa prison d'Angleterre et un religieux, son contemporain, autorisé à tirer des copies de ses livres, les estima précieux et dévots [3]. C'est un fait qu'il demeura pieux et un chroniqueur a parlé de ses oraisons comme de ses aumônes qui édifiaient tout le monde [4]. De Michel Boudet, nous le voyons en 1455 acheter des patenôtres d'Allemagne [5]; d'un marchand étranger des patenôtres de cristal [6]; il en possédait de corail vermeil [7], de jais noir à pièces de cyprès [8], avec des médailles de Véronique et de saint Pierre [9], en sitrin [10], à signeaux de cassidoine [11], à

1. Éd. Guichard, p. 282.
2. M. G. d'Avenel (dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 nov. 1908) estime que 44 °/₀ des livres parus en 1645 traitaient de religion; en 1813, les livres de ce genre ne formaient plus que 10 °/₀; de nos jours 3 °/₀.
3. Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 413, fol. 106 v°.
4. Jacques Du Clerq, l. V, ch. XVIII.
5. De Laborde, III, n° 6765.
6. *Ibid.*, n° 6783.
7. *Ibid.*, n° 6962.
8. *Ibid.*, n° 6963.
9. *Ibid.*, n° 6964.
10. *Ibid.*, n° 6965.
11. *Ibid.*, n° 6956; les signeaux étaient les gros grains.

larmes de Job [1]. Il offrait des cierges aux églises [2], suivait les processions [3] et se montrait bénin aux pauvres gens [4]. Pieux en particulier aux saints blésois, à saint Solemne [5] et à saint Sauveur [6], à Madame Catherine de Fierboys [7], à la chapelle Saint-Vincent du Châtelet d'Orléans [8]; il faisait écrire des oraisons à Notre-Dame de Liesse [9].

Et sans doute c'était le devoir de tout prud'homme; sa religion du moins ne paraît pas morose. Il avait partagé les idées de toutes les âmes pieuses de son temps et croyait que par la défaite Dieu avait puni la France de ses péchés; des saints du Paradis il avait attendu sa délivrance [10]. Dans le discours qu'il prononça en faveur de son gendre d'Alençon, à Vendôme, il s'est exprimé, avec la bonhommie en plus, comme un véritable clerc : de mémoire, il paraphrasa le Psautier, un lieu commun sur la valeur morale de la souffrance et du châtiment [11]. La seule lecture des poésies n'aurait rien fait soupçonner de tel et l'étude de la bibliothèque permet ici de préciser un trait de sa physionomie assez molle et diverse.

Sa librairie nous le montre encore curieux de médecine et nous le voyons, de bonne heure, dans ses poésies, déplorer, avec la captivité, une vieillesse prématurée, la lourdeur et l'impuissance de sa pensée commede son corps [12]. Son meilleur ami sera son médecin. Il est difficile d'imaginer autour de Charles d'Orléans un plus grand nombre d'apothicaires, de barbiers, de chirurgiens et de médecins [13]. Peut-être il y avait là plus de curiosité que de besoin : il aimait

1. De Laborde, III, n° 6967; une sorte de pois durci et poli qui venait de l'Orient.
2. *Ibid.*, n° 6657.
3. *Ibid.*, n° 6654.
4. *Ibid.*, n° 6653.
5. *Ibid.*, n° 7013.
6. *Ibid.*, n°s 6646, 7028, 6992.
7. *Ibid.*, n° 6737.
8. E. Jarry, *Le Châtelet d'Orléans*, p. 9.
9. Bibl. Nat., P. Orig., 2158, n° 570 (Pièces justificatives).
10. Éd. Guichard, p. 36, 183.
11. Champollion-Figeac, p. 371.
12. Éd. Guichard, p. 97, 145, 147, 149-150.
13. M. de Laborde a relevé les noms de 62 de ces personnages autour de Louis et de Charles (t. III).

à connaître les drogueries, les poisons, les épreuves de baume et de triacle [1].

Pierre de Vaux fut son premier médecin [2] ; c'est lui qui en 1409 ordonna « plusieurs parties d'apothicairerie et de dragée magistrale » [3] ; dans son grand besoin, il lui prêtait de l'argent [4] en 1415 : c'était donc un ami. En ce temps-là, on rencontre encore autour de lui comme médecins Jean Lelièvre [5], Jean de Prusse [6] et Girart Pion [7]. Rentré en France, il fut soigné en 1443 par Me Gorre, chirurgien [8] ; par Robert Poitevin qui devait lui continuer ses soins jusqu'à ses derniers jours [9]; par M. Courrat [10], médecin à Lyon en 1449 ; par Pierre de Bombelles [11], Guillaume Gaviau [12] et Gilles Boulard [13], qui lui vendait des drogues [14] ; quant à Guillaume Feliant il était barbier à Blois [15]. Parmi ces personnages, Jean Caillau [16] mérite une mention particulière. Il fut son intime ami et tous deux avaient la passion des livres et des échecs [17] ; pour ne pas désobliger son maître, il rimait, n'étant guère poète de par nature. Poitevin fut appelé parfois en consultation [18] et Geoffroy Allenquin lui donna des soins lors de la maladie qui l'emporta [19], à l'âge de 70 ans, malgré tant de médecins.

Médecine et pharmacie faisaient à Blois l'objet de plaisanteries faciles, de conversations dont nous conservons un écho

1. De Laborde, III, n° 6691.
2. *Ibid.*, n° 6221.
3. *Ibid.*, n° 6227.
4. *Ibid.*, III, n° 6244.
5. *Ibid.*, n° 6242.
6. *Ibid.*. n° 6241.
7. *Ibid.*, n° 6225.
8. *Ibid.*, n° 6638.
9. *Ibid.*, nos 6643, 6660.
10. *Ibid.*, n° 6689.
11. *Ibid.*, n° 6755.
12. *Ibid.*, n° 6759.
13. *Ibid.*, nos 6788, 6792.
14. *Ibid.*, n° 6796.
15. De Laborde, III, n° 6695.
16. *Ibid.*, nos 6755, 6995, 7020.
17. P. Champion, *Charles d'Orléans, joueur d'échecs*, p. 1.
18. De Laborde, III, n° 7025.
19. *Ibid.*, III, n° 7037.

dans le recueil des poésies du duc. A un sien ami, Charles dit :

Puisqu'estes en chaleur d'amours
Pour Dieu laissez veoir vostre orine
On vous trouvera medecine
Qui briefment vous fera secours... [1]

Une dame y consolait de la sorte son amoureux :

Il ne fault ja vostre pousse taster
Fievre n'avez que de merencolie
Vostre orine ne aussi regarder ;
Tost se garist legiere maladie
Medecine devez prendre d'oublie... [2].

Et, sur ses vieux jours, désespérant des médecins et accablé de goutte, Charles d'Orléans dit encore :

Asourdy de Nonchaloir,
Aveuglé de Desplaisance,
Pris de goute de Grevance,
Ne scay à quoy puis valoir...
Se le medecin Espoir
(Qui est le meilleur de France !)
N'y met briefment pourveance
Vieillesse estaint mon povoir [3].

Le recueil de ses poésies contient encore des recettes [4], et Simonnet Caillau a formulé l'une d'elles avec une philosophie que Charles d'Orléans n'appréciait sans doute pas [5] :

Du triacle de repentir,
Pour tes accez faire faillir,
Prendras, sur les appoticaires,
Avecques sirops necessaires
Faiz en sucres de repentir !

Charles d'Orléans était sédentaire et depuis son retour en France il séjourna presque toujours à Blois : parfois il descendait en bateau jusqu'à Orléans [6]. Orléans c'était la grande ville

1. Éd. Guichard, p. 264.
2. *Ibid.*, p. 107.
3. *Ibid.*, p. 412.
4. *Ibid.*, pp. 342, 343, 358-359, 413.
5. *Ibid.*, p. 342.
6. *Ibid.*, p. 164.

et ses fatigues [1] ; à Bourges [2] il fut parfois pour des démarches à la cour et quelquefois il séjourna à Tours [3]. Son écurie était des plus simples [4] et il préférait sans doute la mule aux autres montures [5]. S'il a deux lévriers et deux épagneuls [6] il paraît avoir peu goûté la chasse ; il aimait cependant son chien Briquet « aux pendantes d'oreilles [7] » et il philosopha sur la vieillesse de ce chien remplacé par le jeune Baude [8]. En fait dans la liste de ses livres un seul traite de vénerie. Il chassait, comme il lisait, pour se désennuyer [9]. Le séjour à la campagne était plutôt l'occasion de bonnes chères. Le duc s'y montra indulgent sur son vieil âge [10] :

Puisque par deça demourons
Nous, Saulongnois et Beausserons,
En la maison de Savonnieres,
Souhaidez nous des bonnes chieres
Des Bourbonnois et Bourguignons.

Aux champs, par hayes et buissons,
Perdrix et lyevres nous prendrons
Et yrons pescher par rivieres
Puisque par deca demourons.

Vivres, tabliers, cartes aurons
Ou souvent nous estudirons
Vins, mangers de plusieurs manieres ;
Galerons sans faire prieres
Et de dormir ne nous faindrons
Puisque par deça demourons [11].

On sait par contre la passion qu'il eut pour les échecs dont l'ingénieuse complication convenait si bien à la subtilité naturelle de son esprit comme à sa longue condition de

1. Éd. Guichard, p. 320.
2. *Ibid.*, p. 339.
3. *Ibid.*, p. 314-315.
4. La vénerie de Louis d'Orléans lui coûtait 3.534 l. par an en 1405 (Arch. Nat., KK. 267, fol. 84 v° et suiv.). — En 1456 on y compte la mule, le louvet, le fauveau, un cheval baillet et moreau (KK. 271) ; les haquenées de Marie de Clèves se nommaient l'Argentière et Flavy (*Ibid.*).
5. De Laborde, III, n° 6721, et KK. 271.
6. *Ibid.*, III, n°s 6725 et 6986.
7. Éd. Guichard, p. 270.
8. *Ibid.*, p. 399.
9. *Ibid.*, p. 262.
10. *Ibid.*, pp. 374, 375, 376.
11. *Ibid.*, p. 236.

prisonnier. Sa librairie atteste ce goût. On y conserva le traité de fins de partie de Nicolas de Nicolaï, qu'il annota, corrigea, et par la suite donna au duc de Bourbon [1] (ms. lat. 10286). Il prenait plaisir à faire régulièrement la partie avec ses familiers, dans ses châteaux, dans ses maisons de campagne, pendant ses courts voyages, tandis qu'il descendait en bateau la Loire d'Orléans à Blois [2]. Gilles des Ormes, maître d'hôtel de sa maison, et Jean Caillau, son médecin, étaient ses partenaires habituels. En 1457, Charles d'Orléans régla les frais du séjour à Blois de Juvenal Negro, un Lombard, professionnel du jeu qui le passionnait. Les sommes engagées paraissent toujours minimes, en général de 10 à 25 s. tournois ; contre le Lombard le duc risqua jusqu'à 27 s. Nous possédons un Gallien que Charles d'Orléans gagna sur Caillau (ms. lat. 6868), enjeu plus cher encore au bibliophile qu'au joueur [3].

Il était également joueur de méreles [4], de tables [5], de cartes [6] ; il s'entendait même au glic qui ne passait pas pour fort honnête [7]. Dans ses poésies Charles a souvent allégorisé ces jeux et s'est servi du vocabulaire du joueur [8]. Après la conquête de la Normandie il dira à Charles VII :

> Roy des François gaigné as l'asvantaige :
> Parfaiz ton jeu, comme vaillant et saige [9].

De l'amour et du hasard il raisonna déjà :

> De riens ne sert à cueur en desplaisance,
> Chanter, dancer n'aucun esbatement
> Il lui souffit de povoir seulement
> Toujours penser en sa male meschance
> Quant il congnoit qu'en hasart gist sa chance [10]...

1. P. Champion, *Charles d'Orléans joueur d'échecs*, 1908, in-4. — Album, n° 11.
2. De Laborde, III, n° 6699.
3. P. Champion, *op. cit.*, p. 1-2. — Album, n° 19.
4. De Laborde, III, n° 6700.
5. *Ibid.*, III, 6988. Cf. n° 6432.
6. Éd. Guichard, p. 236.
7. De Laborde, III, n° 6978.
8. P. Champion, *op. cit.*, p. 14-16 ; éd. Guichard, pp. 55, 67, 119, 156, 292.
9. Éd. Guichard, p. 101.
10. *Ibid.*, p. 288.

« Veux-tu donc voir ton cas en autrui et les aventures de nos jours comparer humainement à celle des anciens prédécesseurs ? Lis Homère, Virgile, Tite Live, Orose, Trogue Pompée, Justin, Florus, Valère, Stace, Lucain, Jules César, Brunet Latin, Vincent de Beauvais et les autres historiens qui ont travaillé à allonger leur bref âge par la notable et longue renommée de leurs écritures » : ainsi le conseille un insigne orateur [1].

Charles d'Orléans avait lu ces auteurs, comme il connaissait sa chronique des rois de France [2], la Signification de leur sacre [3] et l'Office de sainte Clotilde [4]. De tradition il aimait le très chrétien « franc royaume [5] de France », étant lui-même « creu au jardin semé de fleurs de lys [6] », son écu d'azur, l'oriflamme et il nomma avec honneur les vaillants champions Charlemagne, Roland, Olivier et saint Louis [7]. Mais, malheureux à la guerre, plus que toute chose il aima la paix [8]. De tels enseignements ne se trouvent point dans les livres. Il est par contre difficile de ne pas rattacher à la lecture de Boccace, plutôt qu'à celle des romans chevaleresques, les charmants vers :

Ou vieil temps grant renom couroit
De Criseïde, Yseud, Elaine
Et maintes autres qu'on nommoit
Parfaictes en beaulté haultaine [9].

Il atteste plaisamment la vieille légende :

(Melusine n'en peut mentir !) [10]

et raille les lecteurs du Philostrate [11] :

1. Alain Chartier, *L'Espérance*, éd. Du Chesne, 1617, in-4°, p. 362.
2. Boivin, n° 14.
3. *Ibid.*, n° 33.
4. *Ibid.*, n° 11.
5. Éd. Guichard, p. 181.
6. *Ibid.*, p. 5.
7. *Ibid.*, p. 181.
8. *Ibid.*, pp. 139, 149.
9. *Ibid.*, p. 69.
10. *Ibid.*, p. 285.
11. *Ibid.*, p. 300.

Repaissez vous en parler gracieux
Avec Dames qui menguent poisson,
Vous qui jeusnez par grant devotion :
Ce vendredi ne povez faire mieulx...
Lire vous voy faiz merencolieux
De Troylus, plains de compassion ;
D'Amour martir fut en sa nascion :
Laissez l'en paix il n'en est plus de tieulx !

Venons maintenant à ce qui fut la passion secrète de sa vie, à la poésie : car, de l'avis commun, on l'estimait grand poète, et, comme on disait alors, grand rhétoriqueur [1].

Nous parlerons d'abord de son goût pour la musique de laquelle on faisait dépendre la versification [2]. Comme sa mère il jouait de la harpe [3] et les chansons furent parmi ses premières compositions poétiques [4]. De la captivité d'Angleterre il remporta plusieurs chansons notées [5] et, sur le manuscrit original de ses poésies, nul doute qu'il n'ait fait réserver la place destinée à la musique [6]. Volontiers il accueillait les ménestrels de passage et réglait leur dépense [7], lombards, [8], anglais joueurs de luth, de guitare et de hauts instruments [9], et ceux de Bourgogne [10]. Dans ses voyages, ils ne manquaient pas de se faire entendre devant lui, car on savait le duc d'Orléans connaisseur [11].

1. Olivier de la Marche, t. II, p. 114-115.
2. Eustache Deschamps (Art de ditié), t. VII, p. 266-292.
3. De Laborde, III, n° 5813 (réparations faites en 1397 à la harpe de Valentine). En 1399 il est question de sa « belle harpe » (*Ibid.*, III, n° 5917). — En 1413 Jehan Petit Gay se dit son harpeur et valet de chambre (*Ibid.*, III, n° 6226). Le 3 novembre 1455 Michau Boudet fournissait au duc 3 douzaines de cordes de harpe (B. N., P. O., 440). Il est question dans le compte de 1456 d' « ung estuy de harpe de cordouen noir pour mondit seigneur xxx s. t. et pour deux tiers d'aulne de blanchet pour doubler ledit estuy viij s.iiij d.t. » (Arch. Nat., KK. 271); en 1457 Vilot, son secrétaire, lui offrait une harpe (*Cartulaire de Blois*, p. 371).
4. Éd. Guichard, p. 97.
5. Boivin, n° 44.
6. P. Champion, *Le manuscrit autographe de Charles d'Orléans*, Paris, 1907, p. 35. Le chansonnier Escorial IV, a-24, contient la musique de deux chansons ; la traduction anglaise (British Museum, Harley 682) quelques pièces notées.
7. De Laborde, III, n° 6659.
8. *Ibid.*, n° 6687.
9. *Ibid.*, n° 6669 et 6686.
10. *Ibid.*, n° 6670.
11. *Ibid.*, n° 6670.

Tout en condamnant ces ménestrels, légers compagnons et faiseurs de bourdes, l'austère Philippe de Maizières a cependant loué la coutume de les former en sacrée compagnie à l'honneur de Dieu et de la majesté royale, comme naguère en usa Moïse : « lesquelles grosses troupes tu feras sonner doucement à l'élévation du Saint Sacrement, aux armées, dans toutes les solennités royales ; et les trompettes aussi qui seront partout devant le Roi. Et c'est encore une chose convenable que le roi ait des ménestrels de bas instruments pour se récréer et faire bonne digestion après conseils et travaux [1]. »

Charles ne méprisait ni les trompettes ni les concerts sacrés et, dans sa domesticité, on retrouvera toujours l'organiste [2] et les chantres [3] : il ne dédaigna qu'avec la vieillesse les concerts de tambourin [4] qui sonnaient au matin les Mays joyeux :

Quant j'ai ouy le tabourin
Sonner pour s'en aller au May
En mon lit fait n'en ay effray
Ne levé mon chief du coissin
En disant : il est trop matin
Ung peu je m'en rendormiray... [5]

De sa vieillesse il dira encore allégoriquement :

Dedens la maison de douleur
Ou estoit tres piteuse dance,
Soussy, Vieillesse et Desplaisance
Je vy dancer comme par cueur...
Le Tabourin nommé Maleur
Ne jouait point par ordonnance
Dedens la maison de douleur.
Puis chantoient chancons de pleur,
Sans musicque ne accordance :
D'ennuy, comme ravy en trance,
M'endormy lors pour le meilleur
Dedens la maison de douleur [6]...

Cette image lui est suffisamment chère pour qu'il la reprenne encore une fois :

1. Champollion-Figeac, p. 253.
2. De Laborde, III, nos 6648, 6748, 6859.
3. *Ibid.*, nos 6747, 6756, 6858.
4. *Ibid.*, nos 6667, 6684, 6991, 7032.
5. Éd. Guichard, p. 286.
6. *Ibid.*, p. 413.

Je ne tiens contre ne teneur,
Enroué, faisant faulte mainte,
Et mal entonné par contrainte :
C'est la chapelle de douleur [1].

La composition de la bibliothèque poétique de Charles d'Orléans nous retiendra surtout. Il aimait non seulement la poésie comme un art et son propre passe-temps, mais encore l'appréciait chez les autres Olivier de la Marche nous a laissé de ses goûts un témoignage précieux. Voici ce qu'il écrit en 1457 : « Et de ce temps je feisz ung tour en Bourgoingne de la grace du duc d'Orleans qui me fist et monstra moult grant privauté ; et ce à cause qu'il estoit moult grand rethoricien et se delectoit tant en ses faictz comme en faictz d'aultruy [2]. » Le même chroniqueur nota en 1450, lors du tournoi de la Fontaine de Pleurs, à Chalon, la présence de « François, Ytaliens, Provencaux et aultres dont il y avoit plusieurs grans gorgias et honnestes personnages a la court du duc d'Orleans » [3] ; dans cette même ville il avait fait remettre précédemment 4 s. 6 d. à Baudet Harenc, son confrère en poésie « pour ce qu'il avoit fait des balades devant lui » [4]. Sur cette réputation, en 1459, un pauvre hère sortant de prison se mit en route vers Blois et s'offrit comme son domestique : François Villon. On ne s'étonnera donc pas que Charles d'Orléans prit plaisir à lire les livres de poésie, du soin avec lequel il les recherchait ; on savait aussi lui plaire en lui en faisant cadeau [5].

Il avait lu et relu le Roman de la Rose qui lui venait de Valentine. Là il prit le cadre du Songe, la description du jardin et du manoir du Dieu d'Amours, les personnifications de Danger, Bel Accueil, dont il abusera dans la première partie de son œuvre, mais dont l'imagerie évoluera plus tard chez lui de l'abstraction vers la psychologie ; car ce fut tout son procédé de concrétiser l'abstrait comme de réaliser les allégories. Et, sans doute, il connut encore les Ballades d'Eustache Des-

1. Éd. Guichard, p. 404.
2. Olivier de la Marche, t. II, p. 115.
3. *Ibid.*, t. II, p. 173.
4. De Laborde, III, n° 6677.
5. Le Roux de Lincy, p. 49. — Voir plus bas, p. XLIII, note 2.

champs, qui rimait si librement avec son père Louis, et dont Valentine possédait un exemplaire [1], les diverses compositions poétiques de Christine de Pisan [2], le Dit Royal et le Méliador de Froissart [3].

De la prison d'Angleterre il ramena un exemplaire des Cent Ballades [4] et le Livre des Quatre Dames d'Alain Chartier [5]. La lecture des Cent Ballades mérite d'être particulièrement signalée [6]. Le débat entre deux partis où le vieux chevalier Hutin soutenait les droits de Loyauté contre la Jeune et fausse Guignarde était de nature à le passionner : n'était-ce pas l'image de ses propres sentiments [7]. Car lui aussi d'amant loyal se tourna souvent défenseur de Fausseté [8].

On a vu qu'il rapporta d'Angleterre le recueil de ses poésies désigné ainsi : « Le livre des Balades de Ms. a ung fermouer a ses armes [9] ». Ces poésies circulerent en France, et Martin le Franc, aux environs de 1440, en témoigne :

Si tu me crois si enquer
Le livre qu'il fit en Inglant :
La per se les dames eut quier
Et si Venus l'ala sanglant...
De cestuy duc, de cestuy prince
Je parle singulierement :
Car, en prison, il aprint ce
Dont nous parlons presentement...
C'est celluy qui nouvellement
Sailli de l'Engloise prison
Par le notable appointement
Du duc qui porte la Toison [10].

1. De Laborde, III, n° 6132.
2. Voir le Catalogue qui suit.
3. *Ibid.*
4. Boivin, n° 34.
5. De Laborde, III, n° 6500.
6. Il est curieux de ne pas y voir figurer les ballades du chevalier Savoyard Otte de Granson qu'il imita ainsi que celles de Jean de Garencières qui fut son correspondant poétique. Mais peut-être figuraient-elles dans les trois recueils de Ballades anonymes dont l'un venait de Savoie. (Voir plus bas p. XLVIII, note 2.)
7. Maulde, *Histoire de Louis XII*, t. I, p. 91.
8. Le Roux de Lincy, p. 49.
9. De Laborde, III, n° 6545.
10. G. Paris, *Un poème inédit de Martin le Franc*, dans la *Romania*, t. XVI, p. 418. En 1442 le *Champion* était parvenu à la cour de Bourgogne (G. Doutrepont, *La littérature française à la cour des Ducs de Bourgogne*, Paris, 1909, p. 303).

Deux manuscrits répondent à ce signalement [1]. En 1449, nous voyons encore le duc d'Orléans offrir à Madame d'Argueil une copie de ses poésies [2]. Entre 1450 et 1453 [3] un Italien, que Charles d'Orléans avait sans doute ramené d'Asti, eut communication du recueil des poésies de sa jeunesse [4]. Rentré chez lui, pour s'entretenir dans la pratique de notre langue, il mit en latin les poésies savoureuses et si pleines d'enseignements de son maître [5].

C'est peu de temps après que Charles d'Orléans fit exécuter pour son usage la copie qui forme l'exemplaire original de ses compositions [6] (ms. fr. 25458) : les pièces y étaient rangées suivant leur forme, et au-dessus des chansons on avait réservé le parchemin blanc pour y inscrire la musique correspondante. Dans la suite, à différents moments de sa vie,

1. Ms. de l'Arsenal, n° 2070 (Sensuit le livre que fist Mons^r d'Orleans lui estant prisonnier en Angleterre ouquel y a dedans contenu plusieurs belles ballades et rondeaulx (*sic*) envoiez a madame sa femme...) ; Bibl. nat., ms. fr. 19133 (Cy commance le livre que Monseigneur Charles duc d'Orleans a faict estant prisonnier en Angleterre) représentant une autre rédaction, indépendante, mais certainement antérieure à 1440. A cette famille se rattachait le ms. conservé au château de Chambéry en 1498 « Ung livre de papier moyen, escript à la mains en vers, tractant de monseigneur d'Orléans estant en prison en Angleterre » (A Piaget, dans la *Romania*, 1893, p. 427) et celui qui se trouvait dans la bibliothèque des ducs de Bourgogne aux armes du duc d'Orléans (Barrois, *Bibliothèque protypographique*, Paris, 1830, n° 1400 et G. Doutrepont, *op. cit.*, p. 379). —Le beau ms. du British Museum, Reg. 16 Fij. ne contient pas non plus de pièces postérieures à l'année 1441.

2. Bibl. Nat., P. Orig. 1251, Fricon, n° 6. — Ce curieux document a été découvert par M.-J. de Croy (*Un portrait inédit de Charles d'Orléans* dans les *Mém. de la Société des Sciences et lettres de Loir-et-Cher*, t. XIX). — C'est vraisemblablement un exemplaire de ses poésies qu'il fit copier en 1461 pour Mademoiselle de Roygny (B. N., P. O., 2475, pièces justificatives).

3. *Epistolæ heroicæ*, l. III (Ms. de Grenoble 873).

4. Il s'agit bien du livre de la prison :

Cujus cum titulum legerem michi constat esse
Aurelianensis principis illud opus
Confectum teneris ab eo et juvenilibus annis.

(Ms. de Grenoble 873).

5.
Cum Gallis essem tantum versatus in oris
Ut jam nota michi Gallia lingua foret
Perlegeremque illos studio vehementer libellos
Quos eadem multos scribere lingua solet,
Fausta michi gratum tribuit fortuna libellum
In quo sunt multi carmina plena jocii,
In quo praeterea moralia plurima vitæ.

(Ms. de Grenoble 873).

6. P. Champion, *Le Manuscrit autographe des poésies de Charles d'Orléans*, Paris, 1907.

Charles relut dans cet exemplaire ses propres compositions, les corrigea, y écrivit de sa main des pièces nouvelles, ainsi que ses familiers, en fit transcrire d'autres par ses secrétaires [1]. Et, selon les besoins, on ajoutait à cet exemplaire de nouveaux cahiers de parchemin [2].

Marie de Clèves, qui était cultivée et aimait les livres [3], pratiquait, comme tout le monde à Blois, la poésie. Avant 1456 elle fit prendre copie des poésies de son mari ; on compléta par la suite cette première copie progressivement, suivant le développement du manuscrit de son mari, complément parfois assez indépendant, Marie de Clèves ayant ses serviteurs particuliers qui rimaient aussi [4]. Son manuscrit paraît bien avoir été arrêté avant 1458 [5].

La transcription et la traduction de l'Astesan furent terminées entre 1461 et 1463 [6]. Tous les autres manuscrits dérivent de l'exemplaire original et en partie autographe que nous avons signalé à nouveau [7].

Et c'est un fait que nécessairement Charles d'Orléans transcrivit dans sa prison ses propres besognes et, pour passer

1. P. Champion, *Le Manuscrit autographe des poésies de Charles d'Orléans*, p. 8, 9.

2. Compte du 1er juillet 1455 « A Michau Boudet, marchant, demourant a Blois, pour xiiij peaulx de veslin, baillées a Bertrand [Richart] pour adjouster et mettre ou livre des Ballades de Ms., xxij s. t.. » (De Laborde, III, n° 6765.)

3. Voir notre appindice I et la ballade acrostiche du ms. de Carpentras 375, fol. 76.

4. Ms. de Carpentras 375. Certaines de ces transcriptions sont antérieures à des grattages et aux corrections opérées sur le ms. fr. 25458.

5. On lit dans un compte du mois de février 1457 « A Bertran Richart, varlet de chambre de m.d.s. le xxiiij[e] jour dudit mois, pour don a lui fait par ledit seigneur pour sa paine et salaire d'avoir escript ou livre de Madame la duchesse aucune des ballades des livres de m.d.s.xiij s. ix d. » — On n'y retrouve pas les ballades dites du concours de Blois qui sont de l'année 1459.

6. Le ms. de Grenoble 873 contient un traité *de re funera* renfermant 3 épitaphes de Charles VII (4 juillet 1461) ; d'autre part il a été relié à Blois en 1463 (description du catalogue de Courcelles reproduite par De Laborde, III, n° 7026). Ce ms., publié comme l'original en 1842 par Champollion-Figeac, donne dans l'ordre où il convient de les lire les chansons du duc et justifie ce que nous avons dit des inscriptions postérieures du ms. 25458 ; il est encore important par sa date certaine (1450), ce recueil se terminant au fol. 110 v° par la pièce : Comment voy je se Anglois esbahis. — Antonio Astesano, l'auteur de la traduction, suivit Charles d'Orléans en France en 1449 ; dans le courant de l'année 1453 il regagna Asti. De cette ville (1457) est daté le Poème sur le tremblement de terre du 5 décembre 1456.

7. Ms. fr. 1104 (très beau manuscrit, mais copie intelligente du ms. fr. 25458), exécuté avant 1465 (copié par Lacurne, Arsenal 3294). — Les mss. British Museum, Harley 6916 ; Arsenal 3457 ; les ms. fr. 9223 et fr. 1719 nous offrent des extraits.

le temps, deux livres de prières que nous ne possédons plus [1].

Son écriture, plus belle que celle de son frère Jean [2], plus lente que celle du bâtard [3], demeura sensiblement identique à elle-même. Nous la connaissons par des actes entiers transcrits de sa main pendant sa captivité [4], par des annotations [5] à des actes transcrits par ses secrétaires ou sur ses manuscrits [6], par la suite des ex-libris de la librairie [7], par la tran-

1. Boivin, n^os 53, 64.

2. Sur les mss. autographes de Jean d'Angoulême voir le beau travail de M. G. Dupont-Ferrier, *Jean d'Orléans comte d'Angoulême d'après sa bibliothèque* dans la *Bibl. de la Faculté des Lettres de Paris*, t. III (1897), p. 39 et notre appendice II. — L'écriture du comte d'Angoulême est plus aiguë et son A capital, en forme de chapeau pointu, assez différent. Certaines lettres ont malgré tout un grand air de famille.

3. Nous en avons un exemple très important dans la grande lettre non datée (Lyon, 1463, 1 septembre) (Arch. Nat., K. 72, n° 8^bis).

4. Nous reproduisons une grande lettre de 52 lignes (350 × 280 mil.) datée du 14 septembre 1419 (ms. fr. 12765, fol. 3); la lettre secrète relative aux affaires de Milan, envoyée en 1422 à l'insu des Anglais et dont la divulgation aurait pu entraîner sa perte et celle de son frère (ms. fr., n. acq. 20810). — Le premier document est un beau spécimen de l'écriture reposée de Charles d'Orléans, sur papier ; le second est d'une écriture très rapide, raturée, sur une lanière de vélin facile à dissimuler. — Dans un inventaire des chartes du duc d'Orléans on lit: « Ensemble ung mémoire baillé a Orleans le Herault par Monseigneur en Angleterre tout escript la main de Monseigneur » (Arch. Nat., K. 535, n° 26, fol. 8 v°); dans le registre de chancellerie (Arch. Nat., KK. 897, f. 93]. « Coppie de deux lettres closes signées du signet de monseigneur le duc Charles d'Orleans, escriptes de sa main, touchans le don par lui fait à Monseigneur Jehan bastart d'Orliens son frere de sa conté de Perregort et des chastellenies de Remorantin et Millancy. » — Nous connaissons par la déclaration de Pierre Sauvage, en 1444, le sort de ces lettres : « Toutes les cedulles en parchemin et papier envoiez par Monseigneur le duc du pays d'Angleterre audit maistre Pierre Sauvage pour en faire faire les lectres et icelles par lui scellées et enfillées en deux lassetz de fil puis que premierement il eut la garde des sceaulx de mondit seigneur et avecques ce les registres faiz d'icelles cedulles. [*En marge*] Bailliés à Mons^r le duc a Blois qui les fist porter *en sa librairie* par J. de Brucelles, présent J. de Saveuzes ; lesd. cedulles rebailliées audit M^e Guillaume par mondit S^r, le iiij^e jour de May cccclij, présent Monseigneur, le prevost d'Orléans et moy, et le Fuzellier, pour icelles remectre du coffre de M^e Pierre Sauvage (Arch. Nat., K. 537, n° 27, fol. 22 r°).

5. 1408, 17 mai (Bibl. Nat., Fr. n. acq. 6525, n° 1).
1418, 4 novembre (Arch. Nat., K. 64, n° 37^8).
1417-1418 (Arch. Nat., K. 500, n° 1).
1436, 10 mai (Bibl. Nat., n. acq. fr. 3645).
1437, avril (Bibl. Nat., P. Orig. 2158, n° 543) [Signalé par M. J. de Croy].
1440, 27 octobre (Arch. Nat., K. 65, n° 157).
1449, 8 novembre (Arch. Nat., KK. 318 E, fol. 6) [Signalé par M. J. de Croy].
1458, 31 janvier (Bibl. de Blois, Collection sur le Blésois, n° 160).

6. J'ai étudié l'un d'eux (ms. lat. 10286, fol. 43 [1]), contenant un traité latin de Nicolas de Nicolaï annoté et sur lequel il a refait une fin de partie (*Charles d'Orléans joueur d'échecs*, 1908). Le Jugurtha de Salluste (ms. lat. 5747) contient quelques mots dans les marges, fol. 4 v°, 5 v°, 10 v°, 13 r°, 43 et 45 v°. (Voir le catalogue qui suit.)

7. Quelques-uns sont reproduits en fac-similés ci-après.

scription partielle de ses poésies [1]. Écriture lente, harmonieuse, très nette, où les capitales sont toujours élégantes et fleuries.

La transcription autographe des poésies nous permet encore de surprendre à la fois la pensée du poète et le travail du copiste, car nous le voyons gratter, récrire des mots, des pièces [2]. Un jour, feuilletant son propre recueil, son regard est tombé sur la chanson : *Crevez moy les yeux*. Plus bas, dans la marge, il écrit le début d'une pièce dont nous n'avons ainsi que la première strophe [3] :

Quant je la regarde
Elle vient ferir
Mon cueur de la darde
D'amoureus desir

Enfin il ne dédaignait pas de transcrire les pièces de ses amis comme les siennes, ayant toujours été curieux de la poésie d'autrui [4].

Soigneux de sa main, il se montra amateur de tout ce qui se rattachait à l'industrie du scribe comme aux commodités de l'écrivain. En 1410 il faisait régler, (avec un hanap, un chapeau de velours et des moufles de chamois fourrés) « une escriptouere de soye dorée et armoié de ses armes [5] ». Ils étaient les biens venus ces merciers qui déballaient dans la cour du château de Blois leurs petits paniers et que le duc a peints et blasonnés de si gentille façon [6]. De l'un d'eux il acquit en 1455 trois tablettes à écrire et une « escriptoire de corne [7] ».

Son écriture n'a guère varié. Toutefois en 1463 Pierre Billart, son chantre, lui vendit 4 paires de lunettes : on peut donc croire que sa vue avait baissé [8]. Déjà sur des lettres du 1er décembre 1461, par lesquelles il remettait à sa chère et

1. P. Champion, *Le manuscrit autographe de Charles d'Orléans*, Paris, 1907 (ms. fr. 25458).
2. J'ai signalé ces travaux et ces corrections (*Le Manuscrit autographe*, p. 2-8).
3. Ms. fr. 25458, fol. 337 (*op. cit.*, p. 6).
4. P. Champion, *Le manuscrit autographe*, p. 8-11 ; Olivier de la Marche, t. II, p. 114-115.
5. De Laborde, III, 6200.
6. Éd. Guichard, p. 229-230.
7. De Laborde, III, n° 6732.
8. *Ibid*, n° 7036; toutefois en 1456 il usait déjà de lunettes (Arch. Nat., KK. 271).

bien aimée Marguerite d'Usson, femme de M. de Courcelles et demoiselle d'honneur de la duchesse, certains droits sur le sel, il avait fait apposer son signet, ne pouvant signer de sa main [1]. Cette mention se renouvela plusieurs fois sur des actes donnés dans l'hiver de 1461-1462 [2]. Et sans doute, elle marque des attaques de goutte, dont le duc se plaignait dans ses poésies et dont il eut encore à souffrir en 1463 [3]. On peut donc admettre qu'il cessa d'écrire vers 1461. On sait que Charles d'Orléans mourut à Amboise dans la nuit du 4 au 5 janvier 1465 [4].

Il reste à déterminer le lieu où furent abrités les livres qui composaient la librairie de Charles d'Orléans.

En 1409, ils avaient été amenés de Paris à Blois [5]. Charles d'Orléans couchait alors au troisième étage de la tour de la Trésorerie. Une armoire à trois rayons se dressait entre les deux fenêtres, près de son lit, et Beaugency en conservait les clefs. Ses livres occupaient les rayons du milieu et du haut de cette armoire; dans celui du bas se trouvait un coffre de cuir noir ferré où les bijoux et les joyaux étaient conservés [6]. C'est dans cette pièce que Charles d'Orléans fit disposer les livres ramenés d'Angleterre et ceux qu'en France il retrouva : Jean de Bruxelles, son valet de chambre, paraît en avoir eu la garde [7]. Là encore on conservait, dans le coffre de Me Pierre Sauvage, les cédules écrites en Angleterre [8]. La librairie semble donc avoir suivi le sort des Archives de la Chambre des Comptes trans-

1. Bibl. de Blois, Coll. Joursanvault, n° 1433.

2. Le dernier compte signé que nous possédions est du 25 janvier 1460 (Bibl. Nat., Pièces Originales, 2160, n° 680).

3. Champollion-Figeac, p. 385.

4. *Chronachette Astesi*, dans les *Miscellanea di Storia Italiana*, IX, Turin (1870), 182. « Comme bon chrestien, entre Noël et le Caresme », dit Jacques du Clercq, l. V, ch. 18.

5. Arch. Nat., K. 535, n° 27, fol. 27. — M. J. de Croy a montré qu'il s'agissait de la tour du Foix (*Notes sur l'emplacement de la Chambre des Comptes du château de Blois*, dans la *Revue de Loir-et-Cher*, mai-juin 1906, p. 78-84).

6. (Arch. Nat., K. 500, n° 5, fol. 7). En 1417, Pierre Renoul, dans son inventaire, nota le changement suivant : On plaça sur le rayon du milieu le coffre de cuir et on redescendit les livres du haut de l'armoire pour les placer sur les rayons du bas et du milieu. Les quelques livres demeurés par devers mesdemoiselles étaient dans le bureau dudit Beaugency (*Ibid.*).

7. Arch. Nat., K. 535, n° 27, fol. 27.

8. Arch. Nat., K. 535, n° 27, fol. 22.

portées d'Orléans à Blois en 1441 [1]. Cependant en 1448 on avait installé au second étage du Châtelet d'Orléans trois armoires pour recevoir les archives de la Chambre des comptes du Duché, dans la tour du bord de l'eau [2]. En 1455 des travaux furent exécutés dans l'ancienne chambre du retrait du duc pour une « librairie neuve » à Orléans [3]. On maçonna une cheminée en manière de chauffe-pied, une fenêtre de pierre de taille à colonnette médiane, des voûtes. Aux armoires on posa des serrures et, sur un comptoir fait de neuf, on monta un dressoir garni lui-même de serrure. De la bibliothèque on passait dans une chambre garnie de huisserie où se trouvait le « retrait » du bon duc [4].

Nous ignorons ce que fut à Orléans le séjour de la librairie. Et sans doute, il n'y a pas lieu de voir dans le compte de maçonnerie autre chose qu'un projet. Charles se déplaçait rarement et séjournait peu à Orléans. Il s'y rendait en bateau, en descendant la Loire : cette ville, qui était pour lui la grande ville, le fatiguait [5]. Le Châtelet, qui avait beaucoup souffert du siège de 1428-1429, fut réparé tardivement et demeura longtemps inhabitable [6].

Quoi qu'il en soit, à la mort de Charles d'Orléans, ses livres restèrent sous la garde de la Chambre des Comptes. Mathurin Gaillart « conseiller, auditeur des Comptes et garde des chartes de Madame » en avait la charge [7]. Or lettres et chartes se trouvaient toujours dans le grand coffre de la Tour à Blois [8]. Et comment Charles d'Orléans aurait-il consenti à se séparer de ses chers livres ?

1. Arch. du Loiret, A. 2147; en 1453 les aveux de Blois sont déposés à Orléans (Arch. du Loiret, A. 2161).
2. L. Jarry, *Le Châtelet d'Orléans au XV^e siècle et la librairie de Charles d'Orléans en 1455* (Orléans, 1873), p. 14.
3. *Ibid.*, p. 15.
4. *Ibid.*, p. 15-16.
5. Éd. Guichard, p. 164.
6. Les canons avaient touché le portail sur le pont; une brèche se trouvait entre le portail et la salle (Arch. du Loiret, A. 2143). En 1440 le Châtelet était encore vide (Arch. du Loiret, A. 2171); en 1449, le roi, de passage à Orléans, logeait chez le trésorier (Arch. Com., CC. 555). Cf. L. Jarry, *Le Châtelet d'Orléans*, op. cit.
7. Arch. Nat., KK. 902, fol. 51° (Journal de la Chambre des Comptes).
8. Nous le constatons du moins le 9 novembre 1481 (Arch. Nat., KK. 902, fol. 51°).

Il est curieux de noter que de très bonne heure la librairie eut presque un caractère public; du moins le personnel de la Chambre des Comptes pouvait-il y faire des emprunts. On tenait inscription de ces prêts dans le Journal de la Chambre des Comptes [1]. C'est ainsi que Jean Thomas, maître d'école de Louis d'Orléans (le futur Louis XII), y emprunta en 1481 le *Lilium Medicine* [2]; cette même année le protonotaire, pour Arthur d'Aunay, prit le *De Regimine Principum* et la Chronique Martinienne dont ils donnèrent un reçu. Ces livres furent restitués seulement en 1486 [3]. Le 11 janvier 1496, Denis Mercier vint y chercher l'exemplaire des Prophéties de Joachim de Flore [4] et Jean Chevalier, en 1501, y emprunta pour six mois la Somme le Roi [5].

C'est le 5 novembre 1501 que la Chambre des Comptes se dessaisit des livres qui lui avaient été confiés. Ils furent baillés, en la présence du sous-doyen de Saint-Sauveur de Blois à Jean de Sauzay, libraire du roi [6]. Voici la mention qui relate ce transfert:

> L'an MVC et ung le v^e^ novembre ont esté baillez les livres qui estoient en la Chambre des Comptes a Bloys a M^e^ Jean de Sauzay, secretaire et libraire du roy nostre sire, es presences de Monseigneur le souldoyen de Sainct Sauveur et Françoys de Refuge, M^e^ de la Chambre aux deniers du Roy [7].
>
> ROBIN.

Ce document nous permet d'affirmer que la mention *De camera compotor. Bles.*, qui se trouve sur les livres de l'ancienne librairie de Blois est antérieure à l'année 1501.

Louis XII, fils de Charles d'Orléans, devenu roi depuis 1499, continua d'enrichir ce fonds primitif [8]. La librairie royale de

1. Arch. Nat., KK. 902.
2. Arch. Nat., KK. 902, fol. 5 v°.
3. *Ibid.*, fol. 11 v°.
4. *Ibid.*, fol. 26 v°.
5. *Ibid.*, fol. 34 r°.
6. Ou Jean de Soré.
7. Arch. Nat., KK. 902, fol. 34 v°. — Cf. J. de Croy, *Un portrait de Charles d'Orléans*, op. cit., p. 12.
8. Léopold Delisle, *Le Cabinet des Manuscrits*, t. I, p. 122-124.

Blois, que l'ambassadeur de Bologne déclarait sans rivale [1] vers 1508, fut inventoriée en 1518 par Guillaume Petit, chapelain de François Ier [2] ; transférée au château de Fontainebleau en 1544 [3] elle devait suivre la bibliothèque du roi à Paris, ce qui arriva à la fin du règne de Charles IX [4].

C'est ainsi que l'on a pu reconstituer à la Bibliothèque Nationale la librairie de Charles d'Orléans.

1. Léopold Delisle, *Le Cabinet des Manuscrits*, t. I, p. 122.
2. H. Omont, *Anciens inventaires et catalogues de la Bibliothèque Nationale*, t. I. *La Librairie royale à Blois, Fontainebleau et Paris au XVIe siècle*. Paris, 1908, in-8.
3. L. Delisle, *Le cabinet des Manuscrits*, t. I, p. 155 et suiv.
4. *Ibid.*, p. 194.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

Inventaire des livres apportés en France par Valentine de Milan et compris dans sa dot (1388).

[fol. 8ro]. 1. Officiollum unum domine Sancte Marie parvi voluminis habens assides aureatas cum xx perlis pro qualibet asside et certis lapidibus parvis inter positis per illas perlas et furnitum retro perlis minutis super una quarum est sculta Sancta Maria cum Annunciacione sibi facta per angelum ; super alia vero asside est ipsa Virgo Maria cum ejus fillio jacens in puerperio et cum Sancto Petro stante propre ipsam. Extimatum... f. cl.

2. Officiolum unum domine Beate Marie habens assides [1] duas argenti auri super una quarum est Crucifixio et super alia sunt sculpti quat[u]or Sancti. Extimatum... f. xxxii.

3. Officiolum unum domine Sancte Marie cum assidibus auri super una quarum est annunciata, sculpti sunt ambo Sancti Ludovici.

4. Officiolum unum beate Virginis Marie copertum de zetonino grane, cum duobus brachiis argenti deaureati cum una roxa argenti aureati, smaltati de rubeo clero et una perla grossa super dicta roxa [2].

5. Officiolum unum Nostre Domine parvulum copertum drapo auri in campo albo cum serallia argenti smaltati azuro.

6. Officiolum unum in lingua theothonica copertum velluto cum seraliis argenti aureati.

7. Officiolum unum Ambroxii signatum cum copertorio corii albi cum tribus seraliis argenti auri smaltati ad viperam.

1. Dans la marge : *Nota quod assides istius officioli remote sunt eo quod domina vult fieri facere de assidibus unam majestatem et librum aliter facere furniri.*

2. Dans la marge : *iste officiolus* (sic) *douatus fuit per dominam domino Antonio comiti Polentii.*

8. Psalterium unum copertum drapo auri in campo albo cum uno setono perlarum et duabus seraliis argenti.

9. Officiolum unum Beate Virginis Marie copertum camochali rubeo cum duobus seraliis aliis argenti deaurati cum una rosa argenti auri smaltati de rubeo clero et una perla grossa super dicta rosa [1].

— Summa f... CLXXX.

[fol. 8vo]. 10. Libellus unus parvus super quo descripta est oracio Sancti Cipriani copertum cetonnino grane cum duabus seraliis aliis argenti aureati.

11. Liber unus scriptus in lingua theotonica per versus copertus de veluto grane cum duabiis seraliis argenti aureati.

12. Crux una parva argenti aureati in qua dicitur esse (cum) de ligno crucis.

13. Crux una yaspidis parva.

14. Crux una auri cum crucifixo ab una parte et Agnus Dei cum quatuor angelis ab alia parte in qua dicitur esse de ligno crucis et de multis aliis reliquiis.

15. Imago una beate Virginis Margarite de ambro existens super uno serpente ambri habens in capite coronam unam et cum bastonis quatuor.

16. Majestas una eboris cum crucifixo et pluribus Sanctis.

17. Majestas una eboris cum Nativitate et Passione domini nostri in una capsa laborata ad radios.

[*d'une autre main*]

18. Liber unus domini Johannis *de Mandeville* copertus veluto grane.

(Arch. Nat., KK. 268b.)

II

Inventaire après décès de Valentine de Milan (4 décembre 1408).

Heures d'or.

1. Unes petites Heures d'or ou sur les ays sont xxiiij perles et huit petiz balaiz et ou fermouer deux perles et ung petit saphir et dessus deux petiz saphirs est une perle et dedens sont la Trinité et Nostre Dame et quatorze perles et huit saphirs petiz.

1. Dans la marge : *iste officiolus datus fuit domino Antonio comiti Polenzii.*

2. Item unes Heures de Nostre Dame qui ont les ays d'or d'un costé est l'Annunciacion d'ymages enlevez; et d'austre cousté est Saint Loys de France et Saint Loys de Marcelles enlevez.

3. Item unes autres petites Heurez dont les ays sont d'or esmailliez d'un costé l'Anonciacion et de l'autre la Nativité de mesme pierrerie dont il y fault deux perles et deux pierres [1].

4. Item ung livre d'or a tout la chemise d'or ou dedans a la Salutation Elisabeth et la feste de Noel esmaillées et vingt deux balaiz quarante perles et es deux fermouers en chacun quatre perles et y avoit deux dyamens dont il en fault ung.

(Arch. Nat., KK. 268[A] fol. 8.)

III

Autre inventoire fait par les dessusdiz commis [*l'abbé de Chesy* [2], *Mauvoisin et maistre Pierre Sauvage*] *le xxvij*[e] *jour de decembre ensuivant* [*1408*] *de certains livres et autres choses que Marguerite du Solier avoit en garde* [fol. 40[vo]] [3].

1. Un Messel couvert de rouge cuir vieil et une pipe d'argent.

2. Item ung autre Messel couvert a couverture longue de drap de dapmas gris doublé de cendal a deux pipes d'ivoire.

3. Item ung petit Breviaire de diverses collectes et de plusieurs Sains a fermaulx d'or armoyez a fleur de liz couvert de couverture longue de drap de damas bleu doublé de cendal vermeil.

4. Item ung Breviaire a deux fermaulx d'or en l'un des esmaulx est la Trinité et en l'autre est l'imaige de Nostre Dame tenant son enfant couvert d'une chemise de toille.

5. Item ung Breviaire en deux volumes des trois temps dont les fermaulx de l'un sont d'or ymaginez de l'Annunciacion Nostre Dame et e[s]t la pipe d'or a ung saphir en guise d'un cuer ou milieu de la pipe et aux deux costez armoiez de France a xviij perles autour de la pipe et sont les tissuz des fermaulx armoiez de France et de Navarre couvert d'une chemise blanche.

Et de l'autre temps a deux fermaulx d'or ou sont saint Jehan Baptiste et saint Jehan Euvangeliste et les tissuz armoyez de France

1. Cet article a été sommairement reproduit par De Laborde, t. III, n° 6076.

2. Henri de Beaulieu.

3. Des extraits sommaires ont été donnés par De Laborde, t. III, n[os] 6120 et suiv.

et d'Evreux a une pipe d'or ou il a deux petiz balaiz deux petites esmeraudes, deux petites perles aux ij bouz a une chemise de toille et lesdits deux livres chacun en une bourse de velux bleu.

6. Item unes Heures de Nostre Dame ymaginez la premiere ymage de l'Annunciacion de Nostre Dame escriptes d'or et d'asur a une pipe d'or en laquelle a j saphir ij balaiz et iiij grosses perles les fermaulx d'or en chacun fermail ung balay et iiij grosses perles et les tissuz dizettes (sic) d'or et ij bouchez de perlez et la couverture desdites Heures de veluau noir doublées de satin noir brodé de branches d'arbre et chacune branche semée de perles.

7. Item ung Breviaire couvert de drap de damas bleu a ung fermail d'or armoyé de France et une petite pipe d'argent tortissée ouquel feu Monseigneur d'Orleans disoit ses heures.

8. Item unes Heures en alemant a deux fermaulx d'argent doré couvertes de velux vermeil.

9. Item ung Saultier a deux fermaulx d'argent ouquel la premiere lectre est figurée de David qui se combat au geant couvert de velu vert.

10. Item le Miroir des Dames couvert de drap d'or les fermaulx d'argent esquelz sont Saint Jehan Baptiste et Saint Jehan Euvangeliste armoyez de France, de Navarre et d'Evreux.

11. Item ung Livre en grant volume couvert de cuir rouge ou premier foillet est une dame figurée armoyée aux armes de feu Monseigneur et Madame d'Orleans a deux fermaulx d'argent doré esquelx est escript *Ave Maria*.

12. Item ung Romant en alemant couvert de veluz vermeil a ij fermaulx d'argent doré.

13. Item ung livre appelé la Composition de la Sainte Escripture a deux fermaulx d'airain couvert de cuir rouge.

14. Item ung livre appellé la Discrecion et diffinicion de la prudommie de l'omme et le fit Crestine couvert de cuir rouge a deux fermouers de cuivre.

15. Item le livre de Lucan a iiij fermaulx d'argent doré et une pipe d'argent doré et couvert de camocas.

16. Item les Croniques des Roys de France couvert de vieil velux noir touz rez a grans fermaulx d'airain a cinq clox rons d'airain sur chacune des couvertures.

17. Item le livre des Balades Eustace Morel couvert de cuir rouge.

18. Item le livre de Venerie fait par le conte de Foix tout historié couvert d'un baudequin neoir a branches de violettes blanches

et vermeilles doublé de cendal noir a deux fermouers d'argent doré armoyez aux armes d'Orleans.

19. Item le livre du Canerian couvert d'une peau de viel velue.

20. Item ung role ouquel est la Vie de Nostre Dame et du Nouvel Testament figuré par ymages couvert d'un drap de soye brochié d'or.

21. Item le livre des Eschecz couvert de velu vert a ij fermaulx d'argent doré.

22. Item une Apocalice figurée couverte de parchemin.

23. Item dix escuçons aux armes de Madame ouvrées de brodeure.

24. Item deux couvertures de satin bleu doublées de taffetas bleu brodé de bois et de marguerites au Breviaire des deux volumes.

Autre inventoire fait par lesdiz abbé Mauvoisin et Pierre Sauvage... le vij jour de janvier ensuivant... (fol. 43v°.)

[On remarque dans la rubrique : *Linge presque neuf receu comme dessus,* fol. 44r°].

25. Item le Romant de la Rose figuré.

26. Item ung livre des Epistres du debat sur le Romant de la Rose couvert de cuir rouge a deux fermaulx de latton.

(Arch. Nat., KK 268[A].)

IV

Inventaire des livres que Monseigneur d'Orliens a fait prendre de l'execucion de madicte dame [*d'Orliens*][1] (1408).

1. Premierement une Bible en françois en ij volumes historiez, le premier volume en commancant ou second feullet *de* iij *anges* et l'autre volume *prudence je vous donrays*, prisé.. viij^xx l.p.

2. Item un rommant de Parceval le Galoiz ou second feuilet *aloit environ*, prisé..... xvj l.p.

3. Item le Livre des iij Maries ou ij^e feullet, prisé... xxiiij l.p.

4. Item l'Istoire de Troye ou second feullet *n'y mecte*, prisé. c s. p.

5. Item Ovide le Grant ou ij^e feullet *entour la terre*, prisé. vj^xx l.p.

6. Item le Mirouer des Dames ou ij^e feullet *si est mis*, prisé. xx l.p.

1. Analyse fautive et sommaire dans De Laborde, t. III, n° 6171.

7. Item un autre livre en françoiz de Giron le Courtoiz ou second feullet *mil que trop*, prisé..... viij l. p.

8. Item ung Messel a l'usaige de Paris qui se commance ou ij^e feullet *primo justifica*, prisé..... xxvj l.

9. Item un autre Messel audit usage qui se commence ou ij^e feullet *meam deus meus*, prisé..... xxx l.

10. Item un Breviaire de chappelle en deux volumes, prisé. xxviij l.

11. Item ung livre des Euvangiles, prisé..... xl s.p.

12. Item ung Ordinaire a l'usaige de la Sainte Chappelle, prisé. xijs.p.

13. Item un viel Epistollier, prisé..... x s.p.

Somme des livres : iiij^cxl.l.ij s.p.

(Arch. Nat., KK 264, fol. 18^ro.)

Extraits de comptes

V

1. A mondit Seigneur le jour dessusdit (7 septembre 1443) pour avoir fait escripre des Or[a]isons de Nostre Dame en la ville de Lieuce [1], x s.t.

(Bibl. Nat., Pièces originales 2158, Orléans, n° 570.)

2. A luy [Jehan Lessayeur, orfevre de mondit Seigneur] pour avoir fait, mis et assis ung clou d'or aux Petites Heures de madame la duchesse et pour avoir rassis et refait les autres cloux d'icelles Heures ou ledit orfevre a mis ung denier quatre grains de son or, xi s.t.

(Arch. Nat., KK. 271, fol. 7 [Compte de 1455-1156]).

3. A luy [Jehan Lessayeur, orfevre de mondit Seigneur] pour deux grans cloux d'argent doré faiz a deux grans livres de mondit Seigneur escrips en françois, couvers de soye noire au pris de iijs. le clou, vi.s.t.

(Arch. Nat., KK. 271, fol. 9^vo [Compte de 1455-1456]).

4. A Gilles Prevost, clerc de la chapelle, pour une boite neusve a mettre les breviaires de mondit seigneur et pour lunettes et estuiz xxxs.

(Arch. Nat., KK. 271, fol. 65 [Compte de 1455-1456]).

5. A Lubin le Boutillier, relieur de livres, demourant a Blois,

1. Liesse.

pour avoir relié une Heures pour Madame la duchesse couvertes de cuir vermeil empreint et dorées sur tranches, x s.

Arch. Nat., KK. (271, fol. 67vo [Compte de 1455-1456]) [dépenses du mois de février 1457, n. st.]).

6. A Estienne Colin, varlet de chambre de mondit seigneur, le viiij^e jour dudit mois la somme de xv l. t. pour recompensation des fraiz et mises qui lui a convenu faire pour faire le registre des papiers de Monseigneur.

(Bibl. Nat., Pièces originales 2159, Orléans, n° 660 [dépenses du mois de février 1457, n. st.]).

7. A Pierre Billart, clerc de la chapelle de mondit seigneur, le xix^e jour dudit mois, pour une Heures de Nostre Dame prinses et achettées de lui et icelles données par icellui seigneur a Jamet Hubelin, son valet de chambre, iv l.ij s.vj d.

(Bibl. Nat., Pièces originales 2159, Orléans, n° 660 [dépenses du mois de février 1457 n. st.]).

8. A Jean Aubert, clerc des offices de mondit Seigneur, le iiij^e jour dudit mois, la somme de iij escuz d'or pour une Heures prinses et achettées de lui et icelles données par ledit seigneur a Philippot Pregent, iv l.ij s.vj d.

(Bibl. Nat., Pièces originales 2159, n° 662 [dépenses du mois de mars 1457, n. st.]).

9. A Guillaume Coustin le xxiiij^e jour dudit mois, la somme de viij escuz pour une Heures Nostre Dame prises et achettées de lui et icelles données par mondit Seigneur a Monseigneur de Beaujeu ...pource xj l.

(Bibl. Nat., Pièces originales 2159, Orléans, n° 662 [dépenses du mois de mars 1457 n. st.]).

VI

Quittances et Pièces diverses

1. Loys, filz du roy de France, duc d'Orleans, conte de Valoiz, de Bloiz, de Beaumont et seigneur de Coucy, a nostre amé et feal conseiller, Jehan le Flamench, salut et dileccion. Nous voulons et vous mandons que par nostre amé et feal tresorier general Jehan Poulain vous faites paier et delivrer a Nicolas le Besc, escripvain, vint et un escus d'or pour la vente d'un Psaltier que nous avons fait acheter de lui le dit pris pour Charles et Philippe

noz enfans... Donné a Paris le xvj[e] jour de may l'an de grace mil CCCC et troiz. Par monseigneur le duc, vous present. OLR. DU SOLIER [paraphe].

(Bibl. Nat., Pièces originales 322, le Besc 1)
[signalé par M. Léopold Delisle].

2. Sachent que je Odart de Foillay, secretaire de monseigneur le duc d'Orleans et maistre d'escolle de monseigneur le conte d'Engolesme, son frere, confesse avoir eu et receu de maistre Pierre Sauvage, secretaire et argentier de mondit seigneur, la somme de quarente cinq sols tournois laquelle j'ay aujourd'hi paiée pour monseigneur le duc pour une A Bé Cé en parchemin les lectres d'icelle dorées que j'ay achetées pour ma damoiselle Jehanne d'Orleans sa fille... Tesmoing mon seing manuel cy mis le penultieme jour de mars l'an mil CCCC et quatorze avant pasques. O. DE FOUILLOY (signature autographe).

(Bibl. Nat., Pièces Originales, 1215, Foulloy, 5).

3. Sachent tuit que je, Colin le Besq, escrivain et libraire demourant a Paris, confesse avoir receu de maistre Pierre Sauvage, secretaire et argentier de monseigneur le duc d'Orleans, la somme de soixante sept sols six deniers tournois en laquelle ledit seigneur *m'estoit tenus pour avoir nectoyé, relié et doré par dehors un* Missel pour mondit seigneur le duc... Tesmoing mon seing manuel cy mis le xiiij[e] jour de juing l'an mil CCCC et quinze. COLIN LE BESQ (autographe).

(Bibl. Nat., Pièces originales 312, le Besq, 2).

4. Charles, duc d'Orliens et de Valois, conte de Blois et de Beaumont et seigneur de Coucy, a nostre amé et feal tresorier general Pierre Renier, salut et dileccion. Nous voulons et vous mandons que des deniers de noz finances vous baillez et delivrez sans delay a frere Raoul Nantel, religieux augustin, la somme de vint et cinq livres tournois que nos amez et feaulx les gens de nostre conseil ont ordonné lui estre presentement baillée tant pour soy habiller et monter comme pour les despens qu'il lui convendra faire en alant de la ville de Paris es parties d'Angleterre porter devers nous unes Heures de Nostre Dame et faire aucunes autres choses qui par lesdictes gens de nostre conseil lui ont esté enchargées. Et par rapportant ces presentes et quictance dudit religieux nous voulons la dicte somme de xxv l. tournois estre allouée en

voz comptes obstans ordonnances, mandemens ou deffenses quelzconques a ce contraires. Donné a Paris le xxiij[e] jour de decembre l'an de grace mil CCCC et quinze. Par monseigneur le duc a la relacion de vous et de maistre Robert de Tuillieres par lui a ce commis. J. DE CRECY.

(Bibl. Nat., Pièces originales 2089, Nantel, 2) [signalé par M. Léopold Delisle].

5. Je frere Raoul Nantel, augustin, confesse avoir eu et receudu receveur general des finances de monseigneur le conte de Vertus la somme de soixante sept soulz six deniers tournois laquelle mondit seigneur de Vertus m'a ordonné estre baillée pour avoir du parchemin pour faire certains livres pour mondit seigneur... Tesmoing mon seing manuel cy mis le viij[e] jour de juing l'an mil CCCC et vint. FRERE RAOUL NANTEL (autographe).

(Bibl. Nat., Pièces originales 2089, Nantel, 3).

6. Yvonnet de la Mote escripvain, demourant a present a Blois, congnut avoir eu et receu de Pierre Renier, tresorier general de *Monseigneur le duc d'Orleans, la somme de seize livres tournois* sur la façon d'une Heures en lectres de fourme qu'il fait presentement pour ma damoïselle Marguerite d'Orleans [1]... Tesmoing le saing manuel de moy Jehan Gantier, clerc, a present tabellion de Blois, cy mys le second jour de decembre l'an mil quatre cens et vingt. J. GANTIER.

(Bibl. Nat., Pièces originales 2063, la Mote, 77).

7. Je, Jehan Bonnet, secretaire de monseigneur le duc d'Orleans, certiffie a tous a qui il appartiendra que demoiselle Jehanne la Bigaude, damoiselle d'onneur de ma damoiselle Marguerite d'Orleans, suer de mondit seigneur le duc, a aujourd'ui confessé en ma presence avoir eu et receu, *pour et ou nom de madite damoiselle* Marguerite, de Pierre Renier , tresorier general de mondit seigneur le duc unes Heures escriptes en parchemin, en lectre de fourme, non couvertes de couvercles d'ais et sans aucuns fermouers, lesquelles Heures ont esté nagaires faictes pour madite damoiselle Marguerite et pour y dire son service par Yvonnet de la Mote, escripvain en lectre de fourme, demourant a Blois, qui pour ce faire a eu ou doit avoir par marchié à lui fait vint deux livres tournois,

1. Le 1[er] décembre 1418, Hugues de Menat, secrétaire du duc d'Orléans, certifiait que Jeanne de Lubessac et Alips de Tournay, demoiselles de Marguerite et de Jeanne d'Orléans, avaient reçu différents objets à leur usage, entre autres de quoi relier de linon leurs livres de Prieres et leurs heures (British Museum, add. ch., 2805).

si comme ladite damoiselle Jehanne disoit... Tesmoing mon saing manuel cy mis le xiiij[e] jour de février l'an mil CCCC et vint. J. BONNET.

(Bibl. Nat., Pièces originales 340, Bigaud, n° 4.)

8. Charles duc d'Orleans, de Milan et de Valois, conte de Blois, de Pavie et de Beaumont, seigneur d'Ast et de Coucy, a nostre amé et feal conseiller et general gouverneur de toutes noz finances maistre Jehan le Prestre, salut et dilection. Nous voulons et vous mandons qne par nostre amé et feal tresorier et receveur general de toutes nos dites finances Jehan Chardon vous faictes paier, bailler et delivrer a nostre bien amé escuier tranchant Georges de Brilhac la somme de vint escuz d'or laquelle pour consideration des bons et agreables services qu'il nous a faiz le temps passé, fait continuelment chascun jour et esperons que plus face, nous lui avons donnée et donnons de grace especial par les presentes : c'est assavoir quatorze escuz pour lui avoir ung parc espy d'or pour pendre a son camail et six escuz pour lui aidier a avoir unes Heures qu'il a fait faire en la ville de Paris... Donné en nostre chastel de Blois le ij° jour de decembre l'an de grace mil CCCC cinquante et ung. CHARLES (signature autographe). Par le commandement de mondit seigneur le duc, D. BERTHELIN.

(Bibl. Nat., Pièces originales 518, Brilhac, 11.)

9. Je Bertran Richart[1], varlet de chambre de monseigneur le duc d'Orleans et de Milan confesse avoir receu de Jehan Vigneron, commis en l'office de tresorier de mondit seigneur le duc la somme de deux escuz pour avoir escript ung livre de Ballades, lequel livre mondit seigneur l'a donné a ma damoiselle de Roygny ; de laquelle somme de deux escuz je me tiens pour bien paié et content et en quicte ledit tresorier et tous autres a qui il appartient. Tesmoing mon seing manuel cy mis a ceste cedulle. Ce fut fait a Blois le vendredi xxiij[e] jour de janvier l'an mil iiij[e] soixante. BERTRAN R. (cédule autographe).

(Bibl. Nat., Pièces originales 2475, Richart, 20.)

1. Bertrand Richart est dit valet de chambre du duc le 14 février 1452 (BN., PO., 2475). — Le 8 août 1457, il donnait quittance au trésorier pour certaines médecines et drogueries reçues durant sa maladie (*Ibid.*, 19). Le 3 juin 1461, il recevait 2 écus pour entretenir son ménage, n'ayant nuls gages (*Ibid.*, 21). Le 11 avril 1462, Pierre Richard, saulcier du duc, obtenait l'office de portier et garde des clefs du château de Blois : il devait réserver 20 livres sur ses gages pour « notre cher et bien amé serviteur et valet de chambre Bertran Richart » (*Ibid.*, 22).

10. Saichent tuit que je Jehan Boquet, libraire et enlumineur demourant en rue Neufve Nostre Dame de Paris, confesse avoir eu et receu de honnorable homme et saige Pierre Renier, tresorier general de monseigneur le duc d'Orleans, la somme de six livres tournois pour la vente d'une Heures de Nostre Dame a l'usaige de Paris, Vigiles de mors et autres ouvraiges que ledit tresorier a fait achater de moy ledit pris pour nostre seigneur le Bastart d'Orleans a qui mondit seigneur d'Orleans les a données et fait delivrer... En tesmoing de ce j'ay signée ceste cedule de mon saing manuel le xxviii[e] jour de Juillet l'an MCCCCXVII. BOQUET.

(Bibl. Nat., ms. fr. 26042, n° 5207.)

Inventoire des livres (27 septembre 1396) [1]

Premierement un Missal a l'usage de Paris qui se comence ou deuziesme feuillet *Primo Justifica*.

Item un Breviaire de chappelle en deux volumes, le premier comencant ou second feuillet, *Tuos odisti* et ou derrenier feuillet *dicite in nacionibus*, et l'autre volume ou second feuillet, *Te rogat pietas*, couvers touz deux de cuir blanc et clouez dessus.

Item un livre des Euvangiles qui se comence ou second feuillet *Dominica prima in adventu*, et fenist ou derrenier feuillet *Ego dixi vobis*.

Item un Ordinaire a l'usage de la Sainte Chappelle comencant ou second feuillet *Et resumitur* et fenist ou derrenier feuillet, *ti fuerunt pristine sanitati*.

Item un vielz Epistolier qui se comence ou second feuillet *de Syon exibit lex*, et fenist ou derrenier feuillet, *Sicut locutus est Dominus Deus noster*.

MARIETE.

(British Museum, add., ms. 11541, fol. 14[vo].)

1. *Catalogue Joursanvault*, n° 755 — Signalé par M. Paul Meyer et Léopold Delisle (*Le cabinet des manuscrits*, t. I, p. 104, note 3).

SOURCES D'UN CATALOGUE DE LA LIBRAIRIE DE CHARLES D'ORLÉANS

Un premier inventaire de la librairie de Charles d'Orléans fut dressé au mois de mai 1417 par P. Renoul, secrétaire du duc d'Orléans (Arch. Nat., K. 500, n° 5). Il a été découvert par M. Léopold Delisle, et publié dans *Le Cabinet des Manuscrits*, t. I, p. 105 à 108. Il contient la description de 91 volumes.

Un état de la bibliothèque, restée à Blois sous la garde de Jean de Tuillières, lieutenant du gouverneur de la ville, fut arrêté le 31 mai 1427, par J. de Rochechouart et Pierre Sauvage, pour être envoyé au duc. Il a été publié par M. Leroux de Lincy, d'après un manuscrit de la Bibliothèque du Louvre, provenant des archives du baron de Joursanvault (*La Bibliothèque de Charles d'Orléans à son château de Blois en 1427 publiée pour la première fois d'après l'inventaire original*. Paris, 1843, in-8 de 59 p.).

Le 1er juin 1427 les livres de la librairie de Blois étaient remis aux mains du sire de Rochechouart qui, en 1428, lors de la marche des Anglais sur Orléans, les transporta dans son hôtel, à La Rochelle[1]. Le 25 janvier 1436, sauf quelques exceptions, Hue de Saint-Mars, écuyer, et Hugues Perrier, conseiller du duc, obtinrent des enfants du sire de Rochechouart la restitution de ce précieux dépôt. Cet état de 1436 (Arch. Nat., KK. 269 fol. 32 r°) a été publié par M. de Laborde (*Les ducs de Bourgogne*, t. III, preuves, Paris, 1852, n° 6323-6434).

Lorsque Charles d'Orléans rentra en France, un état sommaire fut établi à Saint-Omer, le 5 décembre 1440, des livres qu'il rapportait d'Angleterre[2] (Boivin, p. 173), puis un nouvel inventaire fut dressé de la bibliothèque, vers 1442, sans doute : *Copie de la librarye de Monseigneur le duc d'Orleans* (Arch. Nat., K. 500, n° 7). Cet inven-

1. *Catalogue Joursanvault*, t. I, p. 19, n° 130.

2. J. Boivin, Mémoire pour l'histoire de la Bibliothèque du Roy. Bibl. nat., ms fr. 22571 fol. 173. — On en trouvera le texte dans la présente publication.

taire a été publié assez peu correctement par M. de Laborde (*Les ducs de Bourgogne*, t. III, n° 6447-6634). Je l'ai collationné sur l'original.

Cet inventaire forme l'état le plus complet que nous possédions de la « librairie » de Charles d'Orléans [1].

Toutefois pour suivre l'histoire de la librairie de Charles d'Orléans jusqu'à sa mort (en 1464 on payait encore 2 écus d'or à un écrivain de Blois pour la copie de divers Offices), il faut parcourir les comptes de sa maison réunis par M. de Laborde (*Les ducs de Bourgogne*, t. III, *passim*), les fonds latins et français de la Bibliothèque Nationale, avec leurs ex-libris autographes, les quittances aux noms des différents scribes et enlumineurs qui travaillèrent pour Charles d'Orléans dans la série des Pièces Originales. M. Léopold Delisle a donné la liste la plus complète et l'identification d'une cinquantaine de ces manuscrits (*Le Cabinet des Manuscrits*, t. I, p. 114, 119). Elle pouvait compter 160 volumes environ.

La librairie de Blois étant devenue librairie royale avec l'avènement de Louis XII, on consultera donc avec profit le répertoire alphabétique rédigé en 1518, par Guillaume Petit [2], chapelain de François Ier.

Il convient maintenant de donner ici quelques indications sur la façon dont nous avons opéré pour identifier les divers ouvrages du présent catalogue.

Les livres possédés par Charles d'Orléans et qui lui viennent de la bibliothèque de son père portent généralement l'écu d'Orléans (de France au lambel d'argent) parfois supporté par deux loups [3]; ceux

1. Il a dû servir pour un récolement de la bibliothèque. Pour l'établir, on a utilisé deux inventaires antérieurs (Voir description d'un MISSEL, du BOÈCE avec la note : *escript en l'inventaire dont cestuy est deux fois extrait*). Et de fait, pour le fonds ancien de la la librairie, le plus souvent cet inventaire se borne à reproduire les descriptions de 1417, et surtout celles de 1427.

2. P. Arnauldet, *inventaire de la librairie du château de Blois en 1518*, dans le *Bibliographe moderne*, t. VI (1902), p. 145-174, nos 1-46; p. 305-338, nos 47-142; t. VII (1903), p. 215-233, nos 143-199; t. VIII (1904), p. 121-156, nos 200-311; t. IX (1905), p. 373-393, nos 312-402; t. X (1906), p. 339-366, nos 403-543; t. XI (1907), p. 192-222, nos 544-739. Identification parfois contestable des manuscrits à la suite de l'édition du catalogue de G. Petit. — Le texte de répertoire qui comprend 1.626 articles vient d'être publié intégralement dans les *Anciens inventaires et catalogues de la Bibliothèque nationale*, par H. Omont, tome I, La librairie royale à Blois, Fontainebleau et Paris au XVIe siècle, Paris, 1908, in-8, p. 1-154.

3. Dès 1390 ou lit dans un compte la description de robes semées de *loups*. (De Laborde, III, n° 5497). En 1393 on lui fabrique un cachet avec un loup et un porc-épic (Ibid., III, 55, 89). Cet emblème paraît emprunté au vieux blason municipal de Blois. — Une équivoque sur son prénom et cet emblème formait sa devise *Il est lou il est* (L. Delisle, *Cab. des Manuscrits*, I, p. 100).

que possédait Valentine de Milan sont parfois à ses armes [1] (Milan avec la guivre) ; sur les manuscrits de Charles d'Orléans figure l'écu d'Orléans ; après son mariage avec Marie de Clèves (novembre 1440) l'écu d'Orléans est parfois parti de celui de (de Clèves gueules aux rais fleuronnés d'or de 8 pièces percés d'argent). En 1447, Philippe-Marie étant mort, Charles d'Orléans voulut faire valoir ses droits sur le Milanais. Nous savons même qu'il fit frapper monnaie à Asti ; deux jetons de la chambre aux deniers, l'un antérieur à 1448 est : de France au lambel d'argent, l'autre postérieur est écartelé de Milan [2]. C'est vraisemblablement après cette date que nous rencontrons l'écu d'Orléans, parti de Milan, sur les manuscrits qui furent exécutés à son usage.

Mais le signe le plus caractéristique des manuscrits de Charles d'Orléans demeure sa signature autographe, les ex-libris calligraphiés où parfois il nous donna l'histoire de ses livres.

Certains manuscrits enfin ont pu être identifiés à l'aide de l'ancien inventaire de Boivin et de la mention de provenance de la librairie de Blois *de Camera Compotor. Bles.*, antérieure au 5 novembre 1501 [3] (Voir p. LXVI).

Est-il besoin d'ajouter que, sans les beaux travaux de M. Léopold Delisle, le précieux *Cabinet des Manuscrits*, les *Recherches sur la librairie de Charles V*, le présent travail n'aurait pu être entrepris ? Enfin nous avons profité des recherches poursuivies par MM. G. Dupont-Ferrier [4], H. Omont et Arnaudet [5] sur la librairie du château de Blois. Sur les personnages Blésois de l'entourage de

1. Nous les connaissons par son contrat de mariage (1389) et l'inventaire après décès (1408). Voir Pièces justificatives. — Cf. ms. fr. 811.

2. Note de Vallet de Viriville, Bibl. Nat., ms. fr. n. acq. 5088. — Nous savons que dès lors il se fit appeler « duc de Milan » (*Cronicon Astense*, col. 280 dans Muratori, *Rer. Ital. Scriptores*, t. XI). Sa formule de chancellerie fut d'abord : *Charles duc d'Orliens et de Valois, conte de Blois et de Beaumont et seigneur de Coucy* ; dans la suite et à son retour en France : *Charles duc d'Orléans, conte de Blois et de Beaumont, seigneur d'Ast et de Coucy*. Le registre de sa chancellerie (Arch. nat. KK, 897, f. 155) nous donne pour la première fois (le 6 octobre 1451) la formule : *Charles duc d'Orléans, de Milan et de Valois, conte de Pavye et de Beaumont, seigneur d'Ast et de Coucy*.

3. Cette mention de provenance j'ai eu le tort de la désigner parfois par les différentes expressions d'*estampille*, de *visa*. On voudra bien comprendre que cette mention joue seulement le rôle d'un cachet moderne.

4. *Jean d'Orléans comte d'Angoulême d'après sa bibliothèque* (1467) dans la *Bibliothèque de la Faculté de lettres de Paris*, t. III (1897).

5. Voir plus haut.

Charles d'Orléans, nous avons consulté les notices biographiques, si complètes, de M. J. de Croy [1].

Un travail de cette nature ne peut être que provisoire. Je ne doute pas que la publication entreprise par M. H. Omont [2] ne complète sur bien des points la présente liste. Il faut avouer toutefois que les descriptions anciennes des livres de la famille d'Orléans sont souvent vagues; d'autre part bien des indications précieuses figurant sur les feuilles de garde paraissent être tombées depuis le XVIII^e siècle du fait des reliures nouvelles. L'auteur présente ici seulement un essai.

Je remercie d'une façon toute particulière, M. R. Poupardin, dont l'aide m'a été si utile.

Voici maintenant la liste des abréviations employées dans cet essai de catalogue :

L. Delisle, n° *x* = Inventaire de 1417 par P. Renoul, publié dans *Le Cabinet des Manuscrits*, t. I, 1868, p. 105-108.

Le Roux de Lincy, n° *x* = *La Bibliothèque de Charles d'Orléans à son château de Blois en 1427*, Paris, 1843, in-8.

Boivin, n° *x* = *Inventoire des livres de Monseigneur le duc d'Orléans apportez d'Angleterre, fait à S^t Omer, le 5^e jour de décembre 1440*... publié dans la présente étude, avec les corrections de M. Léopold Delisle (p. XXV-XXIX).

De Laborde, n° *x* = *Les ducs de Bourgogne*, t. III, Paris, 1852, in-8.

Le mot « librairie » désigne l'inventaire le plus complet et sans date (vers 1442), publié sous les n^os 6447-6634 de cette publication.

G. Dupont-Ferrier, n° *x* = *Inventoire des livres trouvez en l'armoire du retrait de feuz Mgr [d'Engolesme]... fait le 1^er jour de juing l'an 1467*, publié par M. G. Dupont-Ferrier, *Jean d'Orléans comte d'Angoulême d'après sa bibliothèque* dans les *Mélanges d'Histoire du Moyen-âge*, publiés sous la direction de M. le professeur Luchaire, III, Paris, 1897 (*Bibl. de la Faculté des Lettres de Paris*).

1. *Cartulaire de la ville de Blois* (1196-1493), par J. Soyer et G. Trouillard suivi de notices biographiques par Joseph de Croy, Blois, 1907, in-8°.

2. *Anciens inventaires et catalogues de la Bibliothèque Nationale*, t. I (1908).

ESSAI D'UN CATALOGUE DE LA LIBRAIRIE DE CHARLES D'ORLÉANS[1]

AMBROISE (Saint), EXPOSITIO IN PSALMUM CXVIII.

Bibliothèque nationale, ms. latin 1735.

Ms. du XII^e siècle, de 172 ff. de parchemin, moyen format, reliure moderne. Au fol. 172^ro, estampille de la librairie de Blois : *de camera compotor. Bles.*

On lit de la main de Charles d'Orléans au fol. 172^ro :

XL. ↄ-C 40. KAROLUS. DUX AURELIANEN. etc.

AMBROISE (Maître).

Ouvrage ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

Lettres closes de maistre Ambroise, metrefiées, adreçans a nos seigneurs[2].
(L. Delisle, n° 47.)

ANSELME (Saint), MEDITATIONES.

Bibliothèque nationale, ms. lat. 3352.

Ouvrage ainsi décrit dans l'inventaire des livres du comte d'Angoulême :

Meditacion d'Anselme et de S. Bernard, en latin et parchemin, commençant ou premier fueillet *Quacumque impugnacione* et ou second *vixi*, ou tiers *vivere* et en fin du tout *Beati Bernardi*. Signé : KAROLUS.
(G. Dupont-Ferrier, n° 107.)

1. J'ai compris dans la présente liste quelques ouvrages de plus que ceux déclarés dans les inventaires rédigés au temps de Charles d'Orléans où certains des volumes acquis par Louis d'Orléans ne paraissent pas ; quelques-uns de ceux possédés par Valentine de Milan manquent également. Comme Charles d'Orléans a pu les connaître, ou les lire, dans la maison paternelle, je les ai fait figurer dans la présente liste. — Dans les appendices on trouvera, sommairement indiqués, les livres qui ont appartenu à Marie de Clèves, à Jean d'Angoulême et au bâtard d'Orléans.

2. Ce M^e Ambroise serait-il Ambrosius de Miliis ?

Ms. du XV^e siècle, de 111 fol. de parchemin, dans un cartonnage moderne. Le texte de S^t Anselme commence au fol. 1^ro : *Quacumque impugnatione...* et se termine au fol. 37^ro *...regnat benedictus et gloriosus Deus in secula seculorum, amen.* Fol. 37^vo *Sequitur Bernardus de pusillanimitate et scrupulositate.* Fol. 111^ro *Expliciunt meditaciones beati Bernardi.*

Jean d'Angoulême a folioté ce volume et dressé la table qui occupe le feuillet préliminaire.

On lit de la main de Charles d'Orléans au fol. 111^ro :

Hunc librum dedit magister Johannes de Drosay[1] *michi duci Aurelianen. etc.* KAROLUS [paraphe].

APOCALIPSE.

Ainsi décrite dans l'inventaire de 1417 :

L'apocalice figurée, couverte de parchemin.

(L. Delisle, n° 46.)

elle figure dans l'état de 1427 (Le Roux de Lincy, n° 43) et de même dans la « librairie » :

(De Laborde, t. III, n^os 6463 et 6474.)

Ce livre avait appartenu à Valentine de Milan et figurait en 1408 dans son inventaire après décès (Pièces just., III, n° 22).

ARISTOTE, LES ÉTHIQUES, traduction par Nicole Oresme[2].

Bibliothèque nationale, ms. fr. 542.

Boivin, n° 5. Ainsi décrit dans l'inventaire de la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung autre livre appelé *Estiques*, commensant : *En la confiance de l'aide de Nostre Seigneur*, et couvert de cuir rouge.

(De Laborde, t. III, n° 6508.)

Ms. de 339 ff. de vélin, moyen format, de l'extrême fin du XIV^e siècle, dans une reliure à ais de bois recouverts de basane. Il a fait partie de la librairie de Blois et l'on voit l'écu d'Orléans sur ses

1. Album, n° 20. — Jean de Drosay, clerc, notaire et secrétaire du roi d'Angleterre à Rouen en 1435 (P. Origin., 1030, dossier *Drosay*). En 1438 il obtenait un répit d'hommage pour sa terre de Labrisette (*Ibid.*, n° 4) ; il remplissait encore son office en 1448 (*Ibid.*, n° 17). — Charles d'Orléans passa à Rouen en 1450, le 24 janvier (Bibl. de Blois, col. Joursanvault, n° 1372).

2. Sur les anciennes traductions des Éthiques et des Politiques d'Aristote, voir L. Delisle dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1869, p. 601-620; le *Catalogue des manuscrits du Musée Condé*, t. I, p. 215-220; les *Recherches sur la librairie de Charles V*, partie I, p. 105-107.

tranches dorées. Confisqué après la disgrâce de Jean de Montaigu, il faisait partie de la librairie du Louvre le 7 janvier 1410, et il est ainsi décrit dans l'inventaire de 1411 :

Item Ethiques en françois, de lettre de note et a deux coulomnes, le tieste d'une part et la glose d'autre ; commencant ou ij foillet *ceste science estoit*, et ou derrenier *subget ancune foiz* ; couvert de cuir vermeil a empraintes, a bouillons et deux fermoirs de laton.

(L. Delisle, *Recherches sur la librairie de Charles V*, partie I, p. 256-257.)

Le texte commence au fol. 1ro : *En la confiance de l'aide de Nostre Seigneur Jesu Christ du commandement tres noble et tres excellent prince Charles par la grace de Dieu roys de France, je propose translater de latin en françoys aucuns livres les quiex fist Aristote, le souverain philosophe...*

Fol. 339vo : *Explicit.*

Finito libro sit laus et gloria Xristo
Nomen scriptoris : Hamomais, plenus amoris.

On lit au-dessous :

Des livres de Marcoussis mis au Louvre pour monseigneur de Guienne.
J. Darsonval.

Ce manuscrit était encore au Louvre en 1424, où, l'année suivante, les libraires de l'Université de Paris, l'estimèrent 4 livres. Il fut donc acquis par Charles d'Orléans pendant sa captivité (L. Delisle, *Ibid.*, part. I, p. 257 ; A. Champollion-Figeac, *Louis et Charles ducs d'Orléans*, p. 393).

De la main de Charles d'Orléans on lit au fol. 339 vo :

Ce livre est a Charles duc d'Orlians, etc. .XL. CHARLES [paraphe]. 40 [1].

ARISTOTE, LES POLITIQUES, traduction par Nicole Oresme.

Ainsi décrite dans « la librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung livre de politiques, couvert en cuir rouge, en latin et en françois, donné par Jehan de Saveuze [2].

(De Laborde, t. III, no 6575.)

ARISTOTE, LES ÉTHIQUES ET POLITIQUES

Le 19 avril 1396, Thévenin l'Angevin recevait 40 francs d'or

1. Album, n° 14.

2. L'un des conseillers les plus actifs et les plus dévoués de Charles d'Orléans ; il devint gouverneur et bailli de Blois. Cf. J. de Croy, notice biographique (*Cartulaire de la ville de Blois*, éd. J. Soyer et G. Trouillard, 1907, p. 356-363).

pour acheter du parchemin destiné à faire copier ces ouvrages (De Laborde, III, 5703).

Cette mention paraît devoir se rapporter à un Aristote, en 2 volumes, donné par Louis d'Orléans à Jean, duc de Berri, exemplaire identifié par M. L. Delisle, avec un ms. de Chantilly et le ms. de la B. N. fr. 9106 (*Recherches sur la librairie de Charles V*, 2e partie, p. 248 et note 151).

ARISTOTE, LES PROBLÈMES, traduction française d'Évrard de Conti.

Bibliothèque nationale ms. fr. 362-363.

Ainsi décrits dans l'inventaire de 1417 :

Les Problesmes Aristote, en françois, semblablement couvert. [Ilz sont couvers de rouge marqueté].

(L. Delisle, no 32.)

et dans la « librairie » :

Les Problesmes Aristote, en françois, couvert de cuir rouge marqueté a deux fermouers de cuivre, escript en lectre courant.

(De Laborde, III, no 6468.)

Ces manuscrits ont fait partie de la librairie de Blois dont on lit la cote ancienne sur un feuillet de garde : *des histoires et livres en françois pulto 4to contre la muraille devers la court*, et ils datent de l'extrême fin du XIVe s.

Ms. fr. 362, fol. 1ro. *Chi commence le livre des probleumes de Aristote, c'est a dire de fortes questions, translatées de latin en françois.*

Ms. fr. 363, fol. 376vo. *Explicit le livre des problemes de Ar. translaté ou exposé de latin en françois par maistre Evrart de Conty jadis physicien du roy Charle le Quint. Deo gratias.*

Cet exemplaire fut sans doute acheté en 1399 à Jean Doche, maître-ès-arts, étudiant à Paris, pour 70 écus d'or (De Laborde, III, no 5873).

ARISTOTE.

Bibliothèque nationale, ms. lat. 6307.

Ainsi décrit dans l'inventaire du comte d'Angoulême :

Les livres d'*Ethiques*, *Polithiques*, *Moraulx*, *Rhetorique*, *Probleumes* d'Aristote, tous en latin et parchemin, commançant ou second fueillet : *esse pecudum* et finissant au dernier *Trinitas Sancta*. Signé : KAROLUS.

(G. Dupont-Ferrier, no 11.)

Ms. du XIVe siècle, moyen format, de 268 ff. de parchemin, dans un cartonnage moderne. Petites lettres ornées.

Fol. 268ro la signature de Charles d'Orléans : KAROLUS [paraphe].

ARISTOTE, LE LIVRE DES SECRETS, en latin.

Ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

Le livre d'Aristote *de secretis secretorum et regimine principum*, semblablement couvert [de cuir rouge marqueté].

(L. Delisle, nº 51.)

Il figure dans l'état de 1427 :

Le livre d'Aristote, en lettre de forme, neuf, historié et enluminé, *de secretis secretorum et regimine principum*, couvert de cuir rouge marqueté, en latin.

(Le Roux de Lincy, nº 47.)

Il est indiqué de même dans l'état de 1436 et dans la « librairie » :

(De Laborde, t. III, nº 6367 et 6477.)

Un exemplaire du « Secret des Secrez », faussement attribué à Aristote, fut acheté en 1396 par Louis d'Orléans à Jacques Johan, épicier et bourgeois de Paris ; il se trouvait relié à la suite du Trésor de Brunet Latin avec divers autres traités (Le Roux de Lincy, p. 36). Voir BRUNET LATIN.

ARTHUR (Roman d') et le SAINT-GRAAL, en français.

Bibliothèque nationale, ms. fr. 1430.

Cet ouvrage est ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

Les histoires du roy Artus, du saint Graal, couvertes de cuir rouge marqueté.

(L. Delisle, nº 77.)

Il figure dans l'état de 1427 (Le Roux de Lincy, nº 71) et dans la « librairie », sur la liste des livres « à recouvrer » :

Les Histoires du roi Artus, du Saint Graal, moult viel, escript en françois, et n'a pas le commencement, couvert de cuir rouge, marqueté.

(De Laborde, t. III, nº 6627.)

Cet exemplaire avait été relié en 1402, sur l'ordre de Valentine de Milan, par Jacques Richier, « garny de ij ays nuefs et couvert d'un cuir vermeil et empraint de plusieurs fers, garny de x cloux et de iiij fermoirs et chappitulé de plusieurs soyes aux deux bous » pour la somme de 48 s. p. (De Laborde, III, nº 5940 ; *Collection de Bastard*, p. 185.)

Le ms. fr. 1430, date du XIII^e siècle, et se trouve précisément incomplet du commencement. Il a fait partie de la librairie de Blois et porte (fol. 287^vo) l'estampille *de camera compotor. Bles.* Il commence par les mots : *nois negee et si li ont aparellee a sa chevalerie* [1]... D'une main du XVI^e s. on lit au-dessus : *Hystoire du Roy Artus et de la table ronde.*

ASTRONOMIE (livre d').

On lit dans le compte du 1^er juillet 1455 :

A Michau Boudet, marchant, demourant a Blois, pour six grans peaulx de parchemin veslin, baillez et delivrez a Bertran Richart, pour achever ung livre d'astronomie qu'il faisoit pour m. d. s., xiij s. ix. d. t.

(De Laborde, III, n° 6769.)

ATHANASE (Saint).

Bibliothèque nationale ms. lat. 1685.

Ms. du XII^e s. de 119 ff. de vélin, moyen format, rel. moderne en veau. Il a fait partie de la librairie de Blois dont il porte l'estampille fol. 119^ro *de camera compotor. Bles.*

Au fol. 119^ro une table des ouvrages d'Athanase :

In hoc volumine hec continentur. Libri sancti Athanasii episcopi de trinitate. Liber i^us *de unitate trinitatis. Liber* ij^us *de propriis personis et de unito nomine trinitatis. Liber* iij^us *de assumptione hominis. Liber* iiij^us *de singulis nominibus adversus novellam heresim Potentini. Liber* v^us *de unita substancia trinitatis. Liber* vi^us *de beatitudine fidei cum proscriptione secte pessime. Liber* vij^us *de professione regule catholice. Liber* viii^us *de fidei unitate. Liber* ix^us *de trinitate et spiritu sancto. Liber* x^us *altercatio sancti Athanasii quam habuit pro fide contra Arrium, Sabellium, Fotinum hereticos. Liber* xj^us *sentencia probi judicis qui ad dirimendam altercationem ab imperatore Constancio missus fuerat. Item epistola Potanii ad Athanasium episcopum. Item epistola sancti Athanasii ad Luciferum episcopum. Liber* xij^us *de solutionibus objectionum Arrianorum. Item epistola cujusdam ad amicum de sancta Trinitate.*

On lit de la main de Charles d'Orléans, fol. 119^ro :

Hunc librum emi ego dux Aurelianen., etc. KAROLUS [paraphe].

AUGUSTIN (Saint), DE SPIRITU ET ANIMA, etc.

Bibliothèque nationale, ms. lat. 2049.

Boivin, n° 6. Ainsi décrit dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

1. Le *Catalogue des manuscrits français* (ancien fonds in-4°, t. I, p. 225) indique qu'il s'agit de la version de Lancelot par Gautier Map.

Ung autre livre en latin, que fist saint Augustin, *de spiritu anima*, commensant : *Cur querandum*, et plusieurs autres traictiés, a fermouers d'argant, couvert de cuir rouge.

(De Laborde, t. III, nº 6509.)

Il a fait partie de la bibliothèque de Blois et porte au fol. 246vº l'estampille de la librairie : *De camera compotor. Bles.*

Le traité de S. Augustin, *de spiritu et anima*, occupe les fol. 2rº-11rº. Au fol. 2vº on voit, dans la lettre Q initiale, l'écu de Louis d'Orléans. L'écriture paraît de la fin du XIVe siècle. Cette partie du manuscrit est très soignée, et rubriquée avec soin ; il a été complété plus tard, au XVe siècle, par divers traités théologiques, écrits ou recueillis en Angleterre, et qui ne présentent aucune ornementation.

fol. 16rº — 27rº, Saint Bonaventure, *Contemplacio.*
fol. 27vº — 63rº, — *Breviarium.*
fol. 64vº — 75rº, Saint Jérôme, *Epistole.*
fol. 75vº — 76rº, (anonyme), *Hic sequuntur quinque consideranda que dant homini maximam dolorem.*
fol. 76vº — 85rº, *Octavo genera meditationum ad habitatorem claustri.*
fol. 85vº — 98rº, Innocent III, *De miseria humane conditionis.*
fol. 98vº — 107rº, Isidore de Séville, *Synonima.*
fol. 107vº — 113rº, Saint Bernard, *Meditationes.*
fol. 113vº — 118rº, Saint Bernard, *De dolore gloriose Virginis in passione Christi.*
fol. 118vº — 136vº, Saint Anselme, *De similitudinibus.*
fol. 137rº — 142rº, Césaire, *Omelie.*
fol. 142vº — 145rº, Eusèbe, *Omelie.*
fol. 145vº — 147rº, Origène, *Sermo de lamentis Magdalene ad sepulcrum Domini.*
fol. 147vº — 153rº, Saint Augustin, *Tractatus de diligendo Domino.*
fol. 153vº — 155rº, — *Tractatus de diffinitionibus nostre fidei.*
fol. 155vº — 158rº, — *De disciplina christiana.*
fol. 158vº — 161rº, — *De conflictu viciorum cum virtutibus.*
fol. 161vº — 162rº, — *De cognitione vere vitæ.*
fol. 162rº — 163rº, — *In psalmum* XXXVI.
fol. 163vº — 173rº, Hugues de Saint Victor, *De disciplina.*
fol. 173vº — 180rº, — *De consciencia.*
fol. 180vº — 180vº — *De sacrificio offerendo.*
fol. 181rº — 192vº, Jean Chrisostome, *De reparacione lapsi.*
fol. 192vº — 197vº — *Omelia super psalmum* L.
fol. 198rº — 214rº, N. Bocher, *Coufessionale ad Carolum Aurelianorum ducem.*
fol. 214vº — 217vº, Hilton, *Doctrina adversus tentationem carnis.*

fol. 218ro — 222vo, N. Bocher, *Epistola ad Carolum Aurelianensem.*
fol. 223ro — 231vo, Thomas, *Testamentum peregrini.*
fol. 232ro — 237ro (anonyme) *Deploracio super civitatem.*
fol. 237ro — 247vo, Saint Augustin, *De cognitione vere vitae.*

AUGUSTIN (Saint), LES CONFESSIONS, en latin.

Bibliothèque nationale, ms. lat. 1917.

Ms. du XIIe siècle, de 107 ff. de parchemin, écrit à 2 col. dans un cartonage moderne.

Fol. 1ro, 1re col. *Sentencia Aurelii Augustini doctoris de libro retractationum in libro confessionum suarum... Incipiunt libri confessionum Aurelii Augustini numero* xiij...

Fol. 107vo, 2e col., on voit l'estampille de la librairie de Blois *de camera compotor Bles.* et sur le fol. 1 de garde l'ancienne cote du ms. dans cette bibliothèque : *quarta tabula theologie.*

Au fol. 107vo on lit de la main de Charles d'Orléans :

Hunc librum a magistro Donato, de ordine fratrum minorum, emi ego dux Aurelianensis Mediolani, etc. XL. ↄC. KAROLUS [paraphe]. 40 [1].

AUGUSTIN (Saint), LA CITÉ DE DIEU.

Le 19 avril 1396 Thévenin L'Angevin recevait 40 fr. d'or pour acheter du parchemin destiné entre autres à faire copier cet ouvrage. (De Laborde, III, no 5703 et 5762.)

AUGUSTIN (Saint), CITÉ DE DIEU, en français.

Un exemplaire fut prêté en 1398 à Louis d'Orléans par le collège de Presles « pour certain temps, pour y étudier et d'icellui faire sa volenté » ; les écoliers reçurent 10 francs pour cette location [2]. (De Laborde, III, 5859.)

BALLADES.

Ouvrage ainsi décrit dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Deux livres [3] de plusieurs Balades. (En marge) *queratur.*
(De Laborde, t. III, no 6559.)

BALLADES (Livre de).

Envoyé par « James, monseigneur deSavoie » [4], le 9 février 1457

1. Album, no 18.
2. M. A. de Laborde (*Les Manuscrits de la Cité de Dieu de Saint Augustin*, t. I, 1909, p. 130) considère ces deux manuscrits comme perdus.
3. *Quayers* dit l'inventaire fait à Saint-Omer.
4. Jacques, fils de Louis de Savoie (Cf. Costa de Beauregard, *Mémoires historiques sur la maison royale de Savoie*, t. I, p. 221).

(Bibl. Nat., Pièces originales 2159, n° 660. — L. Delisle, *Le Cabinet des Manuscrits*, t. I, p. 112, note 4).

BALLADES (Livre de).

Copié par Bertrand Richart, en 1461, il fut offert par Charles d'Orléans à la demoiselle de Roygny (Pièces justificatives, p. LXXVIII).

BALLADES (Livre de).

Présenté, sur les ordres des marquis de Saluces, à Charles d'Orléans : cette mention figure dans un arrieré de compte, à la date de 1466 (Le Roux de Lincy, p. 49).

BARTHÉLEMI L'ANGLAIS, LE LIVRE DES PROPRIÉTÉS DES CHOSES, traduction de Jean Corbechon.

Ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

Le Livre des Proprietez, semblablement couvert [de veloux noir].
(L. Delisle, n° 36.)

Il figure dans l'état de 1427 (Le Roux de Lincy, n° 35) et dans celui de 1436 (De Laborde, III, n° 6326) avec la note marginale : *Vendu à Beloisel* [1]. On le retrouve donc parmi la « librairie » dans la série des livres « à recouvrer » :

Le Livre des Propriétés de toutes choses, en françois, lettre courant et historié a chacun livre, couvert de veloux noir a deux fermouers d'argent dorés esmaillés aux armes de Monseigneur.
(De Laborde, t. III, n° 6615.)

Un exemplaire du Propriétaire avait été acquis par Louis d'Orléans en 1396 de Guillaume de Tignonville, son chambellan, pour 90 livres tournois avec les « Fables de Ysopet » (Le Roux de Lincy, p. 35-36).

BARTHÉLEMI l'ANGLAIS, LE LIVRE DES PROPRIÉTÉS DES CHOSES, traduction de Jean Corbechon.

Bibliothèque Sainte Geneviève, n° 1028.

Boivin, n° 3. Ainsi décrit dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung autre livre des Propriétés des choses, commansant : *A tres puissant prince*, etc. couvert de cuir rouge marqueté.
(De Laborde, t. III, n° 6506.)

Très beau manuscrit, d'origine parisienne, du début du XV^e siècle, ayant fait partie de la librairie du Louvre (L. Delisle, *Recherches sur la librairie de Charles V* part. I, p. 232.) Il porte au fol. 12^vo la men-

1. Jean Beloisel, M^e de la Chambre aux deniers du roi en 1430? (P. Orig., 284, dossier *Beloisel*).

tion *Jehan de Nizieres enlumineur*. La table occupe les 12 premiers feuillets. Fol. 14ro la moitié de la page est occupée par quatre miniatures entourées de la banderole tricolore ; la 4e représente l'auteur remettant son livre à Charles V. Fol. 419ro : *Cest livre des proprietés des choses fut translaté de latin en françois l'an de grace mil CCCLXXII par le commandement de tres puissant et noble prince Charles le quint de son nom regnant en ce temps en France et le translata son petit et humble chappellain frere Jehan Corbechon de l'ordre saint Augustin maistre en theologie de la grace et promotion dudit prince et seigneur tres excellent. Explicit.*

Il appartenait en 1580 à François Rasse des Neux, chirurgien à Paris, dont on voit la signature et les armes parlantes au fol. 2ro (des noix) ; il le tenait en don de M. le Maire, secrétaire du duc d'Anjou.

Au fol. 419ro de la main de Charles d'Orléans :

Ce livre est a Charles duc d'Orlians etc. CHARLES [paraphe] 40.

BARTHÉLEMY L'ANGLAIS, DE PROPRIETATIBUS RERUM.

Bibliothèque nationale, ms. lat. 347 C.

Ainsi décrit dans l'inventaire des livres du comte d'Angoulême :

De Natura rerum, en parchemin, latin et lettre de forme, commençant ou second feuillet *Nunc autem* et finissant ou derrier *Assequi voluntatem*. Signé : KAROLUS.

(Dupont-Ferrier, no 48.)

Ms. du XIVe siècle de 162 ff, écrits à 2 col., dans une reliure du XVIIIe s. en maroquin rouge, aux armes du roi. Fol. 1ro *Incipit prologus in libro de natura rerum...* fol. 162vo, 2e col. *assequi voluntatem.*

Fol. 162vo on lit de la main de Charles d'Orléans :

Iste liber constat Karolo duci Aurelianen. .XL. KAROLUS [paraphe]. 40.

BERNARD DE GORDON, LILIUM MEDICINE, etc.

Bibliothèque nationale, ms. lat., 6964.

Ainsi décrit dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung livre couvert de vert, de medicine, donné par Maistre Jehan Caillau, appelé *Lilium medicine*.

(De Laborde, t. III, no 6581.)

En 1481 cet exemplaire fut prêté au précepteur de Louis d'Orléans comme l'atteste la mention suivante d'un Journal de la Chambre des Comptes (Arch. Nat., KK 902, fol. 5 vo) :

L'an mil iiij^{c} iiij^{xx}j, le samedi xxij^{e} jour de decembre, fut baillé a maistre Jehan Thomas, m^{e} d'escolle de monseigneur le duc, ung livre en latin nommé *Lilyon medicine*, compillé par m^{e} Jehan de Gorgonio, lequel il a promys rapporter en la presence de monseigneur maistre Simon Filleul.

Ms. de 142 ff. à 2 col. du XIV^{e} siècle, dans sa reliure primitive à ais de bois recouverts de velours noir ; il a fait partie de la librairie de Blois dont il porte l'estampille au fol. 142ro, *de camera compotor. Bles.*

fol. 1 r^{o} *Incipit tractatus medicine qui intitulatur Lylium medicine compilatus a magistro Bernardo de Gordonio.*

fol. 81v^{o} *Expletus est liber. Benedictus Deus in secula. Bene possum ergo dicere hoc opus exegi quod nec Jovis ira nec ignes nec ferrum nec edax poterit abolere necessitas. Actum anno domini m^{o} ccc^{o} quinto die lune post festum beati Brixii. Deo gratias*

In hoc volumine continentur ista, scilicet :
Practica Bernardi de Gordonio
Alphita
Synonima Nicolay
Quid pro quo
Tabule Salerni
Doses Nicolay
Doses Galteri
Liber de passionibus mulierum secundum Trotulam
Experimenta Thadei
Practica Thadei disputata
Urine Mauri
Flomia Haly
Liber de ornatu mulierum
Practica puerorum
De gradibus magistri Ernaldi de Nova Villa
Liber de medicamentis magistri Ernaldi de Nova Villa
Liber Ypocratis de signis mortis.

On lit de la main de Charles d'Orléans, fol. 142ro :
Hunc librum dedit magister Johannes Cailleau mihi duci Aurelianen etc. pro cambio alterius. KAROLUS [paraphe] [1].

BIBLE, en français.
Ainsi décrite dans l'inventaire de 1417, dans la série des livres

1. Album, n° 10.

demeurés entre les mains de « Mes damoiselles d'Orléans [1]... du vivant de feu Baugency » [2] :

La Bible, en françois, semblablement converte [de veloux noir usé].
(L. Delisle, nº 91.)

BIBLE en français [3].

Ainsi décrite dans l'état de 1427 :

Une Bible, translatée en françois, neufve, historiée, a lettre de forme et a grans lettres et nombres d'or.
(Le Roux de Lincy, nº 1.)

et dans la « librairie » :

Une Bible neusve, translatée en françois, en lettre de fourme, historiée et a grans lettres et nombre d'or.
(De Laborde, t. III, nº 6447.)

On lit cette curieuse note dans l'état de 1436 :

« Le roy estant ou chastel de Blois logié, ou mois de mars CCCCXXVIJ, envoia querir la dicte Bible devers maistre Pierre Sauvage, feignant de y vouloir lire et passer temps, par ung sien sommeiller de corps, nommé Waste, laquelle Bible le roy n'a voulu depuis rendre, ne faire rendre, pour poursuite qui en ait esté faicte par ledit seigneur de Mortemar, maistre Pierre Sauvage et autres jusques a present (on lit en marge que cette Bible a été restituée) ».
(De Laborde, III, nº 6400.)

BIBLE, en français.

Bibliothèque nationale, ms. fr. 157 (Exp. X — 13).

Ainsi décrite dans l'inventaire de 1417 :

Le second volume de la Bible, en françois, semblablement couvert [de veloux noir].
(L. Delisle, nº 4.)

L'état de 1427 ajoute :

« tout neuf, couvert de veloux noir, a deux fermoers semblans d'argent dorés, esmailliés aux armes de Monseigneur ».
(Le Roux de Lincy, nº 5.)

1. Il s'agit de la fille de Charles d'Orléans Jeanne, mariée à Jean d'Alençon, et de la sœur de Charles, Marguerite, qui épousa le duc de Bretagne.

2. Jehan de Milhac, dit Beaugency. En 1408 il avait en garde la vaisselle de Valentine de Milan (De Laborde, III, p. 242) ; en 1410 il est qualifié de valet de chambre du duc d'Orléans (Ibid., nº 6193).

3. Une Bible en français fut vendue par Augustin Damasse, de Lucques, pour la somme de 400 fr., le 28 décembre 1397 (De Laborde, III, nº 5796) ; une autre fut prise par Charles d'Orléans en 1408 sur l'héritage de Valentine de Milan (De Laborde, III, nº 6171).

Décrite dans l'état de 1436 et la « librairie » :

Le second volume de la Bible en françois, historié, a lectre de fourme, tout neuf couvert de velours noir a deux fermouers d'argent dorez esmaillez aux armes de mondit seigneur.

(De Laborde, t. III, nº 6339, 6450.)

Ms. de 266 ff., rel. mar. rouge aux armes du roi; ce livre a fait partie de la librairie de Blois dont il porte la cote ancienne sur le plat de la reliure : *Salomon, Prophetes et aultres.* L'écu d'Orléans est peint sur les tranches dorées du vélin.

fol. 1ro. *Ci commencent les paraboles Salemon. Les paraboles Salemon, filz David roy d'Israel, a savoir sapience...* Il se termine au fol. 226vo : *Ci fenist l'apocalipse de Saint Jehan.*

Ce ms., écrit à deux colonnes, est orné de petites miniatures, entourées de la banderole tricolore[1], au début de chaque chapitre.

BIBLE, en français.

Boivin, nº 16. Ainsi décrite dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung autre livre en françois, sur la Bible, commansant : *Au commencement fist Dieu le ciel.*

(De Laborde, t. III, nº 6517.)

GRANDE BIBLE, en français.

Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 590.

Cette grande Bible[2], qui avait appartenu à Charles V et portait la signature de ce roi, avait été donnée par Charles VI à son frère Louis en 1397; elle fut léguée par le testament de Louis d'Orléans au couvent des Célestins.

(Louis Beurrier, *Histoire du monastère... des pères Célestins de Paris...* Paris, 1634, in 4, p. 337. — Henry Martin, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal*, t. I, p. 440-442. — L. Delisle, *Recherches sur la librairie de Charles V*, Paris, 1907, 1re part. p. 143-144; 2e part, p. 1.)

1. Sur cette décoration, voir les remarques de M. L. Delisle, *Recherches sur la librairie de Charles V*, 1re partie, p. 62-67.

2. Fac-similé dans Franklin, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, t. II, p. 90 et dans L. Delisle, *Fac simile de livres copiés et enluminés pour le roi Charles V*, pl. XII. Cf. S. Berger, *La bible française au Moyen-Age*, p. 295.

GRANDE BIBLE.

« Une autre grant Bible en quatre (*lire* cinq) volumes in-folio, escrite sur le veslin, qui a toujours servy et sert encore à present pour lire durant la refection » fut encore léguée au couvent des Célestins par le testament de Louis d'Orléans (Louis Beurrier, *Histoire du monastère... des pères Célestins de Paris...* Paris, 1634, in-4, p. 337).

M. Henry Martin a retrouvé à la Bibliothèque de l'Arsenal les volumes I et V de cette Bible (mss. nos 578-579) ; les volumes II, III et IV sont à Saint-Pétersbourg (*Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal*, t. I, p. 431-432).

BIBLE en français.

Bibliothèque nationale, ms. fr. 15397.

Cette Bible fut commencée sur les ordres du roi Jean et son exécution fut confiée à maître Jean de Sy [1], à la charge des Juifs (L. Delisle, *Le cabinet des manuscrits*, t. I, p. 16 ; S. Berger, *La Bible française au Moyen-Age*, p. 238 et suiv.). Elle ne fut jamais terminée.

En 1380, Étienne de Chaumont, docteur en théologie, recevait 20 écus d'or « pour cause de labourer en la translacion de la Bible, laquelle fit commencer le roi Jehan... » (De Laborde, III, n° 5372). Jean Nicolas, dominicain, 20 écus d'or pour le même objet, le 3 septembre 1397 (*Ibid.*, n° 5783). Guillaume Vivien, dominicain, bachelier en théologie, 20 écus d'or, le 6 octobre 1397 (*Ibid.*, n° 5786). Jean de Chambli, dominicain, 20 écus d'or, le 20 novembre 1397 (*Ibid.*, n° 5791). Symon Domont, maître-ès-arts, étudiant en théologie, 20 écus d'or, le 5 janvier 1398 (*Ibid.*, n° 5797). 202 livres furent payées au mois d'avril 1398 pour cet objet ; y travaillaient Jean Nicolas, frère Guillaume Vivien, frère Philippe de Chambli, demeurant à Poissy, Symon Domont, Gille Pasquet, Henri Chicot, Nicole Vales, demeurant à Rouen, Geoffroy de Pierrefonts, demeurant à Orléans (*Ibid.*, n° 5828). Jehan de Signeville (*Ibid.*, n° 5836). En 1410, on y travaillait encore et Charles d'Orléans faisait payer 20 écus aux traducteurs Jean de Chambli et Nicolas Vales (*Ibid.*, n° 6175 et 6176).

1. Sur ce personnage, M. A. Thomas (Jean de Sy et Jean de Sys) dans la *Romania*, 1892, p. 612-625.

BIBLE, en latin[1].

Le 9 septembre 1394, 240 écus d'or furent payés à Olivier de l'Empire, libraire à Paris, pour « une Bible en latin couverte de cuir rouge à quatre fermans dorez, esmaillez ».

(De Laborde, III, nº 5626.)

BIBLE, en latin, et SAINT JÉROME.

Boivin, nº 26. Ouvrage ainsi décrit dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung autre livre a fermouers d'argent dorés, contenant la Bible et saint Jérome, commansant : *Frater Ambrosius*, couvert de velours vermeil.

(De Laborde, t. III, nº 6526.)

BIBLE.

Ainsi indiquée dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Une viesle Bible caduque, couverte de cuir blanc (dans la marge : *A maistre Jehan Caillau*).

(De Laborde, t. III, nº 6586.)

BOCCACE, DE CASIBUS VIRORUM ILLUSTRIUM.

Ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

Le livre de Bocace *de casibus etc.*, en latin, couvert de veloux noir.

(L. Delisle, nº 24).

On lit cette note postérieure :

M. le chancellier[2] l'a prins pour porter a M. le duc en Angleterre (*ibid*).

Charles d'Orléans n'avait plus ce livre à son retour en France.

BOCCACE, DE CASIBUS VIRORUM ILLUSTRIUM.

Un exemplaire de ce traité fut emprunté l'espace d'une année à la bibliothèque de l'Université d'Orléans pour être copié ; Charles d'Orléans en donna reçu le 18 mars 1445. (Fac-similé dans l'*Album des archives départementales*, nº 130.)

BOCCACE, DE MULIERIBUS CLARIS.

Bibliothèque nationale, ms. lat. 6069 Q.

1. Une Bible latine fut donnée en 1407 à Jean, duc de Berry, par Louis d'Orléans (L. Delisle, *Recherches sur la librairie de Charles V*, 2e part, p. 223) ; une autre « belle Bible en latin » fut rendue au duc de Berri à la mort de son neveu (*Ibid.*, p. 224).

2. Guillaume Cousinot. Il était en Angleterre en 1424 (Arch. Nat., KK. 897, fol. 85).

Ms. de 75 ff. de vélin, grand format, écrit à 2 colonnes, dans une reliure de maroquin rouge, aux armes du roi. Il a fait partie de la librairie de Blois dont il porte l'estampille (fol. 75 v°) *de camera compotor. Bles.* et sur un fol. préliminaire la cote : *Tabula historie sexta in pariete versus hostium. Liber XIII* ; une table occupe le fol. 1.

Fol. 2 r° commence le texte *Johannis Boccacij de Certaldo mulieri clarissime Andree de Accajolis de Florencia Alteville comitisse epistola missoria libri de mulieribus claris.* Cette page est entourée d'une bordure et dans un P capital on voit les écus d'Orléans et de Milan.

Fol. 75v° *Explicit liber Johannis Boccacij de Certaldo de mulieribus claris. Deo gratias, amen,* et la signature du scribe : MOURARDI DIOC. REM. N. N.

Au fol. 1v° on lit la signature autographe de Charles d'Orléans : KAROLUS [paraphe]. XL. ↄC. 40.

BOCCACE, DE MULIERIBUS CLARIS.

Un exemplaire de ce traité fut emprunté pour une année à la Bibliothèque de l'Université d'Orléans pour être copié ; Charles d'Orléans en signa un reçu le 18 mars 1445 (Fac-similé dans l'*Album des archives départementales*, n° 130).

BOÈCE [1], LA CONSOLATION, en latin.

Ainsi décrite dans l'inventaire de 1417 :

Le livre de Boece, en latin, couvert semblablement [de rouge marqueté].
(L. Delisle, n° 50.)

etplus complètement dans l'état de 1427 :

Ung livre de Boesce de Consolation, tout neuf, couvert de cuir rouge marqueté, en lettre courant, enluminé, en latin.
(Le Roux de Lincy, n° 46.)

De même dans l'état de 1436 et la « librairie »
(De Laborde, t. III, n° 6366, 6476.)

1. Un exemplaire de Boèce fut acquis le 9 septembre 1394 par Louis d'Orléans pour 2 écus d'or payés à Olivier de l'Empire. Il est ainsi indiqué dans une quittance : « un autre livre couvert semblablement de rouge ouquel sont les romans de Boesce *de Consolation*, le jeu des Eschecs et autres romans. » De Laborde, III, 5626. Le 19 du même mois, Pierre Blondel, orfèvre, lui fit deux fermoirs d'argent émaillé. (*Ibid.*, III, 5628). — Un autre Boèce fut payé en 1398, avec un Tite-Live, 337 l. 10 s, à Pierre de Varonne, étudiant à Paris (*Ibid.*, III, n° 5800).

BOÈCE, LA CONSOLATION, en latin.
Ainsi indiquée dans l'inventaire de 1417 :

Le livre de Boece, semblablement couvert [de cuir rouge marqueté].
(L. *Delisle*, nº 85.)

Cet article me paraît être décrit deux fois et faire double emploi avec celui qui précède.

BOÈCE, LA CONSOLATION, en latin.
Ainsi indiquée dans le catalogue de 1417 :

Le livre de Boesce, semblablement couvert [de rouge plain].
(L. Delisle, nº 63.)

décrite dans l'état de 1427 :

Le livre de Boesce, couvert de rouge plain, avec plusieurs sommes et traittiés de droit canon, escript en lettre de forme encienne, en .latin.
(Le Roux de Lincy, nº 57.)

Elle figure sous la même forme dans l'état de 1436 et la « librairie »
(De Laborde, t. III, nº 6377, 6483.)

BOÈCE, LA CONSOLATION, en français, en vers.
Ainsi indiquée dans l'inventaire de 1417 :

Le livre de Boesce, en françois, couvert d'un drap de soye ouvré.
(L. Delisle, t. I, nº 25.)

Elle figure dans l'état de 1427 (Le Roux de Lincy, nº 24) et se trouve décrite dans la « librairie » parmi la suite des livres « à recouvrer » :

Le livre de Boece de Consolation, neuf, historié, escript en françois rimé, couvert de soie ouvrée, a deux fermouers d'argent dorés armoriés [1].
(De Laborde, t. III, nº 6612.)

BOÈCE, LA CONSOLATION.
Boivin, nº 32. Ainsi décrite dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung autre livre a ung fermouer d'argent, nonmé Boece de Consolacion,

1. Ces descriptions doivent désigner la version de Renaut de Louhans, en vers, plutôt que celle de Jean de Meun, mi-prose mi-vers. Il existe toutefois une autre version anonyme en vers « Celui qui bien bat les buissons ». On sait qu'elle a été sans raison attribuée à Charles d'Orléans (L. Delisle, « Anciennes traductions françaises de la consolation de Boèce » dans la *Bibl. de l'École des Chartes*, t. XXXIV, 1873, p. 21 ; P. Meyer, dans la *Romania*, t. II, p. 272).

couvert de cuir blanc, a ung fermouer d'argent en forme d'une main et ung escu esmaillié aux armes de Monseigneur.

(De Laborde, t. III, nº 6531.)

BOÈCE, LA CONSOLATION, avec glose, en latin.

Ainsi indiquée dans l'inventaire de 1417 :

L'Exposicion de Boece semblablement couvert [de rouge marqueté].

(L. Delisle, nº 86.)

Figure dans l'inventaire de 1427 (Le Roux de Lincy, nº 79) ; elle est ainsi décrite dans la « librairie », parmi les livres « à recouvrer » :

Le livre de Boece de Consolation, glosé en latin, couvert de rouge, marqueté, escript en lettre courant, enluminé, et est escript en l'inventaire dont cestui est par deux fois extrait, en deux volumes, mais il n'en contient que ung.

(De Laborde, t. III, nº 6630.)

BOÈCE, LA CONSOLATION, avec glose.

Ainsi décrite dans l'inventaire de la « librairie » :

Un Boece de Consolacion, escript en lettre de forme, tant en texte comme en glose, et fist la glose frère Nicolle Traveth [1], frère prescheur anglois, couvert d'ais et de cuir rouge plain, à quatre fermouers de cuivre, donné par le bastard de Vertus [2].

(De Laborde, t. III, nº 6501.)

BONAVENTURE (Saint), MEDITACIONES VITAE CHRISTI.

Boivin, nº 60. Ouvrage ainsi décrit dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung petit livre couvert d'ais, a une chemise de cuir, a ung fermouer d'argent doré ou quel est la figure de saint François, commençant : *Inter alia virtus* [3], fait par le docteur nommé Bonne avanture (*sic*).

(De Laborde, t. III. nº 6543.)

BONAVENTURE (Saint) STIMULUS AMORIS.

Boivin, nº 58. Ouvrage ainsi décrit dans « la librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung autre petit livre, couvert d'ais et de cuir, commensant : *Liber iste qui Stimulus amoris*, a ung fermouer d'argent doré.

(De Laborde, III, 6551.)

1. Nicolas Treveth, dominicain, mort en 1328.

2. Ce paraît être le ms. lat 6404. — Philippe, bâtard de Vertus, neveu de Charles d'Orléans, exécuté en 1445 dans le comté de Valois pour ses « démérites ».

3. Corriger *virtutum*.

BONET (Honoré). L'APPARITION DE JEAN DE MEUN [1].
Bibliothèque nationale, fr. 811. (Exposition X — 28.)
Ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

Le livre du prieur de Salon, fait pour feue madame d'Orléans, couvert de cuir rouge marqueté. [M. le chancellier [2] l'a eu par la main de moy Renoul] [3].

(L. Delisle, nº 26.)

Cet ouvrage est ainsi glosé dans l'état de 1427 :

Le livre du prieur de Salon, fait pour excuser feue Madame d'Orléans et autres des charges a eulx imposées sur le fait de la maladie du roy ; couvert de cuir rouge, escript en françois, rimé, historié à mi [4], tout neuf, a deux fermoers d'argent dorés, escript dessus *Ave Maria*.

(Le Roux de Lincy, nº 25.)

Indiqué dans la « librairie » :

Le livre du prieur de Salon couvert de cuir rouge a deux fermouers d'argent dorés.

(De Laborde, t. III, nº 6465.)

Ms. de 33 ff., grand format, dans une reliure en veau du temps de Napoléon Ier. Il a fait partie de la librairie de Blois dont il porte l'estampille (fol. 33vº) *de camera. compotor. Bles.*

Exemplaire de dédicace.

Fol. 2vº :

A ma dame d'Orliens

A tres haulte et tres redoubtée dame, a l'onneur de nostre Seigneur et de Monseigneur d'Orliens, pour le bien commun et par especial des povres gens j'ay escript une petite chose en la fourme que vous pourrés veoir en cestuy petit livre et pour ce que vous vueilliez soliciter ledit monseigneur a mettre et querir les remedes qui s'appertendront sur le dessus dit escrit, je vous en ay fait copie, laquelle je vous envoye ; car vous, en ce faisant, ferez plaisir a Dieu et tout le Royaume priera Dieu pour vous. Sy vous suppli tres humblement que de petite personne vueilliez prendre en gré le petit present. Ly sains esperiz, par sa doulce grace, vous garde en honneur et vous doint bonne vie et longue.

Fol. 1vº, à genoux, on voit Honoré Bonet offrant son livre à Valentine de Milan : elle est assise sur un siège et couronnée;

1. Cet ouvrage a été édité par le baron Jérôme Pichon en 1845, pour la Soc. des Bibliophiles français. — Cf. Paulin Paris, *Les manuscrits français*, VI, 243-274.
2. Guillaume Cousinot.
3. Pierre Renoul, secrétaire de Charles d'Orléans.
4. Il est seulement illustré de dessins.

derrière elle se tiennent deux dames de sa suite. Au-dessus de ce dessin au trait, l'écu d'Orléans parti de Milan (Reproduction dans A. Champollion-Figeac, *Louis et Charles duc d'Orléans*, Paris, 1844, album, planche VI. — Bibliothèque nationale, *Catalogue de l'exposition des portraits...* Paris, 1907, n° 25. — C. Couderc, *Album de portraits...* pl. XLIV). Un autre dessin (fol. 8r°) représente *Madame d'Orliens* debout, écoutant son physicien.

Fol. 33 v° on lit de la main de Charles d'Orléans :

Ce livre est a Charles duc d'Orlians, etc. CHARLES [paraphe].

Le ms. fr. 810 contient également « l'apparition Maistre Jehan de Meung » ; cet exemplaire est précédé 1° d'une dédidace à Jean de Montaigu ; 2° d'une lettre à Monseigneur d'Orléans (fol. 1v° 2r°) ; 3° d'une dissertation latine « *utrum a papa, qui verisimiliter creditur velle regem gravare... possit licite appellari* ». Le texte commence au fol. 4r° et se termine au fol. 35v°. Fol. 36, *Le prieur en la fin du livre parle a Madame d'Orleans :*

Belle Susanne par sa grant sainteté
Fut diffamée, sans nulle verité,
Et condemnée par tres faulx jugement
A prendre [1] mort assez vilainement.
Mais Dieu du ciel, qui fait vrays jugemans,
Tourna la mort sur les faulx accusans :
Pourquoi tous saiges doit pasciemment porter
Les mensongiers et leur faulx diffamer.
Car ja mensonges non duront longuement,
Ne sont que songes, ou l'escripture ment.
C'est vraye chose, vraye conclusion,
Que tous baraz sormonte leauté.
Tres haulte dame entendés ma chançon :
Apres yver revendrons en esté.

De par votre povre serviteur le prieur de Sallon, docteur en decret [2].

La lettre au duc d'Orléans est un témoignage précieux du goût des livres et de l'étude que l'on eut dans cette famille :

A Monseigneur le duc d'Orlians...

Tres hault prince et mon tres redoubté seigneur. Combien que vous ayez assez affaire sur les occupacions mondaines et sur le gouvernement de vostre terre et de vos subgiez (car n'est pas petite la charge d'un seigneur terrien, le quel entre ses

1. *Souffrir* donne le texte du ms. fr. 811 fol. 8r° ; 5 *Dieux* ; 10 *Non* 11. *C'est vérité* 12 *loyaulté.*

2. *Son physicien parle a madame d'Orliens.*

hommes doit tenir justice du fort au fieble, du riche au povre et du grant au petit sans faire difference de personnes et sans faveur non d'eux). Et sy fauldra que pardevant Dieu une foys rendés compte de l'administracion qu'il vous a donnée en commise en cestuy mortel monde et des consaulx que vous aurez donnés a vostre seigneur, vostre frere, pour lui aidier a gouverner son royaume, lequel, selon vostre conscience, je tieng que vous avez conseillié et conseillerez preudomielment et loyalment : car celluy qui mal conseille son seigneur non est pas sans grant coulpe, ains en sera pugnis durement par le Roy des roys. Avec tout ce est il bonne chose de veoir aucuns fruiz de l'escripture. Car disoit li bons philosophes Socrates que lors seroit ly siecles beneurés quant les roys et les princes sauroient, ou quant se mectroyent en estude de scavoir. Et sy a bien grant temps que ly mondes n'ot princes qui gueres s'adonassent a estude de scavoir. Car puys que mourut ly bons Roys Robers de Cecille, qui fut de vostre sang et fut moult grant clerc, nous avons eu pou princes qui bien amassent science, fors vostre pere (qui Dieu face mercy), car il l'ama et s'y fist il les bons clers. Et ly rois de Navarre, derrenier trespassé, vit pluisieurs choses en science et ama les hommes estudians, et monseigneur Bernabo de Milan les ama fort toute sa vie et leur fist pluisieurs [bi]ens ; mais combien qu'il leur fist escripre pluisieurs beaulx livres il avoit son estude plus en or qu'en science. Et c'est chose qui trop empesche estudier science c'est avarice... Et combien que je n'ay eu ou temps passé vostre congnoissance ny accointement de vostre noble estat, pour ce que j'ay entendu que vous amés lés livres j'ay escript une petite chosette que se tout vault petit, mais que soit au plaisir de Dieu et de vostre seignourie... [1]

BREF en français, à l'usage de Paris, et les VIGILES DES MORTS.

Livre acheté en 1399 à Simonnet Milon, libraire, pour 4 écus d'or. (De Laborde, III, n° 5877.)

BRÉVIAIRE [2].

Ainsi décrit dans l'inventaire après décès de Valentine de Milan (1408) :

Ung Breviaire couvert de drap de damas bleu, a ung fermail d'or, armoyé de France, et une petite pipe d'argent tortissée ouquel feu Monseigneur d'Orleans disoit ses heures.

(De Laborde, III, n° 6123.)

Il avait été relié en 1399 par Émelot de Rubert, brodeuse, en damas vert ; elle y ajouta des sinets de soie d'or. (Le Roux de Lincy, p. 43.)

1. Extraits dans Paulin Paris, *op. cit.*, t. VI, p. 247.

2. Un beau Bréviaire historié (lat. 1052) fut rendu au duc de Berry par Valentine (L. Delisle : *Recherches sur la librairie de Charles V*, 2e part, p. 232). — Un autre fut donné à l'infirmerie des Célestins par Louis d'Orléans (Dubreuil, *Theatre des antiquitez de Paris*, p. 680 ; Franklin, *Anciennes bibliothèques*, II, p. 91).

BRÉVIAIRE.

Ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

Le Breviaire sans psaultier, couvert de cuir rouge marqueté.
(L. Delisle, nº 49.)

BRÉVIAIRE.

Boivin, nº 67. Ainsi décrit dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung Breviaire a l'usage de Paris, a deux fermouers d'or semés de fleur de lis, dont l'un est aux armes de France, et l'autre aux armes de MS.
(De Laborde, t. III, nº 6536.)

Faut-il y reconnaître le Bréviaire à l'usage de Paris, payé à Olivier de l'Empire, libraire à Paris le 9 septembre 1391, la somme de 40 écus d'or ? (De Laborde, III, nº 5626.)

BRÉVIAIRE.

Ainsi indiqué dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung Breviaire en deux volumes, acheté par Monseigneur a Paris [1].
(De Laborde, t. III, nº 6510.)

Un Bréviaire en deux volumes avait été acquis par Louis d'Orléans de Mᵉ Andry Dessouslorme pour 200 fr. d'or en 1398. (Le Roux de Lincy, p. 41.)

BRÉVIAIRE.

Il figure dans l'état de 1427 (Le Roux de Lincy, nº 74) et est ainsi décrit dans la « librairie », parmi des livres « à recouvrer » :

Ung Breviaire a l'usage de Paris, en deux volumes, couvert de cuir blanc, notés, portans leur psaultier férial.
(De Laborde, t. III, nº 6628).

BRÉVIAIRES NOTÉS.

Ainsi indiqués dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Deux grans Breviaires couvers de blanc, notés pour une chapelle.
(De Laborde, t. III, nº 6590.)

BRUNET LATIN, LE TRÉSOR, en français.

Ainsi décrit dans le catalogue de 1417 :

La Naissance de toutes choses, et la Nature de vices et de vertuz, semblablement couvert [de veloux noir].
(L. Delisle, nº 6.)

L'état de 1427 (Le Roux de Lincy, nº 7) et celui de 1436 le décrivent comme la « librairie » :

Ung livre de la Naissance de toutes choses, avec les vices, escript en françois, couvert de velours noir, en aucunes places historié.

(De Laborde, t. III, nº 6341, 6452.)

BRUNET LATIN, LE TRÉSOR, etc. en français.

Bibliothèque nationale, ms. fr. 571.

Un exemplaire du *Livre du Trésor* fut vendu pour 60 écus, avec d'autres traités, à Louis d'Orléans, en 1396, par Jacques Johan, épicier et bourgeois de Paris : il contenait encore « le Livre de Julius Cesar, le Livre des Rois, le Secret des Secrez, et le Livre de Estrille Fauveau tout en un volume enluminé et armoyé des armes du viez duc de Lencastre » (Le Roux de Lincy, p. 36).

Ce recueil est ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

La Naissance de toutes choses, et autres traictiez, semblablement couvert [de veloux noir].

(L. Delisle, nº 5.)

Et dans l'état de 1427 :

Le livre de la Naissance de toutes choses, en françois, lettre de forme, par l'inventoire baillié ainsi nommé et par la table d'icellui livre assavoir au commencement nommé : *Le Livre du Tresor* ; couvert de veloux noir, a deux fermoers semblant d'argent dorés, esmaillés aux armes de Monseigneur d'Orléans.

(Le Roux de Lincy, p. 11, nº 6.)

Catalogué de même dans l'état de 1436 et dans la « librairie ».

(De Laborde, t. III, nº 6340, 6451.)

Le ms. fr. 571 répond complètement à ces indications. Il a été décrit par Paulin Paris, *Les Manuscrits François*, t. IV, p. 404-412. Au fol. 150vº on lit la mention *de camera compotor. Bles.*

CANARIEN (le)[1].

Ainsi indiqué dans l'inventaire après décès de Valentine de Milan (1408) :

Le livre de Canerian couvert d'une peau de veel velue.

(De Laborde, III, nº 6134.)

1. Désigne l'histoire de la conquête des Canaries par Gadifer de la Salle et Jean de Béthencourt de 1402 à 1404. La date de 1408 nous fait croire qu'il s'agit de la rédaction primitive, analogue au ms. du British Museum publié par M. Pierre Margry (*Le vrai manuscrit du Canarien*, Paris, 1896) et non de la relation postérieure à 1422, refondue dans l'intérêt de Béthencourt (éd. Gravier, Rouen, 1874).

CANON d'ASTROLOGIE, en latin.

Boivin, n° 1, Ainsi décrit dans la « librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung livre en latin, couvert d'ais, nommé les *Canonnes* et Regles des tables d'astrologie, commençant : *Quoniam cujusque.*

(De Laborde, t. III, n° 6504.)

CANTICORDIUM, en latin.

Boivin, n° 46. Ainsi décrit dans la « librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung autre livre appellé *Canticordium*, commansant : *Deus canticum novum.*

(De Laborde, t. III, n° 6534.)

CANTIQUES.

Ainsi décrit dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung livre des Cantiques, couvert de cuir blanc, donné par Gillet [1].

(De Laborde, t. III, n° 6594.)

CATHOLICON [2].

Bibliothèque nationale, ms. lat. 7629.

Ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

Le livre de Catholicon, semblablement couvert [de veloux noir.]

(L. Delisle, n° 35.)

l'état de 1427 ajoute :

En ung grand volume, lettre de forme, neuf, sans histoires... a deux petits fermoers de cuivre.

(Le Roux de Lincy, n° 34.)

De même dans l'état de 1436 et la « librairie » (De Laborde, t. III, n°s 6358, 6470).

Ms. de la fin du XIV^e^, de 350 ff. de vélin, écrit à 2 col., dans sa reliure primitive de velours noir. Il porte fol. 350r° l'estampille de la librairie de Blois : *de camera compotor. Bles.* Fol. 1r°. *Incipit Summa que vocatur Catholicon edita a fratre Johanne de Janua ordinis fratrum Predicatorum.* Au dessus très petite miniature, entourée de la banderole tricolore, représentant la salutation évangélique. Fol. 350r° *Explicit liber Catholicon, amen.*

1. Clerc de la chapelle de Charles d'Orléans.

2. Un *Catholicon* fut donné par Louis d'Orléans en 1401 au duc de Berry. (L. Delisle, *Recherches sur la librairie de Charles V*, part. 2, p. 265).

CATON (le grand), en latin.
Ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

Le grant Chaton, couvert de rouge, sur lequel est escript : « J. Chanteprime » intitulé : « *Marci Tullii Ciceronis* », couvert de r[ouge] p[lain].
(L. Delisle, n° 55.)

Il figure dans l'état de 1427 (Le Roux de Lincy, n° 51) et dans la « librairie » parmi les livres « à recouvrer » :

Le grand Chaton, couvert de rouge, sans ais, escript dessus : J. Chanteprime, intitulé *de Senetute*, avecques ung autre livre intitulé : *Asinarius*, escript en lettre courant, en latin, historié et enluminé.
(De Laborde, t. III, n° 6634.)

CATON (Petit).
Ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

Le livre de Chatonnet, couvert de rouge marqueté.
(L. Delisle, 106, n° 30.)

et dans l'état de 1427 :

Les livres de Chatonnet, Facet et Cartula, en ung petit volume, en lettre de forme, couvert de cuir rouge marqueté.
(Le Roux de Lincy, n° 29.)

Celui de 1436, porte la mention : *Vendu a Loys de Villars* [1] (De Laborde, III, n° 6337).

Il figure donc dans la « librairie » sur la liste des livres « à recouvrer » (*Ibid.*, n° 6613).

CATON (Petit), en latin.
Ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

Le livre des Pars et Chatonnet, en un volume, couvert de cuir vert.
(L. Delisle, n° 68.)

et plus précisément dans l'état de 1427 :

Le livre des Pars et Chatonnet, en ung volume, couvert de cuir vert,

1. Louis de Villars était le fils de noble homme Archambaud de Villars, écuyer, M^e d'hôtel de Louis d'Orléans et capitaine de Blois en 1407 (Bibl. Nat., P. Orig., 3002, dossier *Villars*). Louis, qualifié d'écuyer, était parmi les gens d'armes de Blois en 1408 ; en 1425 il est dit lieutenant de son père (*Ibid.*, n° 58). En cette qualité il faisait porter de l'artillerie à Brie-Comte-Robert (*Ibid.*, n^os 62-63). — Un autre personnage Frère Louis de Villars, prieur de Saint-Eutrope de Saintes en 1410, remplit une mission secrète pour le duc d'Orléans (*Ibid.*, n° 50).

escript en lettre de forme, historié et enluminé ; et sont les dis Pars à l'usage d'Italie, en latin.

(Le Roux de Lincy, n° 62.)

Il figure dans l'état de 1436 avec la mention suivante :

bailliées a monseigneur d'Estampes [1].

(De Laborde, t. III, nos 6382, 6488.)

CENT BALLADES (Les).

Boivin, n° 34. Ouvrage ainsi décrit dans la « librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung autre livre de Balades, en papier, commensant : *Nagueres chevauchant pensoie*, appellé les Cent Ballades [2].

(De Laborde, t. III, n° 6553.)

CÉSAR

Un « livre de Julius Cesar » fut vendu à Louis d'Orléans, en 1396, par Jacques Johan, épicier et bourgeois de Paris, relié à la suite du *Trésor*. (Voir BRUNET LATIN.)

CHANSONS.

Ouvrage ainsi décrit dans l'inventaire fait à Saint-Omer :

Item quatre feuillets ou sont plusieurs chansons notées.

(Boivin, n° 44.)

et dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung autre petit livre ou sont plusieurs chansons notées.

(De Laborde, t. III, n° 6560.)

CHARTIER (Alain).

Ainsi décrit dans la « librairie » :

Ung viel livre des Quatre Dames, en papier, couvert de viel parchemin.

(De Laborde, t. III, n° 6500.)

Un autre manuscrit d'Alain Chartier, le ms. fr. 20026, est aux armes de Charles d'Orléans et de Marie de Clèves.

1. Époux de Marguerite d'Orléans, mort en 1438.

2. Ce début montre qu'il s'agit bien du poème de Jean le Seneschal (éd. Gaston Raynaud, 1905, in-8) et non des Cent Ballades de Christine de Pisan (éd. M. Roy, t. I, 1886).

CHRISTINE DE PISAN, LIVRE DE PRUDENCE.

Ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

Le livre de Cristine, fait pour feue madame d'Orleans, couvert de rouge marqueté.

(L. Delisle, nº 29.)

Cet ouvrage figure dans l'état de 1427 (Le Roux de Lincy, nº 28) et dans la « librairie » parmi les livres « à recouvrer » :

Le livre de Christine, fait pour feue madame d'Orléans, couvert de cuir rouge, marqueté, faisant menction de la Description de la Prudomie de l'Ome, escript en françois en lettre courant, a deux fermouers d'argent dorés.

(De Laborde, t. III, nº 6631.)

Il est ainsi décrit l'inventaire après décès de Valentine de Milan (1408) :

Ung livre appelle la Discreçon et diffiniçon de la Preudomie de l'omme et le fist Crestine couvert de cuir rouge, a deux fermouers de cuivre.

(De Laborde, III, nº 6129.)

CHRISTINE DE PISAN, LIVRE DU CORPS DE POLICE.

Bibliothèque nationale ms. fr. 1197.

Ainsi décrit en 1417 :

Le livre du corps de policie fait par Christine, couvert de cuir rouge, marqueté.

(L. Delisle, t. I, nº 23.)

et plus complètement dans l'état de 1427 :

...lettre bastarde... neuf, a deux fermoers de cuivre, fait par Christine.

(Le Roux de Lincy, nº 23.)

De même dans la « librairie ».

(De Laborde, t. III, nº 6464.)

Ms. premier quart du XVe siècle de 106 ff. de parchemin à 2 col., reliure de maroquin rouge aux armes de Louis XV. Sur la tranche dorée des feuillets de parchemin l'écu d'Orléans. Sur un feuillet de garde, non chiffré, on lit la rubrique : *Ci commence le livre du corps de Pollicie lequel parle des vertus et de meurs et est parti ledit livre en .iij. parties. La premiere partie s'adrece aux princes; la seconde aux chevaliers et la tierce a l'université de tout le peuple. Le premier chapitre parle de la descripcion du corps de police. S'il est possible....* Cette page est entourée d'une bordure. Fol. 106 vº *Explicit le livre*

du corps de la policie. Amen. Sur la page suivante divers essais de plume (*Charles*) qui ne sont pas de l'écriture de Charles d'Orléans. Dans la suite ce ms. a appartenu à Jean d'Angoulême (G. Dupont-Ferrier, n° 12).

CHRISTINE DE PISAN, LE CHEMIN DE LONGUE ÉTUDE.

Ainsi désigné dans l'inventaire de 1417 :

Le Chemin de long estude, couvert de cuir rouge marqueté.
(L. Delisle, n° 15.)

Cet ouvrage figure dans l'état de 1427 (Le Roux de Lincy, n° 16) et parmi les livres « à recouvrer » dans la « librairie » :

Le livre du Chemin de long estude, en lettre courant, en françois, couvert de cuir rouge marqueté, a deux fermouers de cuivre.
(De Laborde, n° 6609.)

CHRISTINE DE PISAN[1], ÉPITRES SUR LE ROMAN DE LA ROSE.

Ainsi décrites dans l'inventaire après décès (1408) de Valentine de Milan :

Ung livre des Espitres du debat sur le Romant de la Rose, couvert de cuir rouge, a deux fermaulx de laton.
(De Laborde, III, n° 6142.)

CHRONIQUE DE BURGOS, traduction de Gonzalo de Hinojosa par Jean Golein.

Quittance de Thévenin Langevin, du 30 avril 1398, chargé de payer les scribes et les enlumineurs qui y travaillaient (De Laborde, III, n° 5820); on y travaillait encore au mois de novembre (Le Roux de Lincy, p. 44).

CHRONIQUE MARTINIENNE, en latin.

Ainsi décrite dans l'inventaire de 1417 :

1. Bien que l'*Epitre d'Othea a Hector* ne soit pas portée sur les inventaires des livres de Charles d'Orléans, il est bien certain qu'il a dû connaître le livre de la poétesse dédié à Louis d'Orléans. L'exemplaire de dédicace de cet ouvrage est conservé à la Bibliothèque Nationale, ms. fr. 606. C'est un très beau manuscrit de la fin du XIV^e^ siècle, orné de nombreuses et fines miniatures. Fol. 1, au prologue, une miniature représente Christine de Pisan offrant son livre à Louis d'Orléans. Cet exemplaire ne porte pas de traces de son passage à la librairie de Blois, mais il faut remarquer qu'il a été relié au XVIII^e^ siècle en maroquin rouge (Cf. P. Paris, *Les manuscrits français*, t. V, p. 182). — Une copie de l'*Epitre d'Othea* fut faite en 1475 pour Marie de Clèves (De Laborde, III, n° 7120).

Les Croniques Martiniennes, en latin, couvertes semblablement [de veloux noir].

(L. Delisle, n° 38.)

Elle figure dans l'état de 1427 :

En lettre de forme ancienne, a deux petiz fermoers de cuivre.

(Le Roux de Lincy, n° 38.)

et se rencontre dans l'état de 1436 et dans la « librairie » :

La Chronique Martinienne [en latin couvert de cuir neoir, a ij fermouers de leton [1]].

(De Laborde, t. III, nos 6361, 6473.)

En 1485 ce livre fut emprunté par Artus d'Aunoy, chapelain de Louis d'Orléans (Arch. Nat. KK. 902 fol. 11vo) :

L'an mil cccciiij^xx et cinq Mons. le prothonothaire pour Arthur d'Aunoy a pris en la Chambre des comptes deux livres en parchemin dont l'ung s'appellé *de Regimine principum* commencant au premier feuillet en la derniere ligne [2]... et ou derrenier fuillet ou dernier mot : *naturalibus hominum* ; et l'autre nommé la Marthynyayne commencant ou premier feuillet et ou dernier feuillet dudit livre *aliis libertatibus* et ou dernier fullet dudit livre : *ad suscepta negocia prosequenda*, lesquelx livres ledit prothonothaire a promis rendre touttefois que requis en sera et ad ce c'est obligé, tesmoing son seing manuel cy mys le iiij^e d'aost.

DAUNOY.

On lit dans la marge :

Dicti duo libri redditi fuerunt per Jo. Chevalier die xxj^a martii anno domini M°CCCC° octuagesimo sexto.

CHRONIQUE MARTINIENNE, en français.

Ainsi indiquée :

Ung autre contenant les Croniques Martiniennes commençant du commencement du monde.

(Boivin, n° 7.)

et décrite dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung livre appellé les Croniques Martiniannes, translatées en françois, historié du commencement, couvert de cuir rouge, marqueté, cloué.

(De Laborde, t. III, n° 6592.)

CHRONIQUES, en français.

Ouvrage ainsi catalogué dans la liste de 1417 :

1. Les mots entre crochets sont de la main de Pierre Renoul, le secrétaire de Charles d'Orléans ; Boivin, n° 56.

2. Mots illisibles.

Le livre de ceulx qui regnerent apres le deluge.

(L. Delisle, n° 79.)

Dans l'inventaire de 1427 :

Livre de ceux qui regnerent apres le deluge, contenant plusieurs chroniques, en lettres de forme, en françois, couvert de cuir blanc.

(Le Roux de Lincy, n° 73.)

Indiqué sous la même forme dans l'état de 1436 et dans la « librairie » :

(De Laborde, III, nos 6393 et 6495.)

CHRONIQUES, en français.

Ainsi décrites dans la liste de 1417 :

Les Croniques de diverses nacions, couvertes de cuir blanc.

(L. Delisle, n° 82.)

Elles figurent dans l'état de 1427 (Le Roux de Lincy, n° 75) et se retrouvent dans la « librairie » parmi la série des livres « à recouvrer » :

Les Croniques de diverses nactions, en françois, en lettre bastarde, historiées, couvertes de cuir blanc.

(De Laborde, III, n° 6629.)

CHRONIQUE DE FRANCE, historiée, complète [1].

Elle fut payée à Guillaume Deschamps, libraire, 235 fr. d'or, le 21 octobre 1395 (De Laborde, III, n° 5672).

CHRONIQUES DES ROIS DE FRANCE.

Ainsi décrites dans l'inventaire après décès de Valentine de Milan, en 1408 :

Les Croniques des roys de France, couvertes de vieil velux noir tout rez, a grans fermaulx d'arain, a cinq clox rons d'airain sur chacune des couvertures.

(De Laborde, III, n° 6131.)

On peut croire que c'est l'exemplaire donné par Charles VI à Valentine (L. Delisle, *Recherches sur la librairie de Charles V*, 2e part. p. 163).

CHRONIQUES DE LA BIBLE.

Boivin, n° 2. Ainsi décrites dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

1. Je n'ai pas fait figurer l'extrait des Chroniques ainsi décrit dans l'inventaire des lettres « qui sont au coffre de maistre Pierre Sauvage » (1444) : une feuille de papier toute escripte contenant ung extrait en françoys de certaines Croniques parlans de l'estat de l'Eglise de France (Arch. Nat. K. 535, n° 27, fol. 17ro).

Ung autre grant livre contenant les Croniques de la Bible, qui se commence : *Quant Dieu ot fait le ciel*, couvert de cuir rouge.

(De Laborde, III, n° 6505.)

CHRYSOSTOME (Saint).

Bibliothèque nationale, ms. lat. 1780.

Ce recueil comprend 259 ff. de parchemin, moyen format, dans une reliure moderne, en veau, du temps de la Restauration. Écrit en partie au XIV^e^ siècle et au XV^e^ siècle, il a fait partie, sous la forme où nous le possédons, de la librairie de Blois, dont il porte l'estampille au fol. 259^ro^ *de camera compotor. Bles.* ; au fol. préliminaire on lit la cote : *theologie* V, *ta* [*bula*] XIII.

fol. 1-36^vo^, Saint Jean Chrysostome, *Homiliæ octo priores in Matthæum* (la fin manque).
fol. 37-48^vo^, anonyme, *Tractatus de virtutibus et vitiis* (la fin manque).
fol. 49^ro^-138^ro^, Guillaume, moine de Saint-Denis, *Chronica Chronicorum a Eusebio, Hieronymo, Sigiberto.*
fol. 141-121^vo^, Innocent III, *Tractatus de septem psalmis pœnitentialibus.*
— *Explicatio symboli.*
— *Expositio in articulos fidei.*
— *Expositio in salutationem angelicam et orationem dominicam.*
fol. 222^vo^-244^ro^, Anselme, *Elucidarius.*
fol. 244^vo^-259^ro^, anonyme, *De articulis fidei et ecclesiæ sacramentis.*

A la fin des *Chronica chronicorum*, au fol. 138^ro^, on lit de la main de Charles d'Orléans :

Hunc librum dedit magister Robertus de Porta ordinis fratrum sancti Augustini michi duci Aurelianen., etc. KAROLUS [paraphe] [1].

Le ms. lat. 468 (Chrysostome) a fait également partie de la librairie et porte au fol. 259 la mention *de camera*.

CICÉRON, DE TUSCULANIS QUESTIONIBUS.

Bibliothèque nationale, ms. lat. 6592.

Ce traité figure dans la « librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Item, ung livre de Tulles *De Tusculanis questionibus*, qu'il fault que monseigneur rende a Paris.

(De Laborde, t. III, n° 6599.)

1. Album, n° 12.

Ms. de la seconde partie du XV^e^ siècle, de 155 ff. de parchemin, dans sa reliure primitive à ais de bois recouverts de velours noir. Il a fait partie de la librairie de Blois dont il porte l'estampille fol. 155^vo^ *de camera compotor. Bles.* et sur le premier fol. de garde l'ancienne cote : *tabula eloquentie quinta in parietem versus hostium liber* XVII. Sur le plat de la couverture la signature P. Cozic. Ce manuscrit, qui comprend les 5 livres de Cicéron, est sans autre ornementation que les rubriques.

CICÉRON, DE SENECTUTE.

Ce traité est ainsi décrit dans la « librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung livre nommé *De Senectute*, couvert de rouge, lié a quatre esguillectes. (Voir CATON).

(De Laborde, t. III, n° 6583.)

CICÉRON [1], DE OFFICIIS, PARADOXA, DE TUSCULANIS QUESTIONIBUS.

Bibliothèque nationale, ms. lat. 6349.

Ms. de 86 ff. de vélin, dans sa reliure primitive à ais de bois recouverts de cuir; les fermoirs ont été arrachés.

Il a fait partie de la librairie de Blois dont il porte l'estampille (fol. 86^ro^) de *camera compotor.* et sur le fol. de garde la cote ancienne : *tabula eloquentie in medio et sunt alii.* Au v° du même fol. on lit la signature du premier possesseur : ROBERTO DE LA HAZARDIERE [2]. Les marges et les interlignes sont couvertes de notes, d'une très fine écriture.

1. Le ms. lat. 7740 (Cicéron, *la Réthorique*) paraît bien avoir appartenu à Charles d'Orléans. Ce ms. du XII^e^ siècle, de 107 ff. de velin, porte au fol. 107^vo^ la mention : *de camera compotor. Bles.* Il est dans sa reliure primitive à ais de bois recouverts de velours noir. — Le ms. lat. 6348 (Cicéron, *de officiis*) a fait partie de la librairie de Blois, et est également couvert de plats de bois. — Deux autres manuscrits de Cicéron ont fait partie de la librairie de Blois : le ms. lat. 6364 du XII^e^ siècle porte la cote (1^er^ feuillet de garde : *tabula eloquentie prima, ad terram sunt alia. Paradoxa, quedam Invective, de Amicicia, de Fato*) ; l'autre, le ms. lat. 6340 (*De natura Deorum*) du XIV^e^ siècle et d'origine italienne, a fait également partie de la librairie de Blois (cote ancienne à la 2^e^ feuille préliminaire de garde). Sur le verso de la feuille de garde une miniature représente une jeune femme blonde, vêtue d'une longue houppelande rose et couronnée de feuillage ; de la main droite elle soutient l'écu de Milan, de l'autre un haume d'où sort la guivre (*Voir pièces justificatives*, p. LXXII, n° II).

2. Robert de la Hezardiere a donné à Charles d'Orléans un exemplaire des lettres de Pétrarque ; il est l'auteur d'un traité *De Summa arte dicendi* (ms. lat. 7762] dédié à Bertrand de Landelles (L. Delisle, *Le Cabinet des Manuscrits*, I, p. III).

Au fol. 86vo signature autographe de Charles d'Orléans.

XL. ↄC. 40

KAROLUS [paraphe].

CIEL ET DU MONDE (Le livre du).

Quittance du 13 avril 1396, de Thévenin l'Angevin pour l'achat du parchemin destiné à la copie de ce traité.

(De Laborde, III, nº 5703.)

COMMANDEMENTS DE DIEU, en français.

Ouvrage ainsi décrit dans l'inventaire fait à Saint-Omer :

Ung autre en pappier contenant *les Commandements de Dieu* commençant : *Le prime que a donet.*

(Boivin, nº 36.)

et dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung livre couvert de cuir vert, commensant : *Des X commandemens que Diex donna a Moyse.*

(De Laborde, t. III, nº 6573.)

COMPENDIUM ROMANORUM.

Bibliothèque nationale, ms. fr. 730.

Ms. de 201 ff. de vélin, reliure en maroquin rouge aux armes du roi. Dans la bordure du fol. 6ro on voit l'écu d'Orléans et au fol. 200vo l'estampille de la librairie de Blois. Les 5 premiers folios sont remplis par une table : *Sensuivent les rebriches de ce livre nommé et intitulé Compandium Romanorum.* Fol. 1ro débute le texte : *Cy commence le premier chapitre de ce livre qui parle de quelz gens descendirent les Romains, etc. Pour ce qu'il est plusieurs oppinions et que plusieurs...* Cette page est entourée d'une fine bordure et dans la partie supérieure se voit l'esquisse d'une miniature ; elle représente le débarquement de Troyens en Italie et la construction de Rome. Fol. 139ro commence la seconde partie de l'ouvrage par le chapitre « *De plusieurs perturbacions de l'ame* » : cette page est également encadrée d'une fine bordure et sa partie supérieure occupée par une grande miniature. Elle représente l'âme humaine, symbolisée par un jeune homme richement habillé et assis dans un fauteuil en X, la tête appuyée sur un bras, comme pour méditer : *Leesse*, *Tristesse*, *Convoitise* et *Paour* l'entourent.

COMPOSITION DE L'ÉCRITURE SAINTE [1].

Ainsi décrite dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung livre commansant : *Vees cy* [2] ung livre qui est appellé une Composition de la Sainte Ecriture, en papier, couvert de cuir rouge.

(De Laborde, t. III, n° 6593.)

On lit dans la marge de l'inventaire : *queratur*.

CONCILE DE BALE (Recueil sur le).

Bibliothèque nationale, ms. lat. 1449.

Ms. de 40 ff. de vélin dans une reliure moderne. L'écriture est de la seconde partie du XV^e siècle.

Il contient, fol. 1-30^vo le traité de Guillaume Sprever, *de summorum pontificum potestate*.

fol. 31^ro-40^vo de Jean, Patriarche d'Antioche, l'*Oratio ad Basileense concilium de generalium conciliorum potestate*.

Au bas du 1^er feuillet, au milieu de bordures de feuillages, se détache l'écusson de Charles d'Orléans.

CONCORDANCES DE LA BIBLE, en latin.

Bibliothèque nationale, ms. lat. 520.

Ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

Les Concordes de la Bible, couvert de cuir rouge marqueté.

(L. Delisle, n° 76.)

et plus complètement dans l'état de 1427 :

Lettre de forme, enluminées, a quatre fermoers.

(Le Roux de Lincy, n° 70.)

Cet ouvrage est désigné de même dans l'état de 1436 et dans la « librairie » :

(De Laborde, t. III, n^os 6390, 6493.)

Vendu en 1398 à Louis d'Orléans par Jean de Marson, maître-ès-arts, scelleur de l'Université de Paris, pour 100 l. t. (Le Roux de Lincy, p. 43).

Ms. de la fin du XIV^e s., de 513 fol. de vélin, moyen format, dans une reliure de maroquin rouge aux armes du roi ; il a fait

1. Cet ouvrage figurait aussi dans la bibliothèque de Valentine de Milan.

(De Laborde, III, 6128.)

2. C'est le début du titre : *Vés cy un livre qui est appelé une composition de la Sainte escripture, lequel est pris ou viel testament et ou nouvel, et en la legende des sains et en la vie des pères, pris ou dyalogue Saint Grégoire*. Chaque historiette commence par : *Cy nous dit*. Cf. P. Meyer dans *Romania*, XVI (1887), p. 567.

partie de la librairie de Blois dont il porte l'estampille (fol. 510vo) *de camera compotor. Bles.* Chaque lettre du dictionnaire est ornée et la première contient une petite miniature représentant l'auteur offrant son travail à l'enfant Jésus, debout sur les genoux de la Vierge. Fol. 510vo. *Explic. concordancie Biblie.*

CONQUÊTE DE JÉRUSALEM, en latin [1].

Ouvrage ainsi décrit dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung livre de la Conqueste de Jherusalem, en latin, donné par messire Jehan de Reffuge [2], couvert de rouge.

(De Laborde, t. III, no 6576.)

CONQUÊTE DE JÉRUSALEM.

Ouvrage ainsi décrit dans « la librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Item, ung livre de madame d'Estampes [3], de la Conqueste de Jherusalem, couvert de rouge, marqueté.

(De Laborde, t. III, no 6600.)

CONSOLATION.

Ainsi décrite dans la « librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung autre petit livre contenant Consolacion a ung [grant] seigneur estant en tribulacion, à deux fermouers d'or, [donné et envoié a la royne][4].

(De Laborde, t. III, no 6523.)

CRÉATION DES AGES.

Boivin, no 25. Ainsi décrite dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung autre livre contenant la Creacion des eages, commensant : *Au commencement crea Dieu toutes choses*, couvert de rouge, a ung fermouer d'argent.

(De Laborde, t. III, no 6525.)

1. C'est la célèbre chronique d'Outremer par Guillaume de Tyr, mise aussi sous le nom de Godefroy de Bouillon dans les anciens inventaires (Cf. Delisle, *Recherches sur la librairie de Charles V*, part. III, nos 1028-1032).

2. D'une famille de serviteurs de la maison d'Orléans (De Maulde, *Histoire de Louis XII*, t. I, p. 339, et J. de Croy, *Cart. de la ville de Blois*, p. 310-313), docteur en lois. Il passa en Angleterre avec le Sgr. de Mortemart et Hugues Perrier (Arch. Com. d'Orléans, CC. 653). En 1439, au mois de juillet, il était au Conseil à Calais (Arch. Nat., KK. 897).

3. Sœur de Charles d'Orléans.

4. Marie d'Anjou. — Les mots entre crochets ne sont pas dans l'inventaire de Saint Omer. — Est-ce l'épître de Philippe de Maizières ? (G. d'Outrepont, *Inventaire de la librairie de Philippe-le-Bon*, no 119) : ou un traité analogue à celui qui se trouve dans le ms. fr. 446, fol. 138 ?

DÉCRÉTALLES, en français.

Ainsi décrites dans l'inventaire de 1417 :

Les Decretalles, en françois, couvertes de veloux noir.
(L. Delisle, nº 8.)

plus complètement dans l'état de 1427 :

Les Decretalles, en françois, lettre de forme, couvertes de veloux noir, a fermouers d'argent dorés, esmailliés aux armes de Monseigneur d'Orléans.
(Le Roux de Lincy, p. 13, nº 9.)

Et de même dans l'état de 1436 et dans la « librairie ».
(De Laborde, t. III, nºs 6342, 6453.)

DÉPLORATION.

Boivin, 42. Ainsi décrite dans la « librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung autre livre en parchemin, contenant Deploration par cité ou region, commensant : *Vocate*, [*clamamus*] avecques plusieurs autres traictiés [1].
(De Laborde, III, 6555.)

DESCHAMPS (Eustache), Les Ballades.

Ainsi indiquées dans l'inventaire après décès de Valentine de Milan, en 1408 :

Le livre des Balades Eustace Morel, couvert de cuir rouge.
(De Laborde, III, nº 6132.)

DESCRIPTION DE LA VOIE NOTRE SEIGNEUR.

Boivin, nº 50. Ainsi décrit dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung petit livre commancant la Description de la voie de Notre Seigneur commansant : *Quo affectu* [2].
(De Laborde, III, nº 6535.)

DESTRUCTION DE TROIE, en français [3].

Ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

La Destruccion de Troyes, par semblable (de veloux noir).
(L. Delisle, nº 10.)

Et plus complètement dans l'état de 1427 :

1. Ce même traité est à la suite d'un Saint-Augustin, ms. lat 2049 fol. 232ro 237ro.
2. Ce sont les visions de Sainte Elisabeth ?
3. C'est sans doute le Roman de Troie de Benoît de Sainte-Maure. Cf. Bayot, *La légende de Troie à la cour de Bourgogne*. Bruges, 1908.

La Bataille et destruction de Troie, en françois, en lettre de forme ancienne, historié, couvert de veloux noir, à deux fermoers d'argent blanc, par samblance.

(Le Roux de Lincy, n° 11.)

De même dans l'état de 1436 et dans la « librairie » :

(De Laborde, III, nos 6344, 6455.)

Il avait été retenu en 1408 par Charles d'Orléans sur l'héritage de Valentine de Milan (De Laborde, III, n° 6171.)

DEVOTA MEDITATIO DE BENEFICIIS DEI.

Ainsi décrites dans la « librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung autre livre en papier, contenant les Devotes Meditations des benefices de Dieu (en marge : *nota*).

(De Laborde, III, n° 6554.)

Je n'ai pas retrouvé l'exemplaire de Charles d'Orléans[1] ; mais on connaît cette « Dévote Méditation » par une copie contemporaine faite sur cet exemplaire (Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 413, fol. 81-106vo). Ainsi nous l'apprend cette curieuse note du scribe, frère Symon, du couvent de Namur, en 1446 (fol. 106vo : *collecta sunt ista ex devotis et preciosis libris domini ducis Aurelianensis moderni quos ipse ex diversis scriptis collegerat et scribi fecerat dum captus in Anglia habitabat et nobis postea de benignitate concesserat* (H. Martin, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal*, I, p. 280) ; l'ouvrage portait encore un autre titre : *Stimulus Passionis*.

DISPOSITION DU TEMPS.

Vers 1464, « Johannes de Lupis », docteur en décret et en médecine, astrologue, reçut du duc d'Orléans 27 liv. t., « pour escripts touchant la disposition du temps ».

(De Laborde, III, n° 7044.)

DOCTRINAL, d'Alexandre de Villedieu, en latin.

Ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

Deux livres de Doctrinal, non glosez, couvers de cuir rouge marqueté.

(L. Delisle, n° 72.)

Il figure dans l'état de 1427 (Le Roux de Lincy, n° 66) et dans la « librairie » parmi les livres « à recouvrer » :

Le livre de Doctrinal, neuf, sans glose, enluminé, couvert de rouge, marqueté, en latin.

(De Laborde, III, n° 6626.)

1. A moins que ce ne soit l'*Orationarium* décrit plus haut.

DONAT.

Ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

Le Donnat, couvert de rouge marqueté.

(L. Delisle, nº 84.)

Il figure dans l'état de 1427 :

Le Donnast, couvert de rouge marqueté, enluminé au commencement, historié, avecques le Regime.

(Le Roux de Lincy, nº 78.)

et de même dans l'état de 1436, puis dans la « librairie », avec cette mention :

Monseigneur d'Estampes l'a [1].

(De Laborde, III, 6399, 6498.)

DONATUS DEVOTIONIS.

Bibliothèque nationale, ms. lat. 3593.

Ms. de 265 ff. de vélin et de 4 feuillets non chiffrés pour la table, dans sa reliure primitive à ais de bois recouverts de velours noir. Il a fait partie de la librairie de Blois dont il porte l'estampille (fol. 265vº). Fol. 1rº commence le texte : *Euvangelica clamat hystoria sine intermissione : Orate. Hoc est semper quidem orat qui semper bene agit...* Cette page est entourée d'une petite bordure et dans l'E initial on voit les écussons d'Orléans et Milan. On retrouve ces écussons dans un S capital, au fol. 46rº : *Incipit prologus prime conjugacionis de amo. Spiritus Sanctus docebit vos omnes...*

fol. 132rº *Explicit Donatus Devotionis cum quatuor conjugacionibus de regula bene vivere volentium.*

fol. 133rº *Incipit liber de Consideratione novissimorum.*

fol. 265 *Explicit liber de Consideratione novissimorum scriptus ad supplicacionem reverendissimi in Christo patris et domini domini Dionisii divina providentia patriarche Antiochensis et Parisiensis episcopi anno domini millesimo* CCCCmo XLiijo, *die* iiijª *mensis januarij.*

On lit fol. 265, de la main de Charles d'Orléans [2] :

Quem librum dictus reverendissimus in Christo pater dedit michi duci Aurelianen.

KAROLUS

ÉCHIQUIER.

Bibliothèque nationale, fr. 1999.

1. Jean, son beau-frère, mort en 1438.

2. Fac-similé dans L. Delisle, *Le Cabinet des Manuscrits*, album, planche XXIX, nº 5. — Album, nº 21.

Boivin, nº 12. Ainsi décrit dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung autre livre en pourtraicture de l'eschiquier, couvert de cuir blanc plain. (De Laborde, III, nº 6513.)

Ms. de 135 ff. de vélin, dans une reliure en maroquin rouge aux armes de Louis XV. Il a fait partie de la librairie du Louvre jusqu'en 1424 (L. Delisle, *Recherches sur la librairie de Charles V*, t. I, p. 274) avant de se trouver dans la librairie de Blois dont on lit sur le feuillet 2ro l'ancienne cote : *des histoyres et livres en francoys pulto 1o. contre la muraille de devers la court*. Il y a donc lieu de penser qu'il a été acheté en Angleterrre par Charles d'Orléans. C'est un traité de « fins de partie » avec les figures de l'Échiquier.

Au fol. 1vo on lit la devise *Comment qu'il aylle liauté sens faylle* ; au-dessous l'image d'un pélican qui se saigne pour nourrir ses enfants : *Ensy est*.

ÉCHECS (livre d').

Il figure dans l'inventaire après décès de Valentine de Milan, en 1408 :

Le livre des escheez, couvert de velu vert, a ij fermaulx d'argent doré. (De Laborde, III, nº 6136.)

Un jeu d'échecs fut réglé à Olivier de l'Empire, libraire, en 1394 par Louis d'Orléans [1].

(Le Roux de Lincy, p. 33.)

ÉCHECS MORALISÉS [2].

Un « Livre des Eschez moralises » fut acquis en 1396 par Louis d'Orléans, à la suite d'un *Roman de la Rose* (Le Roux de Lincy, p. 36).

EMPEREUR CELESTIAL.

Cet ouvrage relié en 1398, en soie vermeille, avec des fermoirs d'or, fut donné au duc de Berry (De Laborde, III, 5823, 5826 et 5827). On travaillait à l'enluminer le 22 nov. 1398 (Le Roux de Lincy, p. 44). Il est ainsi décrit dans l'inventaire des livres du duc de Berry, nº 135 : *Un livre en françois appellé le Livre de l'empereur celeste, historié au commencement de Dieu, de Nostre Dame et de plusieurs sains et d'une femme escripvant en une chaeire et au dessoubs les armes mons. d'Orléans* (L. Delisle, *Recherches*, part. II, p. 245).

1. Voir TABLES (jeu de).
2. Ce doit être la traduction de J. de Cessoles par J. de Vignay.

ENSEIGNEMENTS.

Cet ouvrage figure sommairement dans l'inventaire de 1417 :

Le livre de plusieurs ensengnemens, en latin, escript en pappier.
(L. Delisle, nº 45.)

Boivin, nº 48. Il est ainsi décrit dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung autre livre en papier, contenant plusieurs enseignements, commansant : *Karolo illustrissimo principi.*
(De Laborde, III, nº 6556.)

ÉSOPE.

Vente, en 1396, par Guillaume de Tignonville à Louis d'Orléans des « Fables de Ysopet » pour 90 l. t., avec le *Propriétaire* de Barthélemy L'Anglais (Le Roux de Lincy, p. 36). Voir BRUNET LATIN.

ESTRILLE FAUVEAU (le livre de) [1].

Acquis en 1396 par Louis d'Orléans de Jacques Johan, épicier et bourgeois de Paris, relié à la suite du livre du *Trésor* aux armes du vieux duc de Lancastre (Le Roux de Lincy, p. 36).

ÉVANGILES [2], en latin.

Ainsi décrits dans l'inventaire de 1417 :

Les Euvangiles commençans a l'advent. [Il est couvert de cuir plain.]
(L. Delisle, nº 74.)

et plus précisément dans l'état de 1427 :

Couvertes de cuir rouge royé, escriptes en [grosse] lettre de forme, en latin.
(Le Roux de Lincy, nº 68.)

Indiqués de même dans l'état de 1436 et dans la « librairie » :
(De Laborde, III, nºs 6388, 6491.)

FABLES.

Ouvrage ainsi indiqué dans l'inventaire de 1417 :

Les Fables de plusieurs poetes, semblablement couvertes, [de veloux noir.]

1. C'est une fort curieuse suite d'images au trait, quelques-unes sont reproduites par Champollion-Figeac, pl. XXVI, XXVII, XXVIII.

2. L'Évangéliaire de Lothaire (Bibl. Nat. ms. lat. 266 — Exposition XX-224) a fait partie de la librairie de Blois et porte la mention *De camera compotor. Bles.* [pl. 221ro] ; mais il est bien improbable que la description précitée lui convienne.

Il figure dans l'état de 1427 (Le Roux de Lincy, n° 37) dans celui de 1436 et dans la « librairie » :

Les Fables de plusieurs poetes notables en latin, lectre de forme, couvert de velours noir, non historiées, a deux petits fermouers de cuivre.
(De Laborde, III, nos 6334, 6472.)

FAIT DES ROMAINS, en français [1].

Cet ouvrage est indiqué dans une quittance de la vente par Robert Lescuier, libraire « d'un livre où est le fait des Roumains, escript en françois, compilé par Ysidoire, Suetoine et Lucan » pour 160 écus d'or, le 26 septembre 1397 (De Laborde, III, n° 5785).

Cette indication paraît bien correspondre au ms. fr. 250, qui se retrouvera plus tard dans la librairie de Jean d'Angoulême (n° 2). Ce manuscrit, de grand format, date de la fin du XIVe siècle. Relié en maroquin rouge aux armes du roi, sous Louis XIV, il a perdu ses anciennes mentions ; toutefois sur le feuillet de garde on lit *Orose et Lucan* de la main d'un des gardes de la librairie de Blois et l'on voit sur les tranches dorées les armes d'Angoulême.

La table occupe les 12 premiers folios : *Cy commence le livre d'Orose auquel sont contenus par ordre les fais et gestes des roys et des empereurs et des Romains qui regnerent depuis la generacion du monde jusques au temps de Julius Cesar...* fol. 236ro *Cy commence le fait des Rommains compté ensemble de Saluste et de Suetoine et de Lucan.* Fol. 412ro *Cy fine le livre de Lucan.* Ce manuscrit, écrit à 2 colonnes, est soigneusement rubriqué et orné de nombreuses histoires. Celle du fol. 13ro nous offre quatre représentations de la création du monde et de l'homme ; deux sont encore à fond quadrillé.

FLEUR DES HISTOIRES DE LA TERRE D'ORIENT [2].

Donné en 1403 par le duc de Bourgogne à Louis d'Orléans.

FROISSART, MÉLIADOR.

Ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

Le livre de Melliador, couvert de veloux vert.
(L. Delisle, n° 14.)

1. Cette compilation a été étudiée par M. P. Meyer dans la *Romania*, XIV, XV, XXXII.

2. C'est le recueil de Haiton. Cf. H. Omont, *Not. et Extraits des Mss.*, XXXVIII, 1re partie : *Inventaire de la librairie de Philippe le Bon*, 1420, par G. d'Outrepont, n° 108.

et plus complètement dans l'état de 1427 :

en françois, historié, lettre de forme, couvert de veloux vert, a deux fermoers samblans d'argent dorés, esmailliés aux armes de Monseigneur.
(Le Roux de Lincy, n° 15.)

Ce roman figure sous la même forme dans l'état de 1436 et dans la « librairie ».

(De Laborde, III, nos 6348, 6459.)

M. A. Longnon l'a identifié avec le ms. fr. 12.557 (*Meliador*, 1895, t. I, p. XLVII.)

FROISSART, DIT ROYAL, en *français* [1].

Ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

Le Dit royal, par semblable [de veloux noir.]
(L. Delisle, n° 11.)

et *plus complètement dans l'état de 1427* :

Le Dit royal, en françois, rimé en lettre de forme, historié, couvert de veloux noir; et est ledit livre tout neuf.
(Le Roux de Lincy, n° 12.)

De même dans l'état de 1436 et dans la « librairie » (De Laborde, III, nos 6345, 6456).

Il avait été payé à son auteur 20 francs d'or, le 7 juin 1393 (Le Roux de Lincy, p. 32).

GALIEN.

Bibliothèque nationale, ms. lat. 6868 (armoire, n° 29).

Ainsi décrit dans la « librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Item ung livre de medicine commencant *Medicina dividitur*, couvert de cuir rouge plain, guagnié par Mgr. de maistre Jehan Caillau aux eschecz (De Laborde, III, 6603.)

Ms. de 189 ff. de vélin dans sa reliure primitive à ais de bois recouverts de velours. Il a fait partie de la librairie de Blois dont il porte l'estampille (fol. 189vo) et la cote de classement (fol. 1.) *Medicine tab. iij, liber V.*

Ce traité renferme : 1° *Liber Johannicii* (folio 1-9); — 2° *liber alphorismorum Hypocratis et prognosticorum Hypocratis* (folio 9-25); —

1. M. Aug. Scheler (*Œuvres de Froissart. Poésies*, t. I, Bruxelles, p. LXX) propose d'identifier le « Dit Royal » omis par les deux collections des poésies de Froissart avec la « Plaidoirie de la Rose et de la Violette » ?

3° *liber Claudi Galeni* (folio 25-48) ; — 4° *liber urinarum Theopili* (folio 48-60) ; — 5° *liber de regimine acutarum* (folio 60-69) ; — 6° *liber dietarum* (fol. 69-189).

On lit de la main de Charles d'Orléans [1], sur le feuillet de garde, au-dessus de la mention : *Iste liber pertinet magistro Johanne Caillean scolario Parisius studenti in facultate medicine*, l'ex-libris suivant :

Iste liber postea lucratus fuit ad ludum scacorum a dicto magistro Johanne Cailleau per me ducem Aurelianen. etc. KAROLUS [paraphe] et fol. 189r° : KAROLUS [paraphe] DUX AURELIANENSIS.

GASTON PHOEBUS, LA VÉNERIE.

Elle figure dans l'inventaire après décès (1408) de Valentine de Milan :

Le livre de Venerie fait par le conte de Foix, tout historié, couvert d'un baudequin neoir a branches de violettes blanches et vermeilles, doublé de cendal noir, a deux fermouers d'argent doré armoyez aux armes d'Orleans.

(De Laborde, III, 6133.)

GÉOMÉTRIE, en latin.

Boivin, n° 13. Ainsi décrite dans la « librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung autre livre de Géométrie, commansant : *Omnia quidem*, couvert de cuir rouge.

(De Laborde, III, n° 6514.)

GERSON, COMMENTAIRE SUR LE CANTIQUE DES CANTIQUES, en latin [2].

Bibliothèque nationale, ms. lat. 479.

Ms. de 36 ff. de vélin fin dans une reliure moderne.

Fol 1r° *Incipit tractatus reverendi magistri Johannis Gerson cancellarii Parisiensis ac sacri theologie doctoris eximii super Cantica Canticorum editus apud Lugdunum Gallie anno domini* 1429. *Prohemium. Amo te sacer ordo Carthusie quoniam amas me...* Cette page est entourée sur trois côtés d'une fine bordure et le texte débute par une grande capitale où l'on voit l'écu d'Orléans et Milan. Fol. 36v° *Finis Johannis de Gerson super Cantica Canticorum.*

La plus grande partie de ce ms. (jusqu'au fol. 36v°) est très soignée, écrite de la main italienne de Nicolo Astesano et chaque

1. Fac-similé dans L. Delisle, *Le Cabinet des Manuscrits*, album, planche XXIX. — Album, 19.

2. Trois autres commentaires du Cantique des Cantiques portent la mention *de camera* : le recueil ms. lat. 130 (XII^e s.), celui de Thomas de Citeaux (ms. lat. 562, XIII^e s.) celui de Saint-Bernard (ms. lat. 2558, XIV^e s., enluminures).

paragraphe débute par une lettrine ornée. La fin est d'une autre main et sans ornementation.

GILLES DE ROME, GOUVERNEMENT DES PRINCES, en latin.

Bibliothèque nationale, ms. lat. 6695.

Ms. de 197 ff. de parchemin et 3 fol. préliminaires, écrit à 2 colonnes au XIV^e siècle, dans sa reliure primitive à ais de bois recouverts de velours noir ; on y voit la trace des fermoirs et des clous qui ont été arrachés. Il fait partie de la librairie de Blois dont il porte l'estampille (fol. 197) et sur le fol. préliminaire 3^vo on lit la cote ancienne : *tabula eloquentie quinte in pariete versus hostium. Libri XIII.*

Fol. 1^ro *Incipit liber de Regimine principum. Ex regia ac sanctissima...* La capitale E est ornée. Fol. 197^vo *Explicit liber de Regimine principum editus a fratre Egidio Romano ordinis fratrum heremitarum sancti Augustini.*

Sur le fol. 1^ro de garde : *Cest livre appartenant a mestre* [illisible] *et beneficiaire de Saint-Denys de Reims.*

On lit de la main de Charles d'Orléans, fol. 197^vo :

Hunc librum dedit abbas Sparnaci michi duci Aurelianensi anno domini M°CCCC°XLIIII°, mense februarij, die quarta. KAROLUS [paraphe] [1].

GILLES DE ROME, GOUVERNEMENT DES PRINCES, en français.

Boivin, n° 4. Ainsi décrit dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

> Ung autre livre du Gouvernement des roys et princes, en françois, commençant : *A son especial seigneur,* et autres traictiés, couvert de cuir rouge [2].
>
> (De Laborde, III, n° 6507.)

GIRON LE COURTOIS, en français.

En 1399, Jean d'Arras, libraire à Paris, reçut de la duchesse d'Orléans 24 s. p. pour avoir recousu une partie des cahiers d'un Giron le Courtois et l'avoir relié de « bon cuir vermeil et mis quatre

1. Album, n° 22.

2. Un « Gouvernement des roys et des princes, selon Gille l'Augustin, très bel, en prose » fut donné en 1391, par Charles VI, au duc d'Orléans (L. Delisle, *Recherches sur la librairie de Charles V*, part. II, p. 88). — C'est la traduction très répandue d'Henry de Gauchy.

fermoirs » (De Laborde, III, n° 5871). Ce livre fut retenu en 1408 par Charles, sur l'héritage de sa mère (De Laborde, III, n° 6171).

GRÉCISME, en latin (par Eberardt de Béthune).

Ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

Deux livres de Gressyme, couverts de cuir rouge marqueté.
(L. Delisle, n° 71.)

il figure dans l'état de 1427 (Le Roux de Lincy, n° 65) et dans la « librairie » parmi les livres « à recouvrer » :

Le livre de Gressime, tout neuf, enluminé, sans glose, couvert de rouge, marqueté, en latin.
(De Laborde, III, n° 6625.)

GRÉGOIRE (Saint).

Ouvrage ainsi décrit dans la « librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung autre livre, couvert de cuir vert, sans ais, ou est contenue la vie saint Gregoire et cinq autres de ses traictiés, donné a mondit seigneur par l'evesque d'Angolesme [1] (De Laborde, t. III, n° 6538).

GRÉGOIRE (Saint).

Payement, le 24 juillet 1395, de 20 l. t. à Jean Colin, écrivain demeurant à Paris, pour « un livre de saint Gregoire, par lui escript, ouquel estoient les Omelyes sur les XL euvangiles et les Expositions dessus ».
(De Laborde, III, n° 5666.)

GUILLAUME DE BROSSE, SUMMA DE VIRTUTIBUS ET VITIIS.

Bibliothèque nationale, ms. lat. 3238[c].

Cet ouvrage est ainsi décrit dans l'inventaire de Saint-Omer :

Un autre contenant la somme des Vices commençant : *Fractus* [2] (Boivin, n° 23).

Ms. du XIV[e] s., de 151 ff. de parchemin, écrit à 2 col. dans une reliure de maroquin rouge, aux armes de Louis XV. Il a fait partie de la librairie de Blois dont il porte l'estampille (fol. 151v°) : *de camera compotor. Bles.*

Fol. 151v° *Explicit summa de viciis.*

Fol. 151v°, au-dessous de l'explicit, on lit de la main de Charles d'Orléans :

1. Ce doit être Robert de Montberon (*Gallia Christiana*, II, 1016, col. 2).
2. On a mal lu l'incipit du ms. *Tractatus iste*, etc.

Iste liber constat Karolo duci Aurelianen. etc. XL. KAROLUS [paraphe] 40 [1].

GUILLAUME DURANT, RATIONAL DES DIVINS OFFICES, en français.

Acheté 100 fr. à Henri de Trévou, le 16 février 1394, au nom de Jean Golein, maître en théologie (De Laborde III, n° 5641, et 5650).

GUILLAUME DURANT, RATIONAL DES DIVINS OFFICES, en français [2].

Ainsi décrit dans la « librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Le livre nommé *Rationale divinorum Officiorum*, en françois, couvert d'une chemise blanche a deux fermouers d'argent armoiées des armes de Monseigneur.

(De Laborde, III, n° 6579.)

HEURES de Louis d'Orléans.

En 1399 elles furent reliées de damas vert par Émerot de Rubert, brodeuse, et l'on y ajouta des sinets de soie d'or (Le Roux de Lincy, p. 43).

HEURES NOTRE-DAME de Valentine de Milan.

Elles figurent dans l'inventaire des joyaux de Madame de Touraine (18 septembre 1389) :

Unes Heures de Nostre Dame couvertes de veloux vermeil a deux fermoirs d'argent a façon de bras.

(De Laborde, III, n° 5466.)

HEURES NOTRE-DAME.

Ainsi décrites dans l'inventaire après décès de Valentine de Milan (1408) :

Unes Heures de N. D., ymaginez la premiere ymage de l'Annunciacion de N. D., escriptes d'or et d'asur, a une pipe d'or, en laquelle a j saphir, et ij balaiz et iiij grosses perles, les fermaulx d'or, en chacun fermail ung balay et iiij grosses perles... la couverture desdites heures de veluau noir, doublées de satin noir, brodée de branches d'arbre et chacune branche semée de perles.

(De Laborde, III, n° 6122. Pièces justif., p. LXXII, n° 6).

1. Album, n° 17.

2. Le ms. fr. 437 acheté à Londres en 1441 par le comte d'Angoulême (*Cest livre est a Jehan conte d'Engolesme lequel l'acheta a Londres en Engleterre l'an de grace 1441*) porte la signature de Charles V. — Signalé par M. L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits*, t. III, p. 344.

Elles furent données par Charles d'Orléans au duc de Bretagne en 1410 (De Laborde, III, n° 6177).

HEURES DE NOTRE-DAME.

Le 21 mars 1388 Henri Maristoch, libraire à Paris, reçut de Louis d'Orléans 4 écus d'or pour la vente « d'unes Heures de Nostre Dame, a IX pseaumes et a IX leçons, données a Guillaume de Conff » (De Laborde, III, n° 5441).

HEURES EN FRANÇAIS de Valentine de Milan.

Enluminées de 20 histoires par Angelot de la Presse, peintre de Blois, pour le prix de 12 l. 10 s., en 1399 (De Laborde, III, n° 5879).

HEURES.

Elles figurent dans l'inventaire après décès de Valentine de Milan (1408) :

Unes Heures anciennes, du païs de madame venues, couvertes de cuir blanc, a trois fermoirs d'argent doré.

(De Laborde, III, n° 6089.)

HEURES (petites).

Ainsi décrites dans l'inventaire des joyaux de Madame de Touraine du 8 sept. 1389 :

Unes petites Heures dont les aiz sont d'or esmaillé de une annunciation et de la gesine N. D., bordées de doze balais petits, dix saphirs et quarante perles.

(De Laborde, III, n° 5462.)

HEURES (grandes).

Ainsi décrites dans l'inventaire des joyaux de Madame de Touraine, 8 sept. 1389 :

Unes grans Heures, garnies de ays d'or, a ymaiges eslevées, c'est assavoir une nunciation Nostre Dame, saint Loys de France et saint Loys de Marseille.

(De Laborde, III, n° 5463.)

Elles furent données à Bonne d'Armagnac, sa belle-mère, par Charles d'Orléans, en 1410 :

A madame d'Armignac unes Heures de N. D., a l'usage de Rome, toutes neusves, enluminées d'or, les deux couvercles d'icelles d'or massif, sans bois, sur ung des couvercles N. D. droite et l'ange en maniere de l'Anunciacion, eslevés et esmaillés de blanc, de rouge et de pers, ung pot plain de fleurs de lis entre l'ange et N. D., aux piez et au dessus de N. D. ung ange tenant une couronne et, au dessus de l'autre ange, N. S. en nue tenant une pomme

d'or et une croix dessus, en la main senestre, esmaillé l'un et l'autre. En l'autre couvercle Saint Loys de Marceille, tenant une couronne et une mitre en sa teste et Saint Loys de France, tenant une heures et le sceptre royal de l'autre, coronné ledit Saint Loys, et eslevez et esmaillé; et dessus ledit Sainct Loys une main descendant d'une nue, donnant la benediction; et au dessus des capitaux de chacun des deux couvercles, trois anges eslevez d'or, sans esmail; et au dos de la lievre des dictes heures deux anges entaillés sur or, a plat, l'un tenant unes orgues, l'autre une vieille, fermans lesdites heures a deux bras et deux mains d'or yssans de deux nues, fermans lesdictes mains icelles heures; et mises lesdictes heures en une boiste de satin vermeil et tout en ung estuy de cuir doré, et délivrées lesdictes heures pour porter, donner et presenter a madame Bonne, femme de Ms. d'Armignac, a l'espouser Mademoiselle sa fille par Ms. le duc.

(De Laborde, III, nº 6190.)

HEURES DE NOTRE-DAME.

Ainsi décrites dans l'inventaire de 1417 :

Les Heures de Nostre Dame, a l'usaige saint Ambroise, couvertes de cuir blanc.

(L. Delisle, nº 41.)

Elles figurent dans l'état de 1427 (Le Roux de Lincy, nº 40) et dans la « librairie », parmi les livres « à recouvrer ».

Unes Heures de Nostre Dame, a l'usage de Saint-Ambroise, et couvertes de cuir blanc, à trois petits fermouers d'argent.

(De Laborde, III, nº 6633.)

HEURES EN ALLEMAND.

Ainsi décrites dans l'inventaire de 1417 :

Le livre escript en thiais, et unes heures, semblablement, couvers de veloux vermeil.

Elles figuraient dans l'état de 1427 (Le Roux de Lincy, nº 39) se trouvent dans la « librairie », parmi les livres « à recouvrer ».

Ung livre couvert de velourx vermeil et unes Heures escript en thiais a chacun deux petis fermouers d'argent dorés.

(De Laborde, III, nº 6616.)

Ces ouvrages figuraient déjà en 1408 dans l'inventaire après décès de Valentine de Milan (De Laborde, III, nº 6124.) Ils sont ainsi décrits dans l'inventaire de ses joyaux (8 septembre 1389) :

Un grand livre en alemant couvert de veloux vermeil a deux fermoirs d'argent.

(De Laborde, III, nº 5465.)

HEURES AUTOGRAPHES, de Charles d'Orléans.

Boivin, n° 53. Ce rouleau est ainsi décrit dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre [1] :

Ung rolle, escript de la main de MS, contenant Heures et devocions [2].
(De Laborde, III, n° 6569.)

HILAIRE, POSTILLA PSALMI.

Bibliothèque nationale, ms. lat. 1691.

Ce ms. du XI[e] siècle, porte sur le premier feuillet de garde la cote *theologie* qui indique la provenance de la librairie de Blois ; on lit également la note *Iste liber est pro M. P. de la Hazardiere*, personnage qui offrit à Charles d'Orléans l'exemplaire des *Epistole* de Pétrarque (ms. lat. 8570).

HIPPOCRATE.

Ainsi décrit dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Un livre couvert de vert, nommé Ypocras, donné par ledit maistre Jehan [Caillau].
(De Laborde, III, n° 6584.)

HISTOIRE DE FRANCE, par le ménéstrel d'Alphonse de Poitiers.

Bibliothèque nationale, ms. fr. 4961.

Boivin, n° 14. Ouvrage ainsi décrit dans la « librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

1. Un exemplaire des Heures de « Nostre Dame » fut porté à Charles d'Orléans pendant sa captivité par un religieux Augustin, Raoul Nantel. Voir Pièces justificatives (Cité par L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 106, note 2).

2. On lit encore dans le compte de 1410 : A Maulion, unes petites Heures escriptes de tres petites lettres et dessus d'argent dorées. (De Laborde, III, n° 6180) ; Michelet Blondeau, orfèvre de Blois, refait l'un des fermoirs des Heures de Jeanne d'Orléans, le 23 janvier 1421. (De Laborde, III, n° 6312.) Par mandement à la chambre des Comptes de Blois (10 février 1421) Charles d'Orléans fait payer à Yvonnet de la Mote « escripvain en lettres de forme, demourant à Blois » 6. l. t. pour « unes Heures en ladicte lettre de forme et doré le kalendrier .. pour nostre tres chiere et tres amée suer Marguerite d'Orleans, pour dire son service... » (De Laborde, III, n° 6313, voir Pièces jutificatives) ; les Heures de Marguerite d'Orléans, faites en 1426, sont conservées à la Bibl. nat., ms. lat. 1156 b. (Fac. sim. dans le *Catalogue de l'Expos. des Portraits*, 1907, n° 41). Le 19 février 1457, Charles d'Orléans donnait des Heures de Notre Dame à Jamet Hubelin, son valet de chambre (Bibl. Nat., Pièces originales, 2159 n° 660) ; le 4 mars des Heures furent données à Philippot Prégent (*Ibid.*, n° 662) ; le 24 du même mois des Heures Notre Dame à Beaujeu (*Ibid.*). En 1451, Charles d'Orléans donnait 6 écus à Georges de Brilhac, son écuyer tranchant pour l'aider à acheter un livre d'Heures (Bibl. Nat., P. Orig. 518, Brilhac, n° 11). — Des Heures furent enluminées par Colinet de Marties pour le C[te] d'Angoulême en 1454 (De Laborde, III, n° 6807, 6809).

Ung autre livre de la Genealogie des roys de France, couvert de cuir rouge.

(De Laborde, III, n° 6515.)

Ms. du début du XIV^e siècle, de 116 ff. de vélin de moyen format, écrit à 2 col., dans une reliure en maroquin rouge du XVIII^e s., aux fers de Louis XV.

Fol. 1. *Ci commence la generacion de tous les rois qui ont este en France...* Fol. 80v° *Explicit.*

Fol. 81r°. *Sire Diex je suis ta povre creature...* Fol. 87v° *Miserere mei Dominus.*

Fol. 99r°. [*Enseignement des philosophes*].

Fol. 116. *Içi fenist moralitez.*

Fol. 116, on lit de la main de Charles d'Orléans.

Ce livre est a Charles duc d'Orlians, etc. XL. CHARLES. [paraphe]. 40 [1].

HISTOIRE SCHOLASTIQUE, par Pierre le Mangeur.

Bibliothèque nationale, ms. fr. 155.

Ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

Les Histoires Scolatiques, en françois, avec la Bible, en ung volume couvert de veloux noir.

(L. Delisle, n° 3.)

Cet ouvrage est plus détaillé dans l'état de 1427 :

Unes Histoires Scolastiques, en françois, declarans les histoires de la Bible, depuis le commencement du monde jusqu'à l'ascension Nostre Seigneur, escriptes en françois, toutes neusves, a lettres bastardes, historiées et dorées en plusieurs lieux, couverte de veloux noir, a deux fermoers dorés, esmailliés aux armes de Monseigneur d'Orleans.

(Le Roux de Lincy, n° 4.)

Et de même dans la « librairie » (De Laborde, III, n° 4).

Ms. du XIV^e siècle, de 206 ff., gr. format à 3 col., dans une reliure du XVIII^e s. en maroquin rouge aux armes du roi. Cet ouvrage avait été acheté 92 fr. à Étienne l'Angevin, le 16 février 1394 (De Laborde, III, n° 5651 ; L. Delisle, *Cab. des manuscrits*, I, p. 102, note 5). Il a fait partie de la librairie de Blois et il porte la mention (fol. 206r°) *de camera compotor. Bles.* et sur le v° du plat de la reliure l'ancienne cote : *Bloys, des histoires et livres en francoys pul^to 2° a la cheminé.*

Fol. 1r°, *Ci commence la bible historiaus ou les histoires escolatres. C'est li prohemes de celi qui mist cest livre de latin en françois* [Guiart

1. Album, n° 15.

des Moulins]. Fol. 206ro. *Explicit l'apocalypse saint Jehan l'Euangeliste.* Nombreuses petites miniatures la plupart à fond quadrillé.

La Bibliothèque de la Chambre des Députés (no A 35) possède une belle Bible historiale du XIVe s. qui a appartenu à la sœur de Charles d'Orléans, Marguerite d'Étampes (S. Berger, *La Bible en Français*, p. 369).

HISTOIRE D'ALEXANDRE, en latin.

Ce roman est ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

L'ystoire de la vie et naissance d'Alixandre, couvert de cuir vert.
(L. Delisle, no 52.)

Il figure dans l'état de 1427 (Le Roux de Lincy, no 48) et dans la « librairie » parmi les livres « à recouvrer » :

L'Istoire de la vie et naissance d'Alixandre, avecques poëtes, escript en lettre ancienne, couvert de cuir vert, en latin.
(De Laborde, III, no 6620.)

Ces descriptions désignent vraisemblablement l'*Historia Alexandri Magni regis Macedoniæ de præliis* (Cf. P. Meyer, *Alexandre le Grand dans la littérature française du Moyen-Age*, 1886, p. 34 et suiv.)

HORACE.

Bibliothèque nationale, ms. lat. 7978.

Ainsi indiqué dans l'inventaire de 1417 :

Le livre d'Orace, semblablement couvert [de cuir vert].
(L. Delisle, no 54.)

Il est décrit plus complètement dans l'état de 1427 :

Le livre d'Horace avecques plusieurs sommes et traictiés de droit canon et autres vieilles choses, couvert de cuir vert, en lettre de forme ancienne, en latin.
(Le Roux de Lincy, no 50.)

Il se retouve sous la même forme dans l'état de 1436 et dans la « librairie » :
(De Laborde, III, nos 6370, 6478.)

Ms. du XIe siècle, complété au XIIIe siècle, de 280 ff., moyen format, relié à ais de bois recouverts de basane. Sous la forme où nous le possédons il a fait partie de la librairie de Blois dont il porte au dernier fol. de garde la mention : *de camera compotor. Bles.* et l'ancienne cote de classement sur un feuillet préliminaire : *tabula poetice ad terram, sunt alii.*

Fol. 1 — 69vo, Horace, *Ars poetica.*
fol. 70ro, Boèce, *in topica Aristotelis.*
fol. 72ro — 81vo, Tancrède de Bologne, *Summa de sponsalibus et matrimoniis* (XIIIe s.).
fol. 82ro — 91vo, *Commentarii in quinque libros Decretalium.*
fol. 92ro, *Brocardia juris canonici.*
fol. 142ro — 173vo (anonyme), *de forma et conceptione libellorum.*
fol. 175ro — 180vo (fragments), *de magistratuum romanorum origine et officio, de nominibus Romanorum, de significacione rerum ac verborum.*
fol. 182ro — 232 vo (fragments), *Commentarii in decretum Gratiani. Questiones de resurrectione* (fragment). *Libellus de intellectu possibili* (fragment).
fol. 234ro — 241vo (anonyme), Comput.
fol. 243ro — 271ro (anonyme), *tractatus de dolo.*
fol. 273ro — 278ro Commentaire de Boèce, *de consolatione philosophiæ.*
fol. 279ro — 281, Horace, *Epistole,* XIIe s. (les 5 dernières épîtres du livre I).

HORLOGE DE SAPIENCE.

Boivin, no 21. Ouvrage ainsi décrit dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung autre [livre d'oraisons] a fermouers d'argent dorés aux armes de M. S., contenant l'Orloge de Sapience.

(De Laborde, III, no 6521.)

Ainsi glosé par Guillaume Petit :

« qui parle du disciple de Sapience, et comme penser a la passion de nostre Seigneur est vraye sapience, des prouffiz, tribulacions, peines et beatitudes desdits disciples », no 113.

HUGUES DE SAINT VICTOR.

Bibliothèque nationale, ms. latin 2532.

Ms. du XVe siècle, de 167 ff. de vélin fin, grand format, dans un cartonnage moderne. Il a fait partie de la librairie de Blois dont il porte l'estampille (fol. 167ro), *de camera compotor. Bles.*

La première page est entourée d'une bordure et l'on voit dans la capitale initiale les armes Orléans-Milan.

Fol. 1ro — 43ro Hugues de Saint Victor, *Liber de arca Noe.*
Fol. 43ro — 63ro — *De vanitate rerum mundanarum.*
Fol. 63ro — 78ro — *De Trium rerum speculatione.*
Fol. 78ro — 79vo — *De dilectione.*
Fol. 79vo — 85vo — *De modo orandi.*

Fol. 85vo — 119ro Hugues de Saint-Victor (*Extraits divers*).
Fol. 119ro — 127vo — *De septem peccatis mortalibus.*
Fol. 127vo — 132ro — *De amore sponsi ad sponsam.*
Fol. 132vo — 167ro — *Didascalion.*

Du fol. 37ro jusqu'au fol. 167ro ce volume est de la main de Jean d'Angoulême, frère de Charles d'Orléans. (Voir plus haut p. 119).

HUGUES DE SAINT VICTOR, etc. (Recueil).

Bibliothèque nationale, ms. lat. 2922.

Ms. du xve siècle de 394 ff. de vélin, petit format, dans une reliure moderne. Ce livre a fait partie de la librairie de Blois dont il porte l'estampille (fol. 394vo) *de camera compotor. Bles.*

fol. 1-105, *Confessio Hugonis ad abbatem.* Au fol. 1, capitale ornée où l'on voit les écus d'Orléans et de Milan.
fol. 105vo-145vo, *Incipit liber de exterminatione mali et promocione boni a Richardo de Sancto Victore.*
fol. 153ro, *Incipit tractatus de statu interioris hominis.*
fol. 193ro, *de valore orationis.*
fol. 205ro, Gerson, *de simplicitate cordis.*
fol. 216ro, *de directione cordis.*
fol. 222vo, *de illuminatione cordis.*
fol. 223vo, *Processus per hominem habitus contra dyabolum ante tribunal Christi.*
fol. 247vo, Gerson, *de imitatione Christi.*
fol. 278, *Incipit tractatus de conceptione Virginis gloriose.*
fol. 312vo, *Explicit tractatus de conceptione Virginis Marie compilatus a fratre Hermanno de Stildis sacre pagine professore ordinis heremitarum.*
fol. 312vo-318ro, Oraisons à la Vierge.
fol. 318ro, *Miracula.*
fol. 323ro *Sequitur officium conceptionis beate Marie Virginis in sancta synodo Basiliensi ordinatum.*

HUGUES DU FOUILLOY, etc. (recueil).

Bibliothèque nationale, ms. lat. 2496.

Ce manuscrit a fait partie de la « librairie » de Blois dont il porte l'estampille : *de camera compotor. Bles.*

fol. 1 — 22ro, Hugo de Folieto, *De claustro anime*, etc.

On lit au fol. 1-2vo, de la main de G. de Carcaines, notaire pontifical de Rouen, la table qui suit :

Tractatus de claustro anime magistri Hugonis [1]. *Liber de ordine claustri materialis ejusdem. Liber duodecim abusionum claustri. Denotatio quindecim graduum. Liber sancti Cipriani de duodecim abusionibus seculi. Item de septem gradibus*

1. Migne, *Patrologie latine*, t. 176.

anime. Libri duo exameron sancti Augustini contra Manicheos. Expositio Canonis.

G. DE CARCH. [seing de notaire pontifical formé des clefs de Saint-Pierre et de la Croix], DE CARCAINES [paraphe].

Guillaume de Carchaines nous a fait connaître ainsi sa personne :

Ista suis scriptis Guillelmus signa remittit
Sobole Turchorum materna stirpe creatus
Astensis patriæ Claraschi rure levatus
Rothomagi degi.

Charles d'Orléans possédait un exemplaire d'Ives de Chartres ayant appartenu à ce personnage [1]. (Ms. lat. 2484).

HYMNES, en latin et en français [2].

Ouvrage ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

Les hympnes, en latin et en françois, couvertes de cuir vert.
(L. Delisle, n° 56.)

L'état de 1427 ajoute :

« En lettre courant neusves »
(Le Roux de Lincy, n° 52.)

Indiqué de même dans l'état de 1436 et la « librairie ».
(De Laborde, III, n^os^ 6330, 6479.)

INFORMATION DES PRINCES, traduction de Jean Golein. Bibliothèque nationale, ms. fr. 1213.

Ouvrage ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

L'informacion des princes, couvert de drap de damas bleu [Mons. de Vertus l'avoit [3]. Mons. de Soisy l'a [4]. Il a esté recouvert par Jehan de Moncy [5], et baillé à Jacques Bouchier, trésorier de monseigneur.]
(L. Delisle, n° 18.)

Ainsi décrite dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung livre de l'Information des Princes a fermouers d'argent armoiriés aux armes de M. S., historié au commencement.
(De Laborde, III, n° 6577.)

1. Un acte de Charles d'Orléans du mois de février 1443 et signé : CARCAGNES (Arch. Nat., KK. 897).

2. C'est sans doute un livre de chants pour la chapelle. Cf. *Inventaire de la librairie de Philippe le Bon*, par G. d'Outrepont, n° 47 ; L. Delisle, *Recherches sur la librairie de Charles V*, part. II, n° 160.

3. Philippe, comte de Vertus, frère de Charles d'Orléans, mort au mois de novembre 1420.

4. François de l'Hôpital, seigneur de Soisy, chambellan de Charles d'Orléans.

5. Serviteur de Jacques Boucher, trésorier du duc à Orléans.

Il se retrouve dans la librairie de Jean d'Angoulême.
(G. Dupont-Ferrier, nº 62.)

Ms. du XIVe siècle de 174 ff. de vélin et 3 ff. prélim. de garde, dans sa reliure primitive à ais de bois recouverts de velours rouge. Les fermoirs ont été arrachés.

Le texte, écrit à 2 col., commence au fol 1ro : *Regnabit rex et sapiens erit et faciet judicium in terra et justiciam. Jheremie* XXIIIo. *Le glorieux prophete Jheremie...* Cette première page est ornée d'une grande et fine miniature qui représente un roi tenant sa cour de justice. Dans la bordure inférieure l'écu de Louis d'Orléans soutenu par deux loups [1].

Au fol. 173ro on lit de la main de Charles d'Orléans :

Ce livre est [*a*] *Charles duc d'Orlians, etc.* CHARLES [paraphe].

INVOCATION A SAINT BRENDAN, etc. (recueil).

Bibliothèque nationale, ms. fr. 1802. (Exposition X-30).

Boivin, nº 18. Ouvrage ainsi décrit dans la « librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung autre [livre] contenant les Inequitions [*sic*] de saint Brandem, commensant : *Deus omnipotens,* couvert de cuir rouge, a ung fermouer d'argent doré.
(De Laborde, III, nº 6519.)

Ms. de 248 ff. de vélin, de la fin du XIIIe s., écrit à 2 col., petit format, dans un cartonnage moderne.

Les fol. 1-12 sont occupés par un calendrier; fol. 11-12 prescriptions hygiéniques à suivre suivant les mois de l'année ; fol. 11vo tableau des lunaisons et des foires de Champagne.

Fol. 13ro *Incipit invocatio* [2] *vel oratio sancti Brandani abbatis quam quicumque cantaverit decem vicibus valet centum psalteria et centum commendacionem* (sic) *et centum oblaciones et qui cantaverit una vice valet. vij. commemoraciones et. vij. oblationes et. vij. psalteria. Deus omnipotens...*

Suivent diverses prières de Saint Grégoire (fol. 16ro); pour l'enfantement (fol. 17ro).

Fol. 17o-47vo. Traité de la Tribulation (*Da nobis auxilium Domine. De Tribulatione.* A toi ame livree...).
Fol. 47vo, 59vo. Sermon de Saint Augustin sur l'oraison.
Fol. 59vo-95ro. Traduction du Miroir de l'Ame.
Fol. 95ro-104vo. [La Querole de Paradis] *Or me gart diex que ne mesdie*
Volentez m'est pris que je die

1. Miniature reproduite au trait par Champollion-Figeac, pl. IV.
2. Le ms. porte *inquisio.*

Fol. 104vo *Explicit la feste de tous sainz*
Et la querole de paradis.

Fol. 105ro *Bona fructus bonos facit Arbor. Ces paroles dist nostre Sires en l'euvangile : li bons arbres, ce dit, fait le bon fruit...* Sermon sur le Saint Sacrement ; fol. 118 Oraison Notre Dame ; fol. 119 Heures de la Passion ; fol. 122 *Li livres des enfans Israël* ; fol. 226 paraphrase du psaume « *Inicium sapiencie timor domini* » ; fol. 223 l'Oraison de S. Bernard à la Vierge ; fol. 242vo... *O benoite et bien aourée, loée soiés vous avecques uostre filz sans fin. Amen.*

Hic liber est scriptus,
Qui scripsit benedictus, amen.

Sur le feuillet de garde 1 vo on lit, de la main de Jean d'Orléans, une table des matières qui ont fixé son attention, et la numérotation des folios du ms. Les fol. 243-246 sont blancs. Fol. 247vo à 248 continuation de la table.

On lit au fol, 242vo de la main de Charles d'Orléans.

Ce livre est au duc d'Orlians. CHARLES [paraphe] [1].

A côté la signature de Jean, comte d'Angoulême, frère de Charles d'Orléans. JEHAN [paraphe].

INSTITUTES, en français [2].

Ainsi décrites dans l'inventaire de 1417 :

Les instruccions (*sic*)de l'empereur Justinian, couvertes de cuir vert.
(L. Delisle, no 21.)

Et dans l'état de 1427 :

Les Institutes de l'empereur Justinien, en lettres de forme ancienne, en françois, couvert de cuir vert, a deux petis fermoers de cuivre.
(Le Roux de Lincy, no 21.)

De même dans la « librairie ».
(De Laborde, III, no 6462.)

INVENTAIRE.

Boivin, no 66. Ainsi décrit dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung petit papier, couvert de cuir noir, contenant : Inventaire des besognes de M S, et autres menues choses.
(De Laborde, III, no 6565.)

1. Album, no 13.
2. Ce ms. a été identifié à tort par M. Arnauldet avec le ms. fr. 1064. La signature *Charles* qui se lit au fol. 85 vo est celle de Charles V.

ISIDORE (SAINT), DE SUMMO BONO.

Ouvrage ainsi indiqué dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Le livre de Ysidore, *de Summo bono*.

(De Laborde, III, 6579.)

IVES DE CHARTRES.

Bibliothèque nationale, ms. lat. 2484.

Ms. du XII^e siècle, de 71 ff. de parchemin, dans une reliure en veau du temps de la Restauration. Il a fait partie de la librairie de Blois, dont il porte la mention (fol. 71^ro) *de camera compotorum Bles.*, la cote ancienne *rethorica* et au fol. 1^ro *tab.* 7. xiij. Sur ce même feuillet une table sommaire et la signature G. DE CARCHANEIS [1].

Fol. 1^vo — 35^ro, Ives de Chartres, *epistolae*.

Fol. 36^ro — 59^ro, Hildebert, évêque du Mans, *epistolae*.

Fol. 59^vo — 69^ro, Symmaque, *epistolae*.

Fol. 69 — 71^ro, Frère Hugues de Leissons, *Ad Helvidem sororem epistola ascetica*.

Au fol. 71 on lit de la main de Charles d'Orléans :

Iste liber est mihi duci Aurelianensi, etc. KAROLUS [paraphe].

JARDIN D'AMOURS (le livre du) [2].

Cet ouvrage fut relié en 1393.

JEAN DE MEUN, TESTAMENT.

Acquis en 1396 par Louis d'Orléans, à la suite d'un *Roman de la Rose* (Le Roux de Lincy, p. 36).

JÉROME (saint), QUESTIONS HÉBRAIQUES, en latin.

Bibliothèque nationale, ms. lat. 1865.

Ouvrage ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

Les Questions hebrieux de saint Jheroysme, semblablement couvertes, [de veloux noir].

(L. Delisle, n° 13.)

Il figure dans l'inventaire de 1427 (Le Roux de Lincy, n° 14), dans l'état de 1436 et dans la « librairie » :

Les Questions Hebrier de Saint Jerome, escriptes en latin, lectre bastarde, couvert de velours neoir, a deux mauvais fermouers d'arain, sans histoires,

1. Sur ce personnage voir la notice du ms. d'Hugues du Fouilloy, p. 57.
2. L. Delisle. *Le Cabinet des manuscrits*, t. II, p. 118.

[avec XV petits traictiés, comme contenu est en la table assise ou premier foillet] [1].

(De Laborde, III, nos 6347, 6458.)

Ms. de 317 ff. et 3 ff. de garde préliminaires, format moyen dans une reliure en veau du temps de la Restauration. Il a fait partie de la librairie de Blois dont il porte l'estampille (fol. 317vo), *de camera compotor. Bles.*

Les feuillets préliminaires de garde sont remplis : fol. 1vo par une table sommaire ; une anecdote sur la répartition du bien des églises faite par Charles Martel à ses soldats ; fol. 3ro par diverses prières extraites de Saint Jérome ; fol. 3vo par la table des opuscules de Jérome, visée par la note de la « librairie ».

Le texte commence au fol. 1ro : *Incipit commentariolum beati Hieronimi. Fratres carissimi...* Le texte est encadré d'une fine bordure et dans la lettre capitale F on voit un ange soutenant l'écusson d'Orléans-Milan.

Fol. 35vo : *Explicit doctrina beati Hieronimi... Scripta per me Nicolaum Astesanum... Karoli ducis Aurelianensis... secretarium, ad opus & utilitatem ipsius domini ducis. Blesis anno domini* MCCCCLIIJo, *die* XXVIJ *aprilis.*

Cette décoration est due au même enlumineur qui a illustré le traité de Petrus de Habano (ms. lat. 11230) ; jusqu'au fol. 89vo on retrouve également la main et l'écriture italienne d'Astesano.

Fol. 36ro — 48vo, *Incipit Testamentum beati Hieronimi. Reverendissimo...* Bordure. Dans la lettre R un ange soutient l'écu d'Orléans.

Fol. 49ro — 79vo, *Transitus beatissimi Hieronimi.* Bordure. Dans l'initiale du début un ange soutient l'écu d'Orléans.

Fol. 81ro — 89vo, *Isti sunt versus super totam bibliam et fere quelibet dictio comprehendit unum capitulum. Genesis...* Dans la première lettrine on voit les écussons d'Orléans et de Milan.

Fol. 91ro — 95ro, *Sequitur Speculum ecclesie.*

Ce traité est écrit d'une autre main. Il est entouré d'une fine bordure ou l'on voit les écussons d'Orléans et de Milan.

Fol. 95ro — 106vo, *Tractatus de confessione.*

De la même main. Dans la lettrine initiale l'écu d'Orléans.

Fol. 107ro — 134vo, Saint Grégoire, *De genere.*

Écriture italienne du XIVe siècle, 2 col. On a ajouté dans la marge inférieure les écussons d'Orléans et de Milan.

1. Les mots entre crochets sont de la main de Pierre Renoul, le secrétaire de Charles d'Orléans.

Fol. 135ro, *De oratione dominica.*

(Ibid.) On a ajouté dans la marge inférieure les écussons d'Orléans et de Milan.

Fol. 143ro, *Incipit prologus in libros dyalogorum Gregorii papae.*

(Ibid.) On a ajouté dans la marge inférieure les écussons d'Orléans et de Milan.

Fol. 143vo, *Explicit prologus. Incipit dyalogus.*

(Ibid.)

Fol. 160vo, *Expliciunt capitula. Incipit liber tercius dyalogorum Gregorii.*

(Ibid.)

Fol. 190ro, *Incipit liber pastoralis sancti Gregorii pape scriptus ad Johannem episcopum Ravennatensem.*

(Ibid.) Dans la capitale initiale image de Saint Grégoire. On a ajouté dans la marge inférieure les écussons d'Orléans et de Milan.

Fol. 226ro *Incipit omilia* ja *beati Gregorii.*

Fol. 296ro, *Exposicio super cantica canticorum.*

(Ibid.) On a ajouté dans la marge inférieure les écussons d'Orléans et de Milan.

On lit de la main de Charles d'Orléans fol. 35vo ; fol. 48vo , fol. 79vo ; fol. 106vo.

XL. KAROLUS [paraphe] 40.

ↃC

Fol. 317vo, DUX AURELIANENSIS, ETC. 40.

XL. KAROLUS [paraphe]. ↃC.

JOACHIM DE FLORE, LES PROPHÉTIES.

Bibliothèque nationale, ms. lat. 3319.

Ouvrage ainsi décrit dans la « librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Les Prophecies de Joachin, en parchemin, avecques plusieurs prophecies, sans ais, fermans a quatre esguilettes.

(De Laborde, III, no 6598.)

Le 11 janvier 1496 cet exemplaire était prêté à Denis le Mercier, comme l'atteste le journal de la Chambre des Comptes de Blois (Arch. Nat., KK 902 fol, 26ro) :

Ledit jour a esté baillé à monseigneur Me Denis le Mercier, chancellier de monseigneur, ung livre couvert d'une couverture de parchemin appelé *Abas Joachin.*

Ms. du XV^e siècle de 96 fol. de vélin, dans une demi-reliure moderne en veau. Il a fait partie de la librairie de Blois dont il porte l'estampille (fol. 95^vo) *de camera compotor. Bles.*

Fol. 1^ro *Incipit vaticinium Sibille Erithree prophetisse.*
fol. 4^ro *Ea que sequuntur Mellino attribuunt.*
fol. 5^ro *Incipit vaticinium Merlini Britannici.*
fol. 9^vo *Incipit expositio Abbatis Joachim super Sibilis et Merlino.*
fol. 38^vo *Versus Joachim abbatis cum fuerint anni completi mille ducenti ac sexdecies a partu Virginis alme...*
fol. 41^ro *Incipit prologus in libellum qui vocatur Speculum futurorum temporum vel Penthaceon Hildegardis.*
fol. 41^vo *Incipit prophetia sancte Hildegardis de quinque futuris temporibus...* (3 livres).
fol. 91^vo *Invectiva Ezechielis contra Pseudo Pastores.*

On lit au fol. 95^vo de la main de Charles d'Orléans : KAROLUS DUX AURELIANENSIS, etc.
et d'une autre main : *filius Ludovici ducis, fratris regis, filiorum Karoli quinti et patrui Karoli septimi, quorum et omnium animas dominantium Dominus sublimet ad astra.*

JOSÈPHE, en français.
Ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

Le livre de Jozephus des antiquitez et plusieurs histoires des le commancement du monde, de Thebes et de Troyes, couvert de veloux noir usé.
[Demouré par devers mes damoiselles d'Orleans [1], du vivant du feu Beaugency] [2].

(L. Delisle, n° 90.)

et dans celui de 1427 :

Le livre de Jozephus en françois couvert de cuir noir usié, en grans volume, historié, en lettre de forme.

(Le Roux de Lincy, n° 77.)

L'état de 1436 ajoute :

« Et est tout deslié et n'a nulz fermouers. »

(De Laborde, III, n° 6327.)

Il est désigné sommairement dans la « librairie » :

1. Sa fille Jeanne et sa sœur Marguerite.
2. Jean de Milhac, dit Beaugency.

Le livre de Josephus en françois, couvert de velours neoir usé, en grant volume, historié, a lectre de forme [Monseigneur de Dunois l'a en prest]. (De Laborde, III, n° 6497.)

Louis d'Orléans acquit en 1397 un « Josephus en maniere de Croniques » en français, avec un Lancelot, pour 180 écus d'or de Jean de Beuaigne, son secrétaire. (Le Roux de Lincy, p. 37.)

JOURNAL A L'USAGE DE PARIS.

Boivin, n° 30. Ainsi décrit dans la « librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung journal a l'usage de Paris, a deux fermouers d'or, aux armes de France. (De Laborde, III, n° 6529.)

JUVÉNAL ET TÉRENCE, en latin [1].

Ouvrage ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

Le livre de Juvenal, avec Therence, couvert de cuir rouge plain. (L. Delisle, n° 59.)

Il figure dans l'état de 1427 (Le Roux de Lincy, n° 54), et dans celui de 1436 (De Laborde, III, n° 6376); dans la « librairie » parmi les livres « à recouvrer » :

Le livre de Juvenal avecques Therence, couvert de cuir rouge plain, escript en lettre anciennne, et y a plusieurs autres traictiés. (De Laborde, III, n° 6623.)

LANCELOT, en français.

Vente, en 1397, avec un Josèphe, d'un livre appelé le « Roman Lanceloz en françois » par Jehan de Beuaigne, pour 150 écus d'or. (Le Roux de Lincy, p. 37).

LÉGENDE DORÉE, en français.

Ainsi décrite dans l'inventaire de 1417 :

La Légende dorée, en françois, couverte de cuir blanc. (L. Delisle, n° 48.)

L'état de 1427 ajoute « en lettre de forme, historiée » (Le Roux de Lincy, n° 44). Cet exemplaire se retrouve dans l'état de 1436 (De Laborde, III, n° 6364) et dans la « librairie » (*Ibid.*, n° 6475).

Le ms. fr. 241, écrit sous la direction de Richart de Monbaston en 1348 pourrait répondre à ce signalement. Ce manuscrit, orné

1. Le ms. lat. 7906 contient entre autres ces auteurs (XI[e] s.) ; mais rien n'indique qu'il vienne de Blois ; de même le ms. lat. 7900[A] (X[e] s.).

de nombreuses petites miniatures, a fait partie de la librairie de Blois.

LÉGENDE DORÉE, en français.

Ainsi décrite dans l'inventaire de 1417 :

La Légende dorée, en françois, complette, semblablement couvert [de cuir rouge marqueté]

[demeurée par devers mes damoiselles d'Orléans du vivant de feu Beaugency] [1].

(L. Delisle, n° 88.)

l'état de 1427 précise :

Une Legende dorée, en françois, enluminée d'or, lettre courant, couverte de cuir vermeil marqueté rendue et recouvrée de Simonette, femme de chambre de Madame d'Orléans la jeune [2] : [on lit dans la marge : *Iste liber non est datus per magistrum Johannem de Tuillieres* [3]. *Sed de post fuit aliunde recuperatus.*]

(Le Roux de Lincy, n° 80.)

Le livre se retrouve dans la « librairie » (De Laborde, III, n° 6499) avec la mention : *donnée a madame d'Estampes* [4].

Ces deux exemplaires paraissent avoir été acquis en 1396 par Louis d'Orléans de Jean Cachelart, bachelier en décret, l'un pour 28 écus d'or, l'autre pour 12 écus [5] (Le Roux de Lincy, p. 37-38).

LÉGENDE DORÉE, en latin.

Ainsi décrite dans l'inventaire de 1417 :

La Legende dorée, en latin semblablement couverte [de veloux noir].

(L. Delisle, n° 2.)

Elle figure dans l'état de 1427 (Le Roux de Lincy, n° 3), puis dans celui de 1436 :

Item la Legende dorée en latin et Vegece de chevalerie. [On lit en marge : vendu *dicta* Legende dorée a Beloisel, *restat* Vegece].

(De Laborde, III, n° 6635.)

1. Jean de Milhac, dit Beaugency.

2. Parmi la liste des dames et demoiselles on rencontre en 1420 une « Symonnete Gazille ». (Bibl. de Blois, Joursansault, n° 1133.)

3. Jean de Tuillières, conseiller du duc d'Orléans en 1428, lieutenant général du bailli de Blois et « garde des chartres, lettres et registres et dénombremens estans ou chastel de Blois ». En 1444 il remplissait encore cette dernière fonction (Bibl. Nat., P. Orig. 2895, n°s 24, 32).

4. Marguerite d'Orléans.

5. Le ms. fr. 414 a fait partie de la librairie de Blois.

Elle est donc portée dans la « librairie », parmi les livres « à recouvrer » :

Une Legende dorée, en latin, en lettre de forme, neufve, couverte de velours noir, non historié, sans fermouers.

(De Laborde, III, nº 6607.)

LÉGENDE DORÉE.

Ainsi décrite dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Une petite Legende dorée, donnée a MdS par ledit evesque [d'Engolesme][1].

(De Laborde, III, nº 6539.)

LEGRAND (Jacques) [2], L'ARCHILOGE SOPHIE [3].

Par le compte du 1er juillet 1455 on voit que Jean Moreau, enlumineur, demeurant à Blois, reçut 50 s. t. pour avoir « tourné et fleury » 5 lettres d'azur et de vermillon à l'Archiloge Sophie; Geoffroy le Sainturier fournit deux fermoirs de laiton, en façon d'argent, pour 5 s. 5 d.; Jean Fouquère, écrivain et relieur, relia ce livre « tout a neuf » pour 17 s. d. (De Laborde, III, nos 6772, 6773, 6774; A. Vidier, *Jean Moreau*, op. cit., p. 324).

LEGRAND (Jacques). LE LIVRE DE BONNES MŒURS.

Bibliothèque nationale ms. fr. 453?. — Ce manuscrit de la seconde partie du XVe siècle a fait partie de la librairie de Blois dont il porte la cote sur un feuillet préliminaire de garde : *des histoires et livres en françoys pulo 2o a la cheminee. Bloys.*

LIVRE DE CONFESSION.

Ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

Le livre de confession [4].

(L. Delisle, nº 44.)

1. Ce doit être Roger de Montberon (Voir GRÉGOIRE).

2. Sur ce personnage, A. Coville, *De Jacobi Magni vita et operibus*. — En 1410, il remplit pour le duc d'Orléans une mission secrète vers les ducs de Bretagne et d'Alençon; en 1411, vers les ducs de Berry et de Bourbon (Bibl. Nat., Po., 1389, nº 8; Po., 2157, nº 460).

3. C'est la traduction en français du *Sophologium Magnum*, ouvrage écrit avant 1405, et dédié à Louis d'Orléans. M. E. Langlois (*Arts de Seconde Rhétorique* p. XVII) a donné une liste des manuscrits de cette encyclopédie. — La seconde partie du ms. fr. 143, qui vient de Louise de Savoie, est peut-être la copie de l'exemplaire de présentation : au fol. 359 se voit une miniature représentant en effet l'auteur offrant son livre à Louis d'Orléans; mais elle date du XVIe siècle. Ce ms. a fait partie de la librairie de Blois. — Le ms. fr. 1798 est l'exemplaire de Jean d'Angouléme.

4. Désigne sans doute « la maniere de soy savoir confesser ». Cf. L. Delisle, *Recherches sur la librairie de Charles V*, t. II, nos 337 et 452.

LIVRE DE DIVERSES MATIÈRES, en latin.

Ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

Le Livre de diverses matières, couvert de cuir vert.

(L. Delisle, nº 70.)

et avec plus de détails dans l'état de 1427 :

Le Livre des diverses matieres, couvert de cuir vert plain, contenant plusieurs traictiés d'Astronomie et autres choses, en latin.

(Le Roux de Lincy, nº 64.)

Il figure sous la même forme dans l'état de 1436 et dans la « librairie » :

(De Laborde, III, nºs 6384, 6489.)

LIVRE DE PLUSIEURS MATIÈRES.

Boivin, nº 62. Ainsi décrit dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung autre petit Livre en papier, escript tant en vers comme en prose, faisans mencion de plusieurs matieres (en marge : nota).

(De Laborde, nº III, 6548.)

LIVRE DES NEUF JUGES.

Boivin, nº 15. Ainsi décrit dans la « librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung autre Livre de IX juges, commansant : *Celestis circuli*, couvert de cuir rouge.

(De Laborde, III, nº 6516.)

LIVRE DE PROFITABLE THÉOLOGIE.

Ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

Le Livre de prouffitable theologie, et autres matières, semblablement couvert. [Mes damoiselles l'ont. *Patet per cedulam*] [1].

(L. Delisle, nº 58.)

LIVRE...

Ainsi indiqué dans la « librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Item, ung livre donné par Jehan le Gantier [2], a madame d'Orleans, couvert de velours bleu.

(De Laborde, III, nº 6601.)

1. Jeanne et Marguerite d'Orléans. — Il ne figure plus sur les inventaires suivants.

2. Jean le Gantier, argentier du duc d'Orléans en 1443 (*P. Orig.*, 1277, nº 2), Mº des eaux-et-forêts en la duché de Valois en 1447 (*Ibid.*, nº 3), contrôleur de la dépense de la Chambre aux deniers en 1451 (*Ibid.*, nº 5).

LIVRE DES ROIS.

Un « livre des Rois » fut vendu à Louis d'Orléans en 1396 par Jacques Johan, épicier et bourgeois de Paris, relié à la suite du *Trésor*. (Le Roux de Lincy, p. 36.) Voir BRUNET LATIN.

LIVRES (Deux petits)... « pour Ms. d'Angoulesme [1] et pour Philippe M S. d'Orléans... » Ils furent reliés de « cordoan vert » par Hugues Foubert, libraire demeurant à Paris, le 20 février 1402. (De Laborde, III, n° 5941 ; *Collection de Bastard*, p. 185.)

LIVRE.

Livre racheté en 1426 portant la signature du duc de Berry ; pris sur les Bourguignons il avait été vendu à Orléans. (De Laborde, III, n° 6318 et Le Roux de Lincy, p. 47.) Ce petit livre était aux armes d'Orléans et recouvert de velours vermeil. (De Laborde, III, n° 6435.)

LIVRES.

Ainsi indiqués dans la « librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Deux livres appartenans aux Celestins, l'un couvert de cuir rouge et l'autre de cuir blanc et sont petis livres (*en marge :* Rendus aux Celestins) :
(De Laborde, n° 6588.)

LOGIQUE (Commencement de).

Ouvrage ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

Logique en papier.
(L. Delisle, n° 43.)

Ce livre figure dans l'état de 1427 (Le Roux de Lincy, n° 42) et dans la « librairie » parmi les livres « à recouvrer » :

Le Commencement de Logique, en papier.
(De Laborde, III, n° 6618.)

LOGIQUE, en latin.

Ainsi décrite dans l'inventaire de 1417 :

Logique, semblablement couvert [couvert de cuir vert].
(L. Delisle, n° 53.)

Elle figure dans l'état de 1427 :

1. Charles d'Orléans porta d'abord le titre « d'Angoulême ».

« sans aiz, historiée et paragraffée a or... »

(Le Roux de Lincy, nº 49.)

On la retrouve dans la « librairie » parmi les livres « à recouvrer » :

Ung Logique, couvert de cuir vert, sans ais, en lettre courant, en latin.

(De Laborde, III, nº 6624.)

LOGIQUE, en latin.

Ainsi décrite dans l'inventaire de 1417 :

Logique, couvert de cuir vert.

(L. Delisle, nº 69.)

Elle figure dans l'état de 1427 (Le Roux de Lincy, nº 63) et dans la « librairie » parmi les livres « à recouvrer » :

Logique, couvert de vert, sans ais, historiée et paragraffée a or, escript en lettre courant, en latin.

(De Laborde, III, nº 6621.)

LUCAIN.

Ouvrage ainsi décrit dans l'inventaire après décès de Valentine de Milan, en 1408 :

Le Livre de Lucan, a iiij fermaulx d'argent doré et une pipe d'argent doré et couvert de camocas.

(De Laborde, III, nº 6130.)

MACROBE ET TÉRENCE, en latin.

Ouvrages ainsi décrits dans l'inventaire de 1417 :

Macrobe, avec Terence, couvert de cuir rouge plain.

(L. Delisle, nº 61.)

Ils figurent dans l'état de 1427 (Le Roux de Lincy, nº 55), dans celui de 1436 (De Laborde, III, 6375) et dans la « librairie » :

Macrobe avecques Therence, de pareille lectre [1], volume et çouverture que le liure precedant, escript en latin (*Il s'agit du* Virgile avec Stace).

(De Laborde, III, nº 6481.)

MAHOMET, L'ALCORAN, en latin.

Bibliothèque nationale, ms. lat. 3390.

Ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

Le livre de Macommet, couvert de cuir rouge marqueté.

(L. Delisle, nº 73.)

1. « Viesile lectre de forme ».

et plus complètement dans l'état de 1427 :

Le livre de Macommet en latin couvert de cuir rouge plain, en lettre de forme, et aucunement glosé.

(Le Roux de Lincy, n° 67.)

Indiqué de même dans l'état de 1436 et dans la « librairie »

(De Laborde, III, nos 6387, 6490.)

Ce ms., du XIIIe siècle, comprend 152 ff. de vélin, moyen format, écrit sur 2 col., dans une reliure moderne. Il a fait partie de la librairie de Blois, dont il porte l'estampille (fol. 152vo) *de camera compotor. Bles.* fol. 1ro : *In hoc libro continentur ista. Prologus in primis cujusmodi fuerit vita seu doctrina Mahumet. Deinde cronica mendosa Sarracenorum. De creatione mundi et de cujusdam prophetis et de ortu atque nutritura et sublimatione ejusdem Mahumet in regem et gestis ipsius pudendis et crudelibus atque successorum suorum. Item alie fabule portentuose de generatione et nutrice ejus. Item gesta quedam sive disputatio ridiculosa et questionum stultarum solutiones frivole cum quodam Abia judeo. Deinde corpus legis quam ipsi vocant Alchoran... Deinde sequitur epistola cujusdam Sarraceni quendam sanctum et doctum christianum ad legem suam verbis stultis vertantis. Deinde rescriptum sive responsio ejusdem christiani vehementer et copiose multisque probabilibus argumentis et rationibus totam impiam sectam cum autore suo destruentis et ad nichilum redigentis.* Quelques gloses dans les marges. Au fol 152vo on lit l'ex-libris de Jacques Bauchant dont Louis d'Orléans avait acheté une partie de la bibliothèque : *Hic liber est Jacobi Bauchant servientis armorum commorantis apud Sanctum Quintinum et ei reddatur.*

MANDEVILLE (Jean de), LES MERVEILLES DU MONDE[1].

Payement de 22 l. 10 s. t. (en accompte de 40 écus) à Jean de Soisy[2] « pour cause d'un livre appelé Mandeville », le 23 juillet 1411 (De Laborde, III, n° 6207).

1. Un autre « Mandeville couvert de cramoisy » figure dans l'inventaire du 8 septembre 1389 des joyaux de Valentine de Milan (De Laborde, III, n° 5468). Ce ms. a été identifié par M. Camus avec un manuscrit de la bibliothèque d'Este à Modène écrit pour Valentine en 1388 par Pierre le Sauvage de Chalons en Champagne. Cf. Camus (Jul.), les « Voyages » de Mandeville, copiés pour Valentine de Milan dans la *Rev. des Bibliothèques* (1894), IV, 12-3 pl. — Un exemplaire des Voyages, qui avait appartenu à Charles V, fut acquis par Jean d'Angoulême en Angleterre (n. acq. fr. 4515-4516) (L. Delisle, *Recherches*, t. I, p. 275).

2. François de l'Hopital, seigneur de Soisy, chambellan du duc d'Orléans, en 1413 (British Museum, add. ch., 11423).

MÉDECINE (Livre de) en français.

Ainsi décrit dans la « librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung livre de medicine, en françois, aiant ou commencement ung ymage du roy de France, a fermans d'argent doré, donné par maistre Jehan le Fuzellier [1].

(De Laborde, III, nº 6591.)

MÉDECINE (Régime de).

Ainsi décrit dans la « librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung petit livre, sans ais, couvert de cuir vermeil, contenant Regime de medicine, donné à MdS par maistre Pierre Sauvage [2], [qui depuis a esté relié et y a esté ajousté plusieurs autres traictés de médecine, couvert de cuir rouge, non marqueté et a deux fermouers de laton [3]].

(De Laborde, III, nº 6541.)

MEDITATIONES IN VII PSALMOS PŒNITENTIALES, etc. (recueil).

Bibliothèque nationale, ms. latin 458.

Ms. de la seconde partie du XVe siècle, de 335 ff. de vélin moyen format, dans un cartonnage moderne.

fol. 1 — 23ro, Pierre d'Ailly. [*Meditationes devotae in septem psalmos penitentiales.*] *Vera penitencia velud scala quod est qua homo peccator qui secundum Euvangelicam parabolam descendit de Jherusalem in Jherico...* Cette page est entourée d'une fine bordure, formée de fleurs et de fruits ; dans la partie inférieure deux anges soutiennent l'écu d'Orléans. Les armes d'Orléans se voient également dans la capitale du début du texte.

fol. 23 — 27ro, *Proemium cujusdam penitentis in salutaciones gloriose Virginis et matris secundum septum psalmos penitenciales.*

fol. 37 — 48vo, Saint Augustin, *Manuale.* L'Écu d'Orléans dans l'initiale du début.

fol. 48vo, Prières diverses.

1. Jean le Fuzelier, conseiller puis général des finances de Charles d'Orléans. Il passa souvent en Angleterre.

2. Pierre Sauvage, secrétaire du duc d'Orléans.

3. Les mots entre crochets sont d'une autre main.

fol. 49ro — 54vo, Pierre d'Ailly, *Tractatus de quatuor exercitiis spiritualibus*. L'écu d'Orléans dans la capitale initiale.

fol. 54vo — 57vo, Jean Gerson, *Testamentum peregrini*. L'écu d'Orléans se voit dans la capitale initiale.

fol. 57vo — 62ro, Saint Augustin, *Sermo de vanitate sæculi*.

fol. 62ro — 64ro, Jean de Hoveden, *Quindecim beate Virginis gaudia*.

fol. 64vo, *Hymnus rythmicus in honorem b. Fiacrii*.

fol. 64vo — 69ro, *Rythmica meditatio de Jesu cruci affixo*.

fol. 69vo — 93ro, Saint Bonaventure, *Psalterium beate Mariae Virginis*. La page du début est entourée d'une bordure et dans la capitale initiale on voit l'écu d'Orléans.

fol. 93ro — 149ro, Richard de Saint-Victor, *Liber de duodecim patriarchis*.

fol. 149vo — 153ro, Jean Gerson, *Sermo de oratione in Constantiensi concilio habitus*.

fol. 153vo — 154ro, *Ex hoc quod agnus passus est septem signa libri fuerunt aperta*.

fol. 155ro — 199ro, *Incipiunt meditaciones Guigonis prioris Cartusie*. Les écussons d'Orléans et Milan sont soutenus dans la bordure inférieure par deux anges.

fol. 199ro — 210vo, *Incipit prologus venerabilis viri et patris domini Johannis Stochoriem de Viridi Valle ordinis regulorum super centum meditaciones dominice passionis*.

fol. 211ro-vo, *Versus rythmici de vanitatibus mundi*.

fol. 213ro — 220ro, *Salutationes membrorum Jesu*. Dans la bordure inférieure on voit les écus d'Orléans et de Milan soutenus par deux anges.

fol. 220ro — 222ro, *Salutationes b. Mariæ*.

fol. 222ro — 224ro, *Oratio de beata Maria*.

fol. 224ro, *Preces de SS. martyribus Cyrico et Julitta*.

fol. 225ro — 235ro, Hugues de Saint-Victor, *Tractatus de oratione*.

fol. 235vo — 236vo, *Orationes ad Dominum*.

fol. 237ro — 240vo, *Septem Psalmi peccatorum*.

fol. 241ro — 247vo, *Centum meditatones cum totidem petitionibus de passione Christi*.

fol. 249ro — 301vo, Saint-Bonaventure, *De laudibus Christi*. En tête figurent les armes des d'Orléans-Milan.

fol. 301vo — 302ro, *Hymnus et oratio in honorem S. Bernardini*.

fol. 303ro — 334vo [*Piæ preces et orationes*]. *Valde bona oracio*.

Omnipotens... Cette page est entourée d'une bordure et on voit dans la lettre initiale les écus d'Orléans et de Milan. — On remarque au fol. 321vo — *Sensuivent les psalmes que Sainct Hylaire, evesque de Poitiers, extray hors des autres pour prier Nostre Seigneur des besongnes especiaulx*...

MÉLIBÉE ET PRUDENCE [1].

Recueil ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

Les histoires de Mellibée, les Eschecs moraulx, le Sage Chevalier, Boesce, Griseldis et le Codicille maistre Jehan de Meun, en ung volume, couvert de cuir rouge marqueté. [Mes damoiselles l'ont [2]. *Patet per cedulam*...]

(L. Delisle, no 87.)

MESSE (figures de la).

Ainsi décrites dans la « librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Quatre feuillets ou sont plusieurs figures du mistere de la messe (*Queratur*).

(De Laborde, III, no 6562.)

MESSES (6 livres de).

Ils avaient appartenu à Valentine de Milan et furent retenus par Charles d'Orléans en 1408 dans la part d'héritage de sa mère.

(De Laborde, III, no 6171.)

MIROIR DE CONSCIENCE.

Ainsi décrit dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Item, ung livre du Mirouer de conscience, ou qu'il a au commencement ung mirouer et ung cuer.

(De Laborde, III, no 6602.)

MIROIR DES DAMES, par Durand de Champagne.

Ainsi décrit dans la « librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Le livre nommé le Miroir aux Dames, a deux fermouers d'argent, couvert d'une chemise de toille.

(De Laborde, III, no 6579.)

On lit dans la marge : *Madame l'a* (Marie de Clèves).

Ce livre fut retenu par Charles d'Orléans dans l'héritage de sa

1. Ce peut être le ms. français 578 qui nous offre une composition très analogue.
2. Jeanne et Marguerite d'Orléans, la fille et la sœur de Charles.

mère (De Laborde, III, n° 6171). Il est ainsi décrit dans l'inventaire après décès de Valentine, en 1408 :

Le Miroer des Dames, couvert de drap d'or, les fermaulx d'argent, esquelz sont Saint Jehan Baptiste et Saint Jehan Euvangeliste, armoyez de France et Navarre et d'Evreux.

(De Laborde, III, n° 6126.)

Faut-il reconnaître le ms. fr. 610 dans ces descriptions ? C'est un beau manuscrit qui a fait partie de la librairie de Blois ainsi que le témoigne cette cote ancienne sur un feuillet préliminaire de garde : *Des hystoyres et livres en francoys. Non est ei locus destinatus.* La première page est occupée par une grande miniature où l'on voit un frère religieux franciscain présenter son livre à Jeanne, reine de France et de Navarre, assise sur son trône et entourée des dames de sa suite. Ce livre a été malheureusement relié en veau au temps de Napoléon I^er^ et les feuillets de garde en sont lacérés.

MISSEL.

Il figure dans l'état de 1427 (Le Roux de Lincy, n° 45) et sous la même forme il est décrit dans la « librairie » dans la liste des livres « à recouvrer » :

Ung Messel, qui estoit escript en l'inventaire dont cestui est deux fois extrait, et est couvert de cuir rouge, marqueté, sans fermouers, escript en lettre de forme, historié tout neuf.

(De Laborde, III, n° 6619.)

MISSEL.

Ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

Le messel, avec le psaultier ferial, pour demi temps, couvert de cuir blanc.

(L. Delisle, n° 80.)

MISSEL.

Ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

L'autre messel, pour le demourant du temps, couvert de cuir blanc.

(L. Delisle, n° 81.)

MISSEL.

Ainsi décrit dans la « librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung messel de MS le duc, servant a tous les jours.
(De Laborde, III, 6595.)

MISSEL.

Ainsi décrit dans la « librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung autre aussi de Madame pour pareille cause.
(De Laborde, III, 6596.)

MISSEL.

Ainsi décrit dans la « librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Item, ung messel servant a tous les jours, a l'usage de Paris, a deux fermouers d'argent dorés, aux armes de MS. couvert de rouge, marqueté.
(De Laborde, III, 6604.)

MISSEL.

Ainsi décrit dans la « librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung messel achaté par MS a Paris, couvert de cuir rouge martellé, a deux fermouers d'argent dorés.
(De Laborde, III, 6572.)

MISSEL.

Ainsi décrit dans la « librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung messel de diverses messes, couvert de rouge, a deux fermouers d'argent dorés aux armes de MdS.
(De Laborde, III, 6585.)

MISSEL.

Fait en 1399 par Yvon Lomme, libraire à Paris, pour la chapelle neuve de l'Église Saint-Paul, pour le prix de 40 l. t. (De Laborde, III, n° 5902).

MISSEL A L'USAGE DE PARIS.

Fait en 1399 pour 40 l. t., par Yvon Lomme, libraire à Paris, pour une chapelle à Saint-Eustache (De Laborde, III, n° 5903).

MISSEL PORTATIF.

Il fut acquis le 13 février 1403 pour 9 l. t. (*Collection de Bastard*, p. 189).

MISSEL.

Ainsi décrit dans l'inventaire après décès de Valentine de Milan, (1408) :

Ung missel couvert de rouge cuir vieil et une pipe d'argent.

(De Laborde, III, nº 6121.)

MISSEL.

Enluminé par Angelot de la Presse, et donné par Charles d'Orléans à Notre-Dame de Chambourdin, le 25 janvier 1464 (Le Roux de Lincy, p. 48).

NICOLE DE LIRE, LA POSTILLE.

Ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

La Postille maistre Nicole de Lyre, en trois volumes, couvert de cuir vermeil marqueté.

(L. Delisle, I, nº 31.)

Cet ouvrage figure dans l'état de 1427 (Le Roux de Lincy, nº 30) et dans celui de 1436 (De Laborde, III, nº 6325). Il est porté dans la « librairie » parmi la liste des livres « à recouvrer » :

L'Appostille de maistre Nicole de Lire, en trois grans volumes tous neufs, historiée et enluminée d'or et d'azur, en lettre de forme, toute neufve, a chacun quatre fermouers de cuivre couvers de cuir rouge, marquetè.

(De Laborde, III, nº 6614.)

Il avait été vendu à Louis d'Orléans, en 1398, par Guillaume Daniel, prêtre, pour 100 fr. d'or (Le Roux de Lincy, p. 42), et fut donné par Marie de Clèves en 1477 aux frères mineurs de Blois, ainsi que deux maisons, rue Vasseleur, pour la fondation d'une messe de saint François et deux messes des morts, l'une pour elle-même, l'autre « le quart jour de janvier pour l'ame de feu Nostre Seigneur et espoux Charles duc d'Orleans que Dieu absolve » (De Maulde, *Hist. de Louis XII*, t. I, p. 255, note 1).

« Et oultre leur avons donné et transporté, donnons et transportons la lecture de maistre Nicole de Lira en parchemin sur toute la Bible, en trois beaulx volumes, pour icelle estre mise en leur librairie dudit couvent et non ailleurs ».

(Arch. Nat. KK. 897, fol. 187vº.)

NICOLE DE LIRE, GLOSE SUR LE PSAUTIER.

Ainsi décrit dans la « librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Une Exposition de maistre Nicolas de Lira sur le Psaultier, donné a MdS par ledit evesque [d'Engolesme][1], couvert de cuir rouge.

(De Laborde, III, 6540.)

La mention suivante doit s'appliquer à cet ouvrage :

Ung livre couvert de cuir rouge plain, contenant le Psaultier glosé *secundum de Lira.*

Cet article est biffé, en marge on lit :

Les Celestins d'Ambert l'ont eu. (*Ibid.*, III, nº 6574.)

OFFICE DE SAINTE CLOTILDE.

Bibliothèque nationale ms. lat. 917 (armoire IX, nº 149).

Boivin, nº 11. Ainsi décrit dans la « librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung autre livre contenant l'Office de Sainct Clothildis, couvert de soie verte et rouge, noté.

(De Laborde, III, nº 6512.)

Ms. du XIVe siècle de 44 ff. de vélin, grand format, rel. en veau moderne. Il a fait partie de la librairie de Blois dont il porte l'estampille au fol. 44vº *De camera compotor. Bles.*

Fol. 1rº *In natale sancte Clotildis regine francie quod feriatur. iijº. nonas junii. Super. prima e Antiphona. Regia progenies...*

Cette page est entourée d'une bordure. Entre la rubrique et la lettre capitale ornée R se voit une petite miniature. Elle représente Clovis, nu et couronné, dans la cuve baptismale. Une colombe, tenant l'ampoule dans son bec, descend sur lui. Clovis est entouré de la reine Clotilde à genoux, d'un personnage debout ; à gauche, saint Remi.

OFFICE DE SAINT GABRIEL.

On lit dans le compte de novembre 1464 :

A Eliot Chevreul, escripvin, demourant a Blois, la somme de deux escus d'or, pour le pourpaiement d'avoir escript, en parchemin, ung livre pour M. d. S. ou sont les offices qui s'ensuivent. C'est assavoir : Saint Gabriel, commencant : *cito volant* du propre ange. Messe des Saintes Seurs, messe de la Presentation N D, et messe des cinq plaies N. S. Pour ce cy, L V s. t.

(De Laborde, III, nº 7035.)

OFFICE DU SAINT SACREMENT.

Ainsi décrit dans la « librairie » :

1. Ce doit être Robert de Montberon (Voir GRÉGOIRE et LÉGENDE DORÉE).

Ung petit livre de parchemin nocté, commençant : *Sacerdos in eternum* [1], couvert d'ais et de cuir blanc, a ung fermouer de laton (*Queratur*).

(De Laborde, III, 6503.)

ORAISONS AUTOGRAPHES.

Boivin, nº 64. Ainsi décrites dans la « librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung livret en papier escript de la main de mondit seigneur [2], contenant plusieurs Oroisons.

(De Laborde, III, nº 6547.)

ORAISONS.

Boivin, 47. Ainsi décrites dans la « librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung autre petit livret contenant plusieurs Oroisons, commensant : *Pictura hec*, a ung petit fermouer d'argent.

(De Laborde, III, nº 6557.)

ORAISONS.

Ainsi indiquées dans l'inventaire de Saint-Omer :

Deux quayers d'Oraisons sans relyer.

(Boivin, nº 40.)

ORAISONS.

Bibliothèque nationale, ms. lat. 1201.

Boivin, nº 20. Ainsi décrites dans la « librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung autre livre d'Oroisons commansant : *Domine Jeshu Criste*, a deux fermouers d'argent dorés, aux armes de Monseigneur.

(De Laborde, III, nº 6520.)

Ms. du XVe s. de 381 ff. de vélin à deux colonnes, petit format, dans une reliure moderne.

Fol. 1ro [Q]*uicumque dixerit hanc orationem dominus Bonifacius papa octavus dat indulgentiam quadraginta dierum : Domine Jhesu Christe qui me creasti et redemisti...* dans le D capital, l'écu d'Orléans. Cette page est entourée d'une bordure formée de fleurons.

Fol. 1-16vo Diverses prières à la Vierge ; à Dieu, au Fils, au Saint-Esprit ; pour les vivants et les morts ; à la Croix, à la Mère de Dieu, aux saints Anges, aux patriarches, aux prophètes, à saint Jean-Baptiste, à saint Pierre, à sainte Anne, à saint Michel ; pour l'élévation ; à la Croix ; prière

1. Ce sont les premiers mots de l'antienne chantée à l'Office des vêpres du Saint-Sacrement.

2. Voir DEVOTA MEDITACIO, la note de frère Symon.

de Me Bérenger pour la bonne mort. Prière de saint Jérôme. Prière de saint Bernard à la Vierge. Prière à sainte Catherine.

Fol. 17ro *Meditaciones quindecin* (anonymes).

Fol. 38ro Saint Bernard, *Meditationes.*

Fol. 67vo Saint Augustin, *Liber supputationum.*

Fol. 96ro Oraisons.

Fol. 105vo Prières à la Vierge et à divers Saints (prières pour un ami, pour des amis, pour un ami affligé, à la Vierge).

Fol. 107vo Heures de la Vierge.

Fol. 130vo *Incipit psalterium Beati Johannis pape factum apud Viennas.*

Fol. 160vo Saint Bernard, *Tractatus de compassione matris Marie de filio suo in cruce...*

Fol. 167vo *Incipit opus fratris Ricardi Trevithelani querelose directum ad beatam Virginem de mortalitate et aliis Virginis prerogativis anno domini 1361.*

Fol. 195vo *Planctus damnatorum.*

Fol. 208ro *Comendacio singularis beate Virginis de dolore ejus.*

Fol. 244vo *Incipit Speculum peccatoris.*

Fol. 251vo *Incipit liber Hugonis de Sancto Victore de arra anime.*

Fol. 271 Prières diverses sur les psaumes.

Fol. 295vo *Incipit meditatio Johannis de Hovedene de passione et resurrectione Domini salvatoris...*

Fol. 359-379vo Saint Bernard, *Meditaciones.*

ORAISONS.

Bibliothèque nationale, ms. las. 1196.

Boivin, no 24. Ainsi décrites dans la « librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung autre livre, a deux fermouers d'or, contenant plusieurs oroisons, commansant : *Sancta Trinitas.*

(De Laborde, III, no 6524.)

Ms. du XVe s., de 548 ff. de vélin très fin, petit format, écrit à deux col. dans une reliure de basane rouge moderne.

Fol. 1ro *Secuntur oraciones ad sanctam Trinitatem. Sancta Trinitas...* Dans la lettre S représentation de la Trinité.

Fol. 23vo-24vo (addition) : Prière à saint Lambert.

Fol. 25ro *Secuntur contemplaciones oraciones et confessiones.* Ecu d'Orléans. A gauche de la bordure un religieux est représenté à mi-corps.

Fol. 49 ro *Secuntur Oraciones ad Spiritum sanctum.* Dans la lettre D capitale la descente du Saint-Esprit.

Fol. 81ro *Secuntur oraciones ad Deum Jesum Christum...* dans le D capital, l'Ecce Homo.

Fol. 105vo *Ad imaginem cruxifixi* (petite crucifixion dans la capitale initiale O).

Fol. 111vo-113ro (additions).

Fol. 113ro *Secuntur oraciones ad beatam Dei genitricem* (la Vierge dans la capitale initiale O).

Fol. 153ro *Secuntur oraciones dicende ante corpus Christi.* (deux anges soutiennent l'ostensoir dans la capitale initiale A).

Fol. 344ro *Lignum vite.*

Fol. 418ro Prières diverses (à saint Michel ; à Gabriel, Raphaël, Uriel et à tous les archanges ; aux apôtres ; aux quatre évangélistes, à saint Thomas de Lancastre ; à saint Edouard ; à saint Jean ; à la Vierge ; à sainte Brigitte ; aux onze mille Vierges. Prière de Cassiodore ; prière du matin ; au Saint-Esprit ; à la croix ; à saint Augustin ; Jérôme à Démétriade ; pour les pélerins à Jérusalem. Chemin de la Croix. Prière à tous les saints extraite du *Flavus mellis*. Sermons de saint Bernard sur le Cantique des Cantiques, de saint Grégoire sur Ezéchiel et de saint Augustin sur le Psaume XVIII. Prière à saint Thomas martyr ; à saint Sébastien et prière contre la peste. Sermon de saint Augustin sur la nécessité de louer Dieu. Méditations sur le sermon de saint Bernard *ad incuciendum timorem*. Sermon de saint Bernard sur le souvenir de nos ascendants. Prière à la louange de la Vierge ; prière d'Urbain V procurant 2.370 jours d'indulgences ; prière de saint Augustin extraite du livre *de Natura boni*. Messe avec 260 jours d'indulgences du pape Clément VI. Extraits du livre des Rois. Diverses parties du missel. On y remarque fol. 468ro *Missa in tempore belli* ; des lectures du livre d'Esther ; des prières pour les prisonniers ; fol. 470ro contre les épidémies ; fol. 471vo secrète pour les navigateurs. Prières à sainte Hélène ; à sainte Frideswide ; à saint Paul ; à saint Gilles ; à sainte Barbe ; fol. 475, prières pour tous les saints dont les reliques sont à Cantorbéry ; fol. 476 prière à saint Thomas de Cantorbéry et pour ses pélerins ; fol. 477 Bénédiction d'une épée, des fruits.

Fol. 478ro-500 *Liber de insidiis occultissimis diaboli in temptacione carnali.*

Fol. 500 Prière pour mener à bonne fin une grande affaire ; pour rendre grâces à Dieu ; pour ceux qui souffrent à cause du gouvernement des peuples ; pour remercier des bienfaits ; pour ceux qui sont sortis d'une grande tribulation ; fol. 505 Prière de Judith pour ceux qui ont triomphé de leurs adversaires ; prière de Mardochée ; d'Esther ; prière de Némie pour ceux qui sont dans la tribulation ou prisonniers ; prière d'Esdras, prière de saint Job dans les tribulations ; prière de Salomon pour ceux qui gouvernent les peuples ; prière de Salomon pour remercier Dieu ; fol. 512 contre les hérétiques.

Fol. 516vo Méditations de saint Bernard à la Vierge.

Fol. 533ro Prières pour un homme dans l'adversité, la tribulation et la douleur... *Misericors*... Dans la lettre M l'écu d'Orléans.

Fol. 542vo Prière pour supporter les malheurs patiemment, au Père, au Fils, au Saint-Esprit.

Fol. 547ro Antienne de sainte Etheldride ; de saint Osmont ; de saint Joseph d'Arimathie ; de sainte Edithe ; de saint Antoine ; de saint Adrien.

ORAISONS.

Boivin, nº 27. Ainsi décrites dans la « librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung autre livre contenant huit parties d'oraisons devottes commansant : *Euvangelica clamat* [1].

(De Laborde, III, nº 6527.)

ORAISONS.

Boivin, nº 58. Ainsi décrites dans la « librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung autre petit livre, couvert d'ais, escript de lettre angloiche, commensant : *Ave verbum*, lequel est aux Cordeliers de Londres.

(De Laborde, III, nº 6550.)

ORAISONS.

Boivin, nº 64. Ainsi décrites dans la « librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung petit livret en parchemin contenant les Oroisons du Psaultier et l'Exposition des songes. [Ce paragraphe est biffé. En marge on lit : *Donné a Gillet* [2].]

(De Laborde, III, nº 6549.)

ORAISONS NOTRE-DAME.

Elles furent copiées à Notre-Dame-de-Liesse lors d'un pélerinage en 1443 (Bibl. Nat., Pièces originales 2158, nº 565. Voir Pièces justif., p. LXXIV, nº 1.)

ORATIONARIUM.

Bibliothèque nationale, ms. lat. 930.

Ms. du milieu du XVe s., de 531 ff. de vélin, reliure de maroquin rouge, aux fers de Louis XV.

fol. 1ro — 189vo, *In nomine sancte et individue trinitatis patris et filii et spiritus sancti incipit prologus in Orationarium in vita Domini nostri Jhesu Christi. Sepe rogatus sum...* Cette première page est encadrée d'une fine bordure et l'on voit l'écu d'Orléans dans l'S capital.

fol. 190ro — 216vo, *Orationarium de suffragiis sanctorum.*

fol. 217ro — 417vo, *Obsecrationes penitentis sese deflentis ad impetrandam remissionem peccatorum.*

fol. 418ro — 477vo, *Compendium documentorum traditorum in libro*

1. C'est le même texte que le Donat de Dévotion (ms. lat. 3593, fol. 1), offert par l'évêque de Paris à Charles d'Orléans après 1444.

2. Clerc de la Chapelle de Charles d'Orléans.

quem scripsi de arte moriendi. Cette page est encadrée d'une fine bordure et on voit dans le haut, à gauche, l'écu d'Orléans.

fol. 478ro — 479, *Orationes dicende ante psalmos penitenciales.*

fol. 480ro — 528vo, *Devota meditacio de beneficiis Dei, de quibus Bernardus dicit quod expediret christiano cotidie cogitare... et vocatur hec meditatio Stimulus passionis* [1].

Lector posce pie mentis memorare Marie ;
Non hic autorem queras sed quere saporem :
Si accedas ad legendum non queras scientiam sed saporem.

fol. 529ro — 530vo, *De beata Barbara antiphona; de compassione oratio ; oratio Johannis Cristofori.*

ORDINAIRE.

Bibliothèque nationale, m. lat. 1435.

Ainsi décrit dans la « librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung Ordinaire de la chapelle du roy [commencant *Sabbato in adventu Domini*, couvert d'ais] [2].

(De Laborde, III, no 6589.)

Ms. du xve s. petit in-8 de 48 ff. de vélin, dans sa reliure primitive à ais de bois recouverts de velours noir. Il porte (fol. 42ro) la mention *de camera compotorum regis Bles.* [3].

ORDRE DE LA TOISON D'OR.

Ouvrage ainsi décrit dans la « librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung livre de parchemin, couvert de parchemin, de l'Ordre de la Toison d'Or.

(De Laborde, III, no 6546.)

ORLÉANS (Charles), Poésies.

On rencontre dans la « librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Le livre des Balades de MS, a ung fermouer a ses armes.

(De Laborde, III, 6545.)

Cette mention me paraît désigner la première partie du ms. fr.

1. Voir DEVOTA MEDITACIO.
2. Ajoute l'inventaire de Boivin, no 60.
3. Il faut donc que cette mention soit postérieure à l'année 1498. — (Voir plus haut p. LXVI.)

25458 ou une collection analogue aux ms. de l'Arsenal 2070 et fr. 19139 de la Bibliothèque nationale. Toutefois la mention du compte du 1er juillet 1455 :

A Michau Boudet, marchant, demourant a Blois, pour xiiij peaulx de veslin, baillées a Bertran [1], pour adjouster et mettre ou livre des Ballades de M.S. xxij s. t.

(De Laborde, III, nº 6765.)

désigne d'une façon certaine un accroissement du ms. fr. 25458.

Le ms. de Grenoble 873 est visé dans une cédule de 1463 (De Laborde, III, nº 7026).

OVIDE, MÉTAMORPHOSES, en français.

Ainsi décrites dans l'inventaire de 1417 :

Ovide *Metamorphoseos*, en françois, couvert de velours noir.

(L. Delisle, nº 1.)

et plus complètement dans l'état de 1427 :

Ung Ovide *Metamorphoseos*, en françois et lettres courant, rimé, couvert de veloux noir ; et le dit livre tout neuf a deux fermans d'argent dorés, esmailliéz aux armes de monseigneur le duc d'Orléans.

(Le Roux de Lincy, nº 2.)

Désignées de même dans l'état de 1436 et dans la « librairie » :

Item, ung Ovide.

(De Laborde, III, nºs 6323, 6448.)

PASSION DE SAINT ALBAN.

Boivin, nº 49. Ainsi décrite dans la « librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung livre de parchemin en ung caier, du commencement du livre de la passion saint Alban.

(De Laborde, III, nº 6563.)

On lit dans la marge : *queratur*.

PAUL (Saint), ÉPITRES, en latin.

Bibliothèque nationale, ms. lat. 661.

Ainsi indiqués dans l'inventaire de 1417 :

Les Epistres de saint Paul, avec les gloses, couvertes de drap de soye.

(L. Delisle, nº 27.)

Elles figurent dans l'état de 1427 (Le Roux de Lincy, nº 26),

1. Bertrand Richart.

dans celui ce 1436 (De Laborde, III, 6354) et sont décrites dans la « librairie » :

Les Epistres de saint Pol, glosées en lectre de forme, historiées, toutes neufves, en latin, a deux fermouers d'argent dorés esmailliez aux armes de monseigneur, couvertes de soie figurée, dont la couverture a esté ostée pour qu'elle estoit usée.

(De Laborde, III, n° 6466.)

Ms. du XIV^e s. grand format, de 230 ff. de vélin, dans une reliure ancienne de velours vert. Il a fait partie de la librairie de Blois dont il porte l'estampille (fol. 230^vo) *de camera compotorum regis Bles.* Un exemplaire des Épîtres avait été acquis le 23 septembre 1394 par Louis d'Orléans, de Jehan de Marson, pour la somme de 20 fr. d'or (De Laborde, III, n° 5629).

PAUL (Saint), LES ÉPITRES, glosées en latin.
Ainsi décrites dans l'inventaire de 1417 :

Les gloses sur les Eppistres saint Pol, en latin, semblablement couvers [de velours noir].

(L. Delisle, n° 34.)

L'état de 1427 ajoute :

Escriptes en lettres de forme... a deux petitz fermoers de cuivre.

(Le Roux de Lincy, n° 36.)

Elles figurent de même dans l'état de 1436 et dans la « librairie » (De Laborde, III, n^os 6357, 6469).

PAUL (Saint), LES ÉPITRES, en latin, glosées.
Ainsi décrites dans l'inventaire de 1417 :

Les Eppistres saint Pol glosées, en latin, couvertes semblablement, [de veloux noir].

(L. Delisle, n° 37.)

L'état de 1427 ajoute :

En lettre de forme, toutes neufves, couvertes de veloux noir, sans histoires, a deux petiz fermoers de cuivre.

(Le Roux de Lincy, n° 36.)

Elles se retrouvent dans l'état de 1436 et dans la « librairie » :
On lit dans la marge :

Donnée par Monseigneur a M^e J. Calleau son phisicien.

(De Laborde, III, n^os 6359, 6471.)

PÈLERIN (livre du) [1].

Ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

Le livre du Pelerin, semblablement couvert. — Mons. de Vertus l'avoit [2]. Mons. de Soisy l'a [3].

[Demeuré par devers Mesdemoiselles d'Orléans du vivant de feu Beaugency] [4].

(L. Delisle, nº 89.)

PÈLERINAGES (Les trois) par Guillaume de Deguilleville.

Ouvrage ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

Le Pellerinage de vie humaine, couvert d'un vieil cuir vermeil dessiré rouge marqueté.

(L. Delisle, I, p. 106, nº 7.)

Il figure dans l'état de 1427 (Le Roux de Lincy, nº 8) et dans l'état de 1436 comme : *vendu a Beloisel* [5] (De Laborde, III, nº 6336).

On le retrouve donc dans la « librairie », parmi la série des livres « à recouvrer » :

Les trois Pèlerinages de vie humaine, de Jhesu Christ et de l'ame, en françois, lettre courant, couvert de vieux cuir marqueté.

(De Laborde, III, nº 6608.)

Il avait été vendu à Louis d'Orléans 25 écus d'or, le 7 septembre 1398, par le poète Eustache Deschamps (De Laborde, III, nº 5864).

PERCEVAL.

« Le Roumant de Parceval le Galoiz » fut retenu en 1408 par Charles d'Orléans, sur l'héritage de Valentine de Milan (De Laborde, III, nº 6171).

PÉTRARQUE, DE VIRIS ILLUSTRIBUS.

Bibliothèque nationale, Lat. 6069 K.

Ms de 176 ff. de velin écrit à 2 col., dans sa reliure primitive à ais de bois recouverts de velours noir. Il a fait partie de la librairie de Blois dont il porte l'estampille (fol. 176vº) et sur le feuillet

1. Un exemplaire du *Pelerin* fut légué par la comtesse d'Armagnac à Bonne, femme de Charles d'Orléans. (Samaran, *Maison d'Armagnac*, p. 339.) C'est vraisemblablement quelque traité de Philippe de Maizières. Jean Gerson est aussi l'auteur d'un célèbre *Testament du Pelerin*.

2. Philippe d'Orléans mort en 1420.

3. François de l'Hôpital, pannetier du duc d'Orléans.

4. Jean de Milhac dit Beaugency.

5. Beloisel (Voir BARTHÉLEMY L'ANGLAIS).

de garde la cote de classement : *Tabula historia septima in pariete versus hostium, liber VJ.* Le texte commence au fol. 1. *Romulus Romanorum regum primus.* Cette page est entourée d'une fine bordure et dans la capitale initiale on voit l'écu d'Orléans et de Milan.

Fol. 176vo, *Explicit. Deo gracias, laus Deo Christo, pax vivis, requies defunctis, amen.*

MOURARDI *scripsit diocesis Remensis anno domini cccc*mo *xlviij*o.

Fol. 176vo on lit la signature de Charles d'Orléans.

KAROLUS [paraphe].

XL. ↄC. 40.

PÉTRARQUE, EPISTOLE.

Bibliothèque nationale, ms. lat. 8570.

Ms. du XIVe siècle de 238 ff. de parchemin, dans une reliure en veau moderne.

Il a fait partie de la librairie de Blois dont il porte l'estampille (fol. 238vo) *de camera compotorum Bles.*, et la cote (fol. de garde non chiffré) : *tabula eloquentie prima in pariete versus hostium liber iij.*

Une table occupe les fol. 1-2.

Fol. 3, *Francisi Petrarche laureati rerum familiarum liber xii incipit.*

Fol. 238vo, *Francisi Petrarce laureati rerum familiarum xxiiij*us *explicit feliciter.*

On lit de la main de Charles d'Orléans, fol. 88 :

Hunc librum dedit magister Petrus de la Hezardiere michi duci Aurelianensi. etc. 40. XL KAROLUS,

et au fol. 238 :

Hunc librum dedit magister Petrus de la Hezardiere [1] *michi duci Aurelianensi, etc.* KAROLUS.

PÉTRARQUE, traduction en français.

On travaillait à cette traduction en 1455 :

A Jean Moreau, enlumineur, pour avoir tourné d'azur et de vermillon et fleury deux cens cinquante lettres et fait une vignette ou livre nommé François Petrac, xxx s.t.

(De Laborde, III, no 6780 ; A. Vidier, *Jean Moreau, op. cit.*, p. 324.)

1. On a vu plus bas que Pierre de la Hezardière avait présenté à Charles d'Orléans un Cicéron (ms. lat. 6349) ; il est l'auteur d'un petit traité de Rhétorique dédié à Bertrand de Landelles, ms. lat. 7762 (L. Delisle, *Le Cabinet des Manuscrits*, t. I, p. 111.)

A Jehan Fouquere, escripvain, demourant a Blois pour avoir taillé, pointé, poncé et reglé de rose six douzaines de parchemin, en xxxvj caiers, pour escrire le livre de Francoys Petrac en françoys ».

(De Laborde, III, n° 6781.)

Elle fut reliée pour 22 s. par Jean Fouquère (De Laborde, III, n° 6777) et Michau Boudet fournit sept douzaines et 7 peaux de vélin (*Ibid.*, n° 6776).

PETRUS DE HEBANO, DE VENENIS.

Bibliothèque nationale, ms. lat. 11230.

Ms. de 70 ff. de velin fin, petit format, dans une reliure de cuir noir, avec encadrements dorés et milieu, à la devise BREVES VIRTUTIS LABORES ETERNA VOLUPTAS SEQUITUR 1551.

Le texte commence au fol. 1ro *Reverendissimo in Christo patri et domino* J. *divina providencia summo pontifici Petrus de Hebano minimus medicorum*... Cette page est entourée d'un joli encadrement où des anges soutiennent des écus d'Orléans et de Milan. Dans la lettre capitale R même motif. Fol. 27vo *Explicit tractatus de venenis magistri Petri de Hebano paduani scriptus per me Nicolaum Astesanum illustrissimi et excellentissimi principis et domini mei domini Karoli ducis Aurelianensis et Mediolani, etc. secretarium.*

Fol. 28ro — 30vo, Généalogie fabuleuse de la maison Visconti : *Anglus, filius Alerani, filii Enee, filii Anchisis ex Venere minore filia Jovis venit ad has Ligurie partes*...

Fol. 33ro, *De venenis, quedam sunt que dantur occulte*... Cette page est également entourée d'une bordure fine où l'on voit des anges soutenant les écus d'Orléans et de Milan.

Fol. 70ro on lit : *Laus tibi sit Christe quoniam liber explicit iste.*
Facto fine pia laudetur Virgo Maria.
Amen.

Les enluminures sont dues à l'enlumineur qui a décoré le ms. lat. 1865 (Saint Jérome).

PHYSIQUE.

Ouvrage ainsi décrit dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung autre livre de Phisique, commençant : *Dicit Salomon*, couvert de cuir rouge, a IIIJ esguillectes, *de quinta essentia*. Donné par maistre Pierre de Reffuge [1].

(De Laborde, III, n° 6580.)

1. Pierre de Refuge, d'une famille de la bourgeoisie blésoise, général des finances de Ch. d'Orléans (J. de Croy, *Cartulaire de la ville de Blois*, p. 394-397).

PIERRE D'AILLY. Voir MEDITACIONES.

PIERRE DE BLOIS, LES ÉPITRES.

Bibliothèque nationale, ms. lat, 2607.

Boivin, n° 28. Ainsi décrites dans la « librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung autre contenant les Epistres de maistre Pierre de Blois, commansant : *Rogatus a vobis*, couvert de blanc.

(De Laborde, III, n° 6528.)

Ms. du XIII^e^ siècle, écrit sur 2 col., de 73 ff. de parchemin, dans un cartonnage moderne. Il a fait partie de la librairie de Blois dont il porte l'estampille fol. 73^vo^ *de camera compotor. Bles.* et sur le r° du feuillet de garde la cote ancienne : *Tabula eloquentie quinta vertus hostium liber* IIII. Les deux premiers fol. sont occupés par une table.

Au verso du 2^e^ feuillet on lit les distiques suivants :

Aurelianensis Karolus dux, inclitus heros,
Hunc tenuem placide dignetur sumere librum
Quem sibi de Vitibus donavit corde Johannes
Jussibus ille suis leto servire paratus.

Le texte commence au fol. 3r°, *Epistole magistri Petri Blesensis Bathonensis archidiaconi Henrico dei gracia illustrissimo Anglorum regi duci Normannie et Aquitanie et comiti Andegavensi suus Petrus Blesensis Bathonensis archidaconus salutem in eo per quem reges regnant. Rogatus a vobis...*

Au folio 73^vo^ se termine le texte. Un lecteur a ajouté :

Iste liber est scriptus, qui scripsit sit benedictus.

puis on lit :

Ce livre est a Jehan des Vignes. DES VIGNES.

Ce Jean des Vignes, qui offrit au duc cet exemplaire des épitres était un simple bourgeois de Blois [1].

D'une autre main les vers suivants :

En prince loyauté,
En clerc humilité,
En prelat sapience,
En chevalier proesse,
En riche homme largesse,
En herault congnoissance,
En marchant joy tenir,
En servant obeir,
En advocat loquence,

1. J. Soyer, *Comptes des recettes et dépenses de la ville de Blois en l'an 1404*, Blois, 1900, p. 7, et *Cartulaire de la ville de Blois*, p. 370.

10 En vin bonne saveur,
En drap bonne couleur,
En femme contenance.

et au-dessus, d'une main différente, les signatures :

J. DE BALGEN[si] [1].
HANS VAN COLLEN.

PIERRE LOMBARD, LES SENTENCES.

Bibliothèque nationale, lat. 3403.

Ouvrage ainsi décrit dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung autre livre, donné a MdS par Audrion de Bresne, appelé le Livre du Maistre des sentences, couvert de cuir vermeil.
(De Laborde, III, n° 6537.)

Ms. du XIVe siècle, contenant les 4 livres des Sentences; chaque livre est folioté séparément. Il est écrit à 2 col., avec lettrines rubriquées. Dans les marges de nombreuses gloses de différentes mains.

Fol. 1, on lit de la main de Charles d'Orléans.

Ce livre est a moy duc d'Orlians, etc. CHARLES [paraphe].

A la fin (4e partie, fol. 78vo) 40. ↄC. XL.

PIERRE DE POITIERS, ÉPITRES, en latin [2].

Indiquées dans l'inventaire de 1417 (L. Delisle, n° 12) et plus complètement dans l'état de 1427 :

Les Epistres Pierre de Poictiers, en latin, a lettre de forme, neusve, sans histoires, couvert de veloux noir, non completes, a deux fermoers de cuivre.
(Le Roux de Lincy, n° 13.)

Elles figurent dans l'état de 1436 (De Laborde, III, n° 6346) et dans la « librairie ». (De Laborde, III, n° 6457.)

PIERRE DES VIGNES, ÉPITRES, en latin.

Bibliothèque nationale, ms. lat. 8564.

Ainsi décrites dans l'inventaire de 1417 :

Les Epistres Pierre des Vingnes, couvert de cuir vert.
(L. Delisle, n° 66.)

L'état de 1427 ajoute :

1. Jean de Milbac dit Beaugency ?
2. On a de Pierre de Poitiers quelques lettres, mêlées de vers, insérées dans la correspondance de Pierre le Vénérable (Migne, t. CLXXXIX, col. 47-62).

« En latin, lettre courant, figurées en aucuns lieux, en latin ».
(Le Roux de Lincy, nº 60.)

Elles sont indiquées de même dans l'état de 1436 et dans la « librairie ».

(De Laborde, III, nos 6380, 6486.)

Ms. de 161 ff. de vélin, reliure moderne. Il a fait partie de la librairie de Blois dont il porte l'estampille (fol. 161ro) *de camera compotor. Bles.*, et sur le recto d'un feuillet de garde l'ancienne cote : *tabula eloquentie quinta in pariete versus hostium, liber* VIII.

Le texte des *Epistole* (fol 1ro-132vo) date du XIIIe siècle. Fol. 134ro à 140vo fragments du XIVe s. d'un traité *de natura plurium animalium et de virtutibus plurium lapidum preciosarum* ; fol. 149ro à 160vo divers fragments et règles juridiques. A la suite 11 figures sont tracées à la plume. 1 Représentation allégorique du symbole des apôtres ; 2 du décalogue ; 3 des sept arts libéraux ; 4 des sept dons du Saint Esprit ; 5 Chérubin aux six ailes ; 6 Séraphin ; 7 la sphère ayant 8 cercles concentriques symbolisant les arts libéraux et les dons du Sains-Esprit ; 8 l'Apocalypse de Saint Jean ; 9 l'Humilité source de vertus ; 10 l'Orgueil source des vices ; 11 la Tour de Sagesse.

PSAUTIER, en latin.

Ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

Le Psaultier, glosé, en latin, couvert de cuir rouge marqueté.
(L. Delisle, nº 75.)

L'état de 1427 ajoute :

escript en lettre de forme, tout neuf.
(Le Roux de Lincy, nº 69.)

Indiqué de même dans l'état de 1436 et dans la « librairie » :

(De Laborde, nos 6389, 6492.)

Ces descriptions paraissent convenir à la première partie du ms. lat. 417. C'est un commentaire sur le Psautier écrit à 2 col. Fol. 1. *Cum omnes prophetas spiritus sancti revelatione constet esse locutos...* et qui se termine au fol. 162ro. *Vite eterne nox est, omnis spiritus laudet Dominum, amen* [1].

1. Voir les Distinctions sur le Psautier, p. 93.

PSAUTIER, en français.

Ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

Le Psaultier, en françois, glosé, en deux volumes, couvert de veloux, vermeil.

(L. Delisle, n° 20.)

et plus complètement dans l'état de 1427 :

En deux volumes, en lettre de forme, sans histoires, couvers de veloux vermeil. Chacun volume a deux fermoers samblant d'argent dorés, dont l'un est esmaillié et armoyé aux armes de Monseigneur.

(Le Roux de Lincy, n° 20.)

Sous la même forme dans l'état de 1436 et dans la « librairie ».

(De Laborde, III, nos 6350, 6461.)

PSAUTIER.

Ainsi désigné dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung Psaultier, a ung fermouer d'argent doré, donné a MS par l'abbé de Saint Jehan d'Angely [1].

(De Laborde, III, n° 6542.)

PSAUTIER.

Ainsi décrit parmi les livres rapportés d'Angleterre, dans la « librairie » :

Item, ung petit Psaultier escript de lettre bastarde tout historié, et nocturnes et calendrier, couvert de drap damas rouge, a deux fermouers d'or aux armes de MS.

(De Laborde, III, n° 6606.)

PSAUTIER.

Boivin, n° 61. Ainsi décrit dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Item, un petit Psaultier avecques autres heures et vigilles a tout requerez, couvert de cuir marquetté, a deux fermouers d'argent dorés. Donnés à Monseigneur a Paris, par l'evesque de Beauvais.

(De Laborde, III, n° 6605.)

PSAUTIER.

Ainsi décrit dans l'inventaire après décès de Valentine de Milan, en 1408 :

1. Louis de Villars.

Ung Saultier a deux fermaulx d'argent duquel la première lettre est figurée de David qui se combat au geant, couvert de velu vert.

(De Laborde, III, n° 6125.)

PSAUTIER (Distinctions sur le).

Bibliothèque nationale, ms. lat. 417, 2e partie, fol. 163ro-250.

Boivin, n° 38. Ouvrage ainsi décrit dans la « librairie », parmi les livres apportés d'Angleterre :

Ung autre livre contenant les Distinctions sur le Psaultier, commansant : *Facies michi* [*geniorum* (sic) [1]].

(De Laborde, III, n° 6533.)

Ms. du XVe siècle, de 87 ff. de vélin, moyen format, dans une reliure moderne. Ce ms. a fait partie de la librairie de Blois dont il porte l'estampille fol. 249vo *de camera compotor. Bles.*

Fol. 163ro *Incipiunt distinctiones super Psalterium. Facies michi tentorum in introitu tabernaculi...* Dans la lettre capitale F l'écu écartelé d'Orléans et de Milan.

Ce traité est précédé d'un commentaire sur le Psautier datant du XIIIe s. et commençant *Cum omnes prophetas...* (Voir plus haut, p. 91).

PSAUTIER.

Bibliothèque nationale ms. lat. 436.

Ms. du XIIe s. de 155 ff. dans une reliure moderne. Il a fait partie de la librairie de Blois dont il porte l'estampille (fol. 155vo) *de camera compotor. Bles.*

Au dessous de la main de Charles d'Orléans :

XL. ↄC. KAROLUS [paraphe.]

PSAUTIER GLOSÉ.

Bibliothèque nationale, ms. lat. 457.

Ms. du XIVe siècle de 82 ff. à 2 col. dans une reliure moderne. Ce ms. a fait partie de la librairie de Blois dont il porte l'estampille (fol. 82ro) *de camera compotor. Bles.* Le texte commence au fol. 1 par les mots : *Beatus vir...*

Fol. 82ro on lit de la main de Charles d'Orléans.

KAROLUS [paraphe] XL. ↄC. 40.
DUX AURELIANEN. etc.

QUESTIONS D'AMOUR.

Boivin, n° 43. Ouvrage ainsi décrit dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

1. Ce mot ajouté par l'inventaire de Boivin.

Ung petit livret de papier contenant les Questions d'amours [1].

(De Laborde, III, nº 6561.)

RAYMOND DE PEÑAFORT, SUMMA DE CASIBUS CONSCIENCIE.

Bibliothèque nationale, ms. lat. 3520.

Ms. de 142 ff. de la fin du XIIIe s., écrit en Angleterre [2], à 2 col., lettres rubriquées, cart. moderne. Le texte se termine au fol. 119vº *Explicit liber* 3us *Remundi de Pennafortia.* (fol. 120rº) *De XVI impedimentis matrimonii.*

Au fol. 136rº, on lit de la main de Charles d'Orléans :

Ce livre est a Charle, duc d'Orlians, etc.

XL. CHARLES. [paraphe] 40 [3].

RECLUS DE MOILLIENS.

Bibliothèque nationale, ms. fr. 1838.

Ainsi indiqué dans l'inventaire de 1417 :

Le Recluz de Morleans, par semblable.

(L. Delisle, nº 16.)

Il figure dans l'état de 1427 (Le Roux de Lincy, nº 17) et parmi les livres « à recouvrer » dans la « librairie » :

Le Reclus de Morleans, contenant plusieurs autres traictiés en lettre de forme, neuf, couvert de cuir rouge, marqueté, a deux fermouers de cuivre, historié et a lettres d'or partout.

(De Laborde, III, nº 6610.)

Ce ms., décrit par Van Hamel (*Bibl. de l'École des Hautes Études*, fasc. LXI, p. 12) contient, outre *Carité* et *Miserere*, le *Chemin du Paradis*, fol. 1-91. Il est illustré de nombreuses petites histoires, en général à fond d'or. Il a appartenu dans la suite à Jean d'Angoulême dont les armes sont peintes sur les tranches.

REMÈDE CONTRE POISONS.

Ce livre fut offert à Charles VII, comme le témoigne la quittance de Jehan l'Essaieur, orfèvre du duc d'Orléans, en date du 30 juin 1455 :

Pour un fermoir d'or par moy fait, esmaillé aux armes du roy, et icelluy mis et assis en ung livre parlant du Remede contre poisons, donné et envoyé

1. Cette description doit convenir au livre plus connu sous le titre de *Demandes et Reponses d'Amours*, dont il y avait deux exemplaires à la librairie du Louvre. (L. Delisle, *Recherches*, part. II) ; faut-il y reconnaître le *Jugement d'Amours* ? (Ibid., nº 1078).

2. Ce livre avait appartenu à un curé des environs ou de la ville de Winchester. (Delisle, *Cab. des Manuscrits*, t. I, p. 109.)

3. Album, nº 16.

par mondit seigneur le duc au roy nostre sire... (Original acquis par la Bibl. Nat. en déc. 1896. Communication de M. Léopold Delisle).

ROMAN DE LA ROSE.

Un « Romant de la Rose » suivi du « testament de maistre Jean de Meun » et du « Livre des Eschez Moralisés », enluminé d'or et d'azur et « a ymages », fut acheté, en 1396, par Louis d'Orléans à Jacques Johan, épicier et bourgeois de Paris, pour 60 écus, avec un *Trésor* de Brunet Latin. (Le Roux de Lincy, p. 36.)

Voir BRUNET LATIN.

ROMAN DE LA ROSE.

Ainsi décrit dans l'inventaire après décès de Valentine de Milan (1408) :

Le roman de la Rose, figuré.

(De Laborde, III, n° 6141.)

ROMAN, en allemand.

Ainsi décrit dans l'inventaire après décès de Valentine de Milan, 1408 :

Ung romant en alemant couvert de velux vermeil a ij fermaulx d'argent doré.

(De Laborde, III, n° 6127.)

SACRE DES ROIS (Livre du).

Boivin, n° 33. Ainsi désigné dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung autre petit livre couvert de cuir rouge, de la manière de sacrer les rois de France, commansant : *La signifiance de ce sacre.*

(De Laborde, III, n° 6532.)

SALLUSTE, JUGURTHA.

Bibliothèque nationale, ms. lat. 5747.

Ms. de 46 ff. de vélin, moyen format, dans un cartonnage moderne. Il a fait partie de la librairie de Blois dont il porte l'estampille (fol. 46v°) *de camera compotor. Bles* ; sur le 1er feuillet de garde on lit la cote ancienne : *Ex libris historialibus pulpito 2° ad parietem a parte curie castri, lictera. A. 3.*

Au fol. 1. commence le texte : *Falso queritur de natura genus humana...* La partie supérieure de cette page, toute entière encadrée d'une fine bordure, est occupée par une assez bonne miniature : on y voit un roi couronné et debout, enseignant trois jeunes seigneurs, long vêtus de robes vertes et couronnés de feuillages (les trois enfants d'Orléans ?). Fol. 46v° *Salustii Crispi liber secundus explicit in Jugurthino.*

Qui cupis ignotum Jugurthe noscere letum :
Trapeie rupis pulsus ad ima ruit.

Au-dessous du distique (fol. 46vo) la signature de Charles d'Orléans :

KAROLUS [paraphe]

et quelques notes autographes :

Fol. 4vo *Oratio Micipse*, et paraphe complet.

Fol. 5vo *Oratio Acherbalis*, et paraphe.

Fol. 10vo *Exempla Acherbalis*, et paraphe.

Fol. 13ro *Oratio G. Memmi*, et paraphe.

Fol. 45vo *Oratio Bocchi ad Sillam.*

Ce manuscrit a servi pour l'instruction des enfants d'Orléans. Il a été transcrit par Nicole Garbet (cf. le Térence, signé, ms. lat. 7917); plus tard, il servit à Jean d'Angoulême (fol. 18ro voir la petite fleur dont il marquait ses lectures).

SALLUSTE, CATILINA [1], en latin.

Bibliothèque nationale, ms. lat. 9684.

Ms. de 42 ff. chiffrés de vélin fin et réglé, moyen format, précédés de 4 ff. de garde, cartonnage moderne. Ce manuscrit a fait partie de la librairie de Blois, ainsi que le prouve la cote (fol. 4vo de garde) : *Ex libris historialibus pulpito 3° ad parietem a parte curie castri, lictera* C. 3 et l'estampille (fol. 41ro) *de camera compotor. Bles.* Grâce à un réactif M. H. Omont a pu lire deux mentions grattées, en tête du premier feuillet de garde antérieur : *Constat domino meo comiti de Angolesme*, et, en tête du fol. 42ro : *Karolo duci Aurelianensi spectat codex iste.*

Il a été écrit du vivant de Louis d'Orléans [2]. Fol. 1ro commence le texte *Omnis homines qui sese student...* Le haut de la page est rempli par une miniature assez fine à fond quadrillé : on y voit un chevalier armé rédigeant un traité, tandis qu'un homme d'armes emmène son cheval. Dans l'O initial l'écu d'Orléans. Fol. 35ro *Salustii Crispi de Catelinario bello liber explicit.*

Le manuscrit de Salluste a été complété par diverses additions :

1° Par une pièce de vers latins, d'une main différente du scribe des Catilinaires et d'une encre plus pâle (fol. 35ro) :

1. Ce manuscrit a fait l'objet d'une notice de M. Antoine Thomas (Les premiers vers de Charles d'Orléans) dans la *Romania*, XXII (1893), p. 128-133.

2. Très vraisemblablement par Nicole Garbet (cf. le Térence signé (ms. lat. 7917) et le Salluste qui précède ms. lat. 5747).

Hic infra Sibilla vates alloquitur illustres domini ducis Aurielianensis genitos, monetque pro eorum per egregios mores exaltationem.

Indole Cesarei fratres solique nepotes
Liliferi folii Ludovici parte parentis,
Regificam stirpem Frigio qui ducitis Anglo,
Sanguine materno, Ligurum serpentis avite,
Formosi nimium pueri, ceu sidera trina [1],
Illa ego que salvum duxi secura per ortum
Viperee sobolis genitorem urbisque Quirine
Magnanimum Eneam, vobis devota Sibilla
Magna super vestro vates reserabo profectu,
Que regnatores faciant servata potentes.
Vos igitur totas his aures figite dictis :
Omnis enim virtus verbis sed latius inquam
Excellit factis. Ideo sine corpore princeps
Romanus nemo ingenium exercere solebat,
Sic equidem memorat generosi historia Crispi.
Verum Martis opus actu preclarius omni
Hoc ut cepistis vigili perdiscite mente.
Hoc agitate simul jugique vigete labore :
Sic et enim divus Cesar, sic Scipio clarus,
Sic et Alexander Macedo, Fabiusque, Catoque,
Sic Karolus Magnus creverunt maxime regnis.
Hinc et vos domini pariter regnabitis alti
Enseque victrici magnum lustrabitis orbem.
Sed nimium moneo et semper nimiumque monebo
Vivere concordes (discordia maxima perdit)
Et castos servare thoros et temperare nummum :
Nullus avaritia princeps luxuque beatur,
His siquidem sordet vitiis ignobile vulgus.
Eya agite, illustres pueri ! vos nempe videre
Jam videor fama et bella virtute supremos
Subdere per magnas patrias fulgere triumphis !
Vos modo magnanimis fortes incumbite factis [2].

2° une pièce de vers latins, fol. 36-37, ayant pour titre : *Historia ad dilectionem Reipublice excitativa a Valerio Maximo scripta*

1. Il faut donc que cette pièce soit postérieure à 1400, date de la naissance de Jean, troisième fils de Louis d'Orléans. Sa latinité savante révèle, d'ailleurs, la manière d'Oudart du Fouilloy.

2. Les 5 premiers vers sont publiés dans la *Romania*, t. XXII, p. 130.

libro quinto, titulo « de gratis erga patriam », taliter sicut sequitur versificata : (d'une autre encre, signée : *ab. o. d. f.*)

Urbs romana potens, claris celebrata triumphis,
Atque oratorum modulis vatumque camenis
Fulsit, ut egregia tradunt tua scripta, Valeri...
(fol. 37r°) HOC ODO DE FOVILLIACO. (*Signature autographe.*)

3° Une pièce de vers en français, du fol. 37v° au fol. 41, restituée à Charles d'Orléans par M. Antoine Thomas [1], ayant pour titre le *Livre contre tout peché* et dont l'auteur était âgé de dix ans. Ce sont là des vers d'un enfant qui versifie maladroitement encore la morale de son maître sur le péché d'orgueil, d'avarice, de luxure, d'envie, de gloutonnerie, de colère et de paresse. Est-il besoin d'ajouter qu'il en parle par ouï-dire ? Il cite « l'enseignement saint Bernard », Caton, Alain de Lille et « de Godeffroy l'enseignement » [2].

La transcription de cette pièce est de la main de Nicole Garbet (cf. P. O. 1277, n° 3 et le Térence ms. lat. 7917). Peut-être n'est-elle pas de la même époque que la composition de ce morceau. Un explicit semble bien avoir été ajouté au moment où le *Livre contre tout peché* aura été transcrit. Comment comprendre autrement la souscription datée de l'âge de son auteur ?

Cy define maintenant
Ce livre, lequel Dieu donnant,
Je, nommé [Charles d'Orlians] [3]
Fiz quant je *eus* accompli X ans...

1. Elle avait été publiée par Champollion-Figeac (*Les poésies du duc Charles d'Orléans...* Paris, 1842, p. 410-414) et attribuée à Louis XII ; il n'y est pas question d'Alain Chartier, mais elle paraphrase le *Liber parabolarum* d'Alain de Lille. Cf. A. Thomas, *Romania*, XXII, p. 132-133.

2. Il s'agit de la poétique de Geoffroy de Vinesauf, très souvent copiée au moyen âge et que Jean d'Angoulême a transcrite (ms. fr. 8174).

3. Le nom de *Charles*, qui se lit aujourd'hui sous un grattage, était de la même main que la transcription de la pièce. M. Dupont-Ferrier a contesté son attribution à Charles d'Orléans (*Jean d'Orléans, comte d'Angoulême, d'après sa bibliothèque*, p. 52). 1° Le prénom de Charles a été gratté ; donc, le vers réclamant un mot de deux syllabes, c'est que le scribe devait écrire *Jehan*. 2° Le *Poeme contre tout peché* développe des idées morales propres à Jean d'Angoulême qui cite même ses auteurs favoris Aristote, les Distiques de Caton, Saint Bernard et Alain de Lille.

On s'explique ainsi les excuses que l'auteur allègue de sa jeunesse pour raisonner de la morale; il parle d'ailleurs au passé.

En priant tous ceulz qui orront
Ou ce livret present liront
Qu'ilz vueillent prendre tous en gré
Ce que j'ay ycy raconté
Et me pardonnent, je leur pry,
En cecy si j'ay point failly
Car je n'estoie pas si saige
Pour ce qu'estoie jeune d'age
Que je peusse faire traitté
Qui fust de grant moralité.....

Les feuillets de garde 2ro 3vo contiennent la liste des empereurs romains et des empereurs d'Allemagne et chaque nom est précédé de la date de l'avénement. Ces listes sont de la main du comte d'Angoulême.

Fol. 2ro. Liste des rois de France jusqu'à Louis VIII (1223). *Franci origine Troiam post eversionen Troie Priamo quondam duce inde digresi juxta Traciam super ripam Danubii consederunt...*

Fol. 2vo, 2e col. Liste des rois de Rome jusqu'à Tarquin. *Regnum Latinorum ut dicunt sub Jano pro rege exortum... De regno Latinorum.*

Sur le fol. (de garde) 42ro, on lit deux pièces latines, l'une de la main de Garbet :

Anglorum regno pro morte privata mariti
Formoso moribus Ludovici filio ducis
Aurelianensis Karolo Compendii pulcra
Francorum nupsit Ysabellis, filia regis,
Anno millemo CCCCmo Julii sexto
Vicesima nona [1]. Faveant Superi, precor ipsis!

L'autre de celle du comte d'Angoulême :

Ce second argument me paraît de peu de conséquence, ces livres faisant la base de toute éducation. Mais pour quelle raison, suivant le raisonnement de M. Dupont-Ferrier, le scribe n'aurait-il pas récrit le nom de *Jehan* après avoir gratté celui de *Charles*? Et, si l'on réfléchit que c'est Nicole Garbet, le maître d'école de Charles, qui a tenu ici la plume, comment ne pas le croire bien informé d'un prodige de l'enfance de son élève, une fort médiocre production au demeurant.

1. Le mariage de Charles d'Orléans et d'Isabelle de France eut bien lieu à Compiègne, le 29 juin 1406 (Religieux de Saint-Denis, t. III, p. 365; Juvénal des Ursins, p. 431).

1us { Munus fit judex, Fraus est mercator in orbe ;
Nec lex est dominus, nec timor est pueris.
2us { Prudentes ceci, cognati degeneres sunt ;
Mortuus ignotus, nullus amicus amat.
3us { Ingenium dolus est, amor omnis ceca voluptas ;
Ludus rusticitas et gula festa dies.
4us { Etas ridetur, mulier pulsatur amore ;
Dives laudatur, pauper adheret humo.

En résumé ce livre a servi pour l'instruction des enfants d'Orléans et je reconnais encore la main de Nicole Garbet, leur précepteur, dans les annotations marginales (nombreux *nota* des définitions. Fol. 25ro *Notate domini mei* ! devant la sentence : *Ita in maxima fortuna in minima licencia est neque studere neque odisse sed minime irasci decet*). Plus tard, il fut entre les mains d'Oudart de Fouilloy [1], et servit à l'instruction du comte d'Angoulême qui y a joint les listes historiques. Le *Livre contre tout peché* doit être restitué, comme l'a fait M. Thomas, à Charles d'Orléans et date donc de l'année 1404.

SÉNÈQUE, REMÈDES DE FORTUNE.

Un exemplaire relié de soie vermeille, avec des fermoirs d'or fut donné en 1398, par Louis d'Orléans au duc de Berry (De Laborde, III, no 5823, 5826 et 5827 ; L. Delisle, *Recherches sur la librairie de Charles V*, 2e part., p. 251).

SÉNÈQUE, DE REMEDIIS, en latin.

Ainsi décrit dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung livre en latin, nommé *de Remediis utriusque fortune*, couvert de cuir rouge.

(De Laborde, III, no 6587.)

SÉNÈQUE, ÉPITRES A LUCILIUS, en latin.

Ouvrage ainsi décrit dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Item, les Espistres de Seneque, en latin, donné par maistre Jehan Caillau, couvert de parchemin.

(De Laborde, III, no 6597.)

1. En 1414, Oudart de Fouilloy est encore qualifié de Maître d'école de Jean d'Angoulême (*Bibl. Nat., Pierre Orig., 1033 dossier Druille*).

SÉNÈQUE, DÉCLAMATIONS, en latin.

Bibliothèque nationale, ms. lat. 7796.

Ouvrage ainsi décrit dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung livre couvert de cuir rouge nommé les Declamations de Seneque, donné par ledit maistre Jehan Caillau.

(De Laborde, III, n° 6582.)

Ms. du XIVe siècle, moyen format, de 30 ff., écrit à 2 col., dans sa reliure primitive à ais de bois recouverte de velours noir. Il a fait partie de la librairie de Blois dont il porte l'estampille (fol. 30ro) *de camera compotor. Bles.*, et au vo d'un feuillet préliminaire de garde la cote ancienne : *tabula eloquentie quinta in pariete versus hostium liber* XX.

Fol. 1ro *Incipit primus liber Annei Lucii Senece ad Novatam Senecam Meli filios declamationum.*

On lit au fol. 30 la signature de Thibaud d'Aussigny :

De libris Theobaldi d'Auxigny archidiacono Sigalonie [1].

Puis au-dessous, de la main de Charles d'Orléans :

Datus a magistro Johane Caillau michi duci Aurelianen. CHARLES [paraphe.]

SERVICE DE LA CHAPELLE DU ROI.

Ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

Le Service de la chapelle du roy, couvert de cuir rouge marqueté.

(L. Delisle, n° 57.)

Il figure dans l'état de 1427 (Le Roux de Lincy, n° 53), puis dans la « librairie », parmi les livres « à recouvrer » :

Le Service de la chapelle du roy, couvert de cuir rouge, marqueté, en ung bien petit volume, lettre de forme.

(De Laborde, III, n° 6622.)

SIDOINE APOLLINAIRE, ÉPITRES, en latin.

Bibliothèque nationale, ms. lat. 2782.

Ouvrage ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

1. L'élection de Thibaud d'Aussigny, chanoine de Sainte-Croix et archidiacre de Sologne, comme évêque d'Orléans (15 décembre 1447) ne fut pas ratifiée par le roi ; il conserva donc le titre d'archidiacre de Sologne durant le procès qu'il soutint contre Pierre Bureau, son compétiteur, et qui se termina au mois de septembre 1450. (Foulques de Villaret, *Élection de Thibaut d'Aussigny...* Orléans, 1875, in-8 [t. XIV des *Mémoires de la Société historique et archéologique de l'Orléanais*]).

Les Epistres de Sydoine, couvert de cuir vert.

(L. Delisle, nº 87.)

L'état de 1427 ajoute :

Couvertes de cuir vert plain, en lettre de forme ancienne, en latin.

(Le Roux de Lincy, nº 61.)

Indiqué sous la même forme dans l'état de 1436 et dans la « librairie ».

(De Laborde, III, nos 6381, 6487.)

Ce manuscrit, du XIIe siècle, de petit format, a fait partie de la librairie de Blois dont il porte l'estampille *de camera compotor. Bles.* (fol. 1º 4ro) et au fol. 1ro l'ancienne cote : *tabula eloquentie in parietem versus hostium liber* VII. Reliure du temps de la Restauration.

SIMON DE COUVIN, POÈME SUR LA PESTE DE 1348.

Bibliothèque nationale, ms. lat. 8369.

Ouvrage ainsi décrit dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung livre nommé *De Couvino, de judicio solis in convinio* (sic) *Saturnis,* couvert de cuir rouge.

(De Laborde, t. III, nº 6578.)

Ms. de 37 ff. de parchemin, dans sa reliure primitive à ais de bois recouverts de velours noir. Il a fait partie de la librairie de Blois, dont il porte l'estampille (fol. 37ro) et la cote ancienne (feuillet prélim. de garde) : *tabula poetice in superficie liber XVIII,* puis au-dessous : *tabula poetice inter duas* (sic) *fenestras liber. V.* Sur le plat intérieur de la couverture : *Ce livre est...* au-dessous une caricature.

Fol. 1ro *Incipit prologus magistri Symonis de Covino de judicio solis in conjujiis Saturni..*, (fol. 48º) *Incipit libellus de judicio solis... prohemium.*

Postquam materias plures in mente revolvi
Ista michi placuit spacioso scribere metro...

(fol. 37vo) *Explicit libellus de judicio Solis in conjujiis Saturni compositus Parisius per magistrum Symonem de Couvino scolarem Leodiensis diocesis anno domini millesimo tricentesimo quadragesimo.* Ce livre paraît avoir été folioté par Charles d'Orléans.

SOLIN, DE MIRABILIBUS MUNDI.

On lit dans le compte de 1455 :

A lui [Jehan Fouquère, escripvain, demourant à Blois,] pour le reliage d'un livre de M. S. appelé *De mirabilibus mundi* et pour avoir collé six feuillez qui estoient rompuz ou livre de m. d. s. appellé l'Archiloge Sophie, xx s.
(De Laborde, t. III, n° 6782 ; A. Vidier, *Jean Moreau*, *op. cit.*, p. 324.)

SOMME LE ROI, de frère Laurent [1].
Bibliothèque nationale, ms. fr. 1040.
Ainsi décrite dans l'inventaire de 1417 :

La Somme le roy, semblablement couverte [de veloux noir].
(L. Delisle, n° 9.)

et plus complètement dans l'état de 1427 :

La Somme le Roi en françois, en lettre de forme, historié au commencement des vices [et des vertus], couvertes de veloux noir, a deux fermoers de cuivre, en la fin duquel est la Vie saint Denis.
(Le Roux de Lincy, n° 10.)

De même dans l'état de 1436 et dans la « librairie » :

(De Laborde, III, n° 6343, 6454.)

Ms. du XIV^e^ siècle, de 166 ff. de parchemin, dans une reliure du XVII^e^ siècle aux armes du Roi. Il a fait partie de la librairie de Blois dont il porte (fol. 166^ro^) l'estampille : *de camera compotor. Bles.* et sur le v° du plat de la reliure l'ancienne cote : *des histoires et livres en francoys pul^to^ 2. a la cheminée.* Au r° d'un feuillet préliminaire les lettres capitales C L entre 2 larmes (Marie de Clèves).

Une table occupe les 2 premiers folios. Fol. 2^ro^ *Ci commence le Mirouer du Monde...* (fol. 143^ro^) *Ce livre compila et parfist. j. frere de l'ordre des preescheurs a la requeste du roy de France Phelippe en l'an de l'incarnacion mil et CC et LXXIX. Deo gratias.* Fol. 145^ro^ *Ci commence la vie de Monseigneur S. Denys et de sez compaignons. Apres la precieuse mort que nostre sire Jhesucrist...* (fol. 166^ro^) *... Vrais diex et vrais Sires sans fin et senz commencement. Amen.*

Ce livre fut acheté 18 l. t. à Gilet le Prevot le 16 février 1394 (De Laborde, III, n° 5643) ; emprunté le 12 mai 1501 il fut restitué le 3 novembre de la même année par Jean Chevalier, comme

1. Cf. P. Meyer, *Bulletin de la Soc. des Anciens textes*, t. XVIII (1892), p. 68, et la *Romania*, t. XXIII (1894), p. 449. — L'exemplaire de Jean d'Angoulême est conservé à la Bibl. Sainte-Geneviève, ms. 2898.

l'atteste le Journal de la Chambre des Comptes (Arch. Nat., KK 902 fol. 74ro) :

Le XIIe de may MVC et ung Jehan Chevalier a pris en la Chambre des Comptes ung livre en parchemin appellé la *Somme le Roy* commencant : *c'est la table ou sont contenuz tous les chappitrez de quoy ce livre parle* et finissant : *vraix Dieux et vraix sires sans fin et sans commencement, amen*, et est relié entre deux ais, couvert de rouge a boutons et fermouer de leton.

On lit dans la marge :

Rayé par ce que ledit Chevalier l'a rapporté ce jour d'uy iije jour de novembre mil VC et ung.

SOMME RAYMOND.

Boivin, no 19. Ainsi décrite dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung autre livre appellé la Somme Remon, commancant : *Quoniam ut ait*, couvert de cuir rouge.

(De Laborde, III, no 6522.)

SOMME DES VICES. Voir GUILLAUME DE BROSSE.

TABLES (jeu de) et d'ÉCHECS.

Bibliothèque nationale, ms. lat. 10286.

Ce recueil figure dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung tablier et les eschiés. (*Queratur* [1].)

(De Laborde, III, no 6567.)

Ce précieux manuscrit que j'ai reconnu pour la propre règle de Charles d'Orléans, annotée de sa main [2], est à ses armes. Au fol. 184ro on lit l'ex-libris :

KAROLUS. *Iste liber constat Karolo duci Aurelianensi, etc.*

TACUINUM SANITATIS [3].

Bibliothèque nationale, ms. lat. 6977.

Ainsi décrit dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

1. Cette note manque à l'inventaire fait à Saint-Omer (Boivin, no 51).

2. Cf. P. Champion, *Charles d'Orléans joueur d'échecs*, Paris, 1908, in-4. — Album, no 11.

3. Sur cet ouvrage, et sur cet exemplaire, voir le compte rendu par M. Léopold Delisle, d'un travail de M. Julius von Schlosser (*Journal des Savants*, septembre 1896).

Boivin, nº 31. Ung livre de Medecine, commansant : *Tacuinum sanitatis* couvert de cuir rouge.

(De Laborde, III, nº 6530.)

Ms. de 66 fol. dans sa reliure à ais de bois recouverts de velours de noir. Fol. 1ro cote ancienne de la librairie de Blois : *tab. iiij medicine liber X.*

fol. 1ro. *Tacuinum sanitatis ad narrandum VI res necessarias et in narratione juvamentis ciborum et potus et indumentorum nocumenti ipsorum et in remotione nocumentorum juxta consilia meliorum ex antiquis composuit autem librum istum Elbuschascin Elmuchar filius Habadum filii Bucellam medici de Baldach.*

Il a été identifié par M. Léopold Delisle avec un exemplaire de la librairie de Charles V au Louvre ; Charles d'Orléans le recueillit donc à la vente du duc de Bedford. (L. Delisle, *Recherches*, t. I, p. 273).

Fol. 66ro on lit de la main de Charles d'Orléans

Iste liber constat Karolo duci Aurelianensi, etc.

XL. KAROLUS. 40.

TÉRENCE, en latin.

Bibliothèque nationale, ms. lat. 7917.

Ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

Le livre de Therence, en latin, couvert de rouge marqueté.

(L. Delisle, nº 28.)

et dans l'état de 1427 :

neuf, avec l'exposicion en latin, a lectre courant, a deux fermoers de cuivre.

(Le Roux de Lincy, nº 27.)

Indiqué de même dans l'état de 1436 et dans la « librairie » :

(De Laborde, III, nos 6355, 6467.)

Ms. du XVe, de 187 ff. de vélin, moyen format, dans sa reliure primitive à ais de bois recouverts de velours noir. Les fermoirs ont été arrachés. Il a fait partie de la librairie de Blois dont il porte l'estampille (fol. 187ro) *de camera compotor. Bles.* et sur le ro du feuillet préliminaire de garde l'ancienne cote : *tabula poetice in superficie lib. Vus. Terentius.* Le texte comprend l'*Andria* (fol. 1-20ro), l'*Eunuchus* (fol. 20vo-43vo), l'*Eautontumorumenos* (sic) (fol. 43vo-65vo), l'*Adelphos* (fol. 66ro-87ro), l'*Hechiria* (fol. 87vo-105vo) et le *Phormio* (fol. 106ro-128ro). Suit le commentaire d'*Eugrasius super Therencium*

(fol. 128). Fol. 185ro *Explicit exposicio textualis super Therencium.* Suivent les distiques : *Natus in excelse Cartaginis edibus altis...*

Fol. 185vo *Andria prima fabula.*

Fol. 187ro *Explicit* N. GARBET.

Nicole Garbet était le précepteur des enfants d'Orléans. (L. Delisle, *Le Cabinet des Manuscrits*, t. I, p. 103.) Les notes interlinéaires et marginales prouvent que ce ms. jusqu'au fol. 43 a servi de texte pour leurs leçons (fol. 35vo *Notate Juvenes.* Cf. les annotations du Salluste, ms. lat. 9684).

TITE LIVE.

Louis d'Orléans fit payer 300 francs d'or à Gilles Malet pour le prix d'un « livre en deux volumes nommé Titus Livius », le 23 octobre 1393 (Collection de Bastard, no 180).

TITE LIVE [1].

Louis d'Orléans fit payer à Pierre de Varonne, étudiant à Paris, un « Titus Luvyus » avec un Boèce, 307 l. 10 s. t., le 15 janvier 1398. (De Laborde, III, no 5800.)

TOUR (la) DE LA GRANT RICHESSE.

Bibliothèque nationale, ms. fr. 222.

Boivin, no 10. Ainsi décrit dans la « librairie » parmi les livres rapportés d'Anglelerre :

> Ung livre de medecine en françois, couvert de cuir vert sans fermouers, appelé *Tacuinus*, commencant : *Maladie est une mauvaise disposition.*
>
> (De Laborde, III, no 6511.)

Ms. de 45 ff. de vélin dans une reliure de maroquin rouge, aux armes de Louis XV. Il porte (fol. 44vo) l'estampille de la librairie de Blois : *de camera compotor. Bles.* Le fol. 1ro est occupé par une table des 43 chapitres ; le texte commence au fol. 1vo : *La tour de la grant richesce sui appelee. Maladie est une mauvaise disposition du corps...* Il se termine (fol. 44vo) *et doit le corps purgier par vomite et par medecines diuretiques.*

Au fol. 45vo on lit de la main de Charles d'Orléans.

1. Ces deux mentions désignent la traduction faite par Pierre Berçuire entre 1352 et 1356.

Iste liber constat Karolo duci Aurelianensi, etc.
.XL. KAROLUS [paraphe] 40.

VALÈRE MAXIME, en français [1].
Vendu à Louis d'Orléans par Gilles Malet 100 écus d'or en 1397 (Le Roux de Lincy, p. 38-39).

VALÈRE MAXIME, en latin.
Ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

Le grand Valere, en latin, couvert de cuir blanc.
(L. Delisle, nº 83.)

et plus précisément dans l'état de 1427 :

Le Grant Valere, en latin, de forme lombarde, neufve, couvert de cuir blanc.
(Le Roux de Lincy, nº 76.)

Indiqué de même dans l'état de 1436 et dans la « librairie » :
(De Laborde, III, nºs 6396, 6496.)

Un Valère Maxime, en latin, qui portait la signature de Charles d'Orléans est ainsi décrit dans l'inventaire des livres du comte d'Angoulême :

Comment fut Valere, en latin et parchemin, commencent ou second feuillet « *quod fiebat* » et finissant ou penultienne « *Ad viros* ». Signé KAROLUS.
(G. Dupont-Ferrier, nº 25.)

Le nº 648 de la collection Hamilton à Berlin [2], portait cet ex-libris :

Hunc librum dedit episcopus Baiocensis [3] *michi duci Aurelianensi* 1440. KAROLUS.

Un morceau de ce livre fut écrit en 1453 par Nicolo Astesano (*Neues Archiv.*, VIII, 343, G. Gorrini, *Il commune Astigiano*, p. 203-224). « *Explicit commentum sive declaratio super librum Valerii Maximi in principio presentis voluminis descripti scriptum per me Nicolaum Astesanum, illustr. et excellent. principis et dom. ducis Aure-*

1. C'est la translation des *Facta et dicta memorabilia* entreprise par Simon de Hesdin en 1377.
2. Aujourd'hui à la Bibliothèque royale de Berlin.
3. Zano de Castiglione désigné par Martin V, 1430-1459 (*Gallia Christiana*, XI, col. 379). — Cette mention se rapporte à la première partie du manuscrit (fol. 131) transcrite par Francesco Nate en 1423.

lianensis et Mediolani, etc. secretarium, ad opus et utilitatem ipsius domini ducis 1453 » [1].

VÉGÈCE, en français.

Ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

Le livre de Vegece et de chevalerie, couvert de cuir rouge.
(L. Delisle, n° 17.)

Il figure dans l'état de 1427 (Le Roux de Lincy, n° 18), et sous la même forme dans la « librairie » parmi les livres « à recouvrer » :

Le livre de Vegece de chevalerie, en françois, lettre de forme, sans histoires, couvert de cuir rouge marqueté, a deux petis fermouers de cuivre.
(De Laborde, III, n° 6611.)

VÉGÈCE, en français et le TESTAMENT de Jean de Meun [2].

Bibliothèque Nationale, ms. fr. 2063.

Ainsi décrit dans le catalogue de 1417 :

Le livre de Vegece de chevalerie, couvert de velours noir, et le Testament maistre Jehan de Meun.
(L. Delisle, n° 19.)

L'état de 1427 ajoute :

Escript en françois, lettre de forme, historié, couvert de veloux noir, a deux petiz fermoers de cuivre.
(Le Roux de Lincy, n° 19.)

Décrit de même dans l'état de 1436 et dans la « librairie ».
(De Laborde, III, nos 6349, 6460.)

Ce ms. qui contient à la fois Végèce et le Testament a appartenu à Jacques Bauchant [3], sergent de la prévôté de Saint-Quentin et traducteur du roi Charles V ; Louis d'Orléans acheta une partie de sa bibliothèque en 1397 (Le Roux de Lincy, p. 34-35 ; L. Delisle, *Recherches*, t. I, p. 91).

VICES (Livre des) et des VERTUS [4].

Boivin, n° 17. Cet ouvrage est ainsi désigné dans la « librairie » parmi les livres rapportés d'Angleterre :

1. C'est la seconde partie du manuscrit, non chiffrée. — Ce livre a fait partie de la bibliothèque du Cte Mac-Carthy Reagh (*Catalogue*, t. II, 248, n° 5475.)
2. Sur les anciennes traductions françaises, voir P. Meyer dans *Romania*, XXV, 401-423.
3. Voir plus haut MAHOMET.
4. Ce peut être la « Somme des Vices et Vertus » de frère Laurent ou une partie du Brunet Latin. — Voir p. 49, GUILLAUME DE BROSSE.

Ung autre livre des Vices et Vertus dessus escript, couvert de cuir blanc.
(De Laborde, III, n° 6518.)

VIE DES PÈRES [1].

Bibliothèque nationale, ms. fr. 1038.

Ce ms. figure dans l'inventaire après décès de Marie de Clèves (1487) ; mais il est certain qu'il vient d'Angleterre où Charles d'Orléans dut vraisemblablement le rencontrer. Il a fait partie de la librairie de Blois dont il porte l'estampille (fol. 168ro) *de camera compotor. Bles.* et au verso de la couverture l'ancienne cote : *Bloys. Des histoires et livres en francoys pulto 2. a la cheminee.*

Ce ms. écrit à la fin du XIIIe s. ou au début du XIVe, comprend plusieurs traités. Fol. 1ro *Ce sont les rubriches de la vie des Saints Peres.* Fol. 114ro *De Balaam et Josaphath.* Fol. 162ro *De l'avenement antecrist.* Fol. 164vo *Asumption Nostre Dame.* Fol. 168ro, recette en anglais pour faire pour l'« *aqua vite* ».

Fol. 167vo on lit les ex-libris : *Cest livre est a Philipe de Coucy duchesse d'Ireland comtesse d'Oyenfordh* et fol. 4ro : *cest liviere achata dame Sibile de Felton, abbesse de Berchyng de les executeurs de dame Philipp Coucy duchesse d'Irland.*

VIE DES TROIS MARIES.

Retenue en 1408 par Charles d'Orléans sur l'héritage de Valentine de Milan.
(De Laborde, III, n° 6171.)

VIE DE SAINT FIRMIN.

Indiquée dans l'inventaire de Saint Omer :

Ung autre contenant l'histoire de Saint Firmin.
(Boivin, n° 35.)

VIE DE SAINT MARTIAL, etc.

Ainsi décrit dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung autre livre couvert de cuir vermeil de la vie de Marsal et sainte Valere, et au commencement ung Histoire de saint Marsal, et ou milieu ung autre Histoire de saint Marsal et sainte Valere, a deux fermouers d'argent dorés, lettre bastarde.
(De Laborde, III, n° 6544.)

VIE DE SAINT MARTIN, en vers par Péan Gastineau.

Bibliothèque nationale, ms. fr. 1043.

1. L. Delisle, *Le Cab. des Manuscrits*, t. I, p. 110, note 1-2.

Ce ms. copié dans la seconde partie du XIII^e s. a fait partie de la librairie du Louvre (L. Delisle, *Recherches*, I^re partie, p. 307) ; il passa en Angleterre à la dispersion de cette bibliothèque. Bien qu'il ne soit pas porté sur ses inventaires, M. L. Delisle pense que Charles d'Orléans dut le recueillir pendant son exil. Il a fait partie en effet de la librairie de Blois. Les armes de France, sur le premier feuillet, n'ont dû être mises qu'au début du XVI^e siècle.

VIE DE SAINT SECOND.

Ainsi décrit dans la « librairie », parmi les livres rapportés d'Angleterre :

Ung autre [petit livre], contenant l'istoire et legende de saint Second.
(De Laborde, III, n° 6552.)

VIE DE NOTRE-DAME.

Ainsi décrite dans l'inventaire après décès de Valentine de Milan (1408) :

Ung role ouquel est la vie de N. D. et du Nouvel Testament, figuré par ymages, couvert d'un drap de soye brochié d'or.
(De Laborde, III, n° 6135.)

Ce rouleau figure dans l'inventaire de 1417 :

La vie Nostre Dame, en françois, en ung grant roulle, couvert de drap [d'or] figuré.
(L. Delisle, n° 42.)

Il se retrouve dans l'état de 1427 (Le Roux de Lincy, n° 41) et dans celui de 1436, avec la mention : *Vendu a Beloisel*[1] (De Laborde, III, n° 6329).

Il figure donc dans la « librairie », parmi les livres « à recouvrer » :

La vie de Notre Dame, toute historiée, en ung rosle de parchemin, couvert de drap d'or, en françois et tout le Nouveau Testament et Exposition des Euvangiles.
(De Laborde, III, n° 6617.)

VINCENT DE BEAUVAIS, MIROIR HISTORIAL, traduction française de Jean de Vignay.

Bibliothèque nationale, ms. fr. 312 [exposition X, 27] 313, 314. (Vol. I, II, IV)[2].

1. Voir plus haut BARTHÉLEMY L'ANGLAIS. PELERINAGES (les trois).
2. La description en a été donnée par M. L. Delisle dans la *Gazette archéologique*, t. XI, année 1886.

Cet ouvrage ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

Les quatre volumes du Mirouer historial, couvert de velours noir.
(L. Delisle, nº 33.)

Il figure dans l'état de 1427 (Le Roux de Lincy, nº 32), puis sous la même forme dans la « librairie » parmi les livres « à recouvrer » :

Le livre du Mirouer historial, en quatre grans volumes, neuf, en françois, en lettre de forme, historiées a mi, couvert de veloux noir, chacun livre a deux fermouers esmaillés, armoiés.
(De Laborde, III, nº 6632.)

Voici quelques mentions de comptes se rapportant à la fabrication de ces volumes :

12 février 1396 (n. st) reçu en plusieurs fois par Thévenin L'Angevin de 300 francs pour achat de parchemin (De Laborde, III, nº 5678). Le 3 juin 1396, 50 fr. pour le même objet (*Ibid.*, III, nº 5682 et 5709). Le 2 septembre 1396, 40 fr. pour le même objet (*Ibid.*, III, nº 5725 ; Cf. Champollion-Figeac, *Louis et Charles d'Orléans*, p. 391-392).

Dans l'inventaire fait à Chauny après le décès de Marie de Clèves, (1497) on trouva seulement trois de ces volumes :

Trois des quatre volumes du Miroer ystorial et Ms. de Dunois a l'autre.
(De Laborde, III, nº 7194.)

Ils ont fait partie de la librairie de Blois dont ils portent l'estampille (vol. 1, fol. 354ro) *de camera compotorum Bles.*, et la cote ancienne collée sur le plat de la reliure : *des hystoyres et livres en francoys, pulto 5to contre la muraille de devers la court.* Sur le verso du feuillet préliminaire de garde du premier volume on lit les signatures : V-C D'ARMAGNAC et A LOYS D'ORLEANS.

Fr. 312. Fol. 1ro. *Ci commence le premier volume du Mireoir Hystorial translaté en françois par frere Jehan de Vignay...* (Fol. 354vo). *Ci fine le premier volume du livre dit mireoir hystorial escript par Raoulet d'Orliens*[1] *l'an mil trois cens quatre vins et seize parfait a Dieu graces rendy de juing le premier vendredy.* Nombreuses miniatures au trait. Au fol. 1ro une grande miniature représentant l'auteur visité par saint Louis. Dans la bordure inférieure l'écu de Louis d'Orléans supporté par deux loups[2].

Fr. 313. Fol. 1ro. *Cy commence le secont volume du Mirouer Hysto-*

1. Voir sur ce scribe la notice de M. L. Delisle (*Recherches*, t. I, p. 70-81).
2. Fac-simile dans C. Couderc, *Album de portraits*, pl. XLII.

rial translaté de latin en françois par la main Jehan de Vingnay, lequel mirouer frere Vincent de l'ordre des freres prescheurs compila en latin a la requeste monseigneur Saint Loys roy de France... (Fol. 392vo) *Cy fenist le second volume du mirour historial.* N. et l'estampille : *de camera compotor. Bles.* Une grande miniature au trait à deux compartiments occupe le haut de la première page : dans le premier l'auteur offre son livre au roi, dans l'autre à la reine. Dans la bordure, qui décore le bas de cette page, l'écu de Louis d'Orléans soutenu par deux lions [1]. Nombreuses petites miniatures au trait.

Fr. 314. Fol. 1ro. *Cy commence la quarte partie du Mireoir Hystorial translaté en françoys par fere Jean de Vignay selonc la composicion frere Vincent...* (Fol. 438vo) *Cy fine le quart volume du mirouer hystorial translaté du latin en françois par frere Jehan du Vignay de l'ostel Saint Jaque de Haut Pars.*

GUILLAUME HOUN.

Au-dessous est l'estampille : *de camera compotor. Bles.*

VINCENT DE BEAUVAIS, abrégé, en français.

Ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

Le livre de Vincent, abregié, couvert de cuir blanc.

(L. Delisle, no 78.)

et plus complètement dans l'état de 1427 :

Le livre de Vincent, abregié, en françois, avecques plusieurs autres histoires et croniques, depuis le trespas saint Loys jusques a Philippe de Valois, escript en lettre courant, couvert de cuir blanc.

(Le Roux de Lincy, no 72.)

Indiqué de même dans l'état de 1436 et dans la « librairie » [2].

(De Laborde, III, nos 6392, 6494.)

VIRGILE, L'ÉNÉIDE.

Ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

Le livre de Maronis et Eneydos, semblablement couvert [de rouge plain].

(L. Delisle, no 64.)

L'état de 1427 ajoute :

En lettre encienne.

(Le Roux de Lincy, no 58.)

1. Fac simile dans L. Delisle, *Exemplaires royaux et princiers du Miroir historial*, dans la *Gazette archéologique*, t. XI (1886), pl. XVI.

2. Ce peut être le ms. fr. 1368, datant du XIVe siècle, et qui s'arrête à l'année 1342. Mais ses feuilles de garde sont tombées à la reliure au XVIIIe siècle.

et mentionné dans l'état de 1436 et la « librairie » :

Le livre de Virgille.

(De Laborde, III, nos 6378, 6484.)

VIRGILE.

Ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

Le livre de Virgille Maronis, avec aucuns autres de lui. [Il est couvert de plain vert].

(L. Delisle, no 65.)

et dans l'état de 1427 :

Le livre de Virgille Maronis, avecques plusieurs autres choses de lui, couvert de vert plain, moult caduque.

(Le Roux de Lincy, no 59.)

Mentionné sous la même forme dans l'état de 1436 et dans la « librairie ».

(De Laborde, III, nos 6379, 6485.)

VIRGILE ET JUVÉNAL, en latin.

Recueil ainsi décrit dans l'inventaire de 1417 :

Virgille, avec Juvenal, couvert de cuir rouge plain.

(L. Delisle, no 62.)

L'état de 1427 ajoute :

Escript en latin, lettre ancienne de forme.

(Le Roux de Lincy, no 56.)

Mentionné de même dans l'état de 1436 et dans la « librairie » [1]

(De Laborde, III, nos 6376, 6482.)

VIRGILE ET STACE, en latin.

Recueil ainsi décrit dans la « librairie » :

Les livres de Virgille, avec Stace, couvert de cuir rouge plain.

(L. Delisle, no 60.)

et plus complètement dans l'état de 1427 :

Virgile avec Stace, *Eneydos*, couvert de rouge plain, escript en vieille lettre de forme, en latin, et plusieurs autres matieres et acteurs.

(Le Roux de Lincy, no 55.)

1. Le ms. 8074 contient à la fois Virgile et Juvénal (fin du XIIIe s.). Rien n'indique qu'il ait fait partie de la librairie de Blois ; le ms. 7906 est dans le même cas (XIe s. ?).

Mentionné de même dans l'état de 1436 et dans la « librairie » [1] :

(De Laborde, III, nos 6374, 6480.)

VOIE DE DIEU.

Bibliothèque nationale, ms. fr. 1792.

C'est la traduction par Jacques Bauchant des Visions de sainte Élisabeth. Ce livre appartint à Marie de Clèves qui y a mis sa signature et il a fait partie de la librairie de Blois. Comme M. L. Delisle y a reconnu l'exemplaire de présentation offert à Charles V (*Recherches sur la librairie*, part. I, p. 235-236; *Fac-similés de livres copiés et enluminés pour le roi Charles V*, pl. III) je pense que Charles d'Orléans dut se le procurer en Angleterre.

VOYAGE D'OUTREMER, en français.

Ouvrage ainsi décrit dans la « librairie » :

Le Voiage d'oultremer, couvert de [cuir] blanc.

(L. Delisle, no 22.)

Il figure dans l'état de 1427 (Le Roux de Lincy, no 22.). Décrit de même dans l'état de 1436 et dans la « librairie » :

Ung petit livre appellé le Voiage d'oultre mer en françois, lectre de forme, couvert de cuir blanc.

(De Laborde, III, nos 6331, 6463.)

1. Faut-il y reconnaître le ms. lat. 7936, du début du XIVe siècle, contenant à la fois Virgile et Stace ?

APPENDICE I

LIBRAIRIE DE MARIE DE CLÈVES

Cette princesse aimait la lecture, la poésie et les beaux livres. Il est déjà question de ses livres dans l'inventaire dressé le 18 décembre 1440 de ses robes [1]. Un inventaire fait à Chauny, après son décès, (1487) nous fait connaître le catalogue de sa librairie (Bibl. nat., ms. fr. 22335, fol. 263ro-264ro).

Livres :

1 Trois des quatres volumes du Miroir ystorial et monseigneur de Dunois a l'autre (Bibl. nat., mss. fr. 312, 313, 314).

2 Item Ovide metamorfozeos [2]

3 Item la Legende doree [3]

4 Item le Livre de la naissance de toutes choses [4]

5 Item le livre de la Vie des peres [5] (Bibl. nat., ms. fr. 1038).

6 Item la Somme le Roy autrement des vices et des vertus et la vie de Saint Denis tout en ung livre [6] (Bibl. nat., ms. fr. 1040).

7 Item ung livre des Euvangilles de *circulo* en lectre ancienne d'or en partie et ystorié en plusieurs lieux

8 Item le livre de la Bible ou est contenu le fait des appostres et l'apoukalice [7] (Bibl. nat., ms. fr. 157).

9 Item ung livre qui est ystorié a la vieille fasson qui se nomme les Commandemens vices et vertus [8]

10 Item le livre de la Passion (Bibl. nat. ms. fr. 966). [Expos. X, 31.]

1. Ung inventaire des joiaulx, robes, atours, tissus, tapisseries, chapelles et autres choses de livres par Loys de Chantemerle, maistre d'ostel de Monseigneur de Bourgogne pour Madame d'Orléans, a messrs Rigault de Fontaines et Robert de Saveuzes, presents Jehan Hardoin, le xviiie jour de decembre mil cccxl, signé : Chantemerle. (Arch. Nat., K 535, n° 27, fol. 25ro).
2. Sans doute l'exemplaire de Charles d'Orléans.
3. Sans doute l'un des exemplaires de Charles d'Orléans.
4. Désigne l'une des parties du *Trésor* (voir BRUNET LATIN).
5. Venait sans doute de Charles d'Orléans (voir VIE DES PÈRES).
6. Venait de Charles d'Orléans (voir SOMME LE ROI).
7. Venait de Charles d'Orléans (voir BIBLE).
8. Venait sans doute de Charles d'Orléans (voir COMMANDEMENTS).

11 Item ung livre qu'on appelle les Voyes de Dieu [1] (Bibl. nat., ms. fr. 1792).
12 Item ung autre livre qu'on nomme le Chappellet de Virginité
13 Item le livre de Tristan qui contient deux volumes [2]
14 Item Cleriadus et Meliadice [3] (ms. fr. 1439 ?)
15 Item les Espitres de Moson [4]
16 Item le livre des Quatre Dames [5] (Bibl. nat., ms. fr. 20026).
17 Item le livre du Petit Saintré
18 Item le livre de Bonnes d'Antone [6]
19 Item ung livre de Lancelot
20 Item le Livre des filles [7]
21 Item le livre de Troylus [8] (Bibl. nat., ms. fr. 25528 [armoire X, 32]).
22 Item le Debat de maistre Jehan de Mung [9]
23 Item le Livre du dé
24 Item le livre des ballades [10] (Bibliothèque de Carpentras, ms. 375).

Les livres qui ont appartenu à Marie de Clèves se reconnaissent à l'écu de Clèves et à ses emblèmes.

Elle adopta les attributs que l'on donne à Valentine de Milan, dans la dernière année de sa vie, la chantepleure, les larmes, les pensées, ainsi que la devise : *Rien ne m'est plus* [11]. Sa signature autographe se rencontre aussi sur plusieurs des volumes qu'elle a possédés [12].

Voici maintenant les renseignements que nous avons pu réunir sur les livres de cette princesse qui ne figurent pas dans l'inventaire de Chauny [13]. Vers 1464 un Traité de l'âme et du cœur fut

1. Exemplaire de Charles V (cf. L. Delisle, *Recherches*, part. I, p. 235-236) ; il venait sans doute de Charles d'Orléans (voir VOIES DE DIEU).
2. Écrit en 1455.
3. Un voyage fut fait en 1450, sur les ordres de Marie de Clèves, vers la reine Marie d'Anjou pour recouvrer ce volume sur Prégente de Melun (Le Roux de Lincy).
4. Je ne peux les identifier.
5. D'Alain Chartier.
6. Boves d'Antonne.
7. Désigne le livre du chevalier de La Tour Landry sur l'enseignement des filles.
8. C'est la traduction du *Filostrato* de Boccace par Louis de Beauveau écrite en 1456 par Pierre d'Amboise (L. Delisle, *Le Cabinet des Manuscrits*, t. I, p. 120).
9. Désigne les Épitres sur le *Roman de la Rose* de Christine de Pisan.
10. Terminé avant 1459.
11. Paradin, *Devises heroïques*. — Elle avait pris la devise des ducs de Milan : *A bon droit* (L. Delisle, *Le Cabinet des Manuscrits*, I, 131, 132).
12. Bibl. Nat., ms. fr. 966 ; fr. 20026 ; fr. 25528.
13. Signalés par M. L. Delisle, *Le Cabinet des Manuscrits*, t. I, p. 120-121, d'après les quittances publiées par M. de Laborde, *Les ducs de Bourgogne*, t. III.

relié pour elle par Angelot de la Presse (De Laborde, III, 7045). En 1470 Renaud le Queux et Robert de Herlin lui présentèrent un livre de Ballades et de rondeaux (ibid., 7060) ; en 1475 elle paya 40 s. t. à Jean Hémart, écrivain de Blois, une transcription de l'Epître de Christine de Pisan (Ibid., 7120) et fit relier le Signe d'un Quidam (Ibid., 7123). En 1472 Jean Fouquet lui peignit un livre d'Heures [1]. En 1478 un clerc de Blois, Jean le Tonnelier, lui copia le livre des Anges de François Eximenez [2].

1. D'après de Laborde, *La Renaissance*, p. 159. — En 1455, Lubin le Bouteiller reliait ses Heures (De Laborde, n° 6770), sans doute de cuir vermeil doré (AN., KK. 271, fol. 67) ; à ses petites Heures, couvertes de velours noir, on remit un clou d'or (*Ibid.*, fol. 9, 12). — Sur le don fait aux frères Mineurs, en 1447, d'un Nicole de Lire, voir le catalogue.

2. Collection de Bastard, n° 935.

APPENDICE II

LIBRAIRIE DU COMTE D'ANGOULÊME

Jean, comte d'Angoulême, était également un lettré et un bibliophile [1].

Pendant sa captivité en Angleterre (1412-1445) il rédigea et transcrivit de sa main un *Caton moralisé* [2]. L'inventaire fait après son décès [3] atteste qu'il avait copié 9 volumes : les *Méditations de Saint Bonaventure* (ms. lat. 3756), la *Chronique Martinienne* (en latin), la *Consolation de Boèce* (ms. lat. 3756), un traité de Pétrarque (Arsenal 410) et un *Donat contemplatif* (ms. lat. 3638), un *Traité d'Alain* [de Lille] (ms. lat. 3245), le *Dialogue d'Anselme* (ms. lat. 3436), des *Oraisons de Saint Augustin* (ms. lat. 1203) et un Psautier. Les recherches de M. G. Dupont-Ferrier permettent d'ajouter à cette liste la 18e nouvelle d'un *Décameron* (ms. fr. 1122), une poétique de Geoffroy de Vinsauf, un anti-Claudien (ms. lat. 8174) et un recueil d'oraisons (ms. lat. 1203). J'ai reconnu sa main dans la transcription partielle d'un Hugues de Saint-Victor (ms. lat. 2532). Presque tous les livres qui ont passé entre ses mains ont été foliotés par lui; beaucoup contiennent des notes et la table des matières qui l'intéressèrent [4]. Il avait en outre appris l'anglais, comme le témoigne l'exemplaire des *Contes de Cantorbery* annoté de sa main (Chaucer, ms. anglais n° 39); il s'intéressait suffisamment à la poésie pour transcrire la *Cornerie des Anges* de Vaillant sur l'un des

1. Cf. M. Delisle, *Le Cabinet des Manuscrits*, t. I, p. 147-151, et la notice très complète de M. G. Dupont-Ferrier, *Jean d'Orléans comte d'Angoulême d'après sa bibliothèque* dans la *Bibliothèque de la Faculté des lettres de Paris*, t. III (1897), p. 39-92. Je résume ici cet excellent travail.

2. M. L. Delisle pense que c'était une imitation du traité d'Eudes de Fouilloy, son précepteur, qui lui avait dédié son *Flos Florum campilatus ex sacris dictis doctorum ecclesie et moralium philosophorum*. — Le ms. autographe du *Caton moralisé* resta enchaîné jusqu'en 1562 dans le chœur de la cathédrale d'Angoulême (Jean du Port, *Vie de tres illustre et vertueux prince Jean conte d'Angoulesme*, Angoulesme, 1589, p. 59, et Favyn, *Théâtre d'honneur et de chevalerie*, 1620, in-4, t. I, p. 708).

3. Du 1er juin 1467; Jean était mort le 30 avril.

4. Il marquait encore ses lectures d'une sorte de fleur trilobée.

feuillets de garde de la *Geste des Nobles* (ms. fr. 5699) et insérer une pièce de sa façon (*De Jeunesse*) dans le *livre des bonnes mœurs* de Jacques Legrand (ms. fr. 1798).

Voici une série de manuscrits sommairement indiqués qui lui ont appartenu et dont certains lui venaient de l'héritage de Charles d'Orléans. Les livres du comte d'Angoulême, qui formèrent le plus ancien fonds de la bibliothèque que François Ier réunit à Fontainebleau, se retrouvent donc aujourd'hui à la Bibliothèque nationale. Ils se reconnaissent aux armes d'Angoulême (Orléans dont le lambel est chargé d'un croissant de gueules) [1] et, après son mariage avec Marguerite de Rohan, à l'écu d'Angoulême parti de Rohan (1445).

Alain de Lille, de Complanctu Nature (34) [2]. Bibl. nat., lat. 3245.

— et Réthorique (98) (autographe).

Anselme (Saint), Dialogues. (134) Bibl. nat., ms. lat. 3436 (en partie autographe).

— Méditations. (43). Bibl. nat., ms. lat. 2886 (table et numérotation autographes).

— Méditations (107). Bibl. nat., ms. lat., 3352 (vient de Charles d'Orléans).

Arbre de la lignée de France (137).

Aristote, Éthiques, Politiques, Moraux, Rhétorique, Problèmes (11). Bibl. nat. ms. lat, 6307 (vient de Charles d'Orléans).

— Éthiques (20). (Bibl. nat. ms. fr. 542 (vient de Charles d'Orléans.)

— Le Secret des Secrets, en français (99).

— Les Problèmes (3). Bibl., nat., ms. fr. 210.

— Les Problèmes (148).

Astesano (Antonio) Chronique de Milan. (88). Bibl. nat., ms. lat. 6166 (autographe d'Astesano).

Augustin (S.), La Cité de Dieu, en latin (54).

— Oraisons (160).

— Sermons (87).

— Soliloque et Méditations (86).

Barthelémy l'Anglais, Le Propriétaire en français (101).

—en latin (48). Bibl. nat., ms. lat. 347c (vient de Charles d'Orléans).

Belial, voir Palladini.

Bernard (Saint), Méditations sur l'Ave Maria (108).

Bible historiale en français (2e volume) (4). Bibl. nat., ms. fr. 157 (vient de Charles d'Orléans).

Bible latine incomplète (22).

Bible de Basteleur (111).

Blondel (Robert), La Complainte des bons français (92). Bibl. nat., 6195 (numérotation autographe).

Boccace, Cas des femmes (61.) Bibl. nat., ms. fr. 1120.

— des cleres dames. Bibl. nat., ms. fr. 509.

— Cas des nobles hommes et femmes (1).

— Decameron (17). Bibl. nat., ms. fr. 1122 (table autographe

1. Souvent peintes sur les tranches des manuscrits.

2. Ce numéro entre parenthèses renvoie au catalogue détaillé de M. Dupont-Ferrier.

des nouvelles ; transcription de la 18e).

Boèce, de consolation (85). Bibl. nat., ms. lat. 6773 (en partie autographe).

— de Consolation en latin (29).

— de Consolation en français (63).

— de Consolation en français (67).

— de Consolation, avec la glose de N. Trivet (21).

— Commentaires sur Boèce par Guillaume de Cortume (132).

Bonaventure (Saint), Méditations (69). Bibl. nat., ms. lat. 3756 (autographe).

— Pharetra (49).

Bueil (J. de), Le Jouvencel (149).

Cartulaire (55).

Calendrier (162).

Carité (Roman de), voir : Raoul de Houdenc.

Cessoles, Jeu des échecs moralisés. (96). Bibl. nat. ms. fr. 2146.

Chartier (Alain), Curial (119).

— Bréviaire des nobles (154).

— Lai de Paix. Bibl. nat., ms. fr. 2230.

Chaucer, Contes de Cantorbery (ung romant en anglais) (37). Bibl. nat., ms. angl., n° 39 (table et gloses autographes).

Chevalier des dames. (66). Bibl. nat., ms. fr. 2229.

Christine de Pisan, Corps de Policie (12). Bibl. nat., ms. fr. 1197.

Christine de Pisan (52).

Chronique en français (16).

Chronique en français (131).

Chronique d'Apollonius de Thyane (123).

Chronique Martinienne en latin (78) (venait de Charles d'Orléans).

Chrysostome, de quo nemo leditur (121).

Cicéron, de Senectute et l'Asinarius (110) (vient de Charles d'Orléans).

Cité des dames (Livre de la) (32).

Commandements de Dieu (vient de Charles d'Orléans) 74.

Commentaire sur les Psaumes, voir Richard de Hampole.

Compendium Aurelii, sur la Bible (60).

Compendium guerrarum modernarum (72).

Compendium morale philosophie (106).

Concile de Bâle (Recueil sur le) (35). Bibl. nat., ms. lat, 1449 (vient de Charles d'Orléans).

Conjugacions d'amour, en latin (91).

Contrat de mariage de Valentine de Milan (118).

Curiale (103).

Débat des hérauts de France et d'Angleterre (65).

Demi-temps noté (143).

Demi-temps noté (144).

Destruction de Troie selon Dictys et Dares, en français. Voir : Orose.

Dieta Salutis (102).

Dits Moraux des philosophes, voir : Tignonville (Guillaume de).

Division du Monde (81).

Division et profit d'Oraison, voir : Pètrarque.

Donat contemplatif, voir : Pétrarque.

Ebdomades (73).

Enfances du Christ, voir : Inquisitions.

Exposition de l'Écriture Sainte, en français, et en vers (76).

Fleur des poetes, en latin (133).

Fragment (125).

Gaston Phœbus, Livre de la chasse (28).

Gaudefridus de Vino Salvo, Rhétorique, Anticlaudien, etc. (100). Bibl. nat., ms. lat. 8174 (autographe).

Généalogie de la Bible, de la lignée de France, le pontificat des papes et règnes des empereurs (139) Bibl. nat., ms. fr. 161.

Généalogie des rois de France, voir Histoire, etc.

Géomancie (145).

Gerson (7).

— Épitre contre Martin Poré, évêque d'Arras (112).

— Testament du Pèlerin (159).

Gèste des nobles (Bibl. nat., ms. 5699), titre, foliotation, notes, Cornerie du jugement par Vaillant, et le programme du ballet autographes (150).

Guillaume de Lorris et Jean de Meung. Roman de la Rose (18).

Gilles de Rome Régime des princes. (62). Bibl. nat., ms. lat. 1213 (vient de Charles d'Orléans).

— de Regimine principum (79).

— de Regimine principum (104).

Grégoire (Saint), Dialogues (70). Bibl. nat., ms. lat. 2809.

Guillaume Durand, Rational des divins offices (5). Bibl. nat. ms. fr. 437.

Guillaume de Tyr, Histoire de la Guerre sainte (Histoire de Godefroy) (6). Bibl. nat., ms. fr. 2824.

Guillaume de Vaurillon, De anima (50). Bibl. nat., ms. lat. 6684.

Heures. Bibl. nat., ms. lat. 1173. (transcrit en 1466).

Histoire des rois de France (30) (par le ménestrel d'Alphonse de Poitiers). Bibl. nat., ms. fr. 4961. (Vient de Charles d'Orléans).

Histoire de Troie, en latin (9).

Histoire de Troie. (151)

Histoire Scholastique. Bibl. nat., ms. fr. 157.

Hymnes glosées (90).

Image du monde (75).

Imitation de Jésus-Christ (95).

Inquisitions de Saint Brendan (24). Bibl. nat., ms. fr. 1802. (Signature, foliotation, table autographes; vient de Charles d'Orléans).

Instruction du jeune prince (40).

Jean de Cracosme, Méditations (68).

Jean de Meung (Le livre de maistre Jean de Meung au roy Philippes) (42).

Jean de Salisbury, Polycraticus, en latin, d'une écriture anglaise (56).

Légende dorée, en latin (59).

Légende dorée, en français. Bibl. nat., ms. fr. 243.

Légende dorée, en français (19).

Legrand (Jacques), Livre de bonnes mœurs (33). Bibl. nat., ms. fr. 1798 (Notes autographes; fol. 91, Jeunesse, poésie autographe).

Le Maalot (Georges), Traité sur la médecine de l'ame, voir : Guillaume de Vaurillon.

Maffeo Vegio, Art poétique. (39)

Mandeville (Jean de), Voyage d'outremer suivi d'un Traité de médecine (115), mss. fr. n. acq. 4515 et 4516.

Manipulationes fidei (80).

Mappe marine (141).

Marco Polo, Voyages (roman du grand Caan) (38).

Méditations dévotes sur le fait de l'âme (83).

Mélusine (36). Bibl. nat., ms. fr. 1482.

Miracles, en français (130).

Miroir du Monde. Bibl. nat., ms. fr. 684.

Mirouer des dames en français (31) (paraît venir de Charles d'Orléans).

Miserere du Reclus de Moiliens : voir Raoul de Houdenc.

Narracions en français (117).

Office de Saint-Hilaire, de Sainte-Radegonde, de Saint Martial (113). Bibl. nat., ms. lat. 1146.

Oraisons, traité d'hippiatrie, etc. (158). Bibl. nat., ms. lat. 1203 (en partie autographe).

Oraisons dévotes, en latin (122).

Oraisons Notre-Dame (135).

— en rôle (136).

Orose (2). Bibl. nat., ms. fr. 250.

Oudart du Fouilloy, Manuel du Salut (127). Voir Fleur des Poètes.

Ovide, de arte amandi (89). Bibl. nat., ms. lat. 7998.

Ovide, fables (82).

Palladini. Consolatio peccatorum sive liber Belial (41).

Passion Notre-Seigneur, en français (109).

Passion de Notre-Seigneur, suivi de la Destruction de Jérusalem (77).

Pétrarque (93), Division d'Oraison, Donat contemplatif, Bibl. Arsenal, ms., n° 410 (en partie autographe).

— Méditations et Oraisons diverses (97). Bibl. nat., ms. lat. 3638 (en partie autographe).

— Epistole ? (46).

Pierre d'Ailly, Meditaciones in VII psalmos pœnitentiales (129). Bibl. nat., ms. lat., 458 (vient de Charles d'Orléans).

Pocquet (Pierre), Orationarium de vita Christi (27). Bibl. nat., ms. lat. 3314.

Poème français, commençant *Tristis est anima mea* (57).

Pratique de l'astrolabe (146).

Preposicion de l'arcevesque de Rins pour le fait de l'Eglise faicte au roy (45).

Proverbes moraux (157).

Psautier autographe (44).

Psautier historié, en latin (64).

Psautier noté et férié à l'usage de Paris (142).

Psautier postillé (14).

voir : Richard de Hampole.

Psautier des Vaillants (155).

Raoul de Houdenc, Voie de Paradis (53). Bibl. nat., ms. fr. 1838.

Richard de Hampole, Exposition du Psautier (114). Bibl. nat., ms. lat. 431.

Roman antique en vers (71).

Roman en rime (57).

Roman d'Aigremoire (58).

Roman de la Rose (18).

Vieux roman en français (125).

Romuleon. Bibl. nat., ms. fr. 730.

Salomon, les Proverbes et l'Ecclésiaste (126).

Simon de Covino, Sur la peste (120). Bibl. nat., fr. 8369. (Vient de Charles d'Orléans).

Somme le Roi, en français (84). Bibl. Sainte-Geneviève, ms. 2898. (Signature, foliotation, titre et nombreux *nota* autographes).

Songe du Vergier[1] (8, 13). Bibl. nat., ms. fr. 587.

Speculum dominarum (51). Bibl. nat., ms. lat. 6784. (Notes chronologiques autographes).

Sulpice Sévère[2], Vie de Saint Martin (105).

Table de comput (140).

Table de grammaire (138).

Taillevent (Michault), Contre passé temps (153).

1. Daté de 1452. Il fut acheté à Guillaume Arbalete, de la Rochelle, le 22 mai 1453.

2. Payé en 1458, à un écrivain de Tours.

Térence [1] (23). Bibl. nat., ms. lat. 7909 (table et numération autographes).

Testament du Pélerin, voir : Gerson.

Tignonville, Dits moraux des Philosophes (15).

Traité contre les Juifs (116).

Traité de Dévotion. Bibl. nat., ms. lat. 3314.

Traité de Ubi et Ibi (124).

Utilités de l'Espèce (148).

Valère Maxime, en latin (26).

Valère Maxime, en latin (25). (Venait de Charles d'Orléans).

Végèce, en français (47).

Vigilles moralisées (94.

Vie des anciens pères, en français (10).

Vie et testament de Saint François, en latin (128).

Voie de Paradis (ms. fr. 1838).

Watriquet de Couvin, voir : Miroir aux dames.

1. Vendu après le 12 novembre 1437 par Jean de Vaulx.

APPENDICE III

LIBRAIRIE DE DUNOIS

Nous connaissons la bibliothèque du bâtard d'Orléans par un inventaire fait à Châteaudun, au mois de juin 1468 (n. st.), des livres qui se trouvaient alors dans « la tour » de ce château [1]. Plusieurs paraissent être sortis de la bibliothèque de Charles d'Orléans [2]. Pour avoir été l'homme d'action de la famille, le bâtard, esprit avisé et fin, n'en appréciait pas moins les livres. Nous en citerons un exemple. Pendant la campagne de Normandie où il conduisit l'assaut de Pont-Audemer il fit payer 30 livres tournois à Jean Doucereau qui avait sauvé du feu les archives de la ville [3]. L'écriture du Bâtard, plus rapide que celle de Charles d'Orléans, est celle d'un homme cultivé [4].

Alexandre (livre d').
Aristote, Les Éthiques et les Politiques.
Augustin (S.). *La Cité de Dieu*.
Bernard (S.). Les autorités.
Barthélémy l'Anglais, Le Propriétaire des Choses
Boccace.
Généalogie des dieux payens.
Brunet Latin, le Trésor.
Cantica Canticorum.
Charles Martel.
Chronique Martinienne.
Composition de la Sainte Écriture.
Destruction de Troie.
Institutes.
Jean de Salisbury, Policraticus.
Legende dorée, en 2 volumes.
Livres des Philosophes.

1. L. Delisle, *Le Cabinet des Manuscrits*, t. III, p. 194. — Le ms. fr. 2919, fol. 78 et suiv., contient un curieux catalogue de librairie établi devant son hôtel à Tours que l'on a cité parfois à tort pour un inventaire de la librairie de Dunois.

2. Ils sont imprimés en italique dans le présent catalogue.

3. Archives Nationales, K. 68, n° 35 (Signature autographe). — Voir aussi pièces justificatives.

4. Archives Nationales, K. 72, n° 8 *bis*.

Machault.
Melusine.
Ordre de Chevalerie.
Pierre le Chantre, les Distinctions.
Roman de la Rose et Boèce.
Songe du Verger.
Tite Live.
Vie de Charlemagne.
Vie de Sainte Pataisse (?) et l'Apocalypse.

GretagMacbeth™ ColorChe